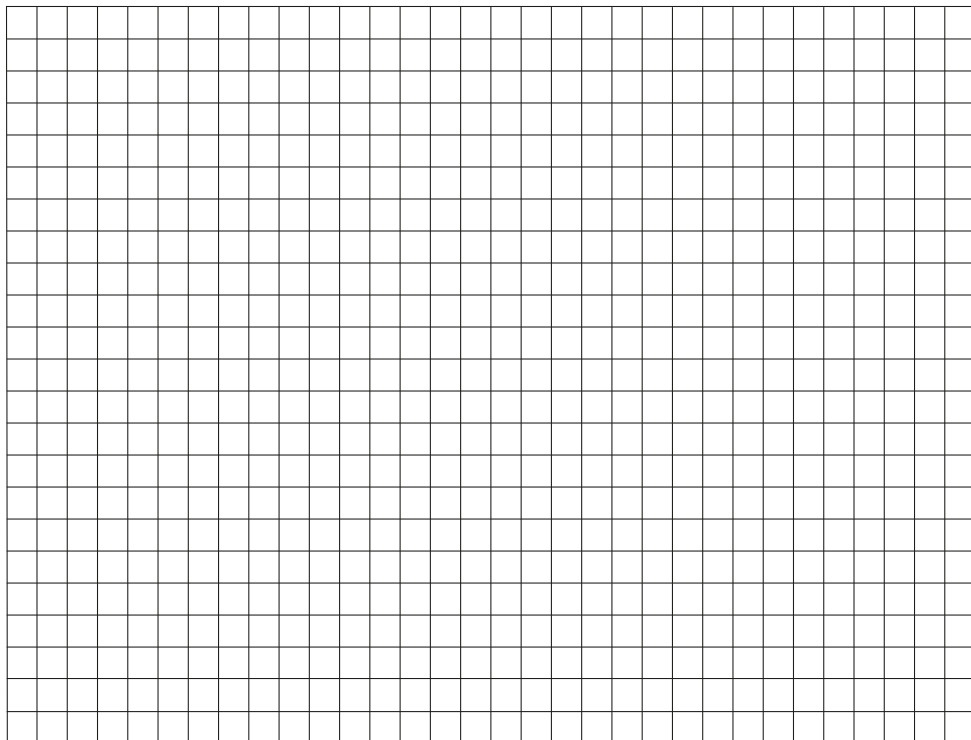


école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

rapport d'activité **2020-2021**



L'année universitaire 20/21 a encore été très marquée par la crise sanitaire, tout le second semestre, un régime d'enseignement à distance a été maintenu pour la plupart des enseignements, même si nous avons obtenu des dérogations pour l'enseignement du projet.

Dans cette période, l'activité internationale de l'École a été très perturbée, très peu d'étudiants étrangers ont effectué leur mobilité à l'École, peu d'étudiants de Belleville ont pu partir au second semestre de l'année universitaire. Les mobilités étaient limitées à l'Europe.

Il en est allé de même pour les manifestations diverses, colloques et conférences ont été annulées et pour la seconde année consécutive, la cérémonie de remise des diplômes n'a pu se tenir.

Depuis la rentrée, de septembre la situation s'était grandement améliorée et nous avons pu avoir une vie universitaire presque normale, les étudiants ont pu retrouver leur école, y travailler, s'y rencontrer et prendre pleinement possession des lieux, *les causeries de novembre*, cette série de conférences programmées depuis plusieurs années par François Fromont ont fait événement et rencontré un succès mérité.

Nous avons travaillé à un numéro double de l'Annuel couvrant les années universitaires 19/20 et 20/21 de façon à rattraper le retard, le dernier étant paru très tardivement. Le nouveau piloté par Sabri Bendimerad et Anne-Charlotte Depincé portera sur la thématique Image(s) et devrait sortir au printemps 22.

Plusieurs projets significatifs nous ont occupé et des chantiers sont été ouverts.

Le premier est le travail que nous avons entrepris sur les rythmes de travail et l'emploi du temps des étudiants. Ce chantier a été ouvert dès la fin de 2020 et la parution des articles qui donnaient une image très négative de nos enseignements. Cette campagne de presse a suscité une réaction salutaire de l'ensemble de la communauté de l'École qui nous a conduit à nous interroger collectivement sur une nécessaire réforme des emplois du temps.

À vrai dire, ces sujets étaient sur le métier depuis de nombreuses années mais ces débats avaient du mal à se traduire par des réformes concrètes. Les contraintes imposées par la crise sanitaire nous ont depuis deux ans permis d'expérimenter un emploi du temps moins figé, le sacro saint rythme hebdomadaire a été bouleversé; les jours de studios et de cours

n'étant plus fixes. Au contraire, les différentes modalités d'intervention sont réparties sur tous les jours de la semaine.

J'ai bon espoir que ce projet pourra déboucher sur une organisation des études en licence profondément remaniée. Nos objectifs ont: un emploi du temps mieux équilibré avec des moments de respiration de temps libre hebdomadaire et dans le semestre pour les étudiants et les libérer plus tôt en fin d'année universitaire pour pouvoir effectuer leurs stages dès le mois de juin. Nous travaillons sur le principe de deux semestres de 12 semaines divisés en 2 fois 6 semaines et également sur une organisation nouvelle des évaluations qui permette de soulager les emplois du temps notamment en généralisant le contrôle continu. Enfin, d'un point de vue pédagogique, de mieux articuler les enseignements, de rendre plus visible leurs cohérences, et de favoriser les échanges entre les enseignants et les enseignants.

En ce qui concerne la pédagogie je voulais également saluer le travail de l'équipe du mastère spécialisé Architecture et scénographies partagé. Avec l'École Camondo. Le rapport de l'audit de la CGE sur cette formation est extrêmement positif. Le rapport souligne l'originalité du programme, notamment en matière pédagogique, sa qualité et sa modernité.

Je me dois aussi d'évoquer le travail fait sur la lutte contre les discriminations sexuelles et sexistes. Ce chantier piloté par la direction des ressources humaines a vu la mise en place des formations à destination des étudiants, mais aussi des enseignants et du personnel administratif et technique de l'école.

Dans la suite logique de ce travail de sensibilisation, la commission Vie de l'École a ouvert une réflexion et le Conseil d'administration a adopté au mois de juillet 21 un plan de lutte qui reprend les grandes lignes du schéma ministériel de lutte contre les discriminations.

Je voudrais également me féliciter de l'adoption par notre CA d'un nouveau protocole sur le télétravail, qui a donné lieu à des échanges très riches avec les représentants du personnel dans un esprit particulièrement constructif. Le sujet n'est pas simple car s'il est indéniablement porteur d'une amélioration des conditions de travail pour beaucoup, notamment les agents qui sont astreints à des temps de transport importants, le travail à distance comporte aussi des risques de dilution du lien social dont est porteuse la communauté de travail.

Il convenait de mettre en place un système équilibré qui soit un gain pour les agents en termes de conditions de travail mais qui tienne compte par ailleurs de la particularité de notre mission qui est d'accueillir, tous les jours, des étudiants et leurs enseignants comme des chercheurs. Il a conduit à ce que 29 agents sur la soixantaine que compte l'École bénéficient de cette organisation du travail.

Enfin le point le plus positif de cette année écoulée est que de nombreux postes vacants au sein de l'administration de l'École ont enfin pu être pourvus. Ces vacances touchaient notamment la direction de plusieurs services vitaux pour notre activité, la direction de la médiathèque et le Service financier avec après le départ à la retraite de leurs responsables, le Service international qui a pu être renforcé comme la Direction des études et celle des ressources humaines. En ce qui concerne les enseignants, le nombre de professeurs a été accru de 6 à 9 en deux ans ce qui est un premier pas vers le rééquilibrage des catégories d'enseignants.

Ces réformes du quotidien qui ont vu le jour cette année vont toutes dans le sens d'un renforcement de nos capacités d'action et des conditions de travail des étudiants comme des enseignants et de l'ensemble des équipes qui contribuent à faire avancer l'École au quotidien.

François Brouat, directeur

sommaire

repères	9
schéma de l'organisation des études	10
Paris-Belleville en chiffres	11
direction - enseignants	12
vie institutionnelle	15
associations institutionnelles	16
les instances	19
conseil d'administration (CA)	20
conseil pédagogique et scientifique (CPS)	23
commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)	24
commission de la recherche (CR)	26
séminaires semestriels	27
les commissions thématiques	28
autres commissions	32
comité technique (CT)*	33
comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*	35
actualités	37
crise sanitaire	38
le plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes	41
formation sur les violences sexuelles et sexistes (VSS)	46
enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2018, 2019 et 2020	47
effectifs étudiants	55
statistiques relatives aux étudiants	56
évolution des effectifs des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	57
bilan Parcoursup rentrée 2020	63
efficacité du test d'entrée en 1 ^{re} année	70
diplômes de spécialisation et d'approfondissement	72
bilan des différentes formations	75
cérémonie de remise des diplômes	76
habilitations des formations de l'école	77
licence et master	78
habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)	81
diplômes de spécialisation et d'approfondissement	82
master spécialisé® architecture et scénographies	86
voyages pédagogiques	87
formations en partenariat	89
recherche	95
UMR AUsSer 3329	
Architecture Urbanistique Société: Savoirs Enseignement Recherche	96
IPRAUS	
Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société	
Laboratoire de recherche de l'Ensa Paris-Belleville (UMR 3329 AUsSer)	101

documentation	121
médiathèque	122
le prêt et la fréquentation	125
évolution du fonds	127
ArchiRès	129
centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand / Ipraus / AUSser	132
réseaux documentaires	137
rayonnement	139
annuel	140
activités du Réseau Énsaéco	141
calendrier des événements 2020-2021	146
prix et distinctions	153
manifestations accueillies par l'école	154
partenariat - l'école des enfants	155
vie étudiante	157
étudiant-entrepreneur	158
bellasso	160
résome archi Belleville	163
associations d'anciens élèves	165
autres associations et activités étudiantes	170
Bellastock	172
soutien aux étudiants	175
aide exceptionnelle aux étudiants	176
échanges des savoirs au sein de la communauté internationale	177
coopération internationale	178
enseignement ouvert sur le monde	180
mobilité étudiante et enseignante	183
étudiants sortants en 2020 - 2021	189
étudiants entrants en 2020 - 2021	190
la mobilité enseignante	191
communication	193
communication	194
ressources humaines	199
enseignants	200
enseignants non-titulaires rémunérés sur le budget de l'École	202
personnel administratif et technique	204
formation continue interne, personnel ATOS et enseignants	208
budget & fonctionnement	211
quelques ratios et données	212
gestion financière et comptable	214
gestion des ressources informatiques 2020 - 2021	217
gestion des travaux d'aménagement et d'entretien 2020 - 2021	222
politique de développement durable	223
gestion des archives	224

repères

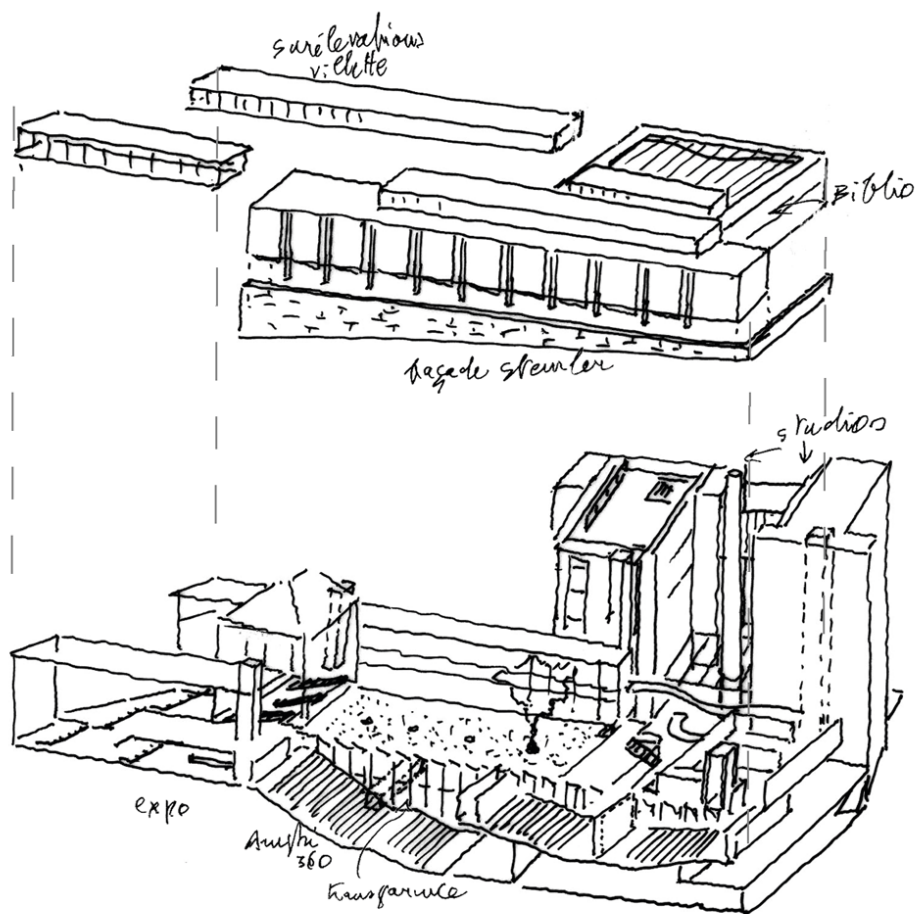
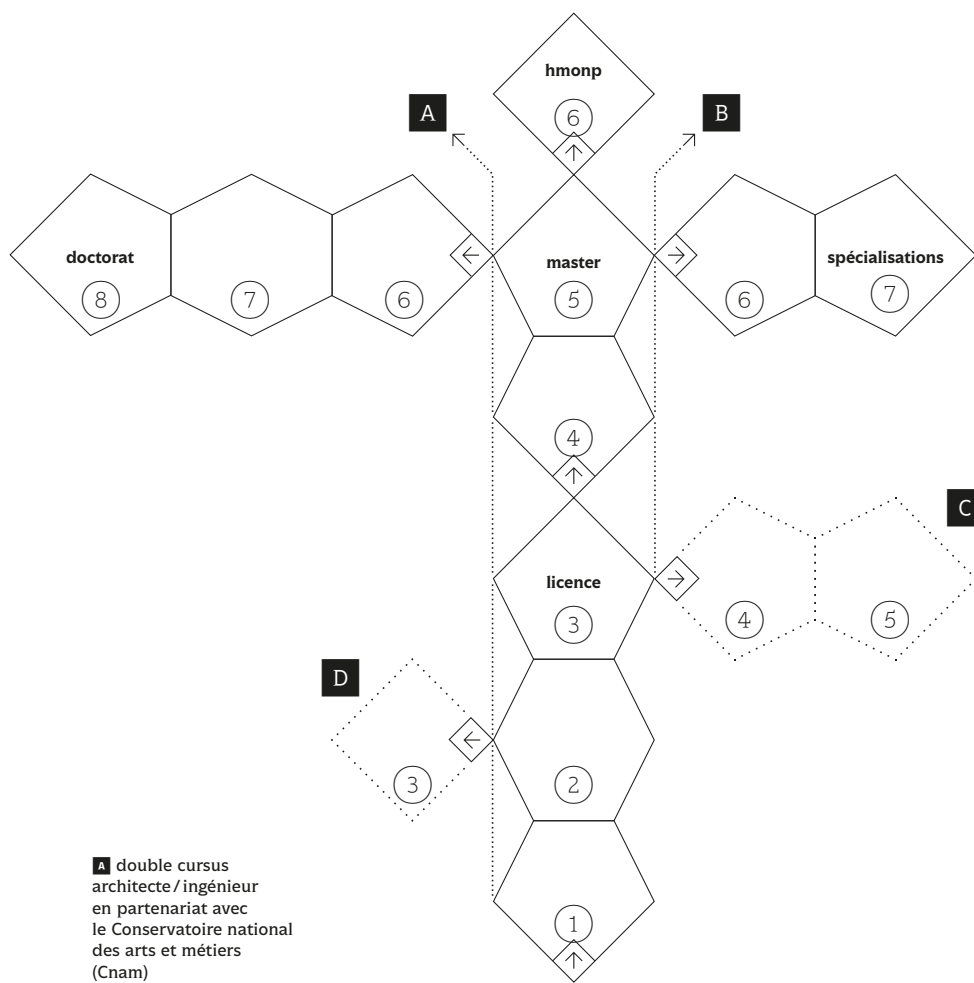


schéma de l'organisation des études



A double cursus architecte/ingénieur en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

B double cursus architecte/designer en partenariat avec l'École nationale supérieure de création industrielle (Ensci)

C parcours européen de master « urbanisme et aménagement »

D licence professionnelle « assistant à chef de projet en aménagement de l'espace »

Paris-Belleville en chiffres

Locaux

Site principal: 60 boulevard de la Villette – Paris 19^e (14 600 m²)

Site de « l'imprimerie »: 46 boulevard de la Villette – Paris 19^e: 6 studios, 2 salles d'enseignement (1 000 m²).

La surface utile sur les deux sites est de 15 600 m².

Effectifs au 1^{er} novembre 2020

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Étudiants	1205	1215	1271	1264	1260
1 ^{er} cycle	412	416	414	428	436
2 ^e cycle	461	456	483	502	504
HMONP	117	123	130	105	110
DSA	118	115	126	117	156
doctorants	28	28	25	25	25
en mobilité (entrants)	69	77	93	87	29
Enseignants	110	131	127	133	127
professeurs	6	6	6	7	7
maître-assistants	47	47	47	52	51
associés	19	23	23	19	20
non-permanents	38	55	51	55	49
Personnels administratifs et techniques	60	61	62	62	62

Budget (fonctionnement et investissement)

Compte financier	2016	4 572 514 €
	2017	5 384 841 €
	2018	4 760 685 €
	2019	5 566 326 €
	2020	4 196 424 €

Site internet: www.paris-belleville.archi.fr

courriel: ensa-pb@paris-belleville.archi.fr

direction - enseignants

Directeur

François Brouat

Directrice adjointe

Florence Ibarra

Assistante de direction

Sandrine Olivier

Laboratoire de recherche Ipraus

André Lortie, directeur

UMR AUSser

Cristiana Mazzoni, directrice

Professeurs émérites

David Élalouf

Pierre-Louis Faloci

Francis Nordemann

Comité de direction

Richard Aroquiamé, secrétaire général de l'UMR AUSser/Ipraus

Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement

Murièle Fréchède, directrice des études

Stéphanie Guyard, responsable de la communication

Catherine Karoubi, directrice financière

Les enseignants titulaires et associés 2020-2021 (situation au 1^{er} septembre 2020)

Arts et techniques de la représentation

Jean-Luc Bichaud

Ludovic Bost

Anne Chatelut

Anne-Charlotte Depincé

Gilles Marey

Arnold Pasquier

Simon Vignaud

Histoire et culture architecturale

Malik Chebahi

Mark Deming

Marie-Jeanne Dumont

Corinne Jaquand

Guy Lambert

Léonore Losserand

Jean-Paul Midant

Virginie Picon-Lefebvre

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture

David Albrecht

Valérie Foucher-Dufoix

Laetitia Overney

Philippe Simay

Sciences et techniques pour l'architecture

Mohamed Benzerzour

Teïva Bodereau

David Chambolle

Raphaël Fabbri

Yannick Guénel

Roberta Morelli

Christine Simonin

Ville et Territoires

Frédéric Bertrand

Angèle Denoyelle

Anne Grillet-Aubert

Dominique Hernandez

Marie-Ange Jambu

Agathe de Maupeou

Cristiana Mazzoni

Yvan Okotnikoff

Élise Ostarena

Elodie Pierre

Cyril Ros

Théorie et pratique de la conception architecturale

Nicolas André
Bita Azimi
Éric Babin
Sabri Bendimerad
Gaëlle Breton
François Brugel
Pascal Chombart de Lauwe
Emmanuelle Colboc
Mirabelle Croizier
Noël Dominguez
Patrick De Jean
Alain Dervieux
Marc Dujon
Élisabeth Essaïan
Vanessa Fernandez
Françoise Fromonot
Janine Galiano
Paul Gresham
Solenn Guével
Jérôme Habersetzer
Cyrille Hanappe

Patrick Henry
Béatrice Jullien
Julie Lafortune
Laëtitia Lafont
Quentin Le Norment
André Lortie
Miguel Macian
Armand Nouvet
Simon Pallubicki
Aghis Pangalos
Antoine Pénin
Lorenzo Piqueras
Philippe Prost
Sébastien Ramseyer
Jean-François Renaud
Pascale Richter
Émilien Robin
Mathias Romvos
Kerim Salom
Mirco Tardio
Estelle Thibault
Philippe Villien

Les enseignants non titulaires* 2020-2021 (situation au 1^{er} septembre 2020)

Arts et techniques de la représentation

Jean Allard
Patrick De Glo De Besse
Charles-Élie Delprat
Chiara Gaggiotti
Arlette Harle
Philippe Henensal
Félicia Revay
Nicolas Sage

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture

Julie Lavayssière
Nava Meron
Sophie Szpirglas

Sciences et techniques pour l'architecture

Christophe Arnion
Donatien Cassan
Yulia Donetskaya
Pierre Frinault
Octave Giaume
Émilie Hergott
Salomé Jammet
David Jouquand
Yann Josse
Sarrah Kasri
Armelle Kerlidou
Bernadette Laurencin
Mathieu Le Cadre
Marion Leblois

Marguerite Legrand
Éric Lépine
Dominique Lerche
Quentin Lherbette
Nicolas Minassoff
Mathieu Monceaux
Olivier Netter
François Peyron
François Plaud-Hayem
Gérard Pras
Colette Remond
David Rombaut
Sylvain Soto
Paolo Tarabusi
Southy Ty

Ville et territoires

Loup Calosci
Nicole Caligaris
Christophe Cantoni
Marie Defay
Astrid De Largentaye
Pierre Gommier
Stéphane Lelong
Thierry Maytraud
Renaud Molines
Élodie Pierre
Arthur Poirer
Charles Rives
Vincent Saulier
Pierre Senges

Théorie et pratique de la conception architecturale

Luca Antognoli
Mathilde Bastin
Antoine Brochard
Serge Clavé
Fanny Costecalde
Jérôme Damiens
Victor De Almeida
Marion Dufat

Christophe Julienne
Laetitia Lafont
Lise Le Roy
Alice Lombard
Fabienne Louyot
Géraldine Perrodin
Gabriel Pontoizeau
Pijika Pumketkao
Salomé Rigal
Emanuele Romani
Antoine Scalabre
Dimitri Toubanos
César Vabre
Clémence Yon

Anglais

June Allen
Michaël Asworth
Anne Besco
Damian Corcoran
Victoria Moore
Anne-Marie Roffi
Linnea Tilly
Julie Wavrick
George Wilson

DSA Architecture et Patrimoine

Astrid De Largentaye
Pierre Gommier

DSA Architecture et Projet Urbain

Arthur Poirer
Yang Liu

DSA Architecture et Risques Majeurs

Élodie Pierre
Dominique Lerche
Sarrah Kasri

DSA Maîtrise D'ouvrage

Flavia Pertuso

* assurant des enseignements récurrents
en 2020-2021

vie institutionnelle



associations institutionnelles

Communauté d'Universités et établissements « Université Paris-Est »

La création de l'Université Gustave Eiffel — UGE — au 1^{er} janvier 2020, a modifié les équilibres au sein d'Université Paris-Est, regroupement auquel l'Énsa-PB est associée depuis sa création. UGE regroupe l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, l'ESIEE – École d'ingénieurs de la CCI de Paris, l'EIVP – École des ingénieurs de la Ville de Paris, l'IFSTTAR, Institut de recherche dans les domaines de la ville et des territoires, des transports et du génie civil, l'École nationale des sciences géographiques, établissement dépendant de l'IGN, et l'Énsa Paris-Est.

La ComUE Université Paris-Est — UPE — créée en 2015 qui a pris le nom de Paris-Est Sup en 2021, réunit quant à elle désormais l'Université Gustave Eiffel – UGE, l'Université de Paris-Est-Créteil – UPEC, l'École nationale des Ponts-Paris-Tech – ENPC et l'École nationale vétérinaire de Maison-Alfort – ENVA. Elle accueille également 12 établissements associés dont l'Énsa de Paris-Belleville.

Paris-Est Sup est un établissement auquel ses membres ont transféré des compétences stratégiques : formation des doctorants et insertion professionnelle des docteurs, délivrance de l'HDR. En revanche, ce sont les établissements membres d'UPE qui assurent la délivrance du diplôme de doctorat. Les doctorants dont le travail est dirigé par un enseignant-chercheur de Paris-Belleville sont inscrits à UGE, leur doctorat est délivré conjointement par UGE et l'Énsa de Paris-Belleville. Paris-Est Sup

regroupe 6 écoles doctorales dont l'ED Ville, Transports et Territoires (ED VTT) à laquelle l'Énsa-PB est rattachée, c'est également un espace de coopération scientifique qui assure la coordination de projets pédagogiques et scientifiques et des actions de valorisation de la recherche, en particulier pour les programmes retenus au titre des Investissements d'Avenir (Labex – Idefi – Equipex – SATT).

Paris-Est Sup est le lieu d'un partenariat structurant, en matière de recherche, via l'École doctorale « Ville, Transports et Territoires », le pôle thématique interdisciplinaire sur la ville (Ville, environnement et leurs ingénieries) et le laboratoire d'excellence Labex « Futurs urbains : Aménagement, Architecture, Environnement, Transport », au sein duquel l'Unité mixte de recherche AUSser qui regroupe les équipes de recherche de 4 Écoles nationales supérieures d'architecture, représente la dimension architecturale et l'apport spécifique des Énsa. L'École participe également au travers de l'engagement de ses chercheurs à l'institut de recherche et développement pour la transition énergétique de la ville Efficacity, et est impliquée dans plusieurs programmes portés par cet institut.

Paris-Est Sup a également permis la mise en place de formations associant plusieurs de ses membres. Ainsi, l'Énsa de Paris-Belleville est partie prenante de la licence professionnelle Assistant à chef de projet et aménagement de l'espace, avec l'EIVP, l'Énsa Paris-Est et le département de génie urbain d'UGE, un parcours européen

de master en urbanisme est également proposé par des partenaires de Paris-Est Sup associant l'École d'urbanisme de Paris – EUP, l'Énsa Paris-Est (composantes d'UGE), l'Énsa de Paris-Belleville ainsi que les universités de Hambourg (Hafencity), Milan (Polytechnique), Ljubljana et Malmö.

Une nouvelle gouvernance a été mise en place et l'Énsa-PB est représentée dans ses différentes instances: Conseil d'administration (François Brouat), Conseil de l'ED VTT (André Lortie, Estelle Thibault, Christine Belmonte), Conseil de la formation doctorale (Guy Lambert) et Conseil de projets (Virginie Picon-Lefebvre).

Conférence des Grandes Écoles (CGE)

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 223 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau master et au-delà, de statut public (pour 70 % d'entre elles) ou privé.

Ces établissements d'enseignement supérieur forment leurs diplômés dans une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et de la société civile. La CGE a pour vocation de susciter et coordonner des réflexions et travaux sur l'enseignement, la pédagogie et la recherche et de développer les relations entre ses membres.

Les grandes écoles, au-delà de leur diversité, témoignent d'une réelle cohérence dans leur approche de la formation et de l'insertion professionnelle. L'ensemble de leurs missions vis-à-vis de la collectivité se traduit par des caractéristiques communes:

- la reconnaissance par l'État de l'établissement et du diplôme,
- une taille humaine: de 400 à 6 000 étudiants par école,
- une sélection qui rend l'univers des grandes écoles très compétitif,
- une formation longue, 5 ou 6 ans après le baccalauréat, polyvalente et généraliste, privilégiant les connaissances de base d'une culture pluridisciplinaire solide, ainsi que l'acquisition de méthodes et d'outils de travail,
- une variété et une mobilité suffisante des personnels enseignants. À côté de corps permanents d'enseignants, composés de

spécialistes académiques, des cadres d'entreprise et des praticiens expérimentés interviennent dans les enseignements comme professeurs associés et comme vacataires,

— une pédagogie souple et évolutive, faisant largement appel, à côté des cours magistraux, au travail en petites classes, à l'usage très large de la méthode des cas, aux projets, aux travaux de groupe, au recours de plus en plus développé aux méthodes et outils nouveaux,

— une cohérence globale du projet garantie par le directeur de l'école,

— une coopération très étroite avec les milieux économiques, se développant à la fois pour la formation des étudiants (définition des besoins, participation aux conseils, organisation des stages, projets de fin d'études) et pour l'innovation et la valorisation de produits nouveaux (grâce à des contrats de recherche et des transferts de technologie),

— une ouverture internationale se traduisant par : un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation, — un rôle important attribué à l'enseignement des langues et à la connaissance des cultures étrangères,

— la multiplication des séjours et des stages à l'étranger, allant jusqu'à la possibilité d'un parcours académique à l'étranger intégré dans le cursus de l'École,

— un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation.

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a ainsi été parmi les premières Énsa à engager une demande d'adhésion à la CGE en 2014. Elle est membre depuis le 8 avril 2015 aux côtés des énsa de Lyon, Montpellier, Nancy, Paris-Est et Saint-Étienne qui devraient être rejointes dès 2022 par les énsa de Paris-Malaquais et Versailles.

L'accréditation délivrée à l'Énsa-PB du mastère spécialisé® Architecture et scénographies, auquel est associé l'École Camondo, a permis de mettre en place une nouvelle formation spécialisée post master (la cinquième) dont la première promotion, a été accueillie en janvier 2020.

Le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux Énsa organise les instances de l'École, les rapprochant du modèle universitaire. Certaines compétences en matière de situation individuelle et gestion de carrière sont précisées dans d'autres textes, notamment ceux relatifs au statut des personnels enseignants.

Renouvellement partiel des instances (octobre 2020)

La composition des collèges des enseignants et chercheurs et des ATS a été fixée par l'élection du 29 novembre 2018, pour 4 ans pour les collèges des enseignants et chercheurs et des ATS et 2 ans pour le collège des étudiants. Le 23 octobre 2020, ont été organisées les élections pour le renouvellement des collèges étudiants et doctorants et les élections partielles pour pourvoir, pour le temps du mandat restant à courir, les sièges enseignants devenus vacants à la suite de départs de l'École au conseil d'administration et à la commission de la Recherche.

Ont été élus :

- au Conseil d'administration : Pascale Richter et Miguel Macian au collège des enseignants et chercheurs, Léa Carbonneau (M1), Louana Lioud (L3), Véronique Turgeon (L3) au collège des étudiants.
- À la Commission de la Recherche : Corinne Jaquand au collège des enseignants et chercheurs, Armelle Ninnin (doctorante) au collège des doctorants.
- À la Commission des Formations et de la Vie Étudiante : Alexandre Araujo (M1), Samir El Bouchikhi (M1), Anatole Lefevre (L3) et Idriss Lyons (M1) au collège des étudiants.

Par ailleurs, le 29 septembre 2020, le conseil d'administration de l'école a approuvé la désignation, sur proposition du Directeur, en qualité de personnalité qualifiée au conseil d'administration de Madame Frédérique Pain, Directrice de l'École nationale supérieure de création industrielle ENSCI, en remplacement de Monsieur Yann Fabes, démissionnaire. Les nouveaux élus ont siégé à partir du 26 novembre 2020.

conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est l'instance de délibération et de concertation de l'établissement. Il dispose d'une compétence générale d'orientation et de gestion de l'établissement, ses attributions étant définies par le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux Énsa.

Attributions

Il délibère notamment sur :

le projet de contrat pluriannuel conclu avec l'État, le budget, les projets de conventions de regroupement, les programmes d'enseignement, les évaluations, demandes d'accréditation et d'habilitation, la création de diplômes, le règlement des études, les conditions d'admission des étudiants, le règlement intérieur de l'école, le schéma pluriannuel de stratégie immobilière, les projets de conventions d'utilisation des immeubles, la gestion immobilière, certaines catégories de contrats ou de conventions, la participation de l'école à toute forme de groupement public ou privé, la création de filiales et de prise de participation ainsi que la création de fondations, les dons et legs, le tarif des prestations, l'engagement des actions en justice, le bilan social et le rapport d'activité annuels. Il est informé des conditions générales d'emploi et de rémunération des personnels. Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois chaque année.

Composition

Il comprend 22 membres :

- 9 personnalités qualifiées dont :
 - le représentant du président de la Région, le représentant de Paris-Métropole, le président de la COMUE, membres de

droit :

- un architecte désigné par le CROA d'Île-de-France, désigné pour 4 ans
- 5 personnalités qualifiées désignées par le CA sur proposition du Directeur pour 4 ans
- 7 représentants des enseignants-chercheurs, élus pour 4 ans
- 3 représentants des personnels administratifs et techniques, élus pour 4 ans
- 3 représentants des étudiants, élus pour 2 ans

Assistent au CA : le Directeur, la Présidente et le vice-président du CPS, l'Agent comptable, les représentants du DRAC, du Recteur et du Contrôleur budgétaire.

Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées et les représentants des enseignants-chercheurs.

Nul ne peut être à la fois membre du conseil d'administration et membre du conseil pédagogique et scientifique.

Présidence

- Jean-François Renaud, maître de conférences, élu en février 2019 ;
- Philippe Prost, professeur, élu en septembre 2012, renouvelé en septembre 2015,
- Jean-Philippe Garric, maître-assistant, élu en juillet 2006,
- Jean-Paul Midant, maître-assistant, élu en 2004,
- Jean-Pierre Braun, maître-assistant, élu en 2002,
- Bernard Le Roy, maître-assistant (1998),
- Jean-Patrick Fortin, maître-assistant (1996),

- Antoine Grumbach, professeur (1994),
- Marie-Line Meaux, secrétaire générale de la mission de réflexion pour l'aménagement du site de Boulogne-Billancourt (1993),
- Claude Vié, professeur (1991),
- Serge Santelli, maître-assistant (1989).

Activités

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2020-2021 : les 29 septembre, 26 novembre 2020 (en visio-conférence), 11 mars (en visio-conférence) et 1^{er} juillet 2021. Il a délibéré sur les points suivants :

- le renouvellement partiel des membres du conseil d'administration : information sur les élections partielles, désignation d'une personnalité qualifiée ;
- le budget rectificatif n°1 du budget 2020, le compte financier 2020, le budget initial 2021 ;
- la présentation du plan de contrôle interne ;
- l'information sur la mise en œuvre de l'obligation réglementaire de dématérialisation des factures ;
- la dématérialisation des bulletins de paye pour les personnels rémunérés par l'École ;
- le rapport d'activité 2019-2020 ;
- le bilan de la rentrée 2020 ;
- la délivrance de deux éméritats ;
- le dossier d'habilitation de la HMNOP ;
- le soutien pour la participation aux Archipiades 2020 et à l'association étudiante Bellasso ;
- le règlement intérieur et le règlement des études 2021/2022 ;
- l'information sur les dispositions prises par le Directeur en application de

- la délégation donnée par le Conseil d'Administration dans le cadre de la crise sanitaire, des mesures dérogatoires au Règlement des études, une information sur l'organisation de la continuité pédagogique et le fonctionnement de l'École dans le cadre de la crise sanitaire, l'organisation de la rentrée 2021 et de l'année 2021-22 ;
- l'avenant au soutien à Bellastock pour l'organisation du festival 2020, et le soutien pour l'organisation du festival 2021 ;
- les conditions d'admission Parcoursup rentrée 2021 ;
- le dispositif d'aides exceptionnelles aux étudiants - Covid19, l'aide exceptionnelle à une doctorante ;
- la définition des modalités de sélection des enseignants associés ou invités ;
- une information sur le contrat d'objectif et de performance (objectifs, calendrier) ;
- la définition des modalités de sélection des enseignants associés et invités ;
- la proposition de donner au collège de déontologie du ministère de la Culture les missions du référent alerte prévu au premier alinéa du I de l'article 8 de la loi du 9 décembre 2016 ;
- les suites apportées à la délibération n°1 du 26 novembre 2020 (article publié dans le Monde) ;
- le nouveau dispositif de contrôle des dépenses des dirigeants ;
- la mise en place de l'engagement étudiant ;
- l'organisation du télétravail du personnel ATS ;
- la mise en place du plan d'action égalité.

Membres du Conseil d'administration 2020-2021

(élections du 29 novembre 2018 / élection du 23 octobre 2020)

président	Jean-François Renaud, maître de conférences en Tpcou	
collège des enseignants et chercheurs	François Brugel, maître de conférences en Tpcou / Pascale Richter maîtresse de conférences en Tpcou	
	Raphaël Fabbri, maître de conférences en STA	
	Béatrice Jullien, architecte, maîtresse de conférences en Tpcou	élus pour 4 ans
	André Lortie, professeur en Tpcou	
	Jean-Paul Midant, maître de conférences en Histoire et Cultures Architecturales	échéance : 28/11/2022
	Miguel Macian (élu le 23/10/2021)	
collège des ATS	Richard Aroquiame	
	Anabel Mousset	
	Arnault Labiche	
collège des étudiants	Yann-Hervé Tape-Pineau / Léa Carbonneau	élus pour 2 ans
	Alexandre Araujo / Louana Lioud	le 29/11/2018
	Roxane Tribut / Véronique Turgeon	le 23/10/ 2020
Personnalités extérieures	membres de droit	
	Jean-Yves Bohbot, représentant de la présidente du conseil régional d'Île -de-France	
	Patrick Bloche, représentant du président de Paris-Métropole puis Roger Madec, conseiller métropolitain (mars 2021)	
	Philippe Tchamitchian, président de la COMUE Université Paris-Est	
	Pierre Champenois, architecte, représentant le Conseil Régional de l'ordre des architectes d'Île de-France	
	personnalités qualifiées	
	Véronique Chatenay-Dolto, administratrice générale honoraire du ministère de la Culture, ancienne directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France	
	Pascal Dayre, directeur du foncier à la Ville de Paris	
	Pascale Guédot, architecte, directrice de l'agence Pascale Guédot	
	Antoine Aubinais, directeur de la stratégie du collectif Bellastock	
	Frédérique Pain, directrice de l'ENSCI	

Assistent au CA :

- François Brouat, directeur ;
- Solenn Guével, présidente du CPS ;
- Guy Lambert, vice-président du CPS ;
- Katya Samardzic, représentant du DRAC ;

- Chantal Bonnefoy, contrôleur budgétaire ;
- Florence Bognaud-Vedel, agent comptable.

Le recteur n'a pas désigné de représentant.

conseil pédagogique et scientifique (CPS)

Missions

- Il débat des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.
- En formation restreinte aux personnels titulaires représentant les personnels chargés de l'enseignement et de la recherche, il examine les questions individuelles et donne un avis sur les répartitions individuelles entre les services d'enseignement et de recherche.
- Il peut être saisi pour avis par le conseil d'administration sur toute question ressortissant de ses compétences.

Composition

● Présidente

Solenn Guével, maîtresse de conférences en Tpcou

● Vice-président

Guy Lambert, maître de conférences en histoire

● Collège enseignants et chercheurs

Bitu Azimi, Jean-Luc Bichaud, Patrick de Jean, Alain Dervieux, Janine Galiano, Solenn Guével, Roberta Morelli, Simon Vignaud

● Collège des ATS

Sylvie Moscatelli

● Collège des étudiants

Jusqu'au 22/10/2020 : Mathilde Huysmans, Samir El Bouchikhi, Paul Hershkovitch, Alice Roy et à partir du 23/10/2020 : Alexandre Araujo, Samir El Bouchikhi, Anatole Lefevre et Idriss Lyons

● Collège des professeurs et autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche

Corinne Jaquand (à partir du 23/10/2020), Valérie Foucher-Dufoix, Guy Lambert, Laetitia Overney, Virginie Picon-Lefebvre, Estelle Thibault

● Personnalités extérieures

Nathalie Roseau, architecte, ingénieure, professeur associée à l'ENPC, chercheuse au laboratoire LATTs

Antoine Fleury, chargé de recherche au CNRS
Nicolas Tixier, professeur Tpcou Énsa de Grenoble, directeur du laboratoire CRESSON

● Collège des doctorants

Jusqu'au 22/10/2020 : Julien Correia

À partir du 23/10/2020 : Armelle Ninnin

Le CPS en formation restreinte s'est réuni 7 fois en 2020/2021 (14 octobre et 26, 16 novembre 2020, 18 janvier, 17 février, 14 et 21 juin 2021) et a été consulté sept fois (25 septembre, 27 novembre, 3 et 14 décembre, 27 janvier, 17 mars et 12 mai) par voie électronique (25 novembre 2019, 23 janvier, 31 janvier 2020). Durant la période de confinement, les réunions se sont tenues en visio-conférence.

Il s'est prononcé sur : les contrats doctoraux, le recrutement et le renouvellement des maîtres de conférences associés, le bilan des enseignants récemment recrutés, la situation des effectifs enseignants et la stratégie de recrutement des enseignants-chercheurs, les postes à pourvoir par la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs pour la rentrée 2021, la composition et le règlement intérieur des comités de sélection, l'examen des demandes de promotion de grade des enseignants-chercheurs, les demandes de congé pour études et recherche, la répartition des charges recherche, le cadre général de recrutement et de suivi des enseignants contractuels T3, la création d'une section disciplinaire.

commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)

La CFVE est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes les questions relatives à l'organisation des études et à l'offre de formation, et aux conditions de vie et de travail des étudiants. Elle prépare et propose des mesures relatives :

- à l'organisation des programmes de formation et à l'évaluation des enseignements;
- aux conditions d'admission et d'orientation des étudiants, aux modalités de contrôle des connaissances et à la validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnelles pour l'accès aux études d'architecture;
- au suivi de la réussite, de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants;
- au développement des enseignements sous forme numérique et de la formation des personnes et des usagers à l'utilisation des outils et des ressources numériques;
- aux activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, ainsi que des mesures de nature à améliorer leurs conditions de vie et de travail, notamment des mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques;
- à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé,
- à la sensibilisation de tous les publics à l'architecture et à la diffusion de la culture architecturale et des enjeux de l'architecture, animées par des étudiants ou des enseignants.

Composition

● Présidente

Solenn Guével, maîtresse de conférences en Tpcan

● Collège enseignants et chercheurs

Bitia Azimi, Jean-Luc Bichaud, Patrick de Jean, Alain Dervieux, Janine Galiano, Solenn Guével, Roberta Morelli, Simon Vignaud

● Collège des ATS

Sylvie Moscatelli

● Collège des étudiants

Jusqu'au 22/10/2020 : Mathilde Huysmans, Samir El Bouchikhi, Paul Hershkovitch, Alice Roy

À partir du 23/10/2020 : Alexandre Araujo, Samir El Bouchikhi, Anatole Lefevre et Idriss Lyons

La CFVE s'est réunie 20 fois en 2020-2021 (les 4 et 28 septembre, 19 octobre, 2, 9, 23 et 30 novembre, 7 décembre 2020, 11 et 18 janvier, 8 et 22 février, 1^{er}, 15 et 22 mars, 12 avril, 3 et 31 mai, 21 et 28 juin 2021) Durant la période de confinement, les réunions se sont tenues en visio-conférence.

Elle a été consultée sur le programme de travail de l'année et la préparation des séminaires enseignants, les propositions d'enseignements, le bilan des inscriptions pédagogiques, le retour des rapporteurs des différents champs disciplinaires, des référents d'année et des responsables de formation post-master, l'évolution de l'enseignement de la Théorie, l'organisation de cours optionnels, l'enseignement de l'anglais et la validation du TOEIC, l'activité des différentes commissions thématiques, la valorisation de l'engagement étudiant, les règles d'invitation

d'intervenants extérieurs dans les jurys de studio, les règles de recrutement pour les enseignants contractuels, la continuité pédagogique en période de crise sanitaire : organisation des semestres, adaptation des stages, examens, jurys, voyages et sorties, mobilité, la mise en place d'une sensibilisation aux VSS, le calendrier pour l'année universitaire 2021/2022, l'organisation des enseignements pour la rentrée scolaire

2021, la stratégie de recrutement des enseignants pour 2021, la procédure d'examen des dossiers de candidats en 1^{re} année (Parcoursup) pour la rentrée 2021, une réflexion pour l'organisation des voyages pédagogiques et les voyages pédagogiques 2021, le règlement des études 2021-22, les suites à apporter à un article paru dans le journal Le Monde, une réflexion autour des rythmes et emplois du temps...

commission de la recherche (CR)

La commission de la recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes les questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats. Elle prépare et propose des mesures relatives :

- à l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche ;
- à la meilleure répartition des services d'enseignement et de recherche ;
- à l'articulation entre la recherche et la formation ;
- au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Composition

● Président

Guy Lambert, maître de conférences en histoire

● Collège des professeurs et autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche

Jusqu'au 31/08/2020 : Julien Bastoen et à partir du 23/10/2020 : Corinne Jaquand ; Valérie Foucher-Dufoix, Guy Lambert, Laetitia Overney, Virginie Picon-Lefebvre, Estelle Thibault

● Personnalités extérieures

Nathalie Roseau, architecte, ingénieure, professeur associée à l'ENPC, chercheuse au laboratoire LATTS

Antoine Fleury, chargé de recherche au CNRS

Nicolas Tixier, professeur Tpc au Énsa de Grenoble, directeur du laboratoire CRESSON

● Collège des doctorants

Jusqu'au 22/10/2020 : Julien Correia et à partir du 23/10/2020 : Armelle Ninnin

La commission de la recherche a été consultée par voie électronique le 29 septembre 2020 pour le classement des candidatures aux contrats doctoraux.

Elle s'est réunie le 7 juillet 2021. Elle s'est prononcée sur son fonctionnement, le cadre institutionnel de la recherche, les tutelles de l'UMR, les effectifs de la recherche (décharges recherche, Chercheurs CNRS, ingénieur de recherche) ; la culture et la politique doctorales, les séminaires de Master, la politique éditoriale de l'Ipraus.

séminaires semestriels

Par délibération du conseil d'administration en date du 25 septembre 2012, il a été créé des séminaires semestriels (rentrée, inter ou fin de semestre) regroupant l'ensemble des enseignants permanents (professeurs, maîtres de conférences, maîtres de conférences associés et contractuels) et des chercheurs, selon les sujets, les élus étudiants et ATS du conseil d'administration, ainsi que les responsables administratifs concernés.

Chacun des séminaires est consacré, après un temps d'information, de mise en commun et d'échange autour de l'actualité et des pratiques, à une réflexion collective sur des thèmes forts.

Il est rendu compte du travail des commissions lors du séminaire de rentrée.

En raison des difficultés d'organisation en période de crise sanitaire, un seul séminaire a été organisé en 2020-2021 : le 8 septembre 2020, largement consacré aux conditions d'une rentrée en contexte de crise sanitaire.

Le 22 janvier a été organisée, en visio-conférence une réunion de l'ensemble des élus enseignants et étudiants avec les délégués de promotion étudiants et les enseignants référents d'année sur les problèmes posés par la grille d'enseignements (cf. partie Actualités).

les commissions thématiques

Cinq commissions travaillent sur des thèmes d'intérêt général. Leur organisation et leur fonctionnement sont désormais prévus dans le règlement intérieur de l'École.

Leur rôle est d'explorer des sujets, de préparer des propositions, de rendre des avis fonctionnels. Les instances - CA, CPS, CFVE et CR - peuvent solliciter une commission sur un sujet particulier de son domaine de compétence. Ces commissions permettent également la concertation et la bonne compréhension de la politique de l'établissement.

Elles sont composées d'enseignants permanents de l'école, de deux étudiants désignés par les étudiants élus dans les instances et des responsables administratifs concernés qui en assurent le secrétariat. L'association Bellasso participe à la commission Vie de l'École. Chaque commission désigne un ou deux rapporteurs. Afin d'être en cohérence avec le renouvellement des instances de l'École, la participation enseignante est fixée pour 4 ans, les nouveaux arrivants intégrant les commissions constituées et la participation étudiante est revue tous les 2 ans.

Les rapporteurs président et animent les réunions. Ils rendent compte pour la commission à la CFVE et devant le séminaire annuel.

Les comptes rendus des commissions sont systématiquement établis et publiés sur l'intranet de l'École.

Les commissions ont été renouvelées au printemps 2019. Les compositions présentées sont celles postérieures à ce renouvellement.

Les réunions se sont tenues en visioconférence à partir de mars 2020.

Commission Métiers

● Rapporteurs : Emmanuelle Colboc et Yannick Guenel

● Secrétariat : Murièle Fréchède, Evelyne Canourgues

● Membres enseignants : Teïva Bodereau, Patrick De Jean, Angèle Denoyelle, Bernadette Laurencin, Élise Ostarena, Christine Simonin, Mirco Tardio

● Membres étudiants : Iliana Goetschy, Philippine Freret

La commission métiers ne s'est pas réunie sur l'année universitaire 2020/2021.

Commission International

● Rapporteurs : Paul Gresham et Marie-Ange Jambu

● Secrétariat : Odile Canale, Anabel Mousset, Bianca Gonzalez

● Membres enseignants : Sabri Bendimerad, Gaëlle Breton, Luis Burriel-Bielza, Pascal Chombart de Lauwe, Augustin Cornet, Alain Dervieux, Janine Galiano, Anne Grillet-Aubert, Corinne Jaquand, Cristiana Mazzoni, Simon Pallubicki, Aghis Pangalos, Sébastien Ramseyer, Pascale Richter, Cyril Ros

● Membres étudiants : Léa Carbonneau, Anouk Fontaine, Aleth Bousquet

La commission International s'est réunie 7 fois en 2020-2021 et a examiné les points suivants :

— extension de la durée des accords de mobilité Erasmus ; organisation de l'évaluation des accords existants

— conséquences de la pandémie de Covid 19 sur les mobilités

— information sur le nouveau programme Erasmus (2021-2027)

- préparation de la soirée «Partir en mobilité»,
- sélection des candidats à la mobilité
- étudiants sortants et entrants,
- nouveaux partenariats
- appel à projets du ministère de la Culture
- projet d'intensif de langues mutualisé avec trois Énsa
- projet de cartographie des activités internationales de l'école.

Débats : quelle méthodologie mettre en place pour le renouvellement des partenariats Erasmus+ ? L'Énsa-PB doit-elle continuer à développer des partenariats en temps de pandémie ? Doit-on repositionner les étudiants devant partir en Asie et Amérique latine vers l'Europe ? Quel impact a eu la Covid 19 sur les étudiants avant (annulation par les partenaires, impossibilité de partir du fait des frontières fermées...) et pendant la mobilité (cours en ligne, validation des crédits, isolement...) ? Comment construire une cartographie des échanges internationaux de l'école ?

Commission Valorisation des ressources documentaires

- Rapporteurs : Laetitia Overney et Kerim Salom
- Secrétariat : Denis Joudelat, Pascal Fort, Véronique Hattet, Blandine Nouvellement
- Membres enseignants : Frédéric Bertrand, Marc Deming, Anne-Charlotte Depincé, Marie-Jeanne Dumont, Cyrille Hanappe, Corinne Jaquand, Estelle Thibault
- Étudiants : Murat Cacan, Armelle Ninnin

La Commission s'est réunie une fois en plénière en janvier 2021 pour débattre et fixer les conditions d'accès aux ressources documentaires en contexte de pandémie de Covid-19. En raison des contraintes imposées par la situation sanitaire et dans un souci de maintenir une continuité de service et d'accès pour les étudiants et enseignants aux ressources de la médiathèque, un système de prêt à emporter et de consultation sur rendez-vous des ressources exclues du prêt (par exemple les revues) a été mis en place. Le centre de recherche documentaire a reçu chercheurs, doctorants, enseignants et étudiants sur rendez-vous pour des consultations. La cartothèque a assuré l'accompagnement des étudiants et la mise à disposition des données à distance.

Commission Diffusion de la culture architecturale

- Rapporteurs : Jean-Luc Bichaud et Patrick Henry
- Secrétariat : Stéphanie Guyard, Daniella Caballero
- Membres enseignants : Jean-Luc Bichaud, Agathe de Maupeou, Marie-Jeanne Dumont, Virginie Picon-Lefbvre, Philippe Villien
- Membres étudiants : Rémy Attanasio, Ikram Rhilane

La commission s'est réunie 7 fois en 2020-2021 et a examiné les points suivants :
 — conférences : la commission a étudié les mesures nécessaires pour améliorer la qualité d'enregistrement des conférences et leur montage dans le but de les diffuser dans un délai assez bref sur

la chaîne YouTube de l'école : installation de la fibre et rénovation des équipements audiovisuels des amphis.

— Expositions : réécriture de la charte des expositions qui décrit la procédure à suivre et les informations à renseigner pour validation auprès de la Commission ; elle est conçue pour aider à l'organisation et anticiper les différentes phases (transport, financement éventuel, montage/démontage). Elle comprend les plans des espaces d'expositions, ainsi que tous les matériels d'accrochage (fiche consultable et téléchargeable sur le site de l'École). Par ailleurs, ont été listées les différentes missions qui définissent les tâches d'un « régisseur » éventuel, correspondant à une charge horaire évaluée à 29-30 jours/an.

— Réseaux sociaux : une réflexion a été amorcée sur la communication via les réseaux sociaux, notamment comme moyen pour valoriser les travaux des étudiants, en s'appuyant sur l'expertise des étudiants présents à la Commission.

— Publications : des gabarits destinés aux publications pédagogiques hors éditions ont été conçus et mis à disposition des enseignants. De formats A5 et A4, ils sont conçus avec la police « paris-belleville » et respecte la nouvelle charte graphique de l'École. Très structuré dans le traitement du texte en colonnes, ils proposent de nombreuses possibilités de mise en page des images jusqu'à la pleine page répondant ainsi au maximum des besoins et des situations.

Commission Vie de l'école

● Rapporteurs : Valérie Foucher-Dufoix et Jérôme Habersetzer

● Secrétariat administratif : Agnès Beauvallet

● Membres de l'administration : Arnault Labiche, Roberto Eliezer

● Membres enseignants : Ludovik Bost, Anne Chatelut, Solenn Guével, Armand Nouvet, Laetitia Overney, Ludovik Bost

● Membres étudiants : Emeline Collignon, Pauline Lesueur, Alex Touayev et 2 représentants de Bellasso

La commission s'est réunie 2 fois en 2020-2021, le 27 novembre et le 28 mai. Elle a œuvré à la réalisation de différents projets, ayant trait à la vie sociale et culturelle, aux locaux et aux matériels, à la vie quotidienne des usagers de l'école, mettant ponctuellement en place des groupes de travail restreints sur des sujets précis et diffusant, à l'ensemble de la communauté de l'école, des comptes rendus réguliers et des bilans à chaque fin d'année universitaire.

Principaux points examinés en 2020/2021 :

- difficultés rencontrées par les étudiants dans leurs études durant la période de pandémie et sur lesquelles l'École pourrait agir d'une manière ou d'une autre ;
- retour des étudiants sur la nouvelle organisation et les nouveaux calendriers (zoom/présentiel) mise en place à la rentrée et avant le reconfinement ;
- point sur l'organisation des examens de fin de premier semestre ;
- comment continuer à faire perdurer une vie d'école sans présence physique à l'école ?

- la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, harcèlement : actions existantes et à mener ;
- organisation de la JPO virtuelle en février 2021 : quelles informations sont attendues par le public ?
- bilan de la formation sur la lutte contre le harcèlement (coté étudiants, enseignants et administratifs)
- cérémonie de remise des diplômes : virtuelle ou en présentiel ?
- présentation du plan d'action de l'Énsa-PB relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes approuvé lors du CT du 7 mai 2021, des textes de références et de la trame de la charte égalité femmes/hommes dans les établissements de l'enseignement supérieur au ministère de la Culture
- mise en ligne des travaux d'étudiants
- La question du tri sélectif et du recyclage : cette question est toujours d'actualité. L'installation des bacs en bois réalisés donnent moyennement satisfaction et sont limités dans leurs usages. Il y a plus largement un effort à faire, à la fois pour utiliser ce qui existe – poubelles jaunes / poubelles noires - multiplier le nombre de poubelles ; il faut favoriser les projections par rapport aux tirages (mais c'est un aspect qui relève de la pédagogie de chacun).
- L'achat de mobilier extérieur était prévu en 2020 pour compléter celui existant en attendant que l'atelier bois ne s'engage dans un nouveau projet pédagogique. Le projet est reporté en 2021 et les enseignants continuent à sensibiliser les étudiants au fait que le mobilier Aalto supporte difficilement les conditions extérieures.

Les délégués étudiants de promotion

Chaque année, avant la mi-novembre, le service des études procède à l'élection d'un ou deux représentants étudiants de chacune des promotions : licence 1, licence 2, licence 3, master 1 et master 2.

Ces délégués sont les interlocuteurs privilégiés de l'administration pour toute question qui concerne les conditions de travail, l'organisation des études de la promotion...

Des réunions de bilan sont organisées à la fin de chaque semestre avec l'administration et la présidente de la CFVE, qui permettent de recueillir les informations utiles à l'évolution de l'organisation de l'École et des enseignements : horaires, matériels, évaluations...

En 2020-2021, les délégués étudiants étaient :

Licence 1 : Colin Moreteau, Hugo Rota

Licence 2 : Louise Desbiens, Zacharie Peltan

Licence 3 : Ombeline Chevoir, Jodie Ollier,

Rémy Attanasio, Mathieu Jollet

Master : Ilina Goetsch, Antoine Laboria

autres commissions

La commission d'orientation

Elle propose une liste d'étudiants susceptibles d'être admis en 1^{re} année à l'Énsa-PB après avoir examiné leurs dossiers pédagogiques et les notes qu'ils ont obtenues au test de motivation.

Cette commission a statué sur les recrutements Parcoursup pour la rentrée 2021.

— 2 657 candidatures validées sur Parcoursup,

— 301 candidats ont été sélectionnés sur leur moyenne pour passer l'entretien d'admission

— 634 candidats ont été sélectionnés sur leur dossier pour passer l'entretien d'admission

— 417 étudiants ont été classés sur Parcoursup pour 130 places

— 124 étudiants se sont inscrits à l'école

La commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels

Elle examine et sélectionne les dossiers graphiques et personnels des étudiants français titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur désirant s'intégrer à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville avec dispenses partielles d'études. Elle positionne tous les étudiants, y compris ceux acceptés par la commission locale des transferts et par la commission locale des étrangers.

● Résultats de la commission pour la rentrée de septembre 2021

Sur 542 dossiers de dispenses partielles d'étude et de validation d'acquis et d'expériences professionnelles reçus, 310 étaient recevables et ont été présentés à

la commission. 40 ont été acceptés dont 12 en L2, 5 en L3 et 23 en Master.

La commission locale des transferts

Elle examine et sélectionne les dossiers écrits et graphiques des étudiants demandant leur transfert pour l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.

● Résultats pour la rentrée 2021

Sur 123 demandes, 15 ont été acceptées en Master.

La commission locale des étudiants étrangers

Elle examine et sélectionne les dossiers pédagogiques et graphiques des étudiants étrangers désirant s'inscrire à l'Énsa-PB.

● Résultats pour la rentrée 2021

Sur 305 dossiers, 25 ont été admis, dont 11 en L1, 2 en L2, 1 en L3 et 11 en master.

comité technique (CT)*

(décret n°82-452 du 28 mai 1982)

Les instances du dialogue social se réunissent selon les dispositions du décret d'application n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État. L'administration est représentée d'une part par le Président de séance, autorité auprès de laquelle est placé le comité, d'autre part, par le responsable ayant autorité en matière de ressources humaines.

Les représentants de l'administration sont amenés à siéger systématiquement auprès de cette instance, leurs compétences peuvent être requises, en qualité d'expert ou pour assister le Président sur des questions ou des textes relatifs à l'ordre du jour, et soumis à l'avis du comité.

Compétences

Les comités techniques locaux connaissent des questions et des projets de textes relatifs :

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services,
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services,
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel,
- aux règles statutaires,
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée,
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité.

Composition

- Représentants de l'administration
 - François Brouat, président du CT
 - Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement

- Élus (représentants du personnel)
au 01/01/2020

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT Culture	Anabel Mousset	-
	Arnault Labiche	Ludovik Bost
	Juliette Metzner (partie en détachement en mars 2021)	Julie Wavrick
	-	Joëlle Pontet (admise à la retraite en février 2021)
	Bruno Najjarkhalil (fin de contrat en juin 2021)	Annie Ludosky
	Serge Clavé	Denis Joudelat (admis à la retraite en janvier 2021)

Suite au 6 départs en retraite et en mutation ou détachement, il ne reste que 6 membres au CT, mais on ne peut nommer de nouveaux représentants du personnel avant les élections professionnelles générales. Le quorum est atteint quand la moitié des membres au moins est présente.

Réunions en 2020-2021

Le Comité Technique était convoqué le 4 décembre 2020 par visioconférence, avec pour ordre du jour :

- les congés en 2020-2021 et la journée de solidarité 2021.
- Les vacances des postes ATS: conséquences et organisation transitoire

temporaire des services concernés,
— l'organisation du télétravail durant la période d'enseignement à distance (ATS et enseignants).

Le Comité Technique était convoqué les 7 et 21 mai 2021 par visioconférence, avec pour ordre du jour :

- le bilan du cadre de gestion et de rémunération des agents contractuels art 4-2 relevant de l'Énsa-PB,
- le bilan de la mise en œuvre du télétravail après la première année de fonctionnement à l'Énsa-PB,
- le bilan de la formation continue des personnels de l'Énsa-PB en 2020,
- étude de l'arrêté du 12 février 2021 portant application au ministère de la culture du décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature: nouveau cadre pérenne du télétravail, conséquences sur les modalités de télétravail à l'Énsa-PB,
- lignes directrices de gestion (LDG) du ministère de la culture: mise en œuvre

de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 (articles 10, 11 et 14), décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux LDG et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

- Présentation du plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes: Titre V, article 80 de la loi n°2019 du 6 août 2019.

Le Comité Technique était convoqué le 22 juin 2021 par visioconférence, avec pour ordre du jour: l'étude des nouvelles modalités de télétravail à l'Énsa-PB à partir de la rentrée de septembre 2021.

Il a été traité de questions diverses lors de toutes ces séances.

Les procès-verbaux des CT sont consultables sur les panneaux réservés aux syndicats, le site intranet et ont été envoyés à chaque agent de l'école par voie électronique.

* Les élections professionnelles dans les services du ministère de la Culture ainsi que dans les établissements publics administratifs en relevant, ont eu lieu le 6 décembre 2018 et avaient pour but de déterminer la représentativité des organisations syndicales dans les Comités Techniques, notamment au Comité Technique Ministériel (CTM), dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP), et dans les Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

En outre, les suffrages recueillis pour l'élection des Comités Techniques ont été utilisés d'une part pour mettre en place d'autres instances (Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail; Comité national d'action sociale; Comité Technique commun des DRAC; Comité technique commun des Énsa...) et d'autre part pour déterminer les moyens accordés à chaque organisation syndicale.

Les nouvelles règles de représentation équilibrée, prévues par le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 ont été applicables lors du dépôt des candidatures. Elles concernaient tous les scrutins de listes, pour l'élection des comités techniques, des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires dans chacun des trois versants de la fonction publique.

La règle est la suivante: les listes de candidats doivent désormais être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée.

comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est organisé par le décret 82-453 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique (FP) et la circulaire d'application du 8 août 2011 relative à l'application des dispositions du décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la FP.

Sont membres du comité, le directeur de l'école et la responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines. Ces deux membres représentants de l'administration ne participent pas au vote.

Le médecin de prévention et l'agent de prévention assistent aux réunions.

L'inspecteur santé et sécurité au travail est informée de toutes les réunions du CHSCT et peut y assister. En fonction de l'ordre du jour, le président peut être assisté par le ou les collaborateurs de son choix exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et particulièrement concernés par les questions ou projets soumis à l'avis du comité.

Compétences

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité des agents dans leur travail et à l'amélioration des conditions de travail. Il veille à l'application des réglementations en matière d'hygiène et de sécurité.

Il a notamment compétence sur :

- l'observation des prescriptions législatives et réglementaires en termes d'hygiène et de sécurité ;
- l'évaluation des méthodes techniques de travail et aux choix des équipements de travail dès lors qu'ils sont susceptibles d'avoir une influence directe sur la santé des agents ;
- l'examen des projets d'aménagement, de construction et d'entretien des bâtiments au regard des règles d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail ;
- les mesures prises en vue de faciliter l'adaptation des postes de travail aux handicapés ;
- les mesures d'aménagement des postes de travail permettant l'accès des femmes à tous les emplois et nécessaires pour répondre aux problèmes liés à la maternité.

Il procède également à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les agents du ou des services relatifs à leur champ de compétence.

Le CHSCT se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président, à l'initiative de ce dernier ou, dans le délai maximum de deux mois, sur demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel.

Le CHSCT peut également être saisi pour avis par le CT auprès duquel il est placé, de questions particulières relevant de sa compétence.

Chaque réunion donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Composition

● Représentants de l'administration

- François Brouat, président
- Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement
- Médecin de prévention : Philippe Campisi
- Inspecteur santé et sécurité au travail : Vincent Tiffoche

● Élus (représentants du personnel) au 01/01/2020

Syndicats	Titulaires	Suppléants
CGT Culture	-	Anabel Mousset
	Annie Ludosky	Blandine Nouvellement
	Emmanuelle Henry	Arlette Harlé
	Denis Joudelat (admis à la retraite en janvier 2021)	Ludovik Bost
	-	Didier Courtois
	Philippe Villien	Joëlle Pontet (admise à la retraite en février 2021)

Suite au 4 départs en retraite et en détachement, il ne reste que 7 membres au CHSCT, en attente de nomination de nouveaux représentants du personnel. Le quorum est atteint quand la moitié des membres au moins est présente.

Réunions du CHSCT de l'Énsa-PB en 2020-2021

Le CHSCT s'est réuni le 10 septembre 2020, dans les locaux de l'Énsa-PB avec pour ordre du jour, les modalités temporaires

d'organisation du travail et les mesures sanitaires compte-tenu de la persistance de la pandémie du Covid-19.

Le CHSCT s'est réuni le 2 novembre 2020 avec pour ordre du jour, les modalités d'organisation du travail et les mesures sanitaires compte-tenu du reconfinement.

Le CHSCT s'est réuni le 5 mars 2021, par visioconférence, avec pour ordre du jour :

- conditions de fonctionnement de l'École pour le second semestre,

- nouvelles normes pour les masques de protection,

- situation du service d'accueil et de surveillance de l'École,

- bilan des formations à distances « préventions des violences sexistes et sexuelles » dispensées aux personnels et étudiants début février 2021,

- présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de l'École,

- postes ATS non pourvus : impact sur la santé des agents,

- télétravail : points sur les difficultés rencontrées par les agents.

Il a été traité de questions diverses lors de toutes ces séances.

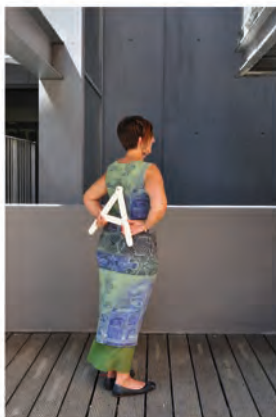
Les procès-verbaux du CHSCT sont consultables sur les panneaux réservés aux syndicats, le site intranet et ont été envoyés à chaque agent de l'école par voie électronique.



actualités

objet et attitude

Daniel Augier avec Anne Chatelet et Jean Allard
ENGAFB - 4 à 5 juin 2013



objet et attitude

Daniel Augier avec Anne Chatelet et Jean Allard
ENGAFB - 4 à 5 juin 2013

© C. Augier



objet et attitude

Daniel Augier avec Anne Chatelet et Jean Allard
ENGAFB - 4 à 5 juin 2013

crise sanitaire

La crise sanitaire a accompagné l'ensemble de l'année 2020-2021.

La rentrée 2020

Les conditions de la rentrée 2020 définies par les instances de l'École en juin-juillet se sont conformées aux instructions données par le ministère de l'enseignement supérieur et par celui de la culture. L'hypothèse de travail pour la préparation de la rentrée, qui était celle d'une rentrée hybride, s'est confirmée. La règle adoptée a été de réduire le nombre d'étudiants présents en même temps dans l'enceinte de l'École, soit 2,5 promotions maximum. L'emploi du temps hybride a privilégié l'enseignement en présentiel pour les étudiants de Licence Première année, les étudiants étant ainsi 4 jours sur 5 à l'École. De façon générale, les cours en présentiel ont concerné principalement les enseignements d'architecture, les TD de construction, l'informatique et les arts plastiques. Les enseignements à distance se sont faits par visio-conférence (Zoom, dont un achat supplémentaire de 20 salles a été effectué). Les enseignements en présentiel ont été doublés de salles Zoom permettant d'associer les éventuels étudiants cas-contact. Les emplois du temps pouvaient basculer en total distanciel si cela était nécessaire. La jauge maximale de chacun des espaces de l'École a été affichée. La rentrée s'est effectuée aux dates prévues, mais avec quelques difficultés, notamment parce que les inscriptions administratives ont été menées complètement en ligne ce qui s'est avéré être un exercice compliqué. Les inscriptions pédagogiques ont également été plus complexes du fait des places limitées pour accueillir les étudiants dans

les différents enseignements.

Les universités étant considérées comme des foyers de transmission, des rappels à la responsabilisation ont été régulièrement envoyés à la communauté étudiante, avec l'objectif d'éviter la fermeture de l'École. Des protocoles spécifiques ont été adoptés concernant l'accès à la médiathèque, aux archives, au centre de ressources documentaires et à la cafétéria, répondant aux règles sanitaires prônées par le ministère. Par ailleurs, ont dû être supprimés les voyages hors métropole, les mobilités -ce qui a été difficile pour les étudiants-, mais aussi l'accueil des auditeurs libres. Ces décisions, bien que nécessaires, ont mis à mal deux politiques, l'ouverture et le rayonnement international, qui s'inscrivent dans une tradition forte de l'École.

Enfin, le télétravail des personnels administratifs et techniques a été organisé jusqu'à trois jours par semaine en privilégiant un rythme de deux jours par semaine si possible, l'organisation s'établissant service par service.

Octobre 2020 : le second confinement

L'organisation hybride des enseignements, mise en place dès la rentrée de septembre, a facilité l'adaptation à ce nouveau confinement. La bascule à distance des enseignements a ainsi pu se faire facilement. Un décret du 29 octobre 2020 a ouvert la possibilité aux Recteurs d'autoriser des dérogations pour que certains enseignements soient possibles en présentiel lorsqu'ils avaient une dimension pratique non-réalisable à distance. Après échanges internes, une circulaire ministérielle a

retenu l'enseignement du projet comme possible objet de dérogation. Les Énsa-p ont déposés des demandes de dérogations en ce sens. L'École a ainsi déposé et obtenu une demande de dérogation pour l'enseignement du projet dans toutes les années et formations (Licence, Master, DSA) tout en proposant une mise en œuvre pragmatique privilégiant l'enseignement en présentiel pour les étudiants de Première et Seconde année de Licence, dont le début des études a été fortement impacté par les confinements, ainsi que pour les PFE. Cette organisation s'est mise en place fin novembre. La possibilité a été ouverte de suivre des enseignements d'informatique depuis l'École pour les étudiants qui en disposaient pas du matériel suffisant pour suivre ces cours à distance.

Les étudiants n'avaient pas l'obligation d'être présents et pouvaient continuer à suivre l'ensemble des enseignements en distanciel. Un suivi individualisé des étudiants de Licence 1 a été mis en place. Par ailleurs, différents services sont restés accessibles aux étudiants selon des protocoles spécifiques validés en CHSCT : médiathèque, cartothèque, impressions, atelier maquette, postes informatiques. Malgré le caractère éprouvant pour tous – enseignants, étudiants, services administratifs – de la situation et les difficultés réelles rencontrées par certains étudiants, l'école est ainsi restée ouverte, évitant l'isolement.

Les adaptations

L'École a assuré la continuité pédagogique, même si les conditions sanitaires ont contraint à l'aménagement de certaines obligations fixées par le règlement des études.

Afin de pouvoir adapter les obligations pédagogiques et les procédures aux contraintes sanitaires et respecter les obligations réglementaires, le conseil d'administration a autorisé le Directeur à prendre des décisions dans un délai rapide, après consultation de la Commission des Formations et de la Vie Étudiante, dérogeant de façon exceptionnelle et temporaire au Règlement des études de l'année 2020/2021. Il en a rendu compte lors de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2021 :

— Maintien de l'emploi du temps hybride au second semestre.

— Suspension de tout voyage pédagogique hors de la France métropolitaine pour le second semestre 2020-2021 : sous réserve des règles gouvernementales en vigueur et de la mise en œuvre d'un protocole sanitaire adapté, les seuls voyages et sorties pédagogiques réalisés sur le territoire métropolitain, en extérieur et en une seule journée ont été autorisés.

— Tenue des jurys de PFE du 1^{er} semestre, sauf exception, en présentiel, sans public, suivant les horaires contraints par le couvre-feu. Une retransmission en direct des jurys via la plateforme Zoom était rendue possible.

— Organisation des Intensifs du second semestre 2020-2021 en distanciel.

— Ouverture de la possibilité pour les étudiants de master d'intégrer le PFE en 2021-22 avant d'avoir validé le stage obligatoire de master.

— Ouverture de la possibilité pour les étudiants ayant obtenu leur DEA à la session de février 2021 à réaliser des stages supplémentaires non obligatoires d'ici à la fin de l'année universitaire (31 août 2021).

— Prolongation de l'année universitaire 2020/2021 jusqu'au 31 décembre 2021.

Toutes ces décisions ont été prises semaine après semaine dans cette année encore très particulière, et toutes ces adaptations ont permis aux étudiants de vivre ce semestre le plus positivement possible.

le plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le plan d'action ci-après (note et tableau) a été approuvé par le conseil d'administration le 1^{er} juillet 2021.

Plan d'action

L'égalité entre les hommes et les femmes a été consacrée « grande cause nationale » par le Président de la République en novembre 2017.

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a introduit, à l'article 80, un article 6 septies dans la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires afin de rendre obligatoires l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action par les employeurs publics.

Le décret n°2020-528 du 4 mai 2020 définit les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique précise les modalités de mise en œuvre de cette mesure.

Ce plan d'action devait être élaboré au plus tard le 31 décembre 2020, voté par le Conseil d'Administration après consultation du comité technique (CT). En raison du contexte sanitaire, l'École a été dans l'impossibilité de respecter ce délai. Cependant, l'École s'était engagée depuis début 2020 dans une démarche d'élaboration d'une charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Une réflexion sur ces sujets avait donc déjà été nourrie par les travaux du groupe de travail qui en est en charge.

Ainsi, le présent projet de Plan d'action a été soumis à la validation du comité technique le 7 mai et présenté en conseil

d'administration le 1^{er} juillet 2021.

Il constituera les bases d'un travail à développer pour les 3 années à venir et concerne tous les personnels de l'École, enseignants-chercheurs, administratifs et techniques ainsi que les étudiants.

Ce plan d'action est composé de 4 axes principaux et contient 17 mesures couvrant l'ensemble des axes.

1- Travaux préalables :

Dans le cadre de la démarche de lutte contre les discriminations et de l'égalité professionnelle femme/homme, l'École connaît déjà quelques avancées :

- la désignation d'une responsable de la prévention des discriminations depuis 2016 ;
- l'intégration dans les règlements de consultation de ses marchés publics d'une clause « égalité et diversité » qui invite les candidats à renseigner un questionnaire diversité-égalité à transmettre en même temps que leur offre. S'il n'a pas de valeur contraignante et n'est pas pris en compte pour la sélection des candidatures ni le jugement des offres, il est exigé du titulaire lors de la notification du marché ;
- le respect des règles de nomination équilibrées dans les instances de l'établissement (conseil d'administration, comité technique, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ;
- la mise en œuvre d'une procédure de recrutement garantissant un traitement non discriminatoire des candidats : application des directives du ministère ;
- l'introduction de la parité (40 % minimum de chaque sexe) dans les comités de

sélection pour le recrutement des enseignants associés;

- une information sur les procédures de signalement par la saisine de la cellule d'écoute Allo discrim/Allo sexism mise en œuvre par le ministère de la Culture;
- la mise en œuvre pérenne du télétravail à la rentrée 2019 (voté en CT le 28 mai 2019);
- l'engagement dans la démarche d'élaboration d'une charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les établissements de l'enseignement supérieur artistique et culturel (tronc commun proposé aux établissements par le ministère de la Culture).

2- Axes et mesures

Le plan d'action s'organise autour de 4 axes :

● **Axe n°1 - Évaluer, prévenir, et le cas échéant, traiter des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes**

Il s'agit de s'engager à mettre en œuvre des mesures d'évaluation et de traitement des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, quel que soit leur statut, afin de garantir l'égalité des droits dans le déroulement de carrière et l'égalité salariale.

Il convient de noter que les personnels de l'École relèvent de statuts et de gestion différentes avec des effectifs parfois très réduits. Ces caractéristiques ne permettent pas toujours des analyses pertinentes et impliquent des capacités d'action limitées pour l'École.

L'information des agents est donc un objectif important de la démarche.

3 mesures relèvent de cet axe.

● **Axe n°2 - Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique, ainsi qu'aux différents métiers de l'architecture**

L'enjeu de cet axe est donc de favoriser la mixité des métiers et de renforcer l'accompagnement des parcours professionnels. Il s'agit donc d'informer, de former, de garantir des procédures transparentes incluant la parité dans tous les processus de sélection, de recrutement et d'évaluation. Les mesures adoptées concernent fortement, directement ou indirectement, les étudiants.

7 mesures relèvent de cet axe.

● **Axe n°3 - Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale**

Il s'agit de permettre aux agents de mieux concilier vie professionnelle et vie privée par des mesures liées à l'organisation du travail et au soutien à la parentalité. Il est notamment proposé d'intégrer ces sujets à l'entretien d'évaluation.

2 mesures relèvent de cet axe.

● **Axe n°4- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes**

L'enjeu de cet axe est de prévenir et de traiter les situations de discrimination, de violences sexuelles et sexistes, et de harcèlement en informant et formant la communauté de l'École et en développant les dispositifs. Il intéresse les personnels administratifs, techniques et enseignants comme les étudiants.

5 mesures relèvent de cet axe.

3- Pilotage et communication

Les différents acteurs de la politique d'égalité professionnelle

- Au niveau ministériel:
 - Haute-fonctionnaire à l'égalité et à la diversité au ministère de la Culture;
 - Référents égalité et diversité du ministère;
 - Service RH.
- Au niveau de l'École:
 - Direction;
 - Encadrement;
 - Service RH et Responsable de la prévention des discriminations;
 - Représentants du personnel;
 - Élus et délégués étudiants
 - Assistant de prévention (TSC responsable de la sécurité de l'établissement).

Le pilotage du Plan d'action

Le pilotage du sujet est assuré par la direction de l'École, en relation étroite avec la Directrice des RH, responsable de la prévention des discriminations.

Un groupe de travail spécifique accompagne sa mise en œuvre et son évaluation. Il est constitué à partir du groupe de travail déjà créé pour une réflexion sur la charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les établissements de l'enseignement supérieur artistique et culturel.

La démarche qui porte ce plan est intégrée au dialogue social interne. Présenté en comité technique puis soumis au Conseil d'administration, le plan d'action fera l'objet d'un suivi régulier.

La communication du Plan d'action

Le plan d'action fera l'objet d'une communication interne au travers du travail des instances, de son intégration dans les guides ATS, enseignants et étudiants, au site intranet de l'École et d'une information directe des personnels. Une rubrique dédiée sera créée dans le rapport d'activité annuel.

Le plan d'action fera l'objet d'une communication externe via le site internet et sa mention sur les documents de présentation de l'École. Son approbation fera l'objet d'une présentation dans la lettre d'information de l'École.

(tableau page suivante)

Plan d'action Énsa de Paris-Belleville - 04/2021

n°	Mesures	Actions - conditions	Indicateurs	Commentaires-avancement	Calendrier prévisionnel de réalisation
Axe n°1 - Évaluer, prévenir, et le cas échéant, traiter des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes					
1.1	Réaliser un diagnostic complet (T2 et T3) avec comparaison avec la situation ministérielle	Établir un 1 ^{er} diagnostic : répartition H/F Cat/ Corps/Grades ou équivalents Affiner et compléter le diagnostic	Présentation en CT	Pb décalage avec RSC ministériel	fin 2021 puis chaque année
1.2	Informier sur les conditions de déroulement de carrière (LDG, examens professionnels et concours)	Mettre à jour des documents (guide, intranet) et développer une information collective et individuelle	Documents à jour : site, guide Communication des infos aux n+1 avant évaluation		fin 2021 : mise à jour printemps 2022 : info / évaluation
1.3	Informier sur les régimes indemnitaires applicables aux personnels de l'École	Mettre à jour des documents (guide, intranet) et développer une information collective et individuelle	Documents à jour : site, guide Communication des infos aux n+1 avant évaluation		fin 2021 : mise à jour printemps 2022 : info / évaluation
Axe n°2 - Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique et aux différents métiers de l'architecture					
2.1	Veiller à la parité dans les instances et représentations	Désigner paritaire des PE des CA et CPS / Inciter aux candidatures mixtes les élus des instances et les candidatures par duos des délégués étudiants	Résultats élections et désignations	Nécessité de respecter les textes	Délégués immédiat (rentrée 2021) Instances : renouvellement fin 2022
2.2	Veiller à la parité dans les comités de sélection (enseignants titulaires, associés et contractuels)	S'engager au respect de la parité dans la constitution des comités de sélection et de recrutement des enseignants associés et contractuels	Bilan annuel	Prévue dans les textes pour les CDS enseignants-chercheurs et dans la délibération pour les associés	Rentrée 2021, puis toute la durée du plan
2.3	Veiller à la parité dans les jurys de recrutement étudiants, de studios, PFE, HMONP	Organiser la parité des jurys de recrutement en 1 ^{re} année Organiser pour les autres jurys la parité systématique dans le respect des textes	Rapport annuel, justification des exceptions		Rentrée 2021, puis toute la durée du plan
2.4	Informier sur les procédures de recrutement	Publicité des compositions des CDS, des procédures de recrutement associés et contractuels	Publication sur site internet et intranet, communication aux candidats		2022, puis toute la durée du plan
2.5	Former les membres de CDS et de jurys	Proposer l'accès aux formations ministérielles Conditionner à terme la participation aux CDS au suivi de cette formation	Statistiques annuelles de formation	Offre suffisante du ministère ou offre alternative	Formation : 2021, puis chaque année Obligation : 2024
2.6	Favoriser l'accès aux examens professionnels et concours (formations)	Informier sur les conditions Inciter et favoriser l'accès aux préparations	Statistiques formations Statistiques réussites aux EP et concours		2021 puis toute la durée du plan
2.7	Valoriser auprès des étudiants les débouchés et parcours professionnels féminins du domaine de l'architecture	Organiser des rencontres et tables rondes présentant les parcours, notamment dans le cadre de la Biennale des Alumni	Bilan annuel des événements dédiés et des conférences	Travail avec les Alumni	2021

n°	Mesures	Actions - conditions	Indicateurs	Commentaires-avancement	Calendrier prévisionnel de réalisation
Axe n°3 - Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale					
3.1	Informers les agents sur les droits aux congés, aménagements et accompagnements pour raisons familiales	Mettre à jour des documents (guide, intranet) et développer l'information collective et individuelle	Documents à jour (site, guides)	Renvois vers Sémaphore et information sur le contenu de Sémaphore	Fin 2021, puis toute la durée du plan
3.2	Favoriser les dispositifs d'organisation du temps de travail et de télétravail visant à une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle	Intégrer ce sujet dans l'entretien d'évaluation Définir les nouvelles modalités du télétravail à l'École	Suivi des aménagements, bilan annuel	Déjà engagé	2021 et 2022 (évaluation) puis toute la durée du plan
Axe n°4- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes					
4.1	Prévenir les violences sexuelles et sexistes (VSS)	Former de façon obligatoire à la prévention des VSS des enseignants, ATS et étudiants	Nombre de personnes formées (annuellement et cumulativement)	2021: formation lancée	2021, puis toute la durée du plan
4.2	Communiquer sur les dispositifs d'alerte et de signalement	Informers sur les dispositifs internes à l'École et extérieurs à l'École	Mise à jour du site et des guides Enquête sur la connaissance de ces dispositifs	Déjà engagé (allodiscrim et allosexism)	2021 et 2022 pour l'enquête
4.3	Traiter les situations et demandes	Former les personnels concernés (études, RH, Direction) à l'écoute bienveillante	Statistiques de formation		fin 2021
4.4	Traiter les difficultés rencontrées	Évaluer la possibilité de mettre en place une cellule d'écoute et de veille	Présentation aux instances		fin 2021
4.5	Établir une Charte égalité	Conforter le groupe de travail mis en place en 2020 Aboutir à une rédaction de Charte	Réunions du groupe de travail Présentation en CT, voire CA	Travail engagé début 2020, interrompu par la crise sanitaire	2022

formation sur les violences sexuelles et sexistes (VSS)

L'École s'est inscrite dans la priorité nationale et la démarche ministérielle de lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Une enquête nationale avait été réalisée en 2019 dont les résultats ont été rendus publics. Ont ainsi été proposés des actions de formation animées par l'association EGAE, dans le cadre d'un marché ministériel pour les personnels et prises en charge par l'École pour ce qui concerne les étudiants, qui a été l'une des premières à l'avoir proposé aux étudiants.

Quatre sessions de 1 heure 30 ont été organisées à l'intention des personnels enseignants et administratifs. 115 personnes y ont participé. On doit ajouter quelques personnes qui avaient préalablement suivi des sessions plus longues ou qui ont participé aux sessions étudiantes. D'autres sessions seront régulièrement proposées, le ministère s'étant engagé à ce que tous les agents soient formés.

Une formation identique a été suivie par l'ensemble des promotions de Licence et Master, une session étant proposée pour chacune des promotions durant la semaine des intensifs du second semestre, en février 2021.

Le bilan a été très positif, les formations ont connu une forte participation et un fort taux de satisfaction, apparaissant très denses et concrètes. Une très large majorité des participants s'est déclarée très satisfaite aussi bien des contenus, utilisables dans le contexte professionnel, que de la connaissance du cadre légal, comme d'avoir appris comment réagir face à ces situations.

Une très grande quantité de remerciements sont à relever dans les commentaires des évaluations par les étudiants, confirmant l'utilité de la formation. Sa durée a pu être jugée trop courte et des modules plus longs sont envisagés, permettant notamment de consacrer davantage de temps aux échanges.

Cette formation sera dorénavant proposée à tous les arrivants, administratifs, étudiants et enseignants, de l'École.

Par ailleurs, l'école a signé un contrat cadre avec le groupe Egae permettant le recours à cette association pour un accompagnement sous diverses formes : sondages, enquêtes internes, formations complémentaires, élaboration de procédures etc.

enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2018, 2019 et 2020

L'observatoire du parcours et de l'insertion professionnelle

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville mène annuellement une enquête sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Suite à son intégration à la Conférence des Grandes écoles en 2016, elle bénéficie désormais du dispositif numérique Sphinx pour réaliser son enquête. Une harmonisation ayant été opérée avec celles des 174 autres écoles membres de la CGE, l'enquête répond désormais aux critères du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui se concentre exclusivement sur les diplômés de niveau Master.

L'enquête a débuté à la mi-janvier et s'est achevée début avril 2021. Le questionnaire a été envoyé à 394 diplômés des promotions 2018, 2019 et 2020.

197 ADE se sont manifestés, soit un taux de retour global de 50 %. Ce taux est nettement en hausse par rapport à l'année précédente (+11 %).

Les architectes les plus récemment diplômés sont toujours les plus nombreux à y répondre (50 % des diplômés 2020 contre 22 % de ceux de 2018).

Parmi ces 197 diplômés ayant répondu, 63 sont des hommes (soit 32 %) et 134 sont des femmes (soit 68 %).

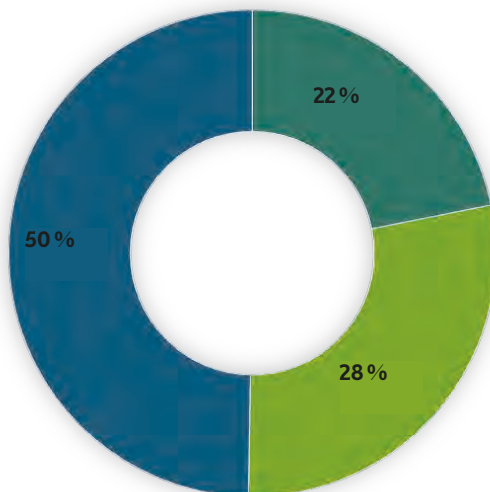
Taux de réponses par promotion

Réponses effectives: 197

promotion 2020
50 % de taux de réponse

promotion 2019
28 % de taux de réponse

promotion 2018
22 % de taux de réponse



■ promo 2018 ■ promo 2019 ■ promo 2020

Le taux et le délai d'obtention d'un emploi

Une grande majorité des architectes ayant obtenu leur diplôme d'État est en situation d'emploi au moment de l'enquête.

On note que le taux d'insertion professionnel sur les trois dernières promotions est de 75 %, chiffre en baisse par rapport à l'année dernière (- 4 %).

L'enquête révèle que 68 % de la promotion 2020 est en activité et 15 % est en poursuite d'études.

L'incidence de la crise sanitaire liée au covid-19 sur le délai de recherche d'un premier emploi pour les diplômés de 2020 est évidente ; ils sont 53 % à l'avoir trouvé en moins de 6 mois (contre 78,5 % l'année dernière) dont 47 % en moins de 2 mois (69 % l'année dernière).

18 % des diplômés a mis 6 mois ou plus à trouver un emploi, ce chiffre est à la hausse par rapport à l'année dernière (+ 8 %).

Ils sont par ailleurs 67 %, toutes promotions confondues, à déclarer avoir été impactés par la crise sanitaire notamment par la réduction d'activité avec une baisse conséquente d'offres d'emplois et de propositions de recrutement.

Votre situation, toutes promotions confondues

Réponses effectives : 184		Taux de réponse : 93 %
	Nombre	%
En activité professionnelle	138	75 %
En recherche d'emploi	20	11 %
En poursuite d'études (hors thèse)	18	10 %
En volontariat	4	2 %
Sans activité volontairement	3	2 %
Total	184	100 %

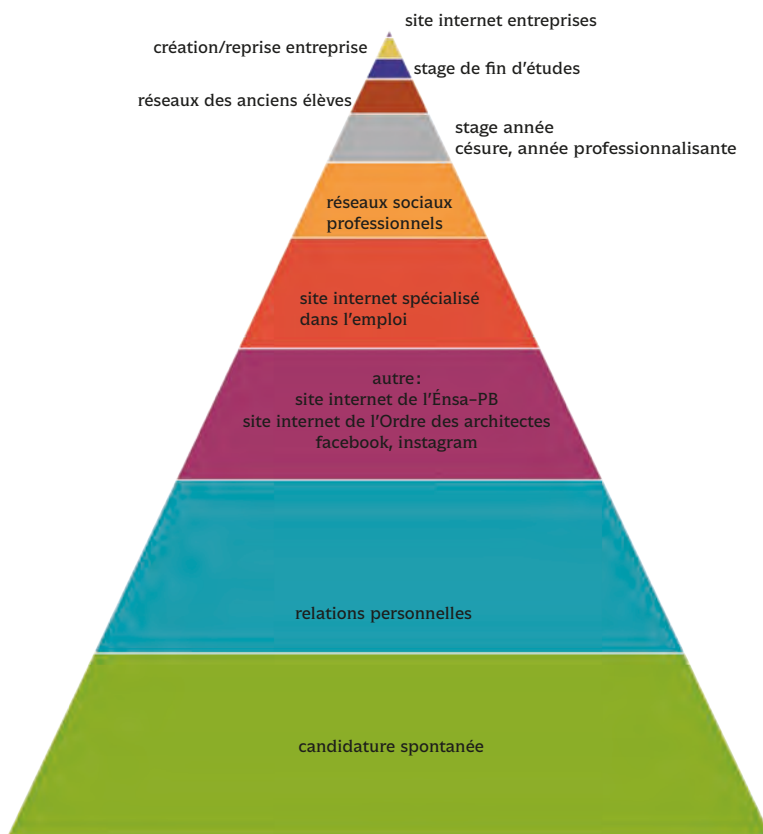
Nombre de mois mis pour trouver votre 1^{er} emploi depuis l'obtention du diplôme, promotion 2020

	%
Emploi trouvé avant obtention du diplôme	15 %
Moins d'un mois	20 %
D'un mois à moins de 2 mois	12 %
De 2 mois à à moins de 3 mois	6 %
De 3 mois à moins de 4 mois	5 %
De 4 mois à moins de 5 mois	11 %
De 5 mois à moins de 6 mois	12 %
6 mois ou plus	18 %

La recherche de l'emploi

Si l'éventail des moyens pour trouver un emploi est large, on constate que la sollicitation du réseau personnel (23 %) et l'envoi de candidatures spontanées (21 %) sont ceux qui ont majoritairement débouché sur une embauche. Puis, on trouve le recours aux sites spécialisés dans l'emploi (14 %), aux réseaux sociaux professionnels type LinkedIn (9 %), aux réseaux d'anciens élèves (3 %) ou encore au stage de fin d'étude (6 %).

Parmi ceux qui ont déclaré « autre » comme moyen de recherche d'emploi, on retrouve le site internet de l'Ordre des architectes, le site internet de l'École ainsi que des réseaux sociaux non professionnels (Facebook, Instagram, etc.) .



L'éventail des fonctions et des activités

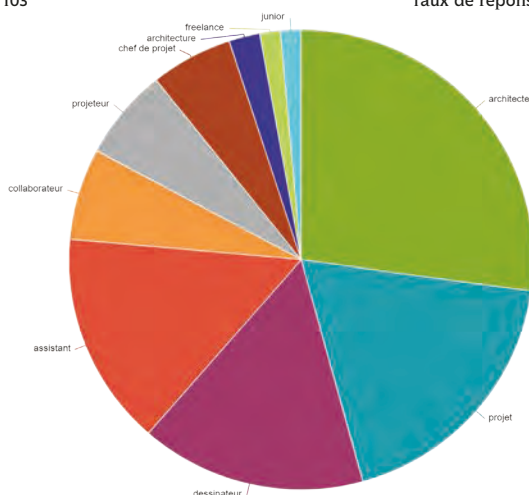
La majorité des diplômés de master travaille dans une entreprise qui emploie moins de 10 salariés (57 %), 14 % dans une entreprise de 10 à 19 salariés, 19 % dans une entreprise employant entre 20 et 49 salariés, 8 % dans une entreprise de 50 à 249 salariés.

La proportion de jeunes architectes travaillant dans des entreprises de plus de 5 000 employés est anecdotique (1 %).

Intitulé de votre poste

Réponses effectives : 103

Taux de réponses : 75 %



Secteur d'activité de votre employeur (celui qui vous rémunère)

Réponses effectives : 104

Taux de réponse : 85 %

	Nombre	%
Construction, BTP	51	49 %
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	35	34 %
Autre secteur	12	12 %
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	4	4 %
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	2	2 %
Total	104	100,0 %

Le statut et le contrat

Une large majorité des architectes diplômés d'État des promotions sondées sont salariés du secteur privé (81%), occupent un emploi à temps plein (96%), avec un contrat en CDI (50 %). Le télétravail est désormais largement répandu, les salariés y ont recours en moyenne 1,1 jours par semaine.

Seulement 4 % sont salariés du secteur public, et 14 % ont un statut non salarié (créateur ou repreneur d'entreprise, profession libérale, travailleur indépendant).

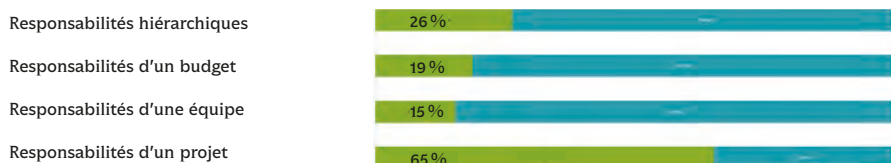
Concernant les fonctions hiérarchiques, seulement 26 % des jeunes diplômés occupent ces fonctions, les hommes sont plus nombreux (29 contre 25 % pour les

femmes). 17 % ont un statut de cadre ou assimilé, 19 % se sont vu confier la responsabilité d'un budget (dont 31 % d'hommes contre 12 % de femmes), et 15 % gèrent une équipe, en revanche, 65 % ont la responsabilité d'un projet.

Ils sont 81 % à estimer que leur emploi correspond à leur niveau de qualification, chiffre en baisse par rapport à l'année dernière (- 4 %), et 85 % à le trouver en adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation.

20 % des jeunes diplômés se déclarent très satisfaits de leur emploi actuel (-6 %), 57 % satisfaits et seuls 3 % en sont très insatisfaits.

Responsabilités exercées, toutes promotions confondues



Responsabilités exercées et genre, toutes promotions confondues

	Femme		Homme	
	oui	non	oui	non
Avez-vous des responsabilités hiérarchiques	25 %	75 %	29 %	71 %
Avez-vous des responsabilités d'un budget	13 %	87 %	31 %	69 %
Avez-vous des responsabilités d'une équipe	16 %	84 %	14 %	86 %
Avez-vous des responsabilités d'un projet	61 %	39 %	75 %	25 %

Les revenus professionnels

La fourchette de rémunération de la majorité des diplômés en emploi, toutes promotions confondues, se situe au-dessus de 24 000 euros bruts annuels hors primes pour 84 %, chiffre en hausse de 3 %. 27 % perçoivent une prime et/ou un 13^e mois.

Si 33 % des diplômés interrogés se déclarent « ni satisfaits ni insatisfaits » de leur rémunération, on observe un taux de satisfaction de 43 %, pour un taux d'insatisfaction de 23 % (hausse de 2 % par rapport à l'année précédente).

La localisation des emplois

Une écrasante majorité des diplômés de l'Énsa-PB, 84 %, exerce leur activité en Île-de-France (+ 9 % par rapport à 2019), toutes promotions confondues). Les autres diplômés privilégient la province 12 % (principalement Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Grand Est, Normandie et Pays de la Loire) et l'étranger 5 %.

Votre rémunération brute annuelle en euros (hors primes et hors 13^e mois)

Réponses effectives : 111		Taux de réponse : 80 %
	%	
Moins de 24 000 €	16 %	
De 24 000 à 27 999 €	17 %	
De 28 000 à 29 999 €	17 %	
30 000 € et plus	50 %	
Total	100,0 %	

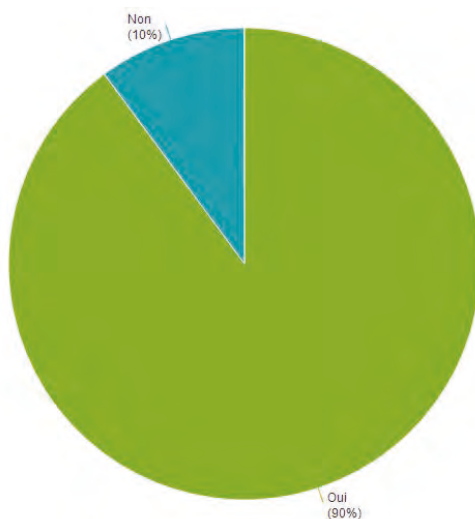
La formation vue par les diplômés

De même que lors des enquêtes précédentes, les diplômés de master disent avoir ressenti un décalage entre une formation jugée trop théorique et les problématiques rencontrées au quotidien dans le monde professionnel. Ils regrettent par exemple de ne pas avoir été suffisamment formés au fonctionnement administratif d'une agence, et préparés aux contraintes réglementaires, économiques, et techniques du métier. Il est important de relever que ces enseignements font partie du cursus de la formation HMONP.

Selon les jeunes diplômés, il est important d'approfondir la formation aux outils informatiques utilisés systématiquement dans les agences (BIM, REVIT, 3D Max...). La maîtrise de ces derniers étant à l'heure actuelle l'un des critères incontournables de recrutement.

Malgré ces quelques réserves, ils saluent la qualité et la cohérence des enseignements dispensés, particulièrement pour la licence, mais aussi l'organisation administrative ainsi que la qualité des locaux et des moyens mis à leur disposition pendant leur cursus.

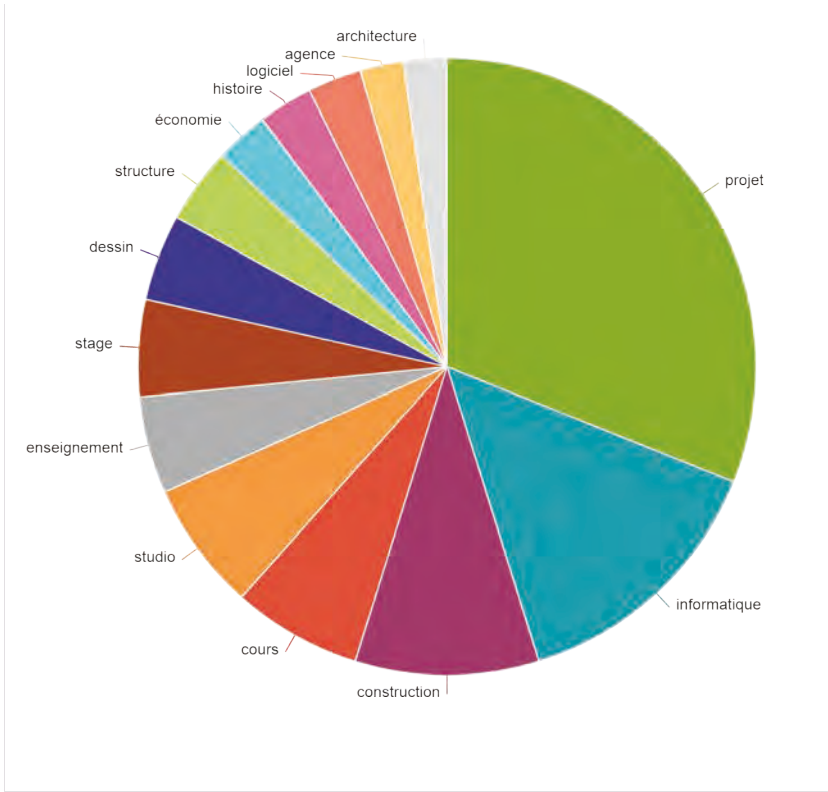
Dans l'ensemble, 56% des jeunes diplômés en activité se déclarent satisfaits de leur formation à l'Énsa-PB, 21% très satisfaits et 90 % seraient prêts à recommander l'école à un ami souhaitant poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur. Au palmarès des enseignements qui leur semblent les plus utiles dans l'exercice de leur emploi, on trouve en tête l'étude de projet, l'informatique et la construction. Parmi, les enseignements qui mériteraient d'être approfondis ou renforcés la construction et l'informatique sont les plus mentionnés.

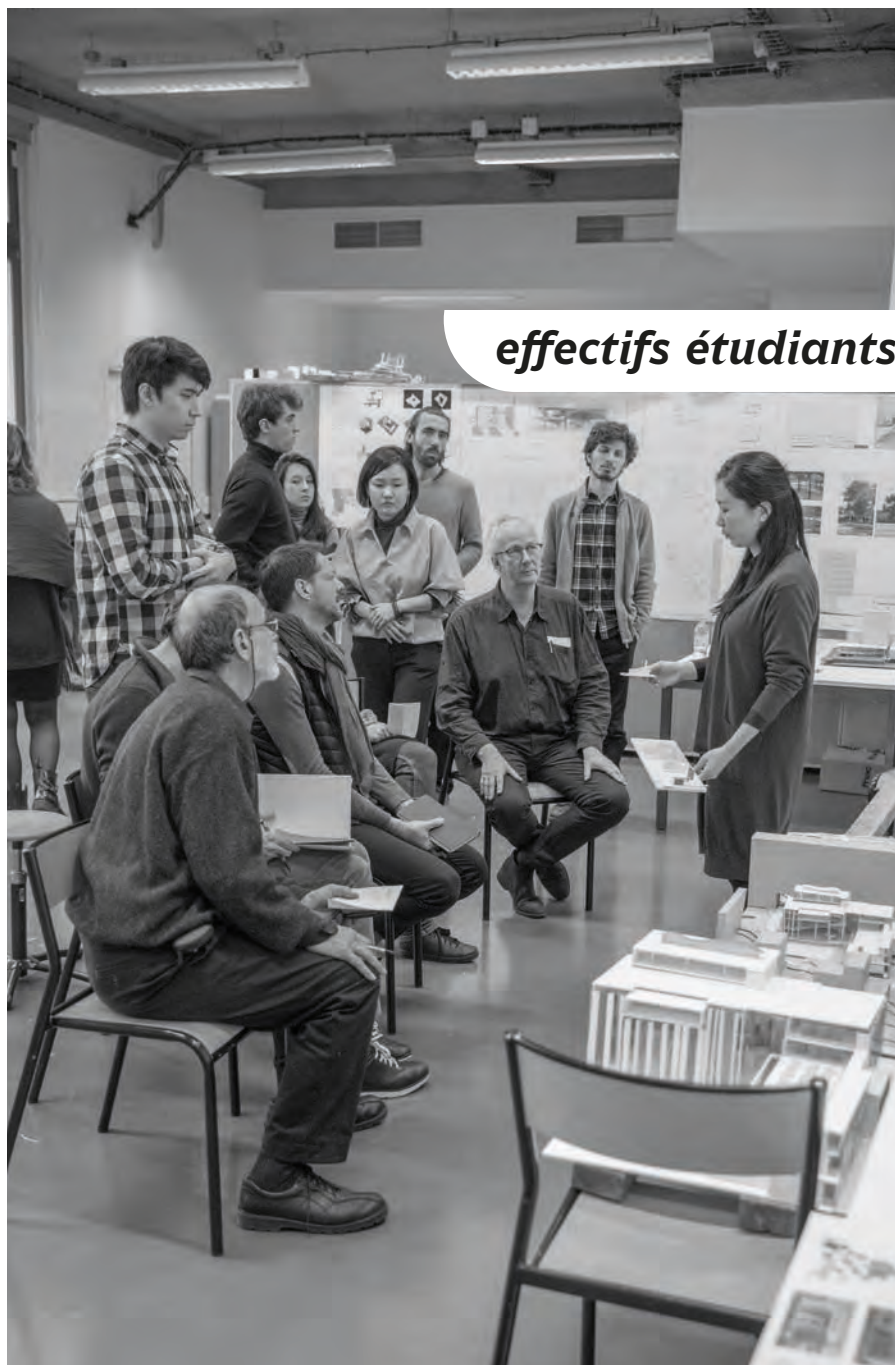


Enseignements qui vous semblent les plus utiles pour votre insertion professionnelle et pour l'exercice de votre emploi actuel ou futur

Réponses effectives : 107

Taux de réponse : 54 %





effectifs étudiants

statistiques relatives aux étudiants

Effectif des étudiants par année et par cycle depuis 2016-2017,
y compris les étudiants en mobilité, sortants et entrants

		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	146	159	169	166	161
	2 ^e année	132	109	119	135	130
	3 ^e année	134	148	126	127	145
	Total	412	416	414	428	436
2 ^e cycle	1 ^{re} année	182	176	209	175	174
	2 ^e année	279	280	274	327	330
	Total	461	456	483	502	504
HMONP		117	123	130	105	110
autres formations	DPEA Formation à la recherche	-	-	-	-	-
	Architecture et projet urbain	37	42	39	29	33
	Architecture et patrimoine	35	26	35	29	42
	Architecture et risques majeurs	46	31	33	35	48
	Architecture et maîtrise d'ouvrage	-	16	19	24	29
	Total	118	115	126	117	152
Mobilité « in »		69	77	93	87	29
Total général		1177	1110	1153	1264	1231
ADE décernés		119	132	116	117	109
HMONP décernées		79	84	84	75	68 (rattrapage à venir pour 10 étudiants)
DSA décernés		28	22	52	19	36

évolution des effectifs des 1^{er} et 2^e cycles

Évolution des effectifs étudiants depuis 2016-2017

		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nouvelles inscriptions en 1 ^{re} année + nouvelles inscriptions en cours de cursus		160	177	200	L1=140	L1 = 137 + 34
1 ^{re} inscriptions en HMO		11	15	21	13	12
Réinscriptions		806	776	784	862	850
Transferts entrants	en 1 ^{er} cycle	2	4	2	5	6
	en 2 ^e cycle	23	23	20	17	13
	en 3 ^e cycle	0	0	0	0	0
Total cursus		1002	995	1027	1035	1051
Transferts sortants	en 1 ^{er} cycle	1	0	3	0	1
	en 2 ^e cycle	0	0	0	0	0
	en 3 ^e cycle	00	0	0	0	0
Abandons à l'issue de l'année précédente	1 ^{re} année	-9	-14	-29	-22	-22
	2 ^e année	-7	-2	-4	-6	-2
	3 ^e année	-2	-2	-9	-3	-4
	Master	-8	-12	-8	-29	-29
Exclusions	fin 1 ^{re} année	-10	-14	-7	-3	-3
	fin 2 ^e année	0	-1	0	-1	0
	fin 3 ^e année	-3	0	0	-3	-2
	fin 5 ^e année	-8	-9	-8	-5	-3
Total de « l'évaporation »		-52	-42	-68	-72	-66

* Dont 11 ayant tout validé excepté le TOEIC

Répartition des étudiants du cursus selon le sexe et la nationalité (2020-2021)

		Français		Étrangers		Sous-total en %				
		H	F	H	F	H		F		Total
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	45	90	9	17	28 %	5 %	56 %	11 %	161
	2 ^e année	41	73	3	13	32 %	2 %	56 %	10 %	130
	3 ^e année	43	69	14	19	27 %	12 %	40 %	21 %	145
	Total	129	232	26	49	30 %	6 %	53 %	11 %	436
2 ^e cycle	1 ^{re} année	57	87	14	16	33 %	8 %	50 %	9 %	174
	2 ^e année	115	149	32	34	35 %	10 %	45 %	10 %	330
	Total	172	236	46	50	34 %	9 %	47 %	10 %	504
Habilitation Maîtrise d'œuvre		38	52	7	14	34 %	6 %	47 %	13 %	111
Total		339	520	79	113	32 %	8 %	49 %	11 %	1051

Évolution de la répartition des 1^{er} inscrits (1^{re} année et DPE) selon la profession et la catégorie sociale de leurs parents

		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Agriculteurs	Agriculteur exploitant	2	1	2	2	1
	sous-total	2	1	2	2	1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	Artisan	7	-	4	3	5
	Commerçant et assimilé	1	8	6	5	8
	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	8	3	7	5	3
	sous-total	16	11	17	13	16
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Profession libérale	25	25	17	18	14
	Cadre de la fonction publique	12	9	10	12	5
	Professeur et assimilé, profession scientifique	8	13	21	16	14
	Profession de l'information, des arts et des spectacles	3	4	5	11	5
	Cadre administratif et commercial d'entreprise	19	22	20	21	17
	Ingénieur et cadre technique d'entreprise	28	13	13	16	19
	sous-total	95	86	86	94	74
Professions intermédiaires	Instituteur et assimilé	4	5	5	2	2
	Profession intermédiaire de la santé et du travail social	2	2	6	3	2
	Clergé, religieux	-	-	0	0	1
	Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	3	3	3	7	-
	Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	2	1	1	1	-
	Technicien	5	3	3	2	-
	Contremaître, agent de maîtrise	2	3	3	3	2
	sous-total	18	17	21	18	7
Employés	Employé civil et agent de service de la fonction publique	4	8	3	3	4
	Policier et militaire	1	-	1	1	1
	Employé administratif d'entreprise	3	4	4	9	5
	Employé de commerce	2	1	6	1	1
	Personnel de service direct aux particuliers	3	-	1	1	1
	sous-total	13	13	15	15	12
Ouvriers	Ouvrier qualifié	5	6	3	4	4
	Ouvrier non qualifié	3	1	1	1	1
	Ouvrier agricole	-	-	1	0	1
	sous-total	8	7	5	5	6
Retraités	Retraité agriculteur exploitant	2	-	2	0	0
	Retraité artisans, commerçant et chef d'entreprise	1	-	-	0	0
	Retraité cadre et profession intermédiaire	7	1	5	2	1
	Retraité employé et ouvrier	1	1	-	0	0
	sous-total	11	2	7	2	1
Inactifs	Chômeur n'ayant jamais travaillé	1	-	-	0	0
	Personne sans activité professionnelle	3	5	8	8	9
	sous-total	4	5	8	8	9
Non renseignées		28	18	8	9	11
Total		160	177	169	166	137

Évolution de l'origine scolaire des 1^{ers} inscrits (1^{re} année, DPE jusqu'en 2018-2019)

		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021	
		nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%
Baccalauréats	L	4	2,5 %	7	4 %	12	4 %	7	5 %	11	8 %
	ES	17	11 %	17	10 %	11	10 %	16	11 %	43	32 %
	S	68	42,5 %	77	43 %	93	43 %	49	35 %	41	29 %
	autres bacs	14	9 %	18	10 %	15	10 %	66	47 %	28	21 %
Collaborateurs d'architecte		-	-	-	-	-	0	0	0	0	0
Baccalauréat étranger		10	6 %	16	9 %	12	9 %	2	1 %	13	10 %
Diplômes d'études supérieures	bac + 2	10	6 %	6	3 %	12	3 %	-	-	-	-
	bac + 3	11	7 %	8	5 %	38	5 %	-	-	-	-
	bac + 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	bac + 5 / ingénieurs	16	10 %	7	4 %	21	4 %	-	-	-	-
	3 ^{es} cycles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	autres (dont étrangers)	10	6 %	21	12 %	29	12 %	-	-	1	
non déclaré		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		160	100 %	177	100 %	243	100 %	140	100 %	137	100 %

Évolution de l'origine géographique des étudiants nouveaux 1^{ers} inscrits en 1^{re} année

		Région Île-de-France									
	Total étudiants	Paris		Départements franciliens		Total Île-de-France		Région		Étranger	
		nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%
2016-2017	118	26	22 %	31	26 %	57	48 %	52	44 %	9	8 %
2017-2018	108	26	24 %	41	38 %	67	62 %	35	32 %	6	6 %
2018-2019	131	25	19 %	49	37 %	74	56 %	48	37 %	9	7 %
2019-2020	140	25	18 %	23	16 %	48	34 %	84	60 %	8	6 %
2020-2021	137	21	15 %	43	32 %	64	47 %	52	38 %	21	15 %

Flux d'inscrits en 1^{re} année

Jusqu'en 2014-2015, la procédure de recrutement se déroulait en partie sur le portail d'admission post-bac. Dans une 1^{re} étape, les candidats répondaient à une question en ligne sur post-bac.

Ces réponses étaient examinées avec le dossier scolaire afin de sélectionner 800 candidats qui se soumettaient ensuite à un test à l'école (rédaction d'un texte, dessin, QCM de vision dans l'espace, de repérage). Lorsqu'ils résidaient à l'étranger, les candidats rendaient un dossier réalisé en temps limité sur un sujet imposé.

En 2015-2016, le ministère de la Culture a souhaité harmoniser les conditions d'examen des candidatures des élèves de terminale pour les recrutements à la rentrée universitaire 2016.

Cette sélection doit pour toutes les Écoles nationales supérieures d'architecture s'effectuer en deux temps : l'admissibilité sur examen des dossiers scolaires et l'admission sur entretiens.

Ce qui était prévu pour le recrutement 2020/2021

Pour sa sélection, l'Énsa-PB cherche à sélectionner les candidats répondant aux critères suivants : curiosité, sérieux et motivation. La sélection s'effectue en 2 étapes.

● 1^{re} étape

Examen de l'ensemble du dossier scolaire et du projet de formation motivé renseigné sur Parcoursup.

Les éléments pris en compte pour l'évaluation du dossier scolaire :

- excellence du dossier scolaire ;
- 1 ou 2 matières d'excellence, capacité d'investissement dans le travail,

dynamisme, participation, aptitude à la réflexion et un projet de formation motivé de qualité (original, personnel, argumenté...).

● 2^e étape

Les candidats retenus à l'issue de la 1^{re} étape sont invités à prendre un rendez-vous sur Parcoursup pour venir passer un entretien dans nos locaux.

Les candidats résidant hors métropole ont la possibilité de passer l'entretien par Skype (si l'adresse postale renseignée sur Parcoursup est hors métropole).

Le jury composé de 2 enseignants s'attache à repérer les qualités suivantes :

- présentation orale : structuration des idées, capacité d'analyse et pertinence, imagination ;
- ouverture sur le monde : sens de l'observation, centres d'intérêts ;
- démarche d'orientation : motivation, intérêts pour les études d'architecture.
- Qualités personnelles : maturité, expression, réactivité, dynamisme.

Aucune connaissance dans le domaine de l'architecture n'est requise.

Modalité de l'entretien :

- entretien de 10mn avec un jury composé de 2 enseignants : 5mn sur un support graphique tiré au sort et 5mn de questions/réponses avec le jury.
- les candidats ont 10mn de préparation à l'entretien.

Aucune production personnelle ne peut être présentée devant le jury.

Le classement final se fait sur la note d'entretien, les candidats ex-aequo sont départagés à partir de leur moyenne des notes dans toutes les matières (y compris notes des épreuves anticipées), sans coefficient et sur les 5 semestres.

Ce qui a été mis en place en raison de la crise sanitaire et du confinement

En raison de la situation sanitaire, le ministère de la Culture a suivi les recommandations du MESRI et a demandé aux 20 ÉNSA d'annuler les entretiens d'admission des candidats en première année.

Il a été décidé par le CA sur proposition de la CFVE d'assurer le fonctionnement de la procédure de manière totalement exceptionnelle pour cette année en utilisant un moyen simple et sûr basé sur un calcul informatique.

Candidats en Terminale et en Post-bac

Prise en compte, pour chaque dossier de l'ensemble des notes, toutes matières confondues, des 5 trimestres (bulletins des

3 trimestres de Première et bulletins des 2 premiers trimestres de Terminale), ainsi que les notes des épreuves anticipées (Travaux personnels encadrés (TPE), Baccalauréat de Français...), sans coefficient, et en faire une moyenne générale. Prendre les notes du baccalauréat pour les étudiants en études supérieures.

Travailler par série (types de baccalauréats) de façon à retenir, pour chacune, les meilleurs dossiers, en nombre proportionnel au nombre de candidats de la série.

Candidats en baccalauréats européens

Examen individuel des dossiers (travail sur les notes impossible)

Ce travail a permis à la commission d'examen des vœux de classer sur Parcoursup 451 candidats.

L'Énsa de Paris-Belleville attache une grande importance à l'examen des dossiers dans leur ensemble (appréciations, progressions, centres d'intérêt...) et à l'entretien d'admission et la procédure mise en place cette année était tout à fait exceptionnelle.

Inscrits en 1^{re} année

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Pré-candidature	2 413	2 287	2 541	3 074	-
Candidatures complètes	2 290	2 149	2 484	2 937	2 696
Convoqués au test	681	636	746	868	-
Dossier graphique	-	-	6	0	-
Présents au test	619	569	689	774	-
Admis redoublants inclus	171	183	186	180	178
Inscrits	146	163	169	167	166
dont redoublants	27	26	27	26	26
Présents le jour de la rentrée	146	163	169	167	166

bilan Parcoursup rentrée 2020

① Classement Parcoursup

2 696 candidatures validées

(rappel 2018 : 2 541 candidatures validées,

2019 : 3 074 candidatures validées)

Répartition par origine scolaire

— 1 956 candidatures de terminale française 70 %

— 664 candidatures post-bac 30 %

— 76 candidatures sans moyennes (bac ou post-bac étrangers et bac anciens)

Répartition par série

Série de bac	Nombre de candidats	Proportions	Nombres de classés	Note minimale
S	1215	45 %	207	15,407
ES	387	14 %	63	14,824
L	77	3 %	14	14,615
STI2D	123	4,5 %	21	14,099
ST2A	66	2,5 %	11	15,367
STMG	15	0,5 %	2	12,655
Bac Pro	66	2,5 %	11	14,867
Post-bac	664	25 %	113	14,52
Autres Bac*	7	3 %	10	*
Sans notes	76			
		100 %	452	

* pas de calcul automatique de note, examen individuel des dossiers.

Autres Bac : E(1), BMA (2), ST2S (3), STL(1)

Répartition par sexe

— 1 675 Filles soit 62 %

— 1 021 Garçons soit 38 %

Nombre de boursiers :

350 boursiers soit 13 %

② Les 127 candidats Parcoursup inscrits en septembre 2020

Classement final	Genre	Diplôme	En Préparation / Obtenu	Série	Note Globale Calculée	Rang dans la série
1	F	Bac	EP	E	19	1
2	F	Bac	EP	S	18,68	1
6	F	Bac	EP	L	16,728	1
8	M	Bac	EP	STI2D	16,049	1
9	F	Bac	EP	STMG	13,355	1
14	F	Bac	Ep	L	16,535	2
15	F	Bac	EP	STD2A	16,487	2
17	M	Bac	EP	STI2D	15,346	2
18	M	Bac	EP	STMG	12,655	2
19	F	Equiv	EP	SCI	19	3
20	M	Bac	EP	S	18,103	3
21	M	Bac	Obt	ES	17,9	3
24	M	Bac	EP	L	16,321	3
26	M	Bac	EP	STI2D	15,308	3
29	F	Bac	Obt	S	17,81	4
32	F	Bac	EP	L	15,818	4
33	F	Bac	EP	P	15,711	4
35	F	Equiv	Obt	SCI	19	5
41	F	Bac	EP	P	15,617	5
42	M	Bac	EP	STI2D	15,049	5
43	F	Equiv	Obt	TEC	19	6
44	F	Bac	EP	S	17,851	6
47	F	Bac	EP	STD2A	16,192	6
48	M	Bac	EP	P	15,355	6
49	F	Bac	EP	L	15,232	6
50	M	Bac	EP	STI2D	14,911	6
52	F	Bac	EP	S	17,779	7
53	M	Bac	Obt	ES	17,393	7
59	M	Equiv	Obt	LIT	19	8
62	F	Bac	EP	ES	16,556	8
63	M	Bac	EP	STD2A	15,782	8

Classement final	Genre	Diplôme	En Préparation / Obtenu	Série	Note Globale Calculée	Rang dans la série
67	M	Bac	Obt	ES	19	9
68	F	Bac	EP	S	17,705	9
70	M	Bac	EP	ES	16,493	9
71	F	Bac	EP	STD2A	15,567	9
73	F	Bac	EP	L	14,849	9
74	F	Bac	EP	STI2D	14,626	9
75	F	Bac	Obt	TMD	19	10
78	F	Bac	EP	ES	16,385	10
79	F	Bac	EP	STD2A	15,529	10
81	F	Bac	EP	L	14,835	10
83	M	Bac	EP	S	17,656	11
88	M	Bac	EP	L	14,812	11
92	F	Bac	EP	ES	16,163	12
94	F	Bac	EP	STI2D	14,479	12
97	F	Bac	EP	ES	16,133	13
98	F	Bac	EP	L	14,775	13
99	F	Bac	EP	STI2D	14,431	13
101	F	Bac	Obt	ES	16,874	14
102	F	Bac	EP	ES	16,124	14
103	F	Bac	EP	L	14,615	14
104	F	Bac	EP	STI2D	14,409	14
106	F	Bac	Obt	ES	16,742	15
107	F	Bac	EP	ES	16,116	15
112	M	Bac	EP	STI2D	14,322	16
114	M	Bac	Obt	S	16,703	17
116	M	Bac	Ep	STI2D	14,321	17
118	F	Bac	Obt	S	16,679	18
119	F	Bac	EP	ES	15,956	18
120	M	Bac	EP	STI2D	14,3	18
122	F	Bac	Obt	ES	16,623	19
123	F	Bac	EP	ES	15,943	19
124	F	Bac	EP	STI2D	14,224	19

Classement final	Genre	Diplôme	En Préparation / Obtenu	Série	Note Globale Calculée	Rang dans la série
126	F	Bac	Obt	L	16,606	20
127	F	Bac	EP	ES	15,853	20
128	F	Bac	EP	STI2D	14,19	20
131	F	Bac	EP	ES	15,844	21
132	M	Bac	EP	STI2D	14,099	21
133	F	Bac	EP	S	17,226	22
135	M	Bac	EP	ES	15,808	22
136	M	Bac	EP	S	17,027	23
138	F	Bac	EP	ES	15,801	23
141	F	Bac	EP	ES	15,778	24
144	M	Bac	EP	ES	15,742	25
145	M	Bac	EP	S	16,993	26
146	M	Bac	Obt	S	16,177	26
147	M	Bac	EP	ES	15,709	26
148	F	Bac	EP	S	16,988	27
150	F	Bac	EP	ES	15,644	27
153	F	Bac	EP	ES	15,635	28
154	M	Bac	EP	S	16,921	29
155	F	Bac	Obt	ES	16,147	29
156	F	Bac	EP	ES	15,628	29
158	F	Bac	Obt	S	16,119	30
162	F	Bac	EP	ES	15,575	31
163	F	Bac	EP	S	16,883	32
164	M	Bac	Obt	S	16,068	32
165	F	Bac	EP	ES	15,561	32
170	M	Bac	Obt	S	16,052	34
171	F	Bac	EP	ES	15,518	34
180	F	Bac	EP	ES	15,44	37
181	F	Bac	EP	S	16,751	38
182	F	Bac	Obt	P	15,976	38
183	F	Bac	EP	ES	15,434	38
186	F	Bac	EP	ES	15,419	39

Classement final	Genre	Diplôme	En Préparation / Obtenu	Série	Note Globale Calculée	Rang dans la série
187	F	Bac	EP	S	16,743	40
188	M	Bac	Obt	S	15,924	40
192	M	Bac	EP	ES	15,374	41
193	F	Bac	EP	S	16,729	42
197	F	Bac	Obt	S	15,908	43
198	F	Bac	EP	ES	15,35	43
199	F	Bac	EP	S	16,715	44
200	F	Bac	Obt	S	15,883	44
201	F	Bac	EP	ES	15,309	44
204	F	Bac	EP	ES	15,25	45
206	F	Bac	Obt	S	15,857	46
207	F	Bac	EP	ES	15,237	46
210	F	Bac	EP	ES	15,184	47
213	F	Bac	EP	ES	15,175	48
214	F	Bac	EP	S	16,654	49
218	M	Bac	Obt	S	15,678	50
222	M	Bac	EP	ES	15,085	51
224	F	Bac	Obt	ES	15,586	52
225	F	Bac	EP	ES	15,076	52
227	F	Bac	Obt	S	15,569	53
236	F	Bac	Obt	S	15,522	56
242	F	Bac	Obt	S	15,515	58
243	F	Bac	EP	ES	14,911	58
254	M	Bac	Obt	S	15,476	62
262	M	Bac	Obt	S	15,31	65
264	F	Bac	Obt	S	15,309	66
266	F	Bac	Obt	P	15,304	67
273	F	Bac	EP	S	16,391	71
309	M	Bac	EP	S	16,251	89
332	F	Bac	Obt	S	14,689	100
399	M	Bac	EP	S	15,732	154
423 (209)	F	Bac	EP	S	15,6	178

127 étudiants inscrits en 1^{re} année issus de Parcoursup
Dernier pris : rang 423 sur 452 classés

Répartition par origine scolaire

- 93 ont eu le bac en 2020 soit 73 %
- 34 étaient en études supérieures depuis au moins 1 an soit 27 %

Répartition par sexe

- 88 Filles soit 69 %
- 39 Garçons soit 31 %

Pour les 127 inscrits

Série de bac	Nombre	Proportion	Proportion 2019
S	40	31 %	56 %
ES	43	34 %	19 %
L	11	9 %	7 %
STI2D	15	12 %	4 %
STD2A	5	4 %	8 %
STMG	2	1 %	1 %
Pro	5	4 %	2 %
Étranger	6	5 %	3 %

En distinguant bac en cours et déjà dans le supérieur

Série de bac	Nombre	Proportion	Proportion 2019
S	22	17 %	42 %
ES	35	27 %	14 %
L	10	8 %	5 %
STI2D	15	12 %	4 %
STD2A	5	4 %	7 %
STMG	2	1,5 %	1 %
Pro	3	2 %	1 %
Étranger	2	1,5 %	2 %
Supérieur	34	27 %	24 %

27 boursiers soit 21 %

Bilan

3 places non pourvues :

Sur les 2 696 candidatures validées sur Parcoursup, 452 ont été classées.

Les 130 places ouvertes sur Parcoursup n'ont pas pu être pourvues à la fermeture de Parcoursup en septembre. 127 étudiants se sont inscrits en 1^{re} année d'architecture à Belleville. On notait déjà 2 abandons fin octobre 2020.

Certains étudiants bloquent indéfiniment des places en les mettant en attente et abandonnent le vœu tout à la fin du processus, la moulinette de Parcoursup ne tourne pas assez rapidement et des candidats bien placés mais en attente sur la liste renoncent dès la mi-juillet par peur de ne pas avoir d'affectation.

Rang du dernier pris : 423 (sur 452 classés)

Forte progression des Bac ES et STI2D

Série de bac	Proportion dans les candidatures validées et classées	Proportion des inscrits	Évolution des proportions par bac entre le classement et les inscrits	Proportion des inscrits en 2019	Évolution entre 2019 et 2020
S	45 %	17 %	⬇	42 %	⬇
ES	14 %	27 %	⬆	14 %	⬆
L	3 %	8 %	⬆	5 %	⬆
STI2D	4,5 %	12 %	⬆	4 %	⬆
STD2A	2,5 %	4 %	⬆	7 %	⬇
STMG	0,5 %	1,5 %	➡	1 %	➡
Pro	2,5 %	2 %	➡	1 %	➡
Étranger	3 %	1,5 %	⬇	2 %	➡
Post-bac	25 %	27 %	⬆	24 %	⬇

Écart Fille/Garçon se creuse entre les candidatures et les effectifs réellement inscrits

Proportion Fille /Garçon	F	G
Candidatures validées	62 %	38 %
Effectif inscrit	69 %	31 %

Augmentation de la proportion de Boursiers

13 % de boursiers dans les candidatures validées

21 % de boursiers dans l'effectif inscrit

efficience du test d'entrée en 1^{re} année

L'objectif de recrutement en 1^{re} année de licence est de 120 candidats

Efficienc e du test d'entrée en 1^{re} année 2016-2017

Sur les 2290 candidats sur APB, 677 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 317 candidats ont été classés sur APB.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 109 candidats (soit 91 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année,
- 11 candidats ne se sont pas présentés.

Sur ces 109 candidats inscrits en 2016-2017, 75 (soit 69 %) sont passés en 2^e année, 23 (soit 21 %) ont redoublé, 11 (soit 10 %) ont abandonné.

Efficienc e du test d'entrée en 1^{re} année 2017-2018

Sur les 2 149 candidats sur APB, 636 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 476 candidats ont été classés sur APB.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 122 candidats (soit 100 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 122 candidats inscrits en 2017-2018, 78 (soit 64 %) sont passés en 2^e année, 21 (soit 17 %) ont redoublé, 23 (soit 19 %) ont abandonné.

Efficienc e du test d'entrée en 1^{re} année 2018-2019

Sur les 2 484 candidats sur Parcoursup, 746 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 396 candidats ont été classés sur Parcoursup.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 130 candidats (soit 100 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 130 candidats inscrits en 2018-2019, 86 (soit 66 %) sont passés en 2^e année, 23 (soit 18 %) ont redoublé, 21 (soit 16 %) ont abandonné.

Efficienc e du test d'entrée en 1^{re} année 2019/2020 (nouvelles modalités de sélection)

Sur les 3 074 candidats sur Parcoursup, 868 candidats ont été retenus pour passer les entretiens.

A l'issue de l'entretien, 400 candidats ont été classés sur Parcoursup.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

- 130 candidats (100 %) se sont inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 130 candidats inscrits en 2019/2020, 90 (soit 69 %) sont passés en 2^e année, 20 (soit 15 %) ont redoublé, 20 (soit 15 %) ont abandonné.

Efficiencia del test d'entrée

en 1^{re} année 2020/2021

(nouvelles modalités de sélection)

Sur les 2 696 candidats sur Parcoursup, 452 candidats ont été classés sur Parcoursup.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que :

— 127 candidats (100 %) se sont inscrits en 1^{re} année,

Sur ces 127 candidats inscrits en 2020/2021, 86 (soit 68 %) sont passés en 2^e année, 17 (soit 13 %) ont redoublé, 24 (soit 19 %) ont abandonné.

Année du test	Nombre candidats admis	Candidats inscrits		Situation des candidats inscrits 1 an après					
				2 ^e année		Redoublement		Abandon	
2016	120	109	91 %	75	69 %	23	21 %	11	10 %
2017	122	122	100 %	78	64 %	21	17 %	23	19 %
2018	130	130	100 %	86	66 %	23	18 %	21	16 %
2019	130	130	100 %	90	69 %	20	15 %	20	15 %
2020	130	127	98 %	86	68 %	17	13 %	24	19 %

diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Effectifs inscrits en 2020-2021

DSA	Nombre de candidats	Admis	1 ^{ers} inscrits 2020-2021	Réinscriptions 2020-2021	Effectif total
Architecture et projet urbain	45	18	17	16 2 en 1 ^{re} année 11 en 2 ^e année 3 en 3 ^e année	33
Architecture et patrimoine	86 (dont 17 à la session de septembre)	20	17	25 15 en 2 ^e année 10 en 3 ^e année	42
Architecture et risques majeurs	46	19	17	31 11 en 2 ^e année 18 en 3 ^e année 2 en 4 ^e année	48
Architecture et maîtrise d'ouvrage	37	12	11	17 3 en 1 ^{re} année 12 en 2 ^e année 2 en 3 ^e année	28
Total	214	69	62	61	151

Répartition des étudiants selon le sexe et la nationalité en 2020-2021

Année d'études	Français		Étrangers		Sous-total				Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		Femmes			
1 ^{re} année	Projet urbain	2	10	5	2	7	36,8 %	12	63,2 %	19
	Patrimoine	2	6	4	5	6	35,3 %	11	64,7 %	17
	Risques majeurs	2	4	3	8	5	29,4 %	12	70,6 %	17
	Maîtrise d'ouvrage	4	8	1	1	5	33,3 %	9	66,7 %	14
2 ^e année	Projet urbain	3	7	1	3	4	28,6 %	10	71,4 %	14
	Patrimoine	2	4	3	16	5	20 %	20	80 %	25
	Risques majeurs	7	7	3	14	10	32,3 %	21	67,7 %	31
	Maîtrise d'ouvrage	7	5	0	2	7	50 %	7	50 %	14
Total		29	51	20	51	49	32,2 %	102	67,8 %	151
Total		81 soit 53,3 %		71 soit 46,7 %						151

Les effectifs des étudiants étrangers (46,7 % en 2020-21) sont légèrement inférieurs aux étudiants français (53,3 %) en 2020-2021. Ce n'était pas le cas les autres années (44,4 % et 2019-2020 et 49 % de Français en 2018-2019).

Origine géographique des étudiants par DSA

● DSA Risques majeurs

4 Amérique latine (8 %), 1 Asie (2,8 %), 13 Proche-Orient -Maghreb (27 %), 1 Europe (2 %), 1 autre pays d'Afrique (2 %)

● DSA Patrimoine

4 Asie (10 %), 6 Proche-Orient-Maghreb (14 %), 3 Europe (7 %), 1 Amérique latine (2 %)

● DSA Projet urbain

3 Amérique latine (9 %), 5 Asie (15 %), 2 Europe (6 %), 12 Maghreb-Proche Orient (36 %)

● DSA Maîtrise d'ouvrage

1 Asie (3 %); 2 Amérique latine (8,3 %); 2 autres pays d'Afrique (7 %), 2 Europe (7 %); 19 Maghreb-Proche Orient (66 %)

Effectifs par diplôme d'origine en 2020-2021

DSA		Architectes DPLG	Architectes diplômés d'État	Architectes diplômés d'une université étrangère	Autres diplômés de 3 ^e cycle	Total
Projet urbain	1 ^{ers} inscrits	-	6	9	2	17
	réinscriptions	-	2	12	2	16
Patrimoine	1 ^{ers} inscrits	-	9	8	-	17
	réinscriptions	-	17	5	3	25
Risques majeurs	1 ^{ers} inscrits	-	11	6	-	17
	réinscriptions	-	16	15	-	31
Maîtrise d'ouvrage	1 ^{ers} inscrits	1	1	9	-	11
	réinscriptions	-	1	13	3	17
Total		1	63	60	10	151



bilan des différentes formations

cérémonie de remise des diplômes

Le contexte sanitaire n'a pas permis l'organisation de la cérémonie de remise des diplômes en 2020 comme en 2021. Nous inviterons les diplômés 2020 et 2021 à une cérémonie des diplômes au printemps 2022.

habilitations des formations de l'école

Cursus	Décision	État de la procédure
Licence	Accréditation pour 5 ans à compter de l'année universitaire 2020/2021	Arrêté du 29 juillet 2020
Master	Accréditation pour 5 ans à compter de l'année universitaire 2020/2021	Arrêté du 29 juillet 2020
Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMO)	Habilitation pour 4 ans à compter de l'année universitaire 2021-2022	Arrêté du 18 mai 2021
DSA Architecture et patrimoine	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
DSA Architecture et projet urbain	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
DSA Architecture et risques majeurs	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020
DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage	Habilitation pour 5 ans à compter de la rentrée 2020-2021	Arrêté du 28 septembre 2020

licence et master

Jury de fin de 1^{re} année 2021

Ce jury statue sur le passage des étudiants en 2^e année. Étaient présents : Solenn Guével, Jean-François Renaud, Patrick de Jean, Augustin Cornet, Simon Vignaud, Estelle Thibault, Sébastien Ramseyer, Laetitia Lafont, Miguel Macian ainsi que Murièle Fréchède, directrice des études et Cécile Roblin, chargée de la scolarité des étudiants de 1^{re} année

Résultats

Sur un effectif de 161 étudiants inscrits en 1^{re} année, 149 ont passé les examens (12 étudiants ayant abandonné) :

- 107 étudiants ont été admis en 2^e année soit 72 %,
- 35 étudiants ont été admis à redoubler soit 23 % mais 22 seulement se sont réinscrits,
- 7 ont été exclus, soit 5 %.

Jury de 3^e année – licence

Le jury final statue pour l'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence. Étaient présents : E. Babin, L. Buriel, A. Chatelut, E. Colboc, N. Dominguez, E. Essaïan, J. Haberzetter, J. Lafortune, G. Marrey, K. Salom ainsi que Murièle Fréchède, directrice des études, Evelyne Canourgues, chargée de la scolarité des étudiants de la licence 3.

Résultats

Sur un effectif de 144 étudiants inscrits en 3^e année :

- 131 étudiants ont obtenu le diplôme de licence et ont été admis en 1^{re} année du cycle master,
- 12 étudiants ont été autorisés à se réinscrire en 3^e année,
- 1 a été exclu.

Évolution du taux de réussite en 3^e année de Licence

	Inscrits	Admis en Master		Admis à redoubler		Exclus		Transferts, non-réinscription	
2016-2017	134	103	77 %	9	7 %	0	0 %	3	2 %
2017-2018	142 (+ 6 en césure)	131	92 %	11	8 %	0	0 %	8	5 %
2018-2019	127 (+ 3 en césure)	119	94 %	5	4 %	3	2 %	3	2 %
2019-2020	125 (+1 en césure +1 ayant validé sa licence en février)	118	94 %	5	4 %	2	2 %	0	0 %
2020-2021	144 (+1 en césure)	131	91 %	12	9 %	1		7	5 %

Période de césure

Conformément à la circulaire N° 2015-122 du 22 juillet 2015 du MENESR (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), l'Énsa de Paris-Belleville, depuis l'année universitaire 2015-2016, donne la possibilité aux étudiants de prendre un semestre ou une année de césure dans le cycle de la Licence ou du Master.

Cette période dite « de césure » consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de six mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles. Les formes que peuvent prendre la période de césure sont multiples : stage « recommandé », volontariat, service civique, expérience professionnelle, autres formations, entrepreneuriat...

Caractéristiques

Cette période de césure est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue obligatoire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire.

Le projet de césure est soumis à l'approbation du directeur de l'Énsa-PB au moyen d'une lettre de motivation en indiquant les modalités de réalisation.

L'étudiant en césure sera réintégré dans le semestre ou l'année suivant ceux validés avant la suspension de son parcours.

Les stages « recommandés » sont autorisés durant la période de césure. Ce stage doit toutefois être encadré par la loi n° 2014-788 sur les stages et son décret d'application n°2014-1420 du 27 novembre 2014.

La période de césure ne permet pas de valider des crédits ECTS prévus dans le programme pédagogique.

L'école encourage l'année de césure après la validation du DEEA (Licence).

En 2016-2017, 16 étudiants étaient en année de césure.

En 2017-2018, 24 étudiants étaient en année de césure.

En 2018-2019, 26 étudiants étaient en année de césure, 15 pour une année complète et 11 pour un semestre.

En 2019/2020, 31 étudiants étaient en année de césure.

En 2020/2021, 22 étudiants étaient en année de césure

Résultats du PFE

Année	Mois	Nombre				
		inscrits	reçus	échecs	inscrits mention recherche	mentions recherche délivrées
2016-2017	février	50	38	4	0	-
	juillet	99	80	6	7	5
2017-2018	février	73	69	2	0	-
	juillet	80	71	4	16	14
2018-2019	février	78*	53	9	9	8
	juillet	83*	55	7	10	7
2019-2020	février	90	89	1 abandon	8	7
	juillet	62	60	1 abandon	10	10
2020-2021	février	78	71	2 + 5 abandons	3	3
	juin	85	79	3 + 3 abandons	-	-

Diplôme d'Architecte diplômé d'État (ADE)

Année	Nombre de reçus
2016-2017	119
2017-2018	132
2018-2019	116
2019-2020	117
2020-2021	109*

*L'année universitaire 2020/2021 étant prolongé jusqu'en décembre 2021, des étudiants ayant validé leur PFE mais n'ayant pas obtenu le TOEIC ou le stage peuvent encore être diplômés sur cette année universitaire.

habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre est le diplôme qui permet aux architectes diplômés d'État (ADE) de s'inscrire au tableau de l'Ordre des architectes.

Rythme

Les étudiants ont deux semaines de formation théorique en octobre avant la mise en situation professionnelle (MSP) et deux fois deux semaines de formation en avril. L'examen final de la formation théorique est organisé en mai et les jurys de soutenance du mémoire professionnel fin septembre.

Ce rythme convient bien aux ADE car la formation théorique est concentrée sur 2 semaines distinctes et laisse une marge de temps importante pour effectuer la MSP entre novembre et mai.

Effectifs

- **2020-2021**, 110 étudiants inscrits
- **2019-2020**, 105 étudiants inscrits pour l'année
- **2018-2019**, 130 étudiants inscrits
- **2017-2018**, 123 étudiants inscrits
- **2016-2017**, 117 étudiants inscrits

Résultats de l'HMONP depuis 2016

Année	Nbre d'inscrits	Nbre de reçus	Nbre d'échecs
2016-2017	117	79	28
2017-2018	123	84	40
2018-2019	130	84	46
2019-2020	105	75	30
2020-2021	110	68*	32**
Total	585	390	176

* 10 passent le rattrapage en mars 2022

** 28 n'ont pas présenté la soutenance, 4 ont échoué à la soutenance.

diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Bilan de l'année 2020-2021

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville propose des formations conduisant au diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA). Le DSA est un diplôme national d'enseignement supérieur, obtenu à l'issue de dix-huit mois ou de deux ans d'étude, suivant la spécialisation choisie.

Ces formations sont ouvertes aux architectes diplômés et aux titulaires d'un master admis en équivalence.

L'objectif est de répondre aux enjeux de la diversification et de l'évolution des pratiques et des compétences professionnelles. C'est pourquoi chaque formation se conclut par deux exercices, donnant lieu à soutenance : un travail personnel, qui prend la forme soit d'un projet soit d'un mémoire, et une mise en situation professionnelle de quatre mois au minimum.

Quatre spécialisations sont proposées :

● DSA « Architecture et risques majeurs »

Il s'ordonne autour de deux problématiques : d'une part, la prévention des risques majeurs dans la conception architecturale et le projet urbain ; d'autre part, l'intervention de l'architecte dans l'urgence et la reconstruction.

● DSA « Architecture et projet urbain »

(mention « Architecture des territoires »). Les logiques de conception et de transformation des formes urbaines aux différentes échelles, de l'architecture des villes à celle des territoires, sont au cœur des études ; l'accent est mis sur les logiques d'acteurs ainsi que sur les pratiques et processus du projet urbain qui leur sont corrélés.

● DSA « Architecture et patrimoine »

Il est centré sur les problématiques de conservation, restauration et mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager, ainsi que sur la question de son usage dans la société contemporaine.

● DSA « Architecture et maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine : formulation de la commande et conduite de projet »

Il répond à la préoccupation des architectes de mieux connaître les processus de la commande auxquels ils sont confrontés dans leur pratique et de s'intégrer dans le réseau des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de développer de nouveaux champs d'exercice, tels que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire d'intégrer le milieu professionnel de la maîtrise d'ouvrage.

Contexte de la crise sanitaire

Au cours de l'année 2020/2021, à partir du mois de novembre, seuls les ateliers et les TD ont pu être assurés en présentiel. Les autres enseignements ont été dispensés à distance.

Les workshops et voyages d'études à l'étranger ont été annulés. Seuls quelques ateliers intensifs en France ont pu avoir lieu.

Les étudiants de 2^e année du DSA Patrimoine, ont ainsi effectué, en septembre 2020, un workshop en Normandie dans le cadre de la Chaire partenariale.

Les étudiants de 1^{re} année du DSA Risques Majeurs ont pu réaliser dans les Pyrénées, en février 2021, le workshop du 2^e semestre organisé par Élodie Pierre, portant sur la thématique des zones inondables et du développement territorial.

Les jurys de projet du DSA Patrimoine et Risques majeurs ont pu se tenir à l'Énsa-PB.

Par contre, les jurys de mémoire ont eu lieu pour la plupart en visioconférence.

Les étudiants de 1^{re} année du DSA Projet Urbain ont effectué en lieu et place du workshop en Asie, un atelier intensif de trois semaines en février – mars 2021 à Saint-Pierre-des Corps en partenariat avec le POLAU pôle arts & urbanisme (<http://polau.org>). En amont, un séminaire intitulé « Le parlement de Loire : les potentiels de la fiction » a été organisé à l'Énsa-PB avec le POLAU et le jury final à la fin du mois de juin 21 s'est tenu dans le locaux du POLAU en présence d'élus de la ville de Tours, ainsi que des représentants et élus de Tours Métropole. Les étudiants de 2^e année ont présenté à l'Énsa-PB leur PFE en février 21 et les soutenances de 2 mémoires sur 3 ont été également réalisées en présentiel.

Le jury de l'atelier opérationnel des étudiants de 1^{re} année du DSA Maîtrise d'ouvrage a eu lieu, à la fin du mois de juin 21, en présentiel avec des représentants du maître d'ouvrage Paris & Métropole d'aménagement. Les soutenances de mémoires des 2^e année se sont également déroulées à l'Énsa-PB.

Pour les 2^e année des DSA Patrimoine et Risques majeurs, le confinement a eu aussi d'importantes conséquences sur le semestre de mise en situation professionnelle (MSP) qui n'a pu se dérouler comme prévu. Les soutenances de diplômes n'ont pu se tenir dans le calendrier prévu initialement. Elles auront lieu dans le courant de l'année 2021-2022. (cf. ci-après).

Taux de réussite en 2020-2021

Sur un effectif de 85 étudiants inscrits en 2^e année, 36 ont obtenu leur diplôme de spécialisation et d'approfondissement. Le taux de réussite global s'élève donc à 42,3 % en 2020-2021. Une partie des étudiants de 2019-2020 a soutenu sur l'année 2020-2021. Certains étudiants de 2020-2021 doivent soutenir sur le premier semestre de 2021-2022, la crise sanitaire ayant empêchée de tenir le calendrier habituel.

	Inscrits en 2 ^e année	Diplômés	
DSA Maîtrise d'ouvrage	15	7	46,7 %
DSA Projet urbain	14	14	100 %
DSA Patrimoine	25	15	60 %
DSA Risques majeurs	31	5	16,1 %
Total	85	41	48,2 %

Taux de réussite en DSA par formation

Le taux de réussite des DSA est assez faible même si le taux a augmenté par rapport à 2019-2020 (47 % en 2020-2021, 31,7 % en 2019-2020 contre 82,5 % en 2018-2019). Si la situation se stabilise, les DSA retrouveront une organisation avec un calendrier permettant aux étudiants de valider leur diplôme à la fin de l'année universitaire. Les DSA Patrimoine, Maîtrise d'ouvrage et Risques majeurs connaissent la même tendance après avoir enregistré une forte augmentation en 2018-2019 : une diminution d'un peu plus de 3 % pour le dsa Architecture et maîtrise d'ouvrage (46,7 % en 2020-2021 contre 50 % les deux années précédentes).

Le DSA Architecture et Patrimoine obtient 60 % de réussite au diplôme, ce chiffre est à nuancer car les dix étudiants qui n'ont

pas validé leur diplôme doivent soutenir en novembre 2021 (23 % en 2019-2020 contre 95 % en 2018-2019).

Le DSA Architecture et risques majeurs se stabilise et continue de subir la crise sanitaire, les étudiants éprouvant des difficultés avec leur MSP se maintiennent à un taux 16,1 % en 2020-2021 (12 % en 2019-2020 contre 60 % en 2018-2019).

Seul le DSA Architecture et projet urbain retrouve un taux de 100 % en 2020-2021 alors qu'il avait subi une forte diminution en 2019-2020 (64 % en 2019-2020 contre 95 % en 2018-2019).

Cette diminution du taux de réussite s'explique par la perturbation des années 2019-2020 puis de 2020-2021 en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En effet, pour les DSA Patrimoine et Risques majeurs, la mise en place de confinements et de distanciel a fortement perturbé la période des mises en situation professionnelle des étudiants ainsi que la préparation de leur mémoire. Cette période a en général lieu de février à août de l'année universitaire.

Nombres d'étudiants ont dû interrompre leur MSP, la reporter ou la prolonger pour pouvoir la valider. Exceptionnellement l'année universitaire a été prolongée, comme l'année précédente, jusqu'à décembre 2021, Frenpour permettre aux étudiants de finir leur MSP.

La validation de leur diplôme est par conséquent reportée au moins d'autant. Les quelques étudiants qui ont pu être diplômés sont ceux qui ont pu faire leur msp dans les temps impartis.

Pour le DSA Projet urbain, la situation a pu se stabiliser et tous les étudiants ont pu valider leur diplôme.

Diplômés en 2020-2021

DSA Architecture et projet urbain - mention architecture des territoires

Diplômé		Mention	Orientation
Antoun	Elie	Recherche	Mémoire
ba Quy	Kieu		Projet
Bottini	Maite		Projet
Briziou	Paul		Projet
Dinh	Thi Uyen Luong		Projet
Fachim Nakid	Rafaela		Projet
Khalil	Esstelle		Projet
Moussawer	Georges		Projet
Ninnin	Armelle	Recherche	Mémoire
Palero	Lola		Projet
Somrani	Eya		Projet
Verdier	Charlotte		Projet
Vi	Thi Thanh Lan		Projet
Zoumpoulaki	Tatiana		Projet
Zuluaga	Maria		Projet
Total		14	12 projets / 2 recherches

DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage

Diplômé	
Abbaci	Racim
Aloui	Oubeid
Colle	Olivia
Guerrero Olano	Rayza Massiel
Lombard-Latune	Coline
Rezgui	Fatma
Teadoum Peldibaye	Modeste
Total	7

DSA Architecture et risques majeurs

Diplômé	
Destruel	Manon
Hauchecorne	Margaux
Mahfouz	Elie
Nanitelamio	Salomé
Richomme	Audrey
Total	5

DSA Architecture et patrimoine

Diplômé	
Antier	Celia
Boubaker	Nour
Brigot	Maud
Cottreel	Lea
Fievet	Yasmina
Haller	Capucine
Istria	Vanina
Lemercier	Alice
Lerat	Lucille
Li	Yixuan
Misplon	Charlotte
Pontier	Léa
Robert	Rosalie
Saint-Jalmes	Morgan
Tribut	Roxane
Total	15

mastère spécialisé® architecture et scénographies

Créé en 2019 et labellisé par la Conférence des Grandes Écoles (CGE), ce mastère est une nouvelle formation diplômante proposée par l'Énsa de Paris-Belleville en partenariat avec l'École Camondo et soutenue par de nombreux partenaires publics et privés.

Il a pour ambition de proposer une formation originale et polyvalente ouverte sur les domaines variés relevant de la scénographie (architecture éphémère, lieux d'exposition, événementiel, spectacle vivant...).

Son objectif est de former des « chefs de projet en architecture éphémère » : conception et maîtrise d'œuvre en scénographies de spectacles, d'expositions, d'espaces publics, de salons et d'événements.

D'une durée de 15 mois (de janvier à mars de l'année suivante), il dispense de manière équilibrée des enseignements d'ordre technique et d'ordre théorique et des exercices de projet pour un total de 375 heures et 75 ects.

Adapté aux personnes déjà engagées dans le vie active, ce mastère spécialisé® est composé, de janvier à juillet, de 21 semaines d'enseignement (cours théoriques/pratiques le vendredi et studio le samedi) et de 3 semaines intensives, suivies de 4 à 6 mois d'une mise en situation professionnelle (avec soutenance d'une thèse professionnelle).

Il s'adresse, en premier lieu, aux diplômés Bac+5 et Bac+4 (avec expériences professionnelles) dans les domaines de l'architecture, architecture d'intérieur, arts appliqués dans l'espace, design, ingénierie, urbanisme, paysage et métiers du spectacle...

Première promotion, rentrée de janvier 2020

32 candidatures ont été étudiées et 18 candidats ont été retenus avec des profils différents : architectes, urbaniste, architecte d'intérieur, designer, de 6 nationalités. Au vu de la situation sanitaire, seuls 4 étudiants ont été diplômés en juillet 2021. Les autres étudiants de cette promotion soutiendront leur mémoire en mars 2022.

Deuxième promotion, rentrée de janvier 2021

50 candidatures ont été étudiées et 20 candidats ont été retenus avec des profils différents : architectes, urbaniste, architecte d'intérieur, ingénieur, designer, de 3 nationalités.

voyages pédagogiques

L'école consacre une part importante de son budget à l'organisation de voyages pédagogiques qui sont partie intégrante de ses objectifs d'enseignement. Une semaine d'enseignement est plus particulièrement consacrée à la réalisation des voyages.

12 voyages d'étude ont été réalisés dans le cadre des enseignements de licence et de master et 4 dans les formations post-diplômes de l'école nationale supérieure de Paris-Belleville au cours de l'année 2020. 197 étudiants de Licence et Master ont participé à un ou plusieurs voyages en France ou à l'étranger sous la direction d'enseignants de l'école.

En 1^{re} année de Licence, un voyage obligatoire est proposé dans une ville d'Europe chaque année aux étudiants avec l'objectif de créer un moment intensif de découverte et d'analyse architecturale et urbaine.

Évolution du nombre d'étudiants ayant effectué un voyage pédagogique

2016	1044
2017	790
2018	947
2019	606
2020	197

(tableau récapitulatif des voyages pédagogiques effectués en 2020 en page suivante)



Les étudiants du PFE «architecture et Méditerranée» analysent la façade de Sète vue de la mer.

Tableau récapitulatif des voyages pédagogiques effectués en 2020
(Licence, Master, DSA, Chaire)

	Licence	Master	Total Licence et Master	DSA	Total Licence, Master et DSA	Chaire	Total général	
1	Nombre d'étudiants	13	144	157	26	183	14	197
2	Total coût du transport des étudiants	5 931,13 €	36 302,89 €	42 234,02 €	9 273,43 €	51 507,45 €	1 521,50 €	53 028,95 €
3	Participation des étudiants	1 463,00 €	6 508,00 €	7 971,00 €	0,00 €	7 971,00 €	0,00 €	7 971,00 €
4	Coût net étudiant 2-3	4 468,13 €	30 094,89 €	34 563,02 €	9 273,43 €	43 836,45 €	1 521,50 €	45 357,95 €
5	Coût pour l'école par étudiant 4/1	343,70 €	208,99 €	220,15 €	356,67 €	239,54 €	108,68 €	230,24 €
6	Coût du transport des enseignants	962,61 €	7 955,90 €	8 918,51 €	1 526,41 €	10 444,92 €	38,37 €	10 483,29 €
7	Frais de mission	4 692,17 €	11 194,21 €	15 886,38 €	9 313,14 €	25 199,52 €	1 399,46 €	26 598,98 €
8	Total coût enseignants 6+7	5 654,78 €	19 150,11 €	24 804,89 €	10 839,55 €	35 644,44 €	1 437,83 €	37 082,27 €
9	Coût total des voyages pour l'école 4+8	10 122,91 €	49 245,00 €	59 367,91 €	20 112,98 €	79 480,89 €	2 959,33 €	82 440,22

Le parcours architecte-ingénieur

L'école propose aux étudiants de suivre dès la 1^{re} année, en option, les cours de génie civil du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) avec lequel l'École a conclu un partenariat. Ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre un parcours architecte-ingénieur.

L'idée est de s'appuyer sur les enseignements du CNAM pour construire un double cursus sans redondance. Cette formation consolide le bagage technique reçu pendant le cursus d'Architecte à l'Énsa-PB. Elle est suivie en parallèle des cours d'architecture, en cours du soir et le samedi matin. Elle représente un surcroît de travail important. Le cursus dispensé au CNAM est assorti d'équivalences qui permettent à l'étudiant de valoriser l'enseignement reçu à l'école.

En fin de parcours, cette formation délivre un diplôme d'ingénieur en complément au diplôme d'architecte et peut être un atout important pour l'insertion professionnelle des jeunes architectes.

En Licence, l'option « Construction » proposée par le CNAM permet aux étudiants :

- de s'initier à l'ingénierie de la construction,
- d'être éligibles au certificat « techniques de construction » délivré par le CNAM.

En Master, l'option « Ingénierie des structures » ou « Construction durable » proposée par le CNAM permet aux étudiants :

- d'être éligibles à la licence en « science pour l'ingénieur » délivré par le CNAM
- d'être admis à l'école d'ingénieur du CNAM (EICNAM).

À l'issue de cette option, les diplômés de L'Énsa de Paris-Belleville seront en capacité de soutenir le mémoire d'ingénieur dans un délai de quatre à six semestres, sous réserve d'avoir accumulé 36 mois d'expérience professionnelle depuis la 2^e année d'étude en architecture.

Année d'études	1	2	3	4	5	Total
2015-2016	31	11	5	3	3	53
2016-2017	27	19	12	4	8	70
2017-2018	18	13	11	3	9	54
2019-2020	17	11	13	8	6	55
2020-2021	18	11	13	8	6	56

Répartition des étudiants suivant le double cursus

Le double cursus architecte-designer

À partir de la 2^e année, l'École propose à quelques étudiants de bénéficier d'un double cursus architecte-designer mis en place avec l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI).

Les étudiants inscrits en 2^e année à l'Énsa-PB peuvent se porter candidats à ce double cursus ; leur dossier de motivation est transmis à l'ENSCI qui procède à la sélection. Un parcours adapté a été mis en place permettant aux étudiants d'obtenir le diplôme dans chacun des deux établissements en sept ans.

L'ambition de ce double cursus est de former des architectes ouverts à la création et aux relations entre innovation et société. L'ENSCI propose aux élèves un parcours individualisé répondant aux besoins pédagogiques de chacun.

Ce double cursus a été mis en place en

2012, il ne concerne qu'un ou deux étudiants par an.

En 2020-2021 :

— 4 étudiants inscrits à l'École suivent la formation à l'ENSCI.

Le doctorat Villard d'Honnecourt (VH)

Donnant titre de docteur européen

L'École d'architecture de Paris-Belleville propose aux étudiants désireux de faire un doctorat en architecture, la possibilité de s'inscrire dans le cadre du doctorat Villard de Honnecourt. Ce doctorat proposé par quatre écoles d'architectures, Belleville, Delft, Séville et Venise est organisé sur le principe de séminaires organisés par les quatre écoles deux à trois fois par an sur une période de trois ans auxquels participe l'ensemble des professeurs et des étudiants. Par ailleurs, chaque étudiant bénéficie de l'encadrement d'un enseignant HDR de l'école et d'une co-tutelle d'un enseignant-chercheur d'une autre de ces écoles. L'étudiant en thèse, lauréat de la bourse de doctorat Villard de Honnecourt de l'école d'architecture de Belleville, doit effectuer un stage de 3 mois dans une autre école partenaire ainsi qu'un stage à l'Ipraus. Cet enseignement de troisième cycle sera mené en anglais, la thèse pouvant être soutenue en anglais également dans le cadre de l'école doctorale Ville et territoire. Thématiques de recherche VH

Les thématiques de recherche sont liées à la conception, la production de l'architecture, de la ville, du design ou du paysage. Elles sont, de manière préférentielle, centrées sur la période contemporaine et, en ce qui concerne cette première session pour

Belleville, sur l'architecture et/ou la ville. La recherche pour la thèse doit interroger les connaissances relatives à l'architecture, la généalogie d'une conception ou d'une doctrine, les discours, les pratiques, les projets, les productions bâties ou construites et leur réception. Comme il s'agit de travailler sur le temps présent ou l'histoire récente, la mémoire orale, les entretiens, sont utilisés à côté d'autres moyens ou méthodes plus classiques comme la recherche en archives ou en bibliothèques.

Peut être investiguée une œuvre architecturale particulière, un mouvement, une production collective comme celle rassemblée à l'occasion des grands concours internationaux. D'autres questions plus transversales peuvent être également abordées comme celle du tourisme et des loisirs, de l'insertion et de la conception des infrastructures, des grands équipements culturels notamment. La recherche peut porter sur un processus de conception original ou exploratoire, sur les modes de représentation... Ces objets scientifiques divers font, si possible, l'objet d'une démarche comparative, de préférence avec des œuvres, réalisations, productions situées dans les pays membres du doctorat VH. L'étudiant doit être en effet en mesure de s'appuyer sur les ressources de l'école d'architecture où se déroule le stage à l'étranger pour développer sa thèse.

Une étudiante effectue en 2020/2021 sa thèse dans le cadre du programme international Villard de Honnecourt sous la direction de Virginie Picon-Lefebvre, professeur HDR.

Licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace

L'université Paris-Est Marne-la-Vallée (Département Génie Urbain), les écoles nationales supérieures d'architecture de Marne-la-Vallée et de Paris-Belleville et l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) ont établi un partenariat pour créer une formation d'un an qui couvre les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et du génie urbain.

Les étudiants reçoivent une formation transdisciplinaire. L'objectif est de procurer des savoirs théoriques, des compétences et savoir-faire permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste, l'ingénieur dans le suivi opérationnel et la gestion des projets et ce, dans l'ensemble des structures publiques et privées où se réalisent les projets d'aménagement architecturaux et urbains. Accessible avec un diplôme universitaire de technologie, un brevet de technicien supérieur ou après une deuxième année de licence générale, elle vise une insertion professionnelle immédiate et non la poursuite d'études en master.

La licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace comprend 450 heures de cours visant une transversalité des compétences, et 150 heures de projet tutoré. Les étudiants effectuent également un stage en entreprise d'une durée de 12 semaines, de mai à juillet. Cette expérience professionnelle les conduit à la rédaction d'un rapport de stage donnant lieu à soutenance.

L'année universitaire 2019-2020 a constitué la sixième session de cette licence professionnelle.

Master européen

Le Master européen, créé en 2012, en langue anglaise, s'inscrit dans les activités du Labex Futurs Urbains. Il associe des établissements français du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Paris-Est et quatre établissements d'enseignement supérieur européens :

- École d'Urbanisme de Paris (IUP + IFU) qui délivre le diplôme
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
- Département Génie Urbain de l'Université Paris-Est Marne la Vallée
- Université Hafencity de Hambourg
- Politecnico de Milan
- Department of urban studies à Malmö (Suède)
- Urban planning institute of Slovenia à Ljubljana (Slovénie).

L'année est divisée en deux semestres, l'un a lieu à Paris, l'autre chez l'un des partenaires universitaires européens : Hambourg, Milan ou encore Malmö. Le premier semestre en France (octobre-février) s'organise autour d'une série de cours (à l'EUP) et d'un atelier (à l'Énsa de Paris-Belleville) sur un sujet concret qui est amené par un commanditaire institutionnel ou une collectivité. Il donne lieu à un atelier d'urbanisme (workshop) où sont développés des supports méthodologiques et techniques pour penser les stratégies urbaines en métropole parisienne. Le workshop est pris en charge par trois enseignants, respectivement Francesca Artioli, responsable (École d'Urbanisme de Paris), Corinne Jaquand (Énsa-PB) et Gilles Hubert (Département Génie Urbain, UPEM).

La promotion 2020-2021 du Master 2 International a concerné une vingtaine d'étudiant-es de nationalités diverses (bulgare, turque, polonaise, ukrainienne, russe, iranienne, indienne, vietnamienne, étatsunienne, française) et provenant de disciplines variées (architecture, sociologie, urbanisme, géographie).

En 2020-2021, l'atelier d'urbanisme a répondu à deux commandes :

- Une de la municipalité d'Aulnay-sous-Bois (département de Seine-Saint-Denis) portant sur la renaturation des espaces publics dans les tissus pavillonnaires et de grand ensemble (trames bleues et vertes).
- Une de la Ville de Paris, direction de la Voirie, sur l'amélioration climatique du quartier de l'Opéra Garnier par le verdissement avec l'hypothèse d'une « forêt urbaine » à l'arrière sur la place Diaghilev.

Les études se recoupaient sur le thème de la nature en ville, et un certain nombre de conférences ont réuni les deux groupes. Chaque groupe a redéfini les attentes des commanditaires sur la base d'un dialogue avec les services et les études de sols et hydrauliques qui leur avaient été transmises, tout en fournissant un diagnostic territorial et urbain sur chacun des secteurs, complété par des enquêtes auprès d'acteurs et usagers des quartiers. Chaque groupe a par ailleurs constitué un corpus de comparaisons internationales pour des interventions similaires sur les espaces publics (benchmarking).

Le groupe de Paris, travaillant sur des espaces très contraints par le minéral et les infrastructures souterraines, a élargi la notion d'ambiance climatique aux éléments de la nature : eau, terre, air, feu/ou

énergie, faisant apparaître trois scénarios : un de surface avec un trame végétale sans pleine terre s'étendant jusqu'à l'Église de la Trinité ; un autre rendant visible un circuit de l'eau entre les places avant et arrière du grand monument de l'Opéra qui comporte historiquement un réservoir d'eau en sous-sol stabilisant l'infrastructure ; un troisième mettant en relation les tunnels d'accès au métro et RER avec les grands magasins dans l'optique de mieux accueillir les flux de touristes dans une ambiance artificielle en sous-sol.

Le groupe sur Aulnay-sous-Bois s'est orienté vers une expertise paramétrale pour identifier des secteurs clés sur lesquels intervenir en premier. La présence d'anciens petits cours d'eau enfouis sous terre a particulièrement relevé l'attention de l'équipe. Les restitutions des études ont été jugées satisfaisantes par les services et les élus en charge des dossiers. Paris n'a pas donné suite à son programme de renaturation pour le quartier de l'Opéra, tandis qu'Aulnay-sous-Bois poursuit ses objectifs.

Formation continue

L'École propose une formation en partenariat avec les CAUE de Paris et des Yvelines, « Voir et comprendre l'architecture ». Cette formation accueille une vingtaine de participants à chaque session.

Le DSA Maîtrise d'ouvrage est inscrit au répertoire spécifique depuis décembre 2018, ce qui a permis d'accueillir depuis des étudiants en formation continue dans ce dsa, principalement via les dispositifs de contrat de professionnalisation et de Compte personnel formation (CPF).

Le confinement en 2020 avait interrompu le travail entamé pour l'inscription du dsa projet urbain au répertoire spécifique. La demande d'inscription a été déposée en juillet 2021, et est toujours en cours d'instruction.

Ce travail d'inscription des formations spécialisées au répertoire spécifique se poursuivra en 2021-2022 afin de pouvoir accueillir un public plus nombreux en formation continue.

En 2020-2021, une étudiante de Master a également suivi sa formation avec le dispositif du CPF.

En dehors des formations inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au répertoire spécifique, des étudiants peuvent bénéficier de financements par des opérateurs de compétences (OPCO) ou Pôle Emploi (pour les DSA non inscrits, la HMONP et le mastère).





recherche

UMR AUSser 3329

Architecture Urbanistique Société : Savoirs Enseignement Recherche

L'unité mixte de recherche « Architecture Urbanisme Société : Savoir Enseignement Recherche », UMR AUSser n° 3329, a été renouvelée le 1^{er} janvier 2020 pour 5 ans, sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Culture.

L'année académique 2020-2021 a été celle de démarrage effectif de son nouveau programme de recherche pluriannuel 2020-2025, pour lequel elle a été évaluée et reconduite. Pendant cette année de mise en route, parallèlement au suivi des nombreux programmes de recherche en cours, les chercheurs ont organisé des séminaires d'orientation afin d'identifier les chantiers inter-équipes à lancer ou à intensifier.

Structure fédératrice des écoles nationales supérieures d'architecture (Énsa), lesquelles sont partenaires de l'unité, AUSser regroupe 4 équipes de recherche : l'IPRAUS, « Institut Parisien de Recherche : Architecture Urbanistique Société », de l'Énsa de Paris-Belleville ; ACS, « Architecture, Culture, Société XIX^e – XXI^e siècles », de l'Énsa Paris-Malaquais ; AHTTEP, « Architecture, Histoire, Transport, Territoire, Patrimoine », de l'Énsa de Paris-La-Villette ; OCS, « Observatoire de la condition suburbaine » de l'École d'architecture, de la ville et des territoires de Marne-La-Vallée. L'unité se déploie sur 4 sites ; son siège administratif est situé à l'Énsa de Paris-Belleville.

L'unité relève de la section 39 « Espaces, Territoires, Sociétés » du Comité national de la recherche scientifique. Elle est impliquée dans un partenariat structurant avec la Communauté d'universités et d'établissements « Paris-Est Sup », dans le cadre

de l'École doctorale « Ville, transports et territoires », du pôle thématique interdisciplinaire sur la ville et du laboratoire d'excellence « Futurs urbains : Aménagement, Architecture, Environnement, Transport », au sein duquel l'UMR AUSser représente la dimension architecturale et l'apport spécifique des Énsa. Ce périmètre est toutefois dans une phase d'évolution suite à la création de l'Université Gustave-Eiffel, issue de l'I-Site Future, au renforcement du lien doctoral entre l'ESAM et l'Énsa de La Villette à laquelle appartient AHTTEP et du rapprochement de l'Énsa Paris Malaquais et de l'université Paris Sciences & lettres et son ED 540.

Le périmètre scientifique de l'unité

L'UMR AUSser est caractérisée par son périmètre scientifique centré sur la production des objets architecturaux, urbains et paysagers, lesquels sont appréhendés dans leurs rapports aux sociétés qui les ont progressivement façonnés et à l'aune des nouveaux enjeux de conception posés aux chercheurs, aux producteurs et aux usagers de ces espaces, à l'échelle de l'édifice comme à celle du grand territoire.

L'UMR AUSser a vocation à jouer un rôle dynamique dans la définition et l'évolution du champ de recherche portant sur l'architecture, la conception, la production et la transformation des espaces habités. La recherche vise à construire une connaissance critique des cultures, des démarches et des processus de projet ainsi qu'un point de vue distancié sur la pratique tout en contribuant à développer les savoirs théoriques et opératoires qui

lui sont nécessaires. Elle entend reformuler et approfondir une série de questions suscitées par le développement contemporain et la globalisation du phénomène urbain : les nouvelles façons d'habiter ; le changement des modes et des échelles de mobilité ; la redéfinition du contexte patrimonial et environnemental du projet ; la circulation des modèles et des pratiques dans la mondialisation...

Aussi son projet répond-il à deux objectifs : en interne, contribuer aux évolutions du doctorat en architecture, donc à la définition du champ par les travaux de recherche qu'elle développe ; en externe, établir un dialogue fructueux avec les domaines de recherche connexes, dans un contexte d'interdisciplinarité, autour de ses objets comme de ses méthodes.

Les études concernent : la ville et les territoires habités, abordés du point de vue historique comme de celui de leur fabrication et de leur prospective ; le domaine asiatique, terrain d'étude privilégié des processus de mondialisation et de transfert culturel ; la matérialité du bâti et la mise en œuvre des matériaux ; le patrimoine architectural, urbain et paysager ; l'enseignement et la pédagogie du projet architectural et urbain à la période contemporaine ; enfin, l'actualité de la production de la ville et de l'architecture postmoderne.

Comment concevoir la ville future et l'organisation spatiale des territoires ? Comment faire évoluer le cadre bâti en tenant compte des impératifs d'économie d'espace et d'énergie, des modes de vie et des attentes de la société ? Telles sont les

interrogations, vues sous l'angle de l'architecture, qui fondent le projet scientifique de l'unité AUSser.

Des liens entre recherche, enseignement et professions

Le périmètre scientifique de l'unité est ainsi défini par l'ancrage de ses recherches dans l'enseignement de l'architecture, notamment celui du projet architectural et urbain qui est la mission principale des Énsa. Parce qu'elles réunissent des concepteurs, des maîtres d'œuvre, des enseignants et des chercheurs, ces écoles sont le creuset de réflexions communes, liées à la production architecturale, urbaine et paysagère. Des interrogations sont formulées, dans ce cadre pédagogique, autour de la question de l'intervention, lors de l'analyse de site en amont de la conceptualisation dans un programme ou lors de l'élaboration, de la mise en forme et de la réception d'une proposition.

Le dialogue entre enseignement et recherche intervient au cours des différentes années du cursus, notamment dans les formations post-master : le cycle doctoral et les diplômes de spécialisation en architecture – « Architecture et patrimoine » et « Architecture et projet urbain » à l'Énsa-PB. Les axes thématiques de l'unité, qui correspondent aux domaines d'excellence de ses chercheurs, constituent le socle de la formation à la recherche et par la recherche en doctorat, de l'initiation à la recherche en master et de la sensibilisation aux problématiques actuelles en licence. La relation entre recherche et doctorat est essentielle : les thèses relèvent d'un ou de plusieurs axes de recherche et participent

au renouvellement des travaux de l'unité. L'identité scientifique d'AUSser tient également aux interactions avec les mondes professionnels et les situations d'action, par le biais des activités d'expertise, d'évaluation et de prospective pour lesquelles les chercheurs sont régulièrement sollicités, la recherche étant ainsi confrontée aux verrous auxquels s'affrontent les acteurs de terrain.

La volonté affirmée de maintenir des liens fructueux entre recherche, enseignement et professions et de mener conjointement une recherche fondamentale et une recherche finalisée, reflète le périmètre disciplinaire des écoles d'architecture, mais aussi celui de la discipline architecturale elle-même, dans sa double dimension pratique et théorique.

Un dialogue interdisciplinaire

À cet ancrage disciplinaire correspond un dialogue interdisciplinaire. Fondatrice de la recherche architecturale, l'approche est aujourd'hui renouvelée dans ses problématiques, ses outils et ses méthodes mis à l'épreuve par une nouvelle donne urbaine : transformations des dispositifs spatiaux liées, en particulier, aux changements dimensionnels de la fabrication urbaine, évolution des modes d'habiter, montée en puissance des enjeux environnementaux, complexification des processus de projet et introduction de nouveaux corpus et outils de la recherche.

Dans cette perspective, l'unité regroupe des architectes et des urbanistes, des historiens de l'architecture et des ingénieurs, des

historiens de l'art, des historiens des techniques, des sociologues, des géographes et des philosophes, plusieurs d'entre eux ayant une double formation. En outre, elle accueille des doctorants qui ont une formation initiale autre que l'architecture. La démarche consiste à solliciter la complémentarité de ces approches, de leurs éclairages et de leurs postures méthodologiques autour d'un objet commun.

L'élaboration de nouvelles approches méthodologiques se fait dans le cadre des programmes de recherche, en résonance avec l'enseignement doctoral en architecture dans le contexte pluridisciplinaire de l'école doctorale "Ville, Transports et Territoires" et de la Comue Paris-Est, en particulier son Labex Futurs Urbains dont l'objectif premier est de développer des approches interdisciplinaires innovantes.

Une ouverture internationale

Des coopérations scientifiques ont été nouées et développées avec des partenaires étrangers autour de projets de recherche pluriannuels ou de programmes menés sur le long terme. Partenariats européens du Nord (Allemagne, GB, Norvège...) du sud (Espagne, Portugal...), partenariats aux USA, au Canada, dans les pays émergents (Amérique du Sud, Russie), en Asie.

La recherche au sein de l'unité est marquée par une importante composante extra-européenne, tournée principalement vers les terrains asiatiques. Des collaborations anciennes ont été établies avec plusieurs pays, notamment en Chine et en Asie du Sud- Est (Cambodge, Indonésie,

Laos, Singapour, Thaïlande et Vietnam). Elles sont formalisées dans le réseau de la recherche architecturale et urbaine « Métropoles d'Asie-Pacifique: architecture et urbanisme comparés » piloté par l'Ipraus. Elles tiennent également à l'insertion dans des réseaux internationaux structurés en référence aux aires géographiques et culturelles: le réseau Asie Imasie CNRS & MSH; l'Euroseas (European Association for South-East Asian Studies); SEANNET (Southeast Asia Neighborhoods Network).

Cette composante asiatique confère à l'UMR une expertise dans les questions touchant à la mondialisation, aux transferts culturels, lui permettant de contribuer à des réflexions de type comparatiste sur les évolutions architecturales et urbaines dans les régions et les territoires émergents de la planète. Les acquis de l'UMR en la matière se mesurent à sa position centrale dans les réseaux sur les métropoles d'Asie Pacifique et au grand nombre de spécialistes qu'elle a formés, et aujourd'hui en poste dans les différents pays concernés.

L'organisation de l'UMR

L'activité scientifique de l'AUSser est organisée en thèmes de recherche et en domaines transversaux qui ont un fonctionnement collectif et recouvrent plusieurs groupes de travail. Ces dispositifs sont conçus comme des lieux de convergence et de dialogue scientifiques: dialogue au sein de l'AUSser; avec des chercheurs et des équipes extérieures appartenant à la recherche architecturale ou à d'autres disciplines, en France et à l'étranger; avec des acteurs des mondes professionnels et institutionnels.

Trois thèmes de recherche

- ① Patrimoine et tourisme: constructions, narrations, réinventions
Responsables: Julien Bastoen, Soline Nivet, Joanne Vajda
- ② Territoires et paysages en transition(s)
Responsables: Anne Grillet-Aubert, Patrick Leitner, Sébastien Marot
- ③ Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales
Responsables: Pierre Chabard, Isabelle Chesneau, Guy Lambert

Deux domaines transversaux

- ① AsiaFocus - Architecture et villes d'Asie
Responsables: Nathalie Lancet, Christian Pédelahore
- ② Lab R&D: Explorations théoriques, expertise, innovation

Un Projet documentaire

Les missions du projet de recherche documentaire sont de valoriser, diffuser et rendre accessible les fonds documentaires inventoriés et constitués, ainsi que les productions et les données de la recherche des chercheurs et doctorants de l'UMR. Dans le même temps, il s'agit de créer, animer et mettre à disposition des chercheurs et des doctorants des outils de veille et de recherche documentaire pour les aider et accompagner dans leur travail de recherche.

Le centre de recherche documentaire et la cartothèque de l'UMR AUSser ont pu au cours de ces années développer et créer de nouveaux outils au service des membres de l'UMR AUSser. Ces différentes réalisations ont permis un accompagnement

des chercheurs et doctorants dans leurs recherches mais aussi une valorisation de leurs productions.

Dans le cadre du renouvellement de l'UMR AUSser au 1^{er} janvier 2020, ont été élaborés 4 projets documentaires portant sur la valorisation des productions AUSser avec les créations de collections d'archives orales AUSser, numérique AUSser, données sur l'Asie et photographies sur les villes d'Asie-Pacifique.

L'avancée de ces projets a été ralentie par les conséquences liées à la crise sanitaire. Ainsi 2 projets sont toujours en cours de réalisation : Collection d'archives orales AUSser et Collection AUSser de photographies « Villes d'Asie-Pacifique ». Si un pré-inventaire du fonds photographique sur les villes d'Asie de Nathalie Lancret a pu être réalisé juste avant le confinement, les conditions n'ont pas été réunies en 2020-2021 pour amplifier ce programme. La période à venir sera consacrée à renforcer et à faire rayonner les moyens et les missions d'ores et déjà en place.

L'UMR AUSser en chiffres

L'unité AUSser compte 70 membres permanents – chercheurs et enseignants-chercheurs – parmi lesquels 16 sont habilités à diriger des recherches, 60 doctorants issus de formations françaises et étrangères pluridisciplinaires, ainsi que 6 personnels administratifs.

Sites internet

<http://www.umrausser.cnrs.fr>

<http://umrausser.hypotheses.org/>

Depuis sa fondation en 1986, l'Ipraus (Institut parisien de recherche : architecture, urbanistique, société) pièce essentielle au dispositif de l'enseignement de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, est associé au CNRS, aujourd'hui par l'intermédiaire de l'UMR AUSser (3329). L'équipe se positionne ainsi entre, d'une part, les pédagogies et les pratiques du projet architectural et urbain, et d'autre part, les sciences de l'homme et de la société. Cette situation favorise la production de connaissances sur un même objet : l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport aux organisations sociales et à travers ses modes de production.

En 2020 et au début 2021, les activités de l'Ipraus ont été passablement perturbées par le confinement et les contraintes subséquentes à la pandémie de covid-19. Les chercheurs ont dû poursuivre leurs travaux sans recours aux lieux ressources (archives, bibliothèques, visites de sites, etc.), et avec un accès restreint à leurs outils (centre de documentations) et moyens techniques ordinaires (reprographie, scanners, etc.). L'interruption de la plupart des événements scientifiques (journées d'étude, séminaires de recherche, etc.) et grand public (présentation d'ouvrages, tables-rondes et conférences, etc.) a privé notre milieu des échanges stimulants que ceux-ci procurent d'ordinaire. L'impossibilité de participer activement aux programmes internationaux a eu un impact non négligeable sur le déroulement de certains programmes qui reposent sur ces échanges, notamment en ce qui concerne plusieurs projets doctoraux, parmi lesquels ceux qui portent sur

l'Asie sont durablement fragilisés.

Face à cette situation en tout point inédite, le responsable du centre de documentation a déployé une énergie salvatrice, en maintenant le lien au sein de l'équipe et en proposant sans discontinuer des ressources documentaires en ligne afin de maintenir coûte que coûte des outils de travail à distance grâce à une infrastructure extrêmement performante.

Composition de l'Ipraus au 1^{er} octobre 2020

L'Ipraus est dirigé par André Lortie, professeur à l'Énsa de Paris-Belleville.

L'équipe compte aujourd'hui 33 membres permanents, dont 4 ATS, et 25 doctorants en formation initiale.

Membres permanents au 1^{er} octobre 2020

- Directeur de l'Ipraus
André Lortie, professeur
- Responsable administrative et financière de l'Ipraus
Ryme Abouzeir
- Directrice de l'UMR AUSser
Cristiana Mazzoni (professeur, HDR)
- Secrétaire Général de l'UMR
Richard Aroquiame (personnel CNRS)
- Gestionnaire de l'UMR
Annie Edon-Souchères (personnel CNRS)
- Chargée de la formation doctorale et des relations avec les DSA
Christine Belmonte
- Responsable du centre de recherche documentaire
Pascal Fort
- Responsable de la cartothèque
Véronique Hattet

● **Professeur à l'Université**

Jean-Louis Cohen (professeur HDR, Institute of Fine Arts, New-York University).

Chercheurs et enseignants-chercheurs des écoles d'architecture

Mohamed Benzerzour, maître de conférences

Frédéric Bertrand, maître de conférences

Malik Chebahi, maître de conférences associé

Marie-Jeanne Dumont, maîtresse de conférences

Élisabeth Essaïan, maîtresse de conférences

Vanessa Fernandez, maîtresse de conférences

Valérie Foucher-Dufoix, maîtresse de conférences

Anne Grillet-Aubert, maîtresse de conférences

Solenn Guevel, maîtresse de conférences

Sabine Guth, maîtresse de conférences

Cyrille Hanappe, maître de conférences

Corinne Jaquand, maîtresse de conférences

Guy Lambert, maître de conférences

Bernadette Laurencin, enseignante contractuelle

André Lortie, professeur

Béatrice Mariolle, professeure

Cristiana Mazzoni, professeure, HDR

Jean-Paul Midant, maître de conférences, HDR

Roberta Morelli, maîtresse de conférences

Laetitia Overney, maîtresse de conférences

Virginie Picon-Lefebvre, professeure, HDR

Philippe Prost, professeur

Philippe Simay, maître de conférences

Estelle Thibault, maîtresse de conférences, HDR

Philippe Villien, maître de conférences

Chercheurs CNRS

Nathalie Lancet, directrice de recherche, HDR

Frédéric Pousin, directeur de recherche, HDR

Directeur d'Institut à l'étranger

Emmanuel Cerise, directeur de PRX Vietnam

Membres associés enseignants à l'Énsa-PB

David Albrecht, enseignant contractuel

Luis Burriel Bielza, maître de conférences

Emmanuelle Gallo, enseignante contractuelle

Liu Yang, maître de conférences associée

Yvan Okotnikov, maître de conférences associé

Cyril Ros, maître de conférences

Membres associés encadrant des thèses

Caroline Maniaque, professeur, Énsa Normandie

Doctorants Ipraus accueillis en 2020-2021

École doctorale « Ville, transports, territoires » Université de Paris-Est et Université Gustave-Eiffel

La formation doctorale s'effectue à l'École doctorale (ED 528) « Ville, Transports et Territoires », à laquelle sont rattachées les Énsa Paris-Belleville et l'Énsa de la Ville et du Territoire à Marne-la-Vallée. Vingt-six doctorants en formation initiale étaient rattachés à l'Ipraus en 2020-2021.

La direction des doctorants accueillis à l'Ipraus était assurée en 2020-2021 par :

— Nathalie Lancret, directrice de recherche au CNRS (HDR) : elle encadre 3 thèses en cotutelles et (dont 1 est également en co-direction) et 4 thèses en codirection. 2 de ces doctorants ont soutenu leur thèse en mars 2021.

— Caroline Maniaque, professeur à l'Énsa de Rouen (HDR) : elle encadre une thèse en codirection.

— Cristiana Mazzoni, professeure à l'Énsa de Paris-Belleville (HDR) : elle dirige 5 thèses dont une en codirection et une en cotutelle. 1 doctorant a soutenu sa thèse en juin 21.

— Jean-Paul Midant, maître de conférences à l'Énsa de Paris-Belleville (HDR) : il dirige la thèse de 4 doctorants.

— Virginie Picon-Lefebvre, professeure Énsa Paris-Belleville (HDR) : elle dirige 4 thèses.

— Frédéric Pousin, directeur de recherche CNRS (HDR) : il dirige 3 thèses dont deux codirections.

— Estelle Thibault, maître de conférences Énsa de Paris-Belleville (HDR) : elle dirige trois thèses dont deux en codirection. Un doctorant a soutenu sa thèse en juin 21.

Cotutelles et/ou codirections :

4 thèses sont réalisées en cotutelle : 1 avec le Bénin ; 1 avec l'Italie ; 2 avec la Thaïlande. 9 thèses bénéficient d'une codirection.

Thèses en cours en 2020-2021

● Bresson Delphine
2019-

Le maintien de la dimension artisanale du travail de l'architecte au temps du numérique comme moyen de défendre une pratique durable et responsable – l'exemple d'Alvaro Siza.

Discipline : Architecture

Dir. Estelle Thibault

Financement : contrat doctoral (ministère de la Culture et mécénat de la Caisse des dépôts et consignations) géré par UPE.

● Blouin Sarah
2020-

La Société Centrale des Architectes et l'organisation de la profession d'architecte en France au XIX^e siècle

Dir. Estelle Thibault

Co-encadrant : Guy Lambert

● Calens Alexandre
2016-

Les trames vertes et bleues dans les stratégies de développement des territoires périurbains

Discipline : Aménagement de l'espace. Urbanisme

Dir. Frédéric Pousin

● Croizier Mirabelle
2018

Jardins historiques en projets – cultiver l'histoire ?

Discipline : Architecture

Co-dir. Nathalie Lancret et Frédéric Pousin

● Degoul Jean-Philippe

2015-

L'architecture oubliée ou la leçon d'Aldo Rossi

Discipline: Architecture

Dir. C. Mazzoni

Soutenance prévue le 6 décembre 2021

● Denoyelle Angèle

2013-

La création contemporaine comme processus de restauration des jardins historiques en France.

Discipline: Aménagement de l'espace.

Urbanisme

Dir. J.-P. Midant

● Durand Béatrice

2013-

La fabrication d'une « architecture durable » en France (2000-2010)

Discipline: Architecture

Co-dir. C. Maniaque et A. Hennion (ParisTech)

El Hage Christelle

2020-

Rails et trames urbaines. Le potentiel de la Petite Ceinture à Paris et du chemin de fer abandonné au Liban

Discipline: Aménagement de l'espace.

Urbanisme

Cotutelle avec l'Université libanaise (Liban)

Dir. de thèse en France: C. Mazzoni

Dir. de thèse au Liban: Cristiane Sfeir, professeur à l'Université Libanaise (Beyrouth)

● Gommier Pierre

2018-

L'habitation et l'atelier d'artiste à Paris, entre 1870 et 1945: diffusion d'un programme et d'une forme architecturale; son évolution jusqu'à aujourd'hui; sa protection, sa conservation et sa restauration dans le cadre de la législation sur les monuments historiques.

Discipline: Architecture

Dir. J.-P. Midant

● Japparidze Irina

2020-

Développement touristique de la région montagneuse de Haute Svanétie en Géorgie

Discipline: Architecture

Dir. V. Picon-Lefebvre

● Kutlu Mete

2018-

La valeur innovante d'une vision instable de l'espace. De la miniature ottomane du 16^e siècle au mapping vidéo d'aujourd'hui.

Discipline: Architecture

Dir. C. Mazzoni

● Louyot Fabienne

2018-

Résilience urbaine et initiatives privées, processus de régénérations urbaines citoyennes, impacts et transformations durables pour la ville ?

Discipline: Aménagement de l'espace et urbanisme.

Dir. V. Picon-Lefebvre

Doctorat effectué dans le cadre du programme international Villard de Honnecourt.

● Hangan Sandu-Mircea

2014-

Les églises catholiques en béton apparent construites en Île-de-France entre 1900-1970 : problématique de préservation et mise en valeur.

Discipline : Architecture

Dir. J.-P. Midant

● Magliacani Flavia

2019-

The question of density in the contemporary city. Self-contained city: phenomenology of a housing model from the modern to the contemporary

Cotutelle de thèse avec l'Université Sapienza (Rome, Italie)

Dir. de thèse français : Cristiana Mazzoni

Dir. de thèse italien : Mandolesi Domizia

Discipline : Architecture

Financement : Université de la Sapienza

● Madelaine Coline

2019-

L'enseignement Design-Build : naissance, développement et perspectives. Des origines américaines aux prémices françaises.

Discipline : Architecture

Dir. V. Picon-Lefebvre

Financement : contrat doctoral du ministère de la Culture, géré par UPE.

● Ninnin Armelle

2019-

Patrimonialiser la ville en Asie du Sud-Est : fabrique urbaine et actions patrimoniales à l'épreuve de la labellisation UNESCO.

Discipline : Architecture

Dir. de thèse : Nathalie Lancet

Co-dir. de thèse : Christophe Pottier

(directeur des études, EFEO)

Financement : contrat doctoral EFEO (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) géré par UPE.

● Ostarena Élise

2018-

De nouveaux toits pour Paris ? Solutions architecturales courantes et solutions expérimentales pour les combles et les couvertures de l'immeuble parisien.

Discipline : Architecture

Dir. J.-P. Midant

● Seemak Pramote

2019-

Ayutthaya : l'évolution du rapport de la ville à l'eau sous l'effet des projets (1926-2019)

Dir. de thèse : Nathalie Lancet

Co-encadrante : Karine Peyronnie, chargée de recherche, IRD (Institut de recherche pour le développement)

Cotutelle avec la Faculté d'architecture, Université Thammasat (Bangkok, Thaïlande).

Dir. thaï : Pornthum Thumwimol

Financement : Thaï Scholarship program, Campus France

● Roux Katia

2017-

La culture de patrimoine bâti et paysager en France ; de son enseignement à son expression et ses effets dans les méthodes de diagnostic et les rapports de présentation des règlements de ZPPAU et d'AVAP de 1983 à 2016.

Discipline : Architecture

Dir. J.-P. Midant

● Striffling-Marcu Alexandrina

2019-

Le patrimoine des gares face aux nouveaux modes de mobilités. Analyse prospective des mutations du maillage territorial en Europe méridionale.

Discipline : Architecture

Dir. de thèse : Virginie Picon-Lefebvre

Financement : CIFRE avec l'agence AREP

● Teeraparbong Komson

2017-

Discipline : Architecture

Contradiction morphologique dans les visions urbaines contemporaines pour le développement des villes historiques : le cas de Chiang Mai, Thaïlande.

Discipline : Aménagement de l'espace.
Urbanisme

Cotutelle N. Lancret et W. Boonyasurat,
Faculté d'Architecture, Université de Chiang
Mai, Thaïlande.

● Yacine Benoît

2016-

Les dispositifs anti-crues, facteur de la spatialisation du développement urbain et des activités humaines dans les territoires soumis aux risques d'inondation de Paris et Rotterdam.

Discipline : Architecture

Dir. V. Picon-Lefebvre

● Xu Liwen

2019-

From political isolation to international opening: the evolution of heritage politics at Bagan and Mrauk (Myanmar)

Dir. de thèse : Nathalie Lancret

Co-encadrante : Adèle Esposito, chargée de

recherche au CNRS, IRASEC-AUSser/IPRAUS

Discipline : Architecture

Financement : Nanjing East-China

Architecture & engineering design CI Ltd.

**Thèses en formation initiale
soutenues en 2020-2021**

**Université Paris-Est – École doctorale
« Ville, Transports et Territoires »**

● Azizi Nesrine

Date de la soutenance : 26 novembre 2020

Titre de la thèse : *Architecture Moderniste et fin d'Empire. Le cas de la reconstruction de Bizerte par Bernard Zehrfuss entre Empire colonial et Union Française (1943-1947).*

Discipline : Architecture

Dir. Thèse : Karen Bowie

● Franck Houndegla

Date de la soutenance : 4 mars 2021

Titre de la thèse : *L'immeuble mixte, dispositif architectural vecteur de transformations urbaines de villes africaines. Cas d'étude au Bénin.*

Discipline : Architecture

Co-tutelle de thèse avec l'Université
d'Abomey Calavi (Bénin)

Dir. Thèse en France : Nathalie Lancret

Dir. Thèse au Bénin : Noël Diogo, professeur,
Université d'Abomey Calavi (Bénin)

● Marina Rotolo

Date de la soutenance: 17 mars 2021

Titre de la thèse: *La production de la ville en contexte labellisé. Matera, Capitale européenne de la Culture en 2019.*

Discipline: Architecture

Dir. Thèse: Nathalie Lancret

Co-encadrante, Adèle Esposito

Lauréate du Prix de thèse Valois, édition 2021

● Julien Correia

Date de la soutenance: 3 juin 2021

Titre de la thèse: *De la formulation à la diffusion des idées d'Aldo Rossi en France. L'architecture urbaine entre enseignement et recherche autour de 1970*

Discipline: Architecture

Dir. Thèse: Estelle Thibault et Cristiana Mazzoni

Programmes de recherche initiés ou en cours en 2020-2021

● VITE ! Villes et transitions énergétiques: enjeux, leviers, processus et évaluation prospective pluridisciplinaire. Application à la région Île-de-France

Organisme financeur: ANR (Agence Nationale de la Recherche)

Responsable scientifique: Jonathan Rutherford (LaTTS)

Membres de l'IPRAUS: Mohamed Benzerzour
Durée: 2014 – 2021

Le projet de recherche fondamentale VITE ! vise à apporter un éclairage prospectif sur les enjeux, le contenu et les effets sociaux, territoriaux et environnementaux de stratégies de transition énergétique mises en œuvre à l'échelle d'une région urbaine, ainsi que sur le potentiel de mobilisation des acteurs en lien avec ces stratégies, en accordant une attention particulière aux transformations interdépendantes de l'environnement construit, des infrastructures et des pratiques sociales sur lesquelles reposent (ou qu'appellent de leurs vœux) ces stratégies.

Prenant le cas de la région Île-de-France et s'appuyant sur les orientations énergétiques définies dans le cadre de la planification stratégique régionale (PDUIF, SDRIF et SRCAE notamment), le projet explorera les effets directs et indirects, intentionnels et non intentionnels, bénéfiques et néfastes des stratégies énergétiques proposées ou mises en œuvre, en termes de: flux de ressources, de matières, d'énergie, de polluants; flux financiers; qualité (accessibilité, nature, prix) de l'énergie fournie.

● Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle

Responsables scientifiques: Marie-Jeanne Dumont (IPRAUS), Anne-Marie Châtelet (ÉnsaS), Daniel Le Couédic (Université de Bretagne Occidentale)

Partenaires: toutes les Énsa

Financement: Comité d'histoire et le service de l'architecture de la direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication / BRAUP

Durée: 2016-2022

L'histoire de l'enseignement de l'architecture est scandée, en France au XX^e siècle, par trois dates essentielles. Venant après un siècle de développement et de continuité, le système Beaux-arts est mis en mouvement ou en crise à trois reprises: en 1903, date de la création des premières écoles régionales; en 1940, date d'une réorganisation de l'enseignement (dans la foulée de la réorganisation de la profession) accordant un monopole de l'enseignement à l'École des beaux-arts et déposant de leur habilitation les écoles d'ingénieurs et d'arts décoratifs; et enfin en mai 1968, avec l'éclosion de l'École des beaux-arts et la création des « unités pédagogiques d'architecture » – pensées en rupture avec l'ancien système à Paris et en continuité avec lui en région –, devenues aujourd'hui les « écoles nationales supérieures d'architecture ». Aussi, est-ce à partir de ces nouveaux établissements que ce programme envisage de travailler sur cette histoire, en constituant un réseau de chercheurs et de documentalistes qui y travaillent.

● Le bassin Minier, territoire à projets

Partenaires: La Caisse des dépôts et consignations, Énsa-PB et AAPP

Durée: 2018-2022

Coordination scientifique: Béatrice Mariolle (IPRAUS), Lucas Monsaingeon (AAPP) et Philippe Prost (IPRAUS, AAPP)

La question architecturale et sociale face aux enjeux énergétiques et patrimoniaux de la transition territoriale à l'œuvre. Depuis la fin de l'activité minière, le territoire du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais subit une profonde mutation qui impacte le territoire socialement, architecturalement et urbanistiquement. En 2012, le bassin minier a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité au titre de « paysage culturel évolutif et vivant ». Aujourd'hui, il y a un véritable enjeu à faire de cette reconnaissance une force de résilience, pour faire de l'architecture et du patrimoine un levier de transition territoriale ambitieuse. Par ailleurs, depuis 2014 la Région des Hauts de France s'est engagée dans un ambitieux projet de Troisième Révolution Industrielle, plaçant la question de l'énergie au cœur du débat. Dans ce contexte, la rénovation énergétique et écologique des dizaines de milliers de logements ouvriers hérités de la première Révolution Industrielle constitue une gageure architecturale et sociale. Face à ces enjeux multiples, nous souhaitons interroger et mettre en avant la question architecturale et sociale dans les dynamiques de transformation du territoire. L'innovation de ce projet réside également dans la composition de l'équipe, à l'articulation entre enseignement et recherche académique. L'association à la réflexion

de partenaires institutionnels et locaux offrent une véritable portée opérationnelle.

● Rendre visible les nouvelles réponses architecturales aux précarités urbaines
Partenaires: La Caisse des dépôts et consignations

Durée: 2019-2021

Coordination scientifique: Laetitia Overney et Élisabeth Essaïan

Le projet *Rendre visible les nouvelles réponses architecturales aux précarités urbaines. À l'école des situations « informelles »* est né d'un triple constat: celui du durcissement des situations et dispositifs d'inhospitalités envers des populations précaires (réfugiés, migrants, sans-abris, personnes âgées...); celui de l'existence de multiples initiatives pour contrer ces actions, penser et créer des nouvelles formes et lieux d'hospitalité; celui du manque de visibilité de ces réflexions et initiatives.

L'objectif est à la fois de rendre visibles les connaissances et de penser et consolider des lieux et des axes d'enseignement et de recherche sur ces sujets dans les écoles d'architecture.

Dans un premier temps, c'est la mise en visibilité des connaissances accumulées et mutualisées à disposition des acteurs variés: collectivités, aménageurs, collectifs et associations, concepteurs (architectes, urbanistes, designers, paysagistes...), enseignants, étudiants et chercheurs des écoles d'architecture, personnes privées.

L'enjeu du projet est donc en premier lieu de recenser et de répertorier ce qui s'est fait et se fait, en France et ailleurs, de classer et de commenter ces initiatives pour y voir plus clair. Il s'agit à la fois de construire des

connaissances mais tout autant d'interroger et de définir les catégories et les items, afin notamment d'outiller, d'équiper les architectes, les urbanistes, les décideurs et les aménageurs qui ont à faire avec la question et qui se trouvent le plus souvent démunis pour décrypter les situations et faire leur métier malgré tout, en l'absence de « culture professionnelle » en la matière. Ce projet s'inscrit ainsi dans l'axe scientifique « Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales » de l'UMR AUSser, et s'articule avec les actions transversales « Explorations figuratives. Les nouvelles lisibilités du projet » et « Vocabulaire temporel de la composition architecturale et urbaine ».

● La Société centrale des architectes 1840-1889, organisation professionnelle ou communauté savante ?

Partenaire: Programme d'investissement d'avenir « I-site – Future, inventer la ville de demain »

Durée: 2020-2021

Responsable scientifique: Estelle Thibault
L'objectif est de suivre dans le temps long les dynamiques historiques qui ont façonné l'écosystème professionnel et savant de l'architecture, en observant les débats, activités et productions d'un des groupements les plus représentatifs des XIX^e et XX^e siècles, la Société centrale des architectes (actuelle Académie d'architecture), par l'intermédiaire de son fonds d'archives jusqu'alors négligé. Dépasant une lecture trop restrictive, localisée et uniforme de l'identité des architectes, nous entendons appréhender les discussions à l'œuvre dans ce milieu hétérogène

comme autant de manières de redéfinir ses frontières poreuses avec les domaines d'expertise qui l'environnent, de s'ajuster à un contexte politique et social instable. Il s'agit parallèlement d'interroger les ambitions intellectuelles et scientifiques de cette communauté et de situer sa place et ses interactions au sein d'une cartographie plus vaste des disciplines et des sociabilités savantes dans toute leur diversité.

● Métropoles et Architecture des Grands Événements

Partenaire : Programme d'investissement d'avenir « I-site – Future, inventer la ville de demain »

Durée : 2020-2022

Responsable scientifique : Cristiana Mazzoni

La recherche porte sur l'analyse des réseaux de mobilité touristique et leur interaction avec les trames vertes et bleues - parcs et jardins, allées arborées, cours et surfaces d'eaux, etc. -, à l'échelle de la métropole parisienne. Ces trames vertes et bleues sont lues comme des potentiels contenant des infrastructures dédiées à la mobilité sur les territoires des JO 2024. L'objectif est de définir une grille d'analyse du territoire francilien sélectionnant des indicateurs qui évaluent la densité des flux de mobilité touristique et la qualité d'articulation aux composantes écosystémiques du territoire. L'hypothèse est que la planification francilienne de ces trois dernières décennies est issue de pratiques d'aménagement qui ont tenu compte de l'interaction entre les écosystèmes et les systèmes de mobilité et ont permis une anticipation soutenable des flux de mobilité touristiques sur le territoire des JO 2024.

● Les villes de la nouvelle route de la soie en Asie du Sud-Est

Responsable scientifique : Adèle Esposito (actuellement en détachement à l'IRASEC)

Durée : 2020-2024

Organisme financeur : Agence nationale de la recherche (ANR)

Ce programme de recherche s'intéresse à la nouvelle et ambitieuse politique d'internationalisation du développement économique chinois, la Belt and Road Initiative (BRI). Il questionne le rôle de la BRI comme moteur du développement urbain pour les villes secondaires d'Asie du Sud-Est continentale. Lancée en 2013 par le président chinois Xi Jinping, la BRI s'inspire de l'ancienne route de la soie qui pendant plusieurs siècles a relié l'Asie et l'Europe en favorisant les échanges commerciaux. En renouant avec cet héritage historique, la BRI propose un double déploiement réticulaire : 1) l'un, continental, qui engage la construction de routes et chemins de fer qui traversent l'Eurasie ; 2) l'autre, maritime, qui s'appuie sur le développement d'une série de ports situés dans le détroit de Melaka, le long de la côte de l'Océan indien, le nord-est de l'Afrique et l'Europe méridionale. La BRI déploie une stratégie géopolitique ambitieuse qui positionne la Chine en tant que nouvelle puissance mondiale, pourvoyeuse d'aide au développement et de bonnes pratiques. Son discours officiel articule des mesures de protection environnementale à des orientations programmatiques centrées sur la croissance économique qui permettraient d'atteindre les objectifs mondiaux du développement durable. Les villes jalonnant les corridors et les routes maritimes

jouent un rôle stratégique dans ce cadre. Elles sont conçues à la fois comme des nœuds dans les systèmes de transport et des pôles de croissance économique. Plus particulièrement, la BRI accélère le développement urbain des villes d'Asie du Sud-Est situées en marge des grands processus de métropolisation.

● Le local au prisme de la transition écologique

Partenaire: Plan urbanisme construction et architecture (PUCA), Le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Durée: 2020-2021

Responsable scientifique: Béatrice Mariolle Il s'agit d'explorer les méthodes d'analyse de cette échelle « locale » et de ses interfaces avec les autres dimensions de l'aménagement et de la transition écologique, des modèles économiques et de l'action publique, de manière à esquisser le cadre d'un programme de recherche de grande ampleur.

La recherche combinera des travaux menés au sein de l'UMR AUSser, des travaux effectués dans le cadre de la formation en urbanisme et aménagement de l'Université Paris 1, un travail de traitement de données et de représentation cartographique.

● Expertise du programme d'Architecture-Université royale des beaux-arts de Phnom Penh

Partenaire: Association internationale des maires francophones

Responsable scientifique: André Lortie L'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) est un réseau mondial d'élus locaux francophones qui porte la vision d'une ville porteuse d'une croissance durable et partagée. Il développe une nouvelle forme de coopération qui combine une réflexion commune au plus haut niveau et une action de terrain qui donne la priorité à l'innovation et à l'expertise locale.

L'Accord Cadre de Partenariat stratégique entre l'AIMF et l'Union européenne signé le 28 janvier 2015 a pour objectif de renforcer le rôle et la place des maires, de créer les conditions qui favorisent une démarche d'action commune entre tous les acteurs du développement: État (gouvernements et parlementaires), universités, société civile, collectivités territoriales, et de veiller à une meilleure prise en compte des problématiques et des positions des autorités locales par les décideurs nationaux, régionaux et mondiaux.

Dans ce contexte, l'AIMF entend soutenir les instituts de formation et de recherche qui œuvrent en matière d'urbanisme, renforcent la connaissance sur les problématiques urbaines et les compétences au sein des villes membres. C'est dans ce cadre que l'Ipraus/AUSser a été mandaté pour mener une expertise du programme d'enseignement de l'architecture de l'URBA de Phnom Penh.

● Consultation internationale sur la vision de la Seine-Saint-Denis à l'horizon 2024-2030

Partenaire : Département de la Seine-Saint-Denis

Durée : 2020

Responsables scientifiques : Cristiana Mazzoni et Béatrice Mariolle

Afin de répondre au mieux aux attentes de la Consultation internationale, l'UMR AUSser propose d'interagir avec des associations engagées dans des démarches sociales, l'une posant la question de la place de la jeunesse dans les projets, l'autre interrogeant la notion de « ville accueillante ». Des experts en architecture et en urbanisme viennent conforter l'équipe de chercheurs sur des questions plus ponctuelles. Ils ont notamment travaillé sur le Grand Paris avec Plaine Commune, Est-Ensemble, Terre d'Envol, et peuvent apporter une expertise urbaine et architecturale à partir de projets concrets. Une graphiste accompagne l'équipe afin de mettre en avant la transmission/vulgarisation scientifique et promotion des propositions.

● Archival City. Bridging Urban Past and Future

Partenaire : Université Gustave-Eiffel

Responsable scientifique de la contribution Ipraus/AUSser : Nathalie Lancret

Dans le cadre du programme de recherche « Archival City » (<https://archivalcity.hypotheses.org/>) porté par l'Université Gustave Eiffel de Marne la Vallée, un inventaire des documents sur « la ville ordinaire » de Chiang Mai (Thaïlande) – lieux de la vie quotidienne, espaces vivants, habités et en transformation – est réalisé au sein de

l'UMR AUSser et du centre de recherche documentaire Ipraus/AUSser de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (Énsa de Paris-Belleville).

Programme de recherche sur le paysage

● Plan paysage

Séminaire itinérant d'étude des paysages produits par les schémas d'aménagement des aires métropolitaines.

Partenaire Laboratoire LACTH ÉnsaP de Lille. Participants Ipraus : Frédéric Pousin, Véronique Hattet, Alexandre Callens.

Participants LACTH : Denis Delbaere ((paysagiste HDR)

Le séminaire Pan-Paysage explore les relations entre la planification du territoire dans le cadre des organismes régionaux d'étude et d'aménagement d'aire métropolitaine (OREAM) et la construction des paysages dans des termes renouvelés. Il y a nécessité à redécouvrir cette période du tournant des années 1970 qui arrive à la fin des grands programmes d'aménagement portés par l'État. La réflexion menée durant cette période affirme un changement de l'échelle de référence pour penser l'urbanisation et développe les outils issus de la loi LOF de 1967. C'est également un moment d'émergence des politiques de l'environnement dans le sillon du ministère éponyme créé en 1971. C'est aussi une période de transition qui fait écho à la crise de 1968, introduit l'interdisciplinarité en aménagement et fait intervenir de nouveaux acteurs, issus des disciplines universitaires (urbanistes, sociologues, géographes, agronomes, ingénieurs, écologues) mais aussi des professions qui sont en voie

de structuration comme les paysagistes. Chaque session du séminaire est l'occasion de dresser un bilan critique de l'héritage des plans et schémas directeur ayant guidé l'aménagement à partir de l'exploration concrète des espaces effectivement produits ou induits. La rareté des archives disponibles pour retracer l'histoire du modelage du sol et des plantations, conduit à privilégier la saisie directe du paysage via le relevé et l'arpentage, renouvelant la méthodologie des études diachroniques. L'objectif est également d'établir un bilan critique au regard des défis écologiques et sociétaux auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées, nous avons privilégié le prisme du paysage.

En 2020 a été organisée la session 8 à l'OREAM Nantes Saint-Nazaire et ont été publiés les actes des sessions 6, 7, 8 :

— Delbaere Denis, Pousin Frédéric, Hattet Véronique- D'estuaire en vallées : le paysage en préalable, actes du séminaire itinérant Plan Paysage-Session 8, 76 p.

<https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/8300/files/2020/06/plan-paysage-8-1.pdf>

— Delbaere Denis, Pousin Frédéric, Hattet Véronique- Le paysage vecteur d'une nouvelle identité post-industrielle, actes du séminaire itinérant Plan Paysage-Session 7, 72p.

<https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/8300/files/2020/05/Plan-paysage-7.pdf>

— Delbaere Denis, Pousin Frédéric, Hattet Véronique- L'OREALM et la Métropole-Jardin, actes du séminaire itinérant Plan Paysage-Session 6, 84 p.

<https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/>

[blogs.dir/8300/files/2020/04/plan-paysage-6_VERSION3.pdf](https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/8300/files/2020/04/plan-paysage-6_VERSION3.pdf)

Un Carnet de recherche a été réalisé en 2020, rassemblant et organisant toute la production issue de l'étude que nous avons menée de 6 OREAM, de La MIACA (Mission d'aménagement de la côte Aquitaine) et de la ville nouvelle de Marne-la-vallée, afin de mettre à disposition de la communauté scientifique les matériaux originaux qui en sont issus : conférences, témoignages, terrains, bibliographie, carnets de session (<https://planpaysage.hypotheses.org/>).

● Ruralité et avenir des territoires

Partenariat Éditions du EFFA

Participant : Emmanuelle Blanc, Photographe

Participant Ipraus : Frédéric Pousin

Faisant un pas de côté par rapport aux travaux sur les paysages des espaces métropolitains, Frédéric Pousin s'est penché en 2020 et 2021, sur un territoire rural situé en Touraine du sud, à l'écart des métropoles, pour réfléchir à l'avenir des territoires. Une enquête a été menée sur une expérience de gestion communale réussie d'une durée de 31 ans, qui a pris la forme d'une série d'entretiens avec le maire de la commune rurale de Chambon et d'une exploration photographique réalisée la photographe, Emmanuelle Blanc, dont les travaux explorent ce qui se joue entre territoire et paysage. Un ouvrage qui s'attache à expliciter le potentiel de ce territoire à travers ses logiques spatiales passées et actuelles ainsi qu'en termes de projets est en cours de publication.

Actions internationales en Asie

● Réseau Métropoles d'Asie Pacifique

Organisme financeur : Ministère de la Culture et de la Communication

Subvention annuelle

Responsable scientifique : Nathalie Lancret

L'objectif du réseau est double : fédérer les travaux sur la fabrication de l'espace matériel des villes d'Asie Pacifique, leurs objets architecturaux et urbains étudiés à travers leurs processus de conception, de production et de réception ; développer et renouveler des approches interdisciplinaires relatives à la thématique ou à l'aire considérée, à partir de cet ancrage disciplinaire affirmé.

Le réseau est animé par l'Ipraus et l'UMR AUSser, étroitement lié à l'axe thématique « Architectures et villes de l'Asie contemporaine : héritage et projet ». Les partenaires du réseau sont des équipes de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, des organismes institutionnels nationaux et internationaux, ainsi que des chercheurs en France et à l'étranger, notamment en Asie.

Grâce à ses partenariats européens et asiatiques, le réseau engage des confrontations comparatives et pluridisciplinaires, capitalise des acquis de recherche et développe des programmes de recherche, y compris de nature instrumentale sur les outils et corpus de la recherche, qui ont amené notamment à la constitution de fonds bibliographiques, cartographiques et iconographiques spécialisés.

Les programmes de recherche développés dans le cadre du réseau ont été le lieu d'accumulation sur la longue durée de connaissances particulières - apprentissages

linguistiques, connaissance approfondie des contextes géo-historiques et culturels - recoupant plusieurs disciplines, mais également le lieu d'expérimentation d'outils de relevés et d'analyse des formes architecturales et urbaines propres à l'aire géographique et culturelle.

● Atelier d'enseignement Siem Reap/ Angkor (Cambodge) et Chiang Mai (Thaïlande)

Organisme financeur : Ministère de la Culture et de la Communication

Subvention annuelle

Responsables scientifiques : Nathalie Lancret

Coresponsable : Cyril Ros

Contexte général : Un objectif des actions « Architectures et villes d'Asie du Sud-Est » est la formation des étudiants de l'Énsa de Paris-Belleville à l'intervention architecturale et urbaine dans les pays de l'ASEAN, lesquels présentent un fort potentiel de développement avec plus de 600 millions d'habitants et une croissance économique de 5,8 % en 2013, alors que la croissance mondiale était de 3 % (FMI).

Partenaires : Des partenariats ont été développés dans la durée, depuis plus de trente ans, créant des synergies qui innervent le projet de l'Énsa de Paris-Belleville et de ses structures de recherche, l'ipraus et UMR AUSser n°3329 MCC/CNRS.

Coopération avec le Cambodge

Depuis 2004-2005, dans le cadre de la coopération avec APSARA (Autorité pour la protection du site et l'Aménagement de la région d'Angkor/Siem Reap) et l'EFEU (École Française d'Extrême-Orient).

Une convention d'échange entre l'Université Royale des Beaux-Arts à Phnom Penh (Cambodge) et l'Énsa-PB a été signée le 3 février 2015.

Coopération avec la Thaïlande

Une convention de coopération a été renouvelée entre l'Énsa de Paris-Belleville et l'Université de Chulalongkorn en 2010 (accueil d'étudiants thaïlandais à Belleville, tant dans le cursus licence, master et post-master que dans le cursus doctoral). L'organisation d'un terrain d'étude à Chiang Mai a été l'occasion pour prendre de nouveaux contacts institutionnels, notamment avec l'université de Chiang Mai, qui ont abouti dans la signature d'une convention en 2011, et avec le bureau de l'EFEU. Des étudiants thaïlandais des Universités de Chulalongkorn et de Chiang Mai ont ainsi participé aux ateliers chaque année depuis 2011.

Par ailleurs, un accord de coopération scientifique entre la Faculté d'Architecture de l'Université de Chulalongkorn de Bangkok (Thaïlande) et l'Énsa-PB a été signé le 1^{er} décembre 2014.

Coopération avec le Vietnam

La coopération avec le Vietnam a été redynamisée par des programmes associant l'Énsa de Paris-Belleville avec la Hanoi University of Architecture (HUA), l'Institut des métiers de la ville (IMV), le Hanoi Urban

Planning Institute (HUPI). Ainsi le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) « Architecture et Projet Urbain » de l'Énsa de Paris-Belleville propose une approche comparée des métropoles parisienne, shanghaienne et hanoïenne. Un atelier de projet urbain se tient chaque année à Hanoi pendant trois semaines: il réunit des étudiants de l'Énsa-PB et de l'HUA ainsi que de jeunes professionnels du HUPI. Une convention de coopération a été signée en mars 2016. L'Énsa-PB est partenaire du diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) « Projet urbain, patrimoine et développement durable coordonné par l'Énsa de Toulouse avec l'HUA.

Les activités de recherche se poursuivent dans le cadre de la formation doctorale. Une formation franco-vietnamienne francophone vient d'être créée avec le soutien de l'AUF (convention signée en octobre 2016); elle sera inaugurée lors des Journées francophones qui auront lieu à Hanoï du 14 au 16 décembre 2016. Enfin, les échanges continuent de se développer entre l'Énsa-PB, l'IMV et le HUPI sur des aspects de documentation et d'expertise.

Aujourd'hui, la coopération repose sur un réseau de partenariats pérenne. Elle bénéficie de la présence de l'Institut des métiers de la ville créé en 2001 par le Comité populaire de Hanoï et la Région Île-de-France dans le cadre de leur accord de coopération internationale – institut co-dirigé par Emmanuel Cerise, membre permanent de l'Ipraus, spécialiste de l'Asie du Sud-Est.

Implication de l'Ipraus dans le cadre du Labex Futurs Urbains

● Groupe transversal « Inventer le Grand Paris »

Frédéric Pousin, Corinne Jaquand, André Lortie

● Groupe transversal "Usages de l'histoire et devenirs urbains"

Nathalie Lancret, Estelle Thibault, Corinne Jaquand, Jean-Paul Midant, Annie Téraide (associée Ipraus), Jean-Michel Léger (associé Ipraus)

● Groupe transversal "Production urbaine et marchés"

Corinne Jaquand, André Lortie

● Réseau international de recherche sur les villes diffuses

Adèle Esposito, coordinatrice; Béatrice Mariolle, Andrea Palmioli (doctorant Ipraus)

● Groupe transversal "Risques"

Nathalie Lancret

● Groupe transversal "Ville, Tourisme, Transport, Territoire"

Virginie Picon-Lefebvre

Évènements scientifiques parmi ceux organisés par des chercheurs Ipraus en 2020-2021

● Séminaire du Groupe transversal « Inventer le Grand Paris »

Labex Futurs Urbains (UPE)

Coordination générale: Frédéric Pousin, Nathalie Roseau, assistés de Yoko Mizuma

En 2020, 6 séminaires ont été tenus dont 4 en visio-conférence à l'automne en raison de la crise sanitaire.

En 2021, 2 journées d'étude internationale ont été tenues, l'une en juin 2021, l'autre en octobre. 2 séminaires ont également eu lieu.

<https://www.inventerlegrandparis.fr/chantiers-de-recherche/seminaire-igp/>

● Photographier le Grand Paris

6 octobre 2020

Organisation scientifique: Raphaële Bertho, Sonia Keravel, Frédéric Pousin, Nathalie Roseau

L'objectif de cette journée d'étude consistait à interroger dans un premier temps les commandes et productions artistiques qui accompagnent la construction du Grand Paris contemporain. Il s'agissait ainsi à faire émerger différentes figures caractérisant la relation de la photographie à l'aménagement. Dans un second temps, étaient sollicités des chercheurs qui ont exploré ces archives révélant différentes visions qui ont accompagné la fabrique du Grand Paris au cours du Grand XX^e siècle. Il s'agissait alors d'interroger les usages culturels qui ont été faits de ces images, les liens qu'elles entretiennent avec la fabrique métropolitaine. Était également débattu de la constitution des fonds d'archives et des méthodologies mises en œuvre pour les traiter.

● Aménager la banlieue parisienne

Productions et évolutions des grands équipements structurants

Coordination scientifique: Julien Aldhuy et Clément Orillard

En parallèle d'opérations d'aménagement de tailles plus ou moins importantes, la structuration de l'agglomération parisienne à partir des années 1950 est aussi passée par la création de nouveaux équipements d'envergure régionale: aéroports, palais des congrès et centres d'exposition, centres

commerciaux, marché alimentaire, parcs d'attraction, complexes universitaires, espaces verts, etc. Derrière ces équipements se trouvent de grands acteurs régionaux qui sont autant d'opérateurs publics ou privés parties prenantes de l'histoire ancienne ou plus récente de la construction du Grand Paris: opérateur aéroportuaire, chambre de commerce et d'industrie, grandes foncières d'immobilier commercial, opérateurs publics d'immobilier universitaire, sociétés gestionnaires de parcs d'attraction, etc. La journée d'étude proposait l'analyse de la question des grands équipements structurants dans le temps plus ou moins long de l'aménagement de l'Île-de-France à partir d'une double entrée. D'un côté, elle était l'occasion d'étudier la trajectoire de certains équipements eux-mêmes, leur reconfiguration spatiale en lien avec l'évolution des organismes responsables de leur gestion. De l'autre, il s'agissait d'interroger la trajectoire des grands acteurs opérateurs, leur réorganisation et l'évolution de leur action.

● Atelier Paris-Moscou: Planifier le Grand Moscou post-soviétique
8 juin 2021

Organisation scientifique: Élisabeth Essaïan- Alessandro Panzeri

Cette première séance de l'Atelier Paris-Moscou s'inscrit dans le chantier de recherche du groupe IGP consacré aux Ateliers sur les métropoles. S'intéressant au cas de la ville de Moscou à travers la spécificité de son histoire politique et sociale, foncière et morphologique, mais également par le prisme de ses échanges avec Paris, cette journée a permis de revenir

sur l'évolution des stratégies d'aménagement du territoire dans l'oblast de Moscou depuis la dissolution de l'URSS en 1991. Dans un cadre juridique où la nationalisation du sol était la règle, le basculement vers la privatisation et l'ouverture à l'économie de marché de la Fédération russe post-soviétique a engendré des processus d'appropriation et de découpage du sol qui régulent la construction avec une certaine complexité. Le changement de régime politique affecte également le milieu professionnel de l'aménagement qui tout en maintenant des liens avec les anciennes structures étatiques comme le Genplan, se constitue en agences d'urbanisme et d'architecture pour mener une pratique libérale. L'ouverture à l'économie de marché a progressivement conduit à sortir d'une commande nationale et, depuis le début des années 2000, un certain nombre de professionnels occidentaux ont été appelés pour réaliser des projets iconiques (Herzog & De Meuron, Rem Koolhaas, Yves Lion, Paola Vigano, Jean-Michel Wilmotte, etc...). Dans quelle mesure la volonté culturelle et économique de la politique en place inscrit-elle la capitale russe du XXI^e siècle dans le réseau des grandes métropoles européennes? C'est à ces questions que s'est attachée cette journée d'études.

● Échelles urbaines et Temporalités du Grand Paris Le cas de Châtenay-Malabry (1919-2020)

14 septembre 2021

Organisation scientifique: Loïc Vadelorge (UPEM, ACP) et Alexandre Callens

Comme d'autres communes de l'ancienne Seine-banlieue, Châtenay-Malabry fait

l'objet depuis le début du XXI^e siècle de projets successifs de renouvellement urbain. Ils touchent à la fois la première séquence d'aménagement qu'a constituée, dans l'Entre-deux-guerres, la cité-jardin de la Butte Rouge, les équipements d'enseignement supérieur hérités des Trente Glorieuses (Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris, École centrale de Paris) et l'axe historique qui traverse la commune d'est en ouest (Avenue de la Division Leclerc). Le lancement récent d'un éco-quartier ambitieux, sous l'égide de l'opérateur Eiffage et d'une SEMOP unique en Île de France, masque la tension historique qui pèse sur le patrimoine architectural, urbain et paysager et par voie de conséquence sur l'histoire sociale de la cité, longtemps bastion socialiste (1907-1995). L'objectif du séminaire était de réaliser le croisement des approches patrimoniales, architecturales, paysagères, urbanistiques et historiques développées récemment sur un site qui constitue une borne témoin d'un Grand Paris qui se refait sur lui-même.

● Journée d'étude « Patrimoine, projets et tourisme dans la ville méditerranéenne »
Manifestation organisée le 30 novembre 2020

Comité scientifique : Virginie Picon-Lefebvre, professeur HCA, chercheure Ipraus/AUSser, Thierry Mandoul, maître de conférence, chercheur Acs/AUSser, Philippe Prost, professeur TPCA, chercheur Ipraus/AUSser, Mazen Haïdar, architecte du patrimoine, doctorant en architecture Ahttep/AUSser, Maroun El Daccache, professeur et directeur de l'école d'architecture LAU
Cette journée se proposait d'explorer

les relations entre les transformations de l'espace public, du bâti existant et les constructions nouvelles dans la ville méditerranéenne contemporaine. Elle s'intéressait également aux pratiques et aux usages des habitants et touristes ainsi qu'aux appropriations de l'espace. Dans ce cadre large, il s'agissait de favoriser les échanges entre praticiens et chercheurs sur trois thèmes afin de structurer une approche.

Premièrement, interrogeant les formes que prennent les projets qui adaptent l'espace de la ville et ceux de l'habité à des usages contemporains, la journée s'intéressait à la prise en compte des pratiques d'appropriation. Si ces pratiques historiquement ont été progressivement limitées, réglementées et financiarisées, elles n'en constituent pas moins les ferments de la dynamique urbaine caractéristique des villes méditerranéennes, elles informent également sur les capacités concrètes de réécrire et régénérer le patrimoine avec des moyens financiers souvent limités.

Était également abordé le sujet du changement d'usage du patrimoine vacant, une question qui n'est pas propre à la ville méditerranéenne, mais qui prend dans le contexte d'investissements publics limités, un caractère particulièrement crucial, dans la mesure où l'on sait que ces structures ou ces bâtiments sont menacés de disparaître s'ils ne trouvent pas d'usage.

Enfin, étaient abordés les effets de la transformation du patrimoine existant, comme de la production architecturale et urbaine contemporaine. On s'interrogeait sur la perte d'identité et d'authenticité du fait de la standardisation de l'offre résidentielle

ou de programmes exclusivement commerciaux et de la ségrégation sociale et spatiale qui s'en résulte.

**Principal ouvrage soutenu
par l'Ipraus et l'UMR AUSser
et édité en 2020-2021**

● Trasporti & Cultura N° 57, « Reti e stazioni della metropolitana, tra funzionalità e architettura »

Le numéro 57 de la revue italienne Trasporti e Cultura sur le métro comprend des articles en français, en italien et en anglais. Le numéro est issu de la collaboration entre l'Énsa-PB et l'Université de Roma La Sapienza. Une sélection de réseaux parmi les plus célèbres du monde sont présentés par des auteurs de différentes appartenances culturelles et linguistiques. Les auteurs traitent de sujets au centre des interrogations des urbanistes et des architectes d'aujourd'hui : le métro comme source de requalification urbaine ; l'hybridation des programmes fonctionnels ; l'utilisation des technologies numériques ; les économies d'énergie ; les nouvelles formes de l'espace public ; l'intermodalité et la multi-modalité ; la reformulation architecturale des lieux du transport ou encore, la fonction innovante de la station comme générateur d'énergie.

Le volume est organisé par grandes aires géographiques. Tokyo, Shanghai, Shenzhen, Moscou, Barcelone, Londres, Milan et de plus petites métropoles françaises (Lille, Toulouse et Rennes) illustrent différents scénarios de développement du métro en Europe et en Asie, entre continent "historique" et continent de l'avenir. Ce panorama est complété par deux focus sur Paris et Rome, chacune emblématique de processus en cours : le Grand Paris Express et la nouvelle échelle des réseaux de métropolitain et la ligne C à Rome qui traversera le centre de Rome et suscite encore la confrontation avec la ville héritée.

**Centre de recherche documentaire
Roger-Henri Guerrand**

Le centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand, constitué d'une bibliothèque et d'une cartothèque, est principalement dédié aux doctorants et chercheurs de l'UMR AUSser dont il est partie prenante, mais qui accueille plus largement des chercheurs, doctorants et des étudiants rattachés à d'autres institutions. Son activité est retracée dans le chapitre suivant, consacré à la documentation.



médiathèque

La médiathèque occupe une place essentielle au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, en contribuant à la formation des futurs architectes. Elle met à la disposition des étudiants, des enseignants, des chercheurs, une documentation sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage, les techniques de construction, les arts, les sciences sociales et toutes les disciplines connexes à l'architecture. Elle les oriente, le cas échéant, vers les organismes et les établissements appropriés.

Les collections

- 30 000 ouvrages dont 600 livres anciens. Cette collection d'ouvrages comprend le fonds Bernard Huet issu de la bibliothèque personnelle de Bernard Huet (2600 ouvrages modernes et 200 livres anciens) et les 570 ouvrages issus de la bibliothèque de travail de Robert Auzelle.
- 175 titres de périodiques français et étrangers dont 100 revues vivantes
- 3 000 travaux d'étudiants
- 1200 documents vidéo et multimédia
- plus de 300 échantillons de matériaux
- 4 bases de données sur abonnement

La plupart des documents sont en libre accès.

Seuls les livres anciens, certaines collections de revues peu consultées et quelques mémoires d'étudiants non numérisés sont en accès indirect.

Heures d'ouverture

La médiathèque est habituellement ouverte 44h30 par semaine. En conséquence de la pandémie de COVID-19 et des mesures sanitaires qui ont dû être prises pendant l'année universitaire, les horaires d'ouverture ont été aménagés ainsi :

— septembre – octobre 2020

Lundi au vendredi 10h – 17h

— novembre 2020 – décembre 2020

Fermeture

— 15 décembre 2020 – 11 juin 2021

Lundi au vendredi 10h – 16h

(sur rendez-vous 1 jour/semaine)

— à partir du 14 juin 2021

Lundi au vendredi 10h – 16h

(sur rendez-vous tous les jours)

Soit entre 30h et 35h d'ouverture par semaine.

Sauf pendant les mois de novembre et décembre, la médiathèque a toujours ouvert ses espaces, en libre accès en début d'année puis sur rendez-vous pour la consultation, le retrait de certains documents et/ou le scan d'articles. Les prêts ont pu être assurés sur toute la période par la mise en place d'un dispositif de « prêts à emporter », les documents étant préparés à la médiathèque et leur retrait se faisant à l'accueil de l'école.

Fermeture

Fermeture 2 semaines pendant les vacances de Noël, 1 semaine durant les vacances de printemps et du 26 juillet au 29 août.

Les locaux

La médiathèque est située au 2^e, 3^e et 4^e étage du bâtiment C et occupe un espace de 1000 m². Elle dispose de plus de 100 places assises.

Les collections se répartissent ainsi :

- au niveau 0 : l'accueil, la matériauthèque, les périodiques, la vidéothèque, les travaux d'étudiants non numérisés ;
- au niveau 1 : les ouvrages ;
- au niveau 2 : la suite des ouvrages, le fonds ancien, le fonds Bernard Huet, le fonds Robert Auzelle.

Le matériel

La médiathèque dispose de 11 postes informatiques pour la consultation des bases de données, de 3 scanners A3, de 2 e-Scans (scanners de livres en libre-service), d'une photocopieuse et de 2 combinés lecteurs VHS / DVD. La médiathèque est connectée en WIFI.

Les moyens en personnel

Deux puis trois ATS à partir de mai 2021 (un chargé d'études documentaire, deux secrétaires de documentation) assurent le fonctionnement du service. Personnel titulaire en poste au centre de documentation (équivalent temps plein) : 3. Cinq étudiants moniteurs permettent d'assurer le rangement des salles et l'accueil des usagers.

Les bases de données

L'abonnement à « Avery Index to Architectural Periodicals » a été reconduit en 2020-2021. Éditée par l'université Columbia à New York, cette base de données permet de consulter les références

bibliographiques de plus de 2500 revues américaines et étrangères.

La médiathèque est également abonnée à « OnArchitecture », une base de données de plus de 500 vidéos qui regroupent des visites de bâtiments, d'installations et des interviews d'architectes.

Un nouvel abonnement a été pris cette année à « Arte Campus », une plateforme de plus de 1800 vidéos d'Arte sur tous les grands domaines de la connaissance et des sujets d'actualité en architecture et urbanisme, arts, lettres, langues et communication, sciences humaines et sociales, sciences et techniques...

La matériauthèque est abonnée à la base de données « Kheox » (regroupement et analyse des textes officiels et des normes en vigueur dans le domaine de la construction).

Ces bases sont interrogeables sur les postes informatiques de la médiathèque et à distance depuis l'Intranet de l'école.

Les actions de communication

Un bulletin bimestriel des nouveautés des livres, un bulletin semestriel des nouveautés des vidéos, tous au format électronique, sont diffusés auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif. Une lettre d'information de la médiathèque (Quoi de neuf à la médiathèque ?) est incluse chaque mois dans la lettre d'information générale de l'école.

Des tables de sélection de documents sont régulièrement présentées en lien avec l'actualité de l'école, notamment les conférences qui y sont organisées. Elles sont signalées sur la page Facebook de l'école.

Les actions de numérisation

Dans le cadre d'un marché de numérisation, de nombreux mémoires ont été numérisés depuis 2019.

Les mémoires de séminaire au format électronique et les PFE sont mis en ligne sur le portail ArchiRès en fonction des droits accordés par l'étudiant.

La formation des utilisateurs

Il s'agit d'initier les étudiants de 1^{re} année à la recherche documentaire afin qu'ils deviennent autonomes dans leur recherche d'information. Pendant deux jours, une visite détaillée de la médiathèque est effectuée par groupes de 20 étudiants, suivie d'une initiation à la recherche documentaire sur le portail ArchiRès. Cette initiation est l'occasion pour les étudiants de s'approprier les locaux, les collections et les outils documentaires. La collaboration avec les enseignants a permis de rendre cette formation obligatoire au cours de la semaine d'intégration.

Le budget

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Livres	29 900,53 €	11 171, 22 €	8 113,05 €
Revues	10 075,07 €	8 726, 48 €	8 495,26 €
Vidéo / Multimédia	2 517,43 €	180 €	859,61 €
Base de données	3 658,95 €	3 441, 75 €	5 927,11 €
Reliure	6 385 €	6 385 €	6 205,64 €
Total	52 536,9 €	29 904, 45 €	29 600,67 €

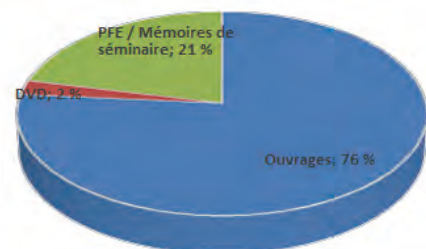
Évolution des acquisitions et du fonds

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Ouvrages	861	643	530*
DVD	48	26	16
PFE / Mémoires de séminaire	149	141	119**
Échantillons de matériaux	33	22	0

* 530 sont des achats parmi lesquels figurent 84 dons.

** 29 mémoires de séminaire et 90 PFE

Évolution du fonds 2020-2021



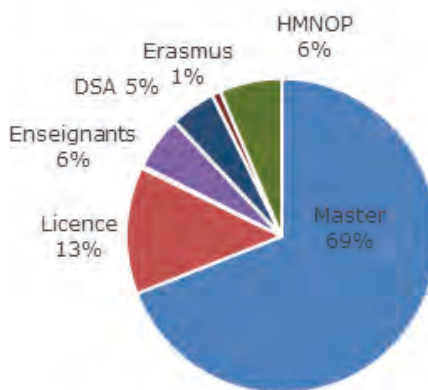
le prêt et la fréquentation

Prêt à domicile

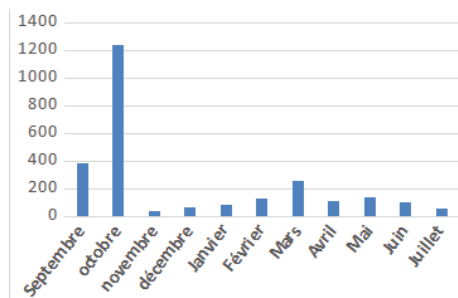
Prêts	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Septembre	534	475	376
Octobre	1458	1426	1234
Novembre	1082	989	30
Décembre	748	647	59
Janvier	530	612	80
Février	888	804	126
Mars	1106	805	248
Avril	766	0	109
Mai	860	0	132
Juin	517	44	94
Juillet	161	16	48
Total	8 650	5 818	2536

La médiathèque s'est adaptée en mettant en place les « prêts à emporter » sur l'ensemble de la période.

Prêt par catégorie d'emprunteurs



Prêt de documents 2021-2021



Prêt par types de documents

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Livres	7 896	5 355	2 449
Documents audiovisuels	704	458	87
Échantillons	39	2	0

La crise sanitaire liée au COVID-19 a entraîné la fermeture de la médiathèque lors du reconfinement de novembre ainsi que son accès uniquement sur rendez-vous les mois suivants.

Les 5 documents les plus empruntés en 2020-2021

Titre	Nombre de prêt
Espèces d'espaces / Georges Perec	9
La conception bioclimatique : des maisons économes et confortables en neuf et en réhabilitation / Samuel Courgey et Jean-Pierre Oliva	8
Composition, non composition : architecture et théories, XIX ^e -XX ^e siècles / Jacques Lucan	7
Éléments / Rem Koolhaas	7
Yona Friedman: the dilution of architecture / [authors Yona Friedman, Manuel Orazi; edited by Nader Seraj]	7

Consultation sur place

Mémoires	10
TPFE	27
Fonds anciens	6
Périodiques en réserve	5

Prêt inter-bibliothèques

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Demandes d'autres écoles à l'Énsa-PB	30	13	6
Demandes de l'Énsa-PB à d'autres écoles	12	20	2

Ce prêt permet aux étudiants de consulter des documents se trouvant dans d'autres bibliothèques (bibliothèques d'écoles d'architecture principalement, bibliothèques universitaires). Il permet également à tout centre documentaire d'emprunter un document conservé à la médiathèque de l'Énsa-PB.

De nombreux scans d'articles de périodiques sont également envoyés aux différents partenaires.

Prêt entre écoles franciliennes

Ce prêt permet aux étudiants de Paris-La Villette, de Paris-Malaquais, de Paris-Val de Seine et de Marne-la-Vallée d'emprunter des documents non possédés par leur école de rattachement à l'Énsa-PB et vice-versa.

Nombre d'emprunts à l'Énsa-PB

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Paris-La Villette	626	1 048	136
Paris-Malaquais	21	55	23
Paris-Val de Seine	31	37	5
Marne-la-Vallée	8	33	44

Nombre d'emprunts des étudiants de l'Énsa-PB dans les autres écoles franciliennes

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Paris-La Villette	21	4	9
Paris-Malaquais	89	34	17
Paris-Val de Seine	18	3	25
Marne-la-Vallée	8	16	27

Revues

La médiathèque dispose de 100 titres vivants. Ils sont commandés annuellement auprès d'un organisme de gestion de périodiques (Ebsco). Ils sont réceptionnés et référencés pour constituer un état automatique des collections, puis équipés avant d'être classés dans la salle de lecture. Le dépouillement des articles de périodiques d'architecture est partagé par l'ensemble des écoles. Il alimente la base de données ArchiRès, disponible sur le portail ArchiRès. L'école de Paris-Belleville y participe en dépouillant 4 revues : *Werk*, *Bauen & Wohnen* (Suisse), *AA Files* (Grande-Bretagne), *AV Monografias* (Espagne), et *Le journal des énergies renouvelables* (France). L'abonnement à « *Avery Index to Architectural Periodicals* » a été reconduit en 2020-2021. Editée par l'université Columbia à New York, cette base de données permet de consulter les références bibliographiques de plus de 2 500 revues américaines et étrangères. La base est interrogeable sur les postes informatiques de la médiathèque et à distance depuis l'Intranet de l'école.

Ouvrages

La politique d'acquisition est étroitement liée à l'enseignement. Les achats se font sur proposition des enseignants (en particulier grâce à leurs bibliographies) ou des étudiants, par la consultation systématique des catalogues d'éditeurs, des revues spécialisées et des visites en librairie. Dans la mesure du possible, les livres disparus du fonds, souvent épuisés, sont rachetés. Chaque ouvrage est inventorié, équipé

puis catalogué dans la base du Sudoc, puis reversé dans ArchiRès.

Tous les deux mois, un bulletin de nouveautés au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif avec un lien sur la notice du portail ArchiRès.

Travaux d'étudiants

119 travaux d'étudiants (29 mémoires de séminaire et 90 PFE) ont été ou seront saisis, analysés et versés rétroactivement sur la base ArchiRès pour l'année universitaire 2020-2021. Les mémoires de séminaire sont saisis sur le SIGB Koha et leur version numérique désormais privilégiée versée dans Oméka (logiciel de gestion de documents électroniques) afin qu'ils soient consultables en ligne sur le portail ArchiRès. Les PFE, tous au format électronique, sont saisis sur Oméka et mis en ligne sur le portail en fonction des droits accordés par l'étudiant. Dans le cadre d'un marché de numérisation, la plupart des mémoires ont été numérisés depuis 2019. Ils sont mis en ligne sur le portail ArchiRès.

Vidéotheque

La médiathèque achète régulièrement des DVD (commandes groupées des écoles avec négociation des droits de prêt et de diffusion au sein de l'école, achat à l'ADAV ou à Colaco qui négocient les droits pour les institutions).

Deux fois par an, un bulletin des vidéos au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif avec un lien sur la notice du portail ArchiRès.

Début 2019, la médiathèque s'est abonnée

à OnArchitecture, une base de données de 400 vidéos qui regroupent des visites de bâtiments, d'installations et des interviews d'architectes.

Depuis juin 2021, la médiathèque est aussi abonnée à Arte Campus, plate-forme de vidéos à la demande de films documentaires d'Arte.

Matériauthèque

La matériauthèque est constituée d'une présentation d'échantillons de matériaux apportant des solutions environnementales. Cette sélection de matériaux permet aux étudiants de comprendre le mode de production, l'importance du façonnage et de voir, sentir et appréhender les matériaux. Plus de 300 échantillons de produits, de matériaux et de maquettes constructives ont été sélectionnés, inventoriés, exposés. Une documentation technique qui replace les échantillons exposés dans leur processus de mise en œuvre a été élaborée. Les matériaux sont saisis sur la base documentaire ArchiRès.

Des ouvrages sur les différents types de matériaux et leur mise en œuvre complètent le fonds. Un travail de recotation et de répartition entre la matériauthèque et le fonds courant a été amorcé en 2019. La matériauthèque est abonnée à la base de données Kheox (regroupement et analyse des textes officiels et des normes en vigueur dans le domaine de la construction).

Issue d'un partenariat entre Archi-Material et l'Énsa de Paris-Belleville, une « matériauthèque connectée » a été installée en mars 2018. Elle comprend un totem et des panneaux muraux empruntables

Projet de renouvellement du système d'information documentaire ArchiRès (SID)

En 2021, l'actuel marché public qui assure la gestion du système documentaire ArchiRès (SIGB, bibliothèque numérique et portail) a été prolongé en attendant la mise en place du nouveau SID.

Parallèlement, le renouvellement du SID ArchiRès a suivi son cours de manière intensive.

Suite aux travaux de 2020, le CCTP a été rédigé et l'appel d'offre a été publié en début d'année.

La société retenue est à nouveau BibLibre dont l'offre qualitative était tout à fait performante, avec une mise à niveau du SIGB Koha, une bibliothèque numérique renouvelée et surtout une offre pour un nouveau portail tout à fait prometteuse car répondant à nos besoins de réseau.

Les travaux ont pu démarrer en mai 2021. 6 groupes de travail thématiques ont été constitués : de nombreuses équipes ont répondu à l'appel puisque près de 25 personnes se sont inscrites correspondant à 14 Énsa ; ces groupes sont donc bien représentatifs du réseau. Leur travail efficace a permis, avec l'aide de BibLibre, d'établir des spécifications fines, de faire des corrections massives de données, des contrôles et tests suite aux différentes itérations d'intégration et de paramétrage de données.

La mise en place de la V1 est prévue pour janvier 2022 : un SIGB mis à niveau, une bibliothèque numérique modernisée et un nouveau portail seront donc disponibles. La V2 sera principalement tournée vers l'intégration de ressources externes, venant enrichir significativement le catalogue ArchiRès.

Le SUDOC

Le SUDOC est le catalogue du Système Universitaire de Documentation, catalogue collectif français réalisé principalement par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comprend plus de 13 millions de notices bibliographiques qui décrivent et localisent tous types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, ...).

Créé il y a 20 ans et géré par l'ABES (agence bibliographique de l'enseignement supérieur), il regroupe 1450 bibliothèques issues de plus de 160 établissements. ArchiRès et les 17 bibliothèques concernées en font partie depuis 2018.

L'intégration du catalogue ArchiRès dans le Sudoc implique des actions de formations, d'encadrement, de suivi et d'assistance en direction des équipes des bibliothèques des Énsa, soit une quarantaine de catalogueurs. Ils se répartissent en 2 groupes : les catalogueurs qui saisissent des notices bibliographiques et d'autorités personnes et les « exemplariseurs » qui localisent les ouvrages ArchiRès dans le Sudoc (données d'exemplaires de type cote, numéro d'inventaire, code-barres)

Une forte attention est portée au contrôle qualité des données ArchiRès et des saisies dans le Sudoc : campagnes de dédoublement, respect des normes et des consignes, enrichissement documentaire pour les notices d'autorités personnes,...

L'enrichissement du catalogue du Sudoc passe par plusieurs modes de saisie : la saisie directe dans les outils mis en place

par l'ABES, l'exemplarisation massive et la reprise des données.

Si la saisie directe nécessite un suivi constant, elle est plutôt bien en place dans les équipes.

Pour ce qui est de l'exemplarisation massive, il s'agit d'intégrer en masse dans le Sudoc des données d'exemplaires de documents qui sont communs au Sudoc et à ArchiRès. Si elle est automatique, cette opération nécessite contrôles, corrections et ajustements multiples.

Après Paris-Malaquais début 2020, deux autres bibliothèques ont fait l'objet d'une exemplarisation massive 2021 : Versailles et Paris-Est.

Cette opération massive a cependant dû être stoppée, le catalogue ArchiRès comportant de nombreux doublons qui faussent cette opération. La priorité va donc d'abord être de dédoubler le catalogue avant de reprendre l'exemplarisation massive. Cette vaste opération va se dérouler sur plusieurs mois, voire une année.

La reprise des données, soit l'intégration massive des documents présents uniquement dans ArchiRès et pas encore dans le Sudoc, n'a pas encore commencé.

Quelques chiffres pour l'année 2020-2021 :
— 28 400 notices bibliographiques créées ou modifiées ;
— en septembre 2021, 35 600 localisations ArchiRès dans le Sudoc pour les 17 bibliothèques Énsa concernées ;
— 8 077 notices d'autorités personnes créées ou modifiées.

Chantier sur les autorités personnes dans le catalogue ArchiRès

En vue de préparer la transition bibliographique et pour des raisons de qualité et de rationalisation des données, un chantier qualité des autorités personnes est poursuivi avec beaucoup de rigueur. La fusion des tables personnes a été faite, mais désormais c'est la qualité des données qui est au cœur des préoccupations : dédoublonnage, enrichissement, corrections et alignement avec le référentiel Sudoc.

Coordination réseau : informer, relier, mutualiser

Coordonner le réseau, c'est être en relation régulière avec les équipes pour faire le point sur les situations respectives et suivre l'avancement des chantiers réseau.

Participer à toutes les commissions du réseau est aussi une part importante du travail pour prendre des décisions et faire circuler l'information. J'organise également 2 à 3 réunions du groupe coordination qui permet de faire le point sur les chantiers et toutes les interrogations en cours avec les 20 responsables d'équipes

Intervenir au séminaire ArchiRès est un moment également important pour donner à toutes les équipes l'information la plus à jour sur les chantiers en cours et échanger sur toute question technique ou organisationnelle.

C'est aussi participer aux comités de projets qui se réunissent tous les 2 mois pour gérer le système d'information documentaire, organiser des comités de pilotage,

participer quand l'ordre du jour le requiert au collège des directeurs.

De nombreux projets de coordination sont à l'étude sur les partenariats, le statut du réseau, la communication.

Il s'agit aussi de mettre en place des projets de mutualisation de ressources visant notamment à développer l'accès aux ressources numériques, besoin devenu particulièrement criant pour les étudiants et les enseignants avec le confinement et l'accès restreint aux bibliothèques. Ainsi ont été formalisés et présentés au projet de budget 2022 deux projets pour l'acquisition mutualisée entre les 20 Énsa de livres numériques et de VOD.

Le rapprochement avec le réseau des bibliothèques des écoles d'art (BEAR) s'est confirmée : prise de connaissance, partage d'informations et d'expériences ainsi qu'avec le réseau des bibliothèques en histoire de l'art pour la création d'un portail commun et pour un partage d'expériences.

La situation exceptionnelle liée à la pandémie de COVID-19

Si cette pandémie est source de profonds bouleversements et de nombreux questionnements, force est de constater que la coordination du réseau comme l'avancement du projet de renouvellement du SID n'ont pas du tout souffert des confinements et empêchements liés.

Ce travail de coordination concerne par définition les 20 Énsa réparties sur l'ensemble du territoire.

Les tâches associées sont tout à fait télétravaillables. Le système de visioconférence a permis d'assurer de très nombreuses réunions de travail sous tous formats : en duo, en petits groupes de travail, en grande assemblée. Le travail a pu beaucoup avancer de manière partagée et collaborative. L'économie de moyens qui va avec ce système est à souligner : pas de frais de déplacements, temps d'indisponibilité écourté par rapport à un déplacement, grande fréquence de réunions possible, etc. Bien évidemment, le contact direct avec les équipes est irremplaçable, mais il a pu avoir lieu lors du séminaire de septembre qui s'est tenu à l'Énsa de Versailles.

centre de recherche documentaire

Roger-Henri Guerrand / Ipraus / AUSser

Le centre de recherche documentaire de l'Ipraus/AUSser est composé d'une bibliothèque et d'une cartothèque, proposant à la consultation, un fonds documentaire et un fonds cartographique riche de documents uniques et étant le reflet des recherches menées au sein de l'Ipraus et plus largement de son UMR de rattachement AUSser 3329-CNRS.

Bilan durant la crise sanitaire COVID : septembre 2020-juillet 2021

Afin de faire face à l'épidémie de Covid-19 et en tenant compte des directives du gouvernement et de l'Énsa de Paris-Belleville, avec l'accord du directeur de l'Ipraus/AUSser, le centre de recherche documentaire et la cartothèque Ipraus/AUSser ont adapté leurs conditions d'accès. Le centre de recherche documentaire était ouvert exclusivement sur rendez-vous et aux chercheurs et doctorants Ipraus, enseignants et étudiants de l'Énsa de Paris-Belleville, chercheurs et doctorants de l'UMR AUSser et ce à compter du lundi 23 novembre 2020 jusqu'en juin 2021. Cette restriction d'accueil du public a décuplé les demandes par mail et téléphone : données géographiques, assistance en ligne pour l'utilisation des outils cartographiques, documents en ligne (livres, revues, articles de revues, travaux universitaires, rapports de recherche), bibliographie. Ils ont continué d'informer et communiquer, via les lettres mensuelles « Doc'Infos Ipraus/AUSser » et « Les nouveautés du carnet de veille AUSser », les rubriques « Infos Doc » et « Infos Cartes » du portail documentaire AUSser.

Le personnel

2 agents à temps complet assurent les différentes missions relatives au fonctionnement du centre :

- 1 chargé d'études documentaires, responsable du centre de recherche documentaire,
- 1 agent contractuelle en CDI, responsable de la cartothèque.

L'espace

Un espace de 200m² est proposé avec 40 places assises, 3 postes informatiques de consultation, 3 scanners (3 A3), 1 connexion Wifi.

Informations pratiques

- Le centre de recherche documentaire est ouvert du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-17h30.
 - La cartothèque est ouverte : lundi et mardi (sur rdv), mercredi, jeudi et vendredi 9h30-12h30 et 14h00-17h30.
- Fermetures annuelles : Noël (2 semaines), Pâques (1 semaine) et été (fin juillet à fin août).

La bibliothèque Ipraus : un fonds documentaire lié aux thématiques de l'Ipraus/AUSser

Le fonds a été constitué des collections issues de la sédimentation de plusieurs types de fonds depuis la création de l'IERAU en 1970, devenu Ipraus en 1986. Il regroupe à la fois le produit des recherches individuelles et collectives menées au sein du laboratoire Ipraus mais aussi d'autres laboratoires spécialisés, les mémoires (CEAA, DEA, DESS, DSA) ou thèses de différentes formations d'enseignement supérieur, ainsi qu'une sélection de



rapports de recherche. Les thématiques et terrains du fonds documentaire sont le reflet des recherches menées au sein de l'UMR AUSser: architecture, Asie du sud-est, culture technique, habitat / logement, patrimoine, sociologie, transport et mobilité, urbanisme, ville. Il met à disposition d'un public de chercheurs, enseignants, étudiants et documentalistes, l'intégralité de son fonds et accompagne ce public dans leur recherche.

Il est constitué de:

- 6575 ouvrages: 3276 livres, 1751 rapports, 1548 travaux universitaires,
- 25 périodiques vivants et une vingtaine de collection ancienne,

Une grande partie de ce fonds est répertoriée sur le logiciel documentaire Alexandrie.

La cartoθήque: un fonds de cartes et plans et de travaux d'étudiants

Le fonds de la cartoθήque a été constitué par les dons des chercheurs de l'Ipraus. Ce fonds est riche de plus de 2 000 cartes et plans et de travaux d'étudiants (études sur les formes urbaines, relevés urbains et architecturaux) portant plus particulièrement sur certaines zones géographiques: Asie (Cambodge, Chine,

Corée, Indonésie, Japon, Laos, Thaïlande, Vietnam), Maghreb, Moyen-Orient, France et la région Île-de-France.

Convention et partenariat de prêt

Le centre de recherche documentaire a établi des partenariats de prêt avec:

- la médiathèque de l'Institut Paris Région donnant la possibilité aux membres de l'Ipraus, enseignants et étudiants de l'Énsa-PB de consulter et emprunter leurs documents
- l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) donnant accès à leurs chercheurs et doctorants au fonds documentaire de l'Énsa-PB.

— l'APUR, l'IGN, le laboratoire LAMOP et l'Institut Paris Région permettant d'utiliser les données géographiques produites par ces institutions. (Depuis le 1^{er} janvier 2021 la plus grande partie des données de l'IGN sont en accès libre). <https://geoservices.ign.fr/telechargement>

Le catalogue Ipraus / AUSser

<https://docausser.fr/dyn/portal/search.xhtml?page=search&req=18>

Ce catalogue répertorie les 2 fonds documentaire et cartographique. Il compte

11 425 notices bibliographiques dont 2 139 « article de revue », 2 389 « cartes et plans », 322 « contribution à un ouvrage collectif », 3 276 « livre », 1 751 « rapport de recherche » et 1 548 « travaux universitaires ». Pour 2020/2021, 687 nouvelles notices ont été intégrées à cette base.

Participation aux projets Ipraus et UMR AUSser

● Projet Archival City

Dans le cadre du programme de recherche « Archival City. Bridging Urban Past and Future », porté par l'Université Gustave Eiffel de Marne la Vallée, un inventaire des documents sur « la ville ordinaire » de Chiang Mai (Thaïlande) – lieux de la vie quotidienne, espaces vivants, habités et en transformation – est réalisé au sein de l'UMR AUSser et du centre de recherche documentaire Ipraus/AUSser de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (Énsa de Paris-Belleville).

Valorisation / Communication

● Portail documentaire Ipraus/AUSser

<https://docausser.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=home>

Ce portail donne accès au catalogue du centre de recherche documentaire et de la cartothèque, à des informations relatives aux outils de veille, outils bibliographiques et archives ouvertes et aux actualités documentaires et cartographiques. Les membres de l'Ipraus, de l'UMR AUSser et de l'Énsa de Paris-Belleville ont un compte leur donnant accès à certaines fonctionnalités : créations de dossiers, de classeurs et d'alertes.

Statistiques de fréquentation du portail

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Visites	33 541	34 000	32 000

Nous constatons une baisse de la fréquentation du portail documentaire dû à la désactivation de certains outils (alertes) lors du travail d'installation et de tests de la nouvelle version du portail documentaire Ipraus/AUSser.



● Doc'Infos Ipraus/AUSser

<https://docausser.fr/dyn/portal/index.xhtml?page=lstnews&newsletter=1>

Cette lettre d'information mensuelle du portail documentaire AUSser présente les nouveautés du portail documentaire : actualités du centre de recherche documentaire et de la cartothèque, informations relatives à l'Open Access et aux outils du web, nouveautés rentrées sur notre catalogue. À ce jour 53 numéros ont été élaborés dont 11 numéros pour 2020/2021. La collection est accessible via le portail documentaire.

● Collections HAL Ipraus et UMR AUSser
Deux collections HAL (Hyper archive en ligne) rassemblant les productions déposées par les chercheurs et doctorants sont administrées par le responsable du centre de recherche documentaire :

— HAL Ipraus : <https://hal.archives-ouvertes.fr/IPRAUS>

358 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 130 avec accès au document en PDF. Soit par rapport à 2019/2020 : + 82 notices et + 41 documents numériques.

— HAL UMR AUSser : <https://hal.archives-ouvertes.fr/AUSSER>

450 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 184 avec accès au document en PDF. Soit par rapport à 2019/2020 : + 220 notices et + 47 documents numériques.

● Carnet de veille de l'UMR AUSser

<https://umrausser.hypotheses.org/>

Ce carnet, créé en novembre 2012, recense des actualités (appels à proposition, appels d'offre, séminaires, journées d'études,

colloques, nouvelles publications) sur les thématiques de recherche de l'UMR.

Statistiques de fréquentation du carnet

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Visites	235 925	310 262	323 692

Pour la période 2020/2021, le carnet a enregistré 323 692 visites. Soit une progression de 13 430 visites par rapport à l'année dernière.

À ce jour, le carnet propose : 1299 actualités relatives à l'UMR, 750 appels, 455 actualités relatives au Doctorat et DSA, 1 048 événements extérieurs, 873 actualités relatives aux publications (livres et périodiques). 537 actualités ont été créées sur ce carnet pour 2020/2021.

● « Les nouvelles du Carnet de l'UMR AUSser »

<https://umrausser.hypotheses.org/les-nouveautes-du-blog-de-lumr-ausser>

Cette lettre d'information mensuelle permet de se tenir au courant de l'actualité de l'UMR AUSser. À ce jour 98 numéros ont été élaborés dont 11 numéros pour cette période 2020/2021.

Produits documentaires

● Bibliographie

Pour 2020/2021, les bibliographies suivantes ont été élaborées et diffusées auprès des enseignants et étudiants en DSA et master : « Vallée de l'Orge » (DSA Projet urbain), « Trocadéro » (DSA Patrimoine), « Estuaire de l'Orne : de Caen à Ouistreham » (Studio master Siem Reap – Chiang Mai). Ces bibliographies, demandées par les enseignants, se composent de références

bibliographiques des documents disponibles au centre et à la cartothèque, de sites d'informations relatives à la thématique et de lieux ressources.

● Documents cartographiques

Pour 2020/2021, plus de 400 étudiants ont fait des demandes auprès de la cartothèque que ce soit à titre individuel ou pour un groupe d'enseignement. Les demandes portent principalement sur l'accès aux données géographiques sous convention ou en accès ouvert. Le tutorat à l'utilisation des logiciels de cartographie, pendant le confinement, s'est effectué au travers de courriels, d'une formation à distance pour les étudiants de master 2 et de la réalisation de 3 tutoriels.

<https://docausser.fr/dyn/portal/index.xhtml?aloId=14519&page=alo&nobl=1>

La cartothèque réalise, à la demande des enseignants, des documents cartographiques, à partir des données géographiques en open data ou de celles disponibles grâce aux conventions signées avec l'IGN, l'APUR, l'Institut Paris Région. Pour 2020/2021, une cinquantaine de cartes ont ainsi été réalisées.

Public

Les restrictions sanitaires ont limité l'accès au centre qui est habituellement en accès libre. Les échanges se sont fait principalement par téléphone et mel. Mais le centre a reçu les chercheurs et doctorants de l'Ipraus pour les emprunts de livres et certains doctorants de l'UMR AUSser et les étudiants de Paris-Belleville pour des consultations des documents du fonds documentaire. Le public externe à l'Énsa

de Paris-Belleville n'était pas autorisé à accéder à l'école.

Formations

● Atelier-formation pour les membres de l'UMR

Les contraintes liées à la crise sanitaire n'ont pas permis d'organiser les ateliers-formations et les ateliers individuels Hal pour les membres UMR AUSser.

● Visite-présentation du centre et de la cartothèque

Les contraintes liées à la crise sanitaire ont limité les visites-présentations aux groupes étudiants et doctorants et seulement trois ont pu être organisées : 1^{re} années du DSA projet urbain, studios masters « L'îlot des possibles » et « Siem Reap – Chiang Mai ».

réseaux documentaires

Réseau national DocAsie

Le réseau national DocAsie est un réseau thématique pluridisciplinaire et de compétences. Il permet de recenser les fonds spécialisés sur l'Asie, de créer ou de resserrer les liens entre les centres de documentation et de favoriser les échanges.

Le centre de recherche documentaire fait partie du comité de pilotage de ce réseau qui s'est réuni en visio-conférence sur deux demi-journées en novembre

2020 et avril 2021 pour l'organisation du séminaire annuel 2021. Ce séminaire s'est déroulé les 16, 17 et 18 juin à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg avec pour thématique « Valoriser les collections asiatiques : labellisation et financement ». Au cours de ce séminaire, 2 chercheuses et le responsable du centre ont fait une présentation du projet Archival City : « Archival city : Documenter la ville ordinaire de l'Asie du Sud-est : Étude de cas de Chiang Mai ».



Chiang Mai City, ©Pijika Pumketkao

Réseau national ArchiRès

ArchiRès est un réseau francophone de bibliothèques d'écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage et de partenaires associés. Le séminaire annuel n'a pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire et a été reporté à septembre 2021.

Le centre de recherche documentaire de l'Ipraus/AUSser participe à la commission « Recherche ».

- Commission « Recherche ». Cette commission s'est réunie par visio-conférence sur 2 demi-journées les 27/11/2020 matin et 01/12/2020 après-midi pour échanger sur les actualités et projets des différents centres de documentation : science ouverte, formations. Nous nous sommes retrouvés les 15/01/2021 et 09/02/2021 pour suivre une formation en ligne sur l'utilisation de l'outil OCdHAL qui permet de gérer nos collections Hal (voir article sur notre Carnet de bibliothèque Lab&doc : Formation OCdHal janvier-février 2021).

Réseau CollEx-Persée : Ville : architecture, génie civil, urbanisme

Les fonds des bibliothèques et centres documentaires des établissements du pôle Ville de la Comue Paris-Est (dont les Énsa de Marne, Malaquais et Belleville) ont été labélisées Collections d'excellences pour la thématique « Ville : Architecture, Génie civil, Urbanisme » par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour une durée de cinq ans (2018-2022) renouvelable. Ce label nous permet de répondre aux appels à projets lancés par CollEx-Persée, permettant d'obtenir des financements pour la numérisation des fonds.

Annuel 2019 – 2020 – 2021

Image(s)



École nationale
supérieure d'architecture
de Paris-Belleville

annuel

En 2015, il a été décidé de créer un Annuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. L'ambition, pour cette publication, était d'éclairer les principaux moments forts de l'École, de rendre compte de la production des enseignants, chercheurs et étudiants durant la dernière année universitaire, non de façon exhaustive mais de ce qui paraissait le plus significatif, soit d'en garder une trace, une mémoire.

Le projet de cette cinquième édition a été confié à Charlotte Depincé et Sabri Bendimerad, enseignants à l'École. Ils ont assuré la coordination éditoriale de cet ouvrage et compté sur l'appui du Daniella Caballero du service communication de l'École pour le secrétariat d'édition.

Cinquième édition et double numéro, le présent Annuel a la particularité d'avoir été conçu après le cinquantenaire de l'école et pendant la pandémie.

Il ambitionne de restituer l'image que l'école projette sur l'avenir à un moment où, précisément, l'enseignement de l'architecture et la transmission des savoirs ont été sensiblement bouleversés dans leurs modalités de fonctionnement. C'est ainsi que, devenant

le médium principal de nos échanges, et comme elle sous-tend la conception et la représentation de l'architecture, l'image s'est imposée comme fil conducteur de cet Annuel. Mais elle ne peut s'y résumer : comme le montre la richesse des différentes contributions qui ont permis de le constituer, l'image est complexe et plurielle.

L'évolution de la maquette de l'Annuel lors de la quatrième édition, revue par l'éditeur Zeug, accorde la possibilité de mettre en valeur les travaux des étudiants, pour illustrer, documenter le thème porteur de cette édition.

L'Annuel est destiné en premier lieu, à une diffusion en interne et auprès des partenaires de l'École (institutions françaises et étrangères, collectivités, etc.), justifiant sa traduction quasi intégrale en anglais. L'appel à un éditeur permet de diffuser plus largement cette production désormais incontournable de l'École.

activités du Réseau Énsaéco

La trajectoire du réseau ÉnsaÉco

Le Réseau thématique et pédagogique ÉnsaÉCO, est celui de l'enseignement de la transition écologique dans les Énsa, (<http://ensaeco.archi.fr/>). Il a été fondé en 2016. Le Réseau est doté d'une gouvernance à plusieurs cercles, sous la responsabilité de Isabelle Phalippon-Robert, cheffe du Bureau des Enseignements à la Direction générale des Patrimoines (DGP) du ministère de la Culture: un cercle d'organisation, comprenant une quarantaine de membres de toutes les Énsa et de l'ESA, un cercle de réflexion avec environ deux cent cinquante membres. Un cercle de pilotage organise et coordonne le réseau en continu.

Depuis le début avec la COP 21 en 2015, Philippe Villien (Énsa-PB) est le pilote de ce réseau; il bénéficie de l'appui constant de Dimitri Toubanos (Énsa-PB), pour coordonner et animer ainsi l'un des trois Réseaux scientifique et pédagogique du ministère de la Culture, les deux autres réseaux étant centrés sur la pédagogie liée au Patrimoine et l'autre sur la transition numérique.

La fondation avec les infrastructures

L'impulsion de la COP 21 a contribué pour beaucoup à la fondation de ce réseau; celle-ci avait donné lieu à plusieurs manifestations labélisées, dont celles à l'Énsa-PB.

L'année universitaire 2016 a été couronnée par le lancement du réseau le 26 novembre. Le réseau s'est rapidement doté d'outils de diffusion et de communication, avec notamment un site internet dédié (<http://ensaeco.archi.fr/>) et une liste de diffusion du ministère de la Culture. La mise en place d'une charte graphique du réseau pour

faciliter les événements et la diffusion a été finalisée en 2018.

Les rencontres de Lyon en 2017

L'organisation des premières rencontres ÉnsaÉco du 6 au 8 juillet 2017 à l'Énsa de Lyon et à la Biennale d'Architecture de Lyon, a permis des échanges intenses et de rassembler un contenu dense et diversifié sur « Le collaboratif dans l'enseignement et les pratiques de l'architecture ». Le réseau s'est révélé être, et encore actuellement, parmi les très rares rassemblements les plus fréquentés des Énsa, avec enseignants et étudiants travaillant ensemble: 120 enseignants.es et étudiants.es venus.es de la plupart des Énsa.

L'appel de Lyon en 2017

Dans la continuité de l'appel de Nancy lancé en 2006, des engagements ont été regroupées dans une déclaration commune. Un « Appel de Lyon » a été élaboré à partir du travail collaboratif par les 120 participants, plus particulièrement durant la troisième journée des rencontres, le samedi 8 juillet 2017, à la Biennale d'Architecture de Lyon. Cet Appel a fait l'objet d'un travail du réseau après les rencontres. Il a été amendé, précisé et acté lors de la réunion du CORG du 11 septembre 2017, puis a été lancé officiellement en octobre 2017 (<http://ensaeco.archi.fr/appele-de-lyon/>). Il se décompose en sept axes et a recueilli un millier de signatures.

Les mesures basculantes en 2018

Puis le réseau s'est concentré sur les suites du « Manifeste de Lyon ».

L'objectif politique concret a été de définir, pour chacun des thèmes abordés et de manière participative, des engagements à mettre en place à très court terme, afin de renforcer les enseignements relatifs à la transition écologique dans les écoles d'architecture.

Traduire les engagements pris dans l'Appel de Lyon en « mesures basculantes » pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage s'est fait avec des « HackArchis ». Les sept axes de l'Appel de Lyon, complétés par un huitième en cours d'année, ont été traités dans des groupes de travail, dont l'animation a été assurée par un ou deux membres du Cercle d'organisation du réseau ÉnsaÉco. Ces groupes de travail se sont réunis en mars, mai, juillet et octobre 2018 afin d'élaborer le contenu de manière vraiment collaborative.

Les rencontres de Nancy en 2018

En conclusion de l'année 2018, le réseau ÉnsaÉco a organisé ses deuxièmes rencontres à l'Énsa de Nancy, les 23 et 24 novembre 2018. Elles ont été dédiées à la mise en débat des « mesures basculantes » élaborées au cours de l'année par les membres du réseau. Les principes de la Transition Écologique doivent devenir des évidences dans l'enseignement et la recherche en architecture, urbanisme et paysage. L'objectif politique de ces rencontres de Nancy était de finaliser la liste des « mesures basculantes » à appliquer immédiatement et de lancer leur diffusion

dans les Énsa. 20 mesures prioritaires ont été votées par l'ensemble des participants des Rencontres de Nancy, enseignants et étudiants ensemble, le samedi 24 novembre 2018. À l'issue des Rencontres de Nancy, le réseau ÉnsaÉco a publié vingt « mesures basculantes » pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage le 10 décembre 2018 (<http://ensaeco.archi.fr/manifestations/2018-nancy-mesures-basculantes/>).

Les rencontres de Montpellier en 2019

Le réseau ÉnsaÉco a organisé du 14 au 16 novembre 2019 ses 3^e rencontres inter-Énsa à Montpellier, avec un grand succès : plus de 250 enseignants et étudiants sont venus pendant ces 3 jours. Ces rencontres se sont centrées sur le changement climatique et elles s'intitulaient : « Les architectes veulent-ils faire partie du problème ou de la solution ? ». Les réalités scientifiques et les conséquences des phénomènes de changement climatique sont de plus en plus finement connues. Il a été établi que l'atténuation, notamment par la réduction des émissions de GES et l'adaptation, concerne directement nos domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Le changement climatique doit bien entendu être mis en relation avec les autres crises environnementales et sociales, nuancé selon les multiples situations géographiques et sociales du territoire français, en métropole et dans les territoires d'outre-mer. À travers les rencontres de Montpellier, nous contribuons à une vision globale, valorisant ainsi la très grande diversité des ancrages territoriaux des ÉNSA-P. Les rencontres de

Montpellier ont manifesté la volonté de contribuer à la reconnaissance des conséquences du changement climatique et aux actions d'atténuation et d'adaptation. En opposition au « climato scepticisme » les membres du réseau se nourrissent des recherches-actions, des innovations pédagogiques et des pratiques concrètes de transition hors des écoles. Ces rencontres ont permis de croiser les connaissances et les expériences des « transitionneurs », de contribuer au développement des actions d'adaptation par l'architecture et le paysage.

Nos rencontres annuelles valorisent les pratiques pédagogiques vertueuses, émergentes et démonstratives du point de vue écologique, qui se pratiquent d'ores et déjà dans les ÉNSA. Les rencontres du réseau ont aussi la vocation de tisser des liens de solidarité, de travail et de révéler des convergences d'actions entre les enseignants, les étudiants, les praticiens et les usagers des territoires. Ces rencontres du réseau Énsaéco ne sont pas isolées des nombreuses recherches sur la Transition Écologique. Différentes actions du ministère de la Culture ont contribué à un socle de connaissances sur les thèmes écologiques, certaines incluant précisément le réchauffement climatique, comme des études d'« Ignis Mutat Res, Penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie » (2011-2015) et d'autres du programme « Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle » (2016-2020). De nombreuses études ont été consacrées à la Transition Écologique au ministère de la Culture, au PUCA, à l'ADEME, avec l'ANR et la CDC. L'ensemble de ces

réflexions a créé un foisonnement de sujets alimentant la réflexion sur les territoires décarbonés et la ville bienveillante.

La publication du Livre Vert pour l'enseignement de la transition écologique dans les ÉNSA(P)

La publication du Livre Vert de l'enseignement et de la recherche sur la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage est un acte engagé. Ce livre récapitule l'Appel de Lyon (2017), les « 20 mesures basculantes » de Nancy (2018) et il a été publié lors des rencontres de Montpellier (2019) centrées sur le changement climatique. Les trois premières rencontres du réseau, à Lyon, à Nancy et à Montpellier, ont permis de fédérer les membres de notre communauté enseignante et étudiante par une production et des décisions partagées.

Nous voulons mettre en action la transition écologique par un ensemble de « mesures basculantes » de l'enseignement et la recherche dans les écoles d'architecture et de paysage. Ce Livre Vert est donc logiquement énoncé avec ces « 20 mesures basculantes ». Il identifie des activités pédagogiques plurielles liées à l'écologie dans les ÉNSA. Il détaille des pratiques vertueuses, émergentes et démonstratives, celles qui se pratiquent d'ores et déjà dans les ÉNSA.

Ce Livre Vert rassemble avec bonheur de nombreux textes, qui deviennent ainsi autant de ressources précieuses pour nos Énsa en transition. Il est conclu provisoirement par une dizaine d'engagements en fin d'ouvrage, reflétant l'urgence de la situation, la diversité des visions et des

réponses. Ce Livre Vert a vocation à évoluer, en s'actualisant et en se complétant au fil des années à venir.

La publication papier est épuisée, mais le Livre vert est téléchargeable ici :

<http://ensaeco.archi.fr/manifestations/livre-vert-reseau-ensaeco/>

Les 4^e rencontres du réseau ÉnsaÉco à l'ÉNSA Paris-Malaquais du 25 au 27 novembre 2021

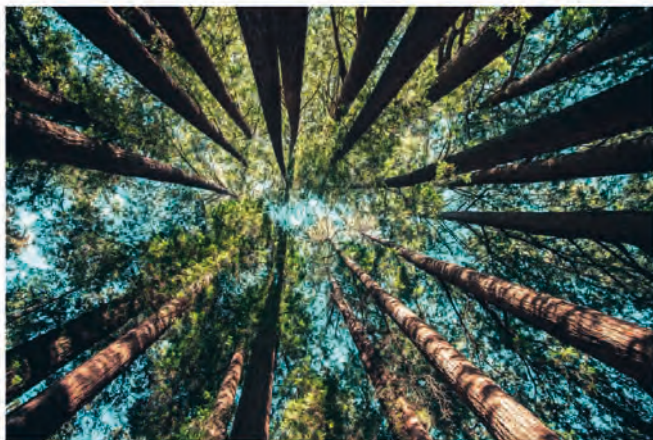
Le réseau ÉnsaÉco a souhaité poursuivre ces efforts tout en ouvrant à deux questions centrales pour les écoles d'architecture et de paysage : la prise en compte de la **parole des étudiants** et la **formation des enseignants**.

Ces 4^e rencontres du Réseau ÉnsaÉco ont ainsi été dédiées dans un premier aux **étudiants** des écoles d'architecture et de paysage. Il s'est agi de récolter leur retour d'expérience et d'**écouter leur parole**, afin d'identifier à quel moment, sous quelles influences dans quelles conditions ils ont été confrontés à la transition écologique. Cela a permis également d'identifier les lacunes de l'enseignement en école d'architecture et de paysage sur ces questions, avec pour objectif d'améliorer les contenus et les formats d'enseignements.

En continuité, ces rencontres ont été dédiées à la question de la **formation des enseignants**.

Il s'est agi de poser la question de la montée en compétence des enseignants des écoles d'architecture et de paysage, afin de s'adapter aux préoccupations, aux enjeux et aux connaissances renouvelées nécessaires pour l'enseignement de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage. Ainsi, en écho à la parole des étudiants, ces rencontres ont aussi été l'occasion de débattre sur le besoin de formation des enseignants à la transition écologique et ses savoirs pluriels.

Philippe Villien, architecte urbaniste - enseignant Énsa-PB et chercheur à l'Énsa-PB IPRAUS/UMR AUSser 3329 et ITE EFFICACITY- pilote du réseau et Dimitri Toubanos architecte urbaniste, docteur en architecture, enseignant Énsa-Val de Seine, chercheur à l'EVCAU et chercheur associé au LIAT - coordinateur.



Quatrièmes Rencontres du Réseau EnsaÉco. La Transition Écologique, avenir partagé entre étudiants et enseignants

25-27 novembre 2021
ENSA Paris-Malaquais

Programme

Pour vous inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSgBJ8ReSLFod_QSTNrz4FrsjxQDAguL12RlXNlpgJknkri7g/viewform?usp=sharing



ENSA éco

Réseau scientifique et pédagogique de
l'enseignement de la transition écologique
dans les écoles d'architecture et de paysage



École nationale supérieure
d'architecture Paris-Malaquais

calendrier des événements 2020-2021

- 8 conférences
- 9 séminaires, colloques, journées d'étude
- 3 parution de livres
- 12 expositions
- 3 événements hors les murs

2020

En raison de la pandémie, quelques événements réguliers ne se sont pas tenus : l'exposition *Partir en mobilité*, les Journées nationales de l'architecture, les causeries de novembre et l'ensemble des conférences, colloques et séminaires se sont déroulés à distance sous la forme de webinaire.

septembre

- 14 septembre

exposition

Fresque du climat

Lundi 14 septembre, environ 200 étudiants de master et DSA répartis en 27 ateliers ont participé à des ateliers de « fresque du

climat » animés en partie par des étudiants et enseignants de l'école. Leurs travaux ont été exposés.

Commissariat: David Albrecht

octobre

- 1^{er} - 14 octobre

exposition hors les murs

Transformer pour préserver

Les étudiants d'Emmanuelle Colboc ont présenté leurs travaux de PFE à Poitiers.

- 12 - 30 octobre

exposition

Micro-architectures itinérantes

Présentation des projets réalisés dans le cadre du Mastère spécialisé Architecture et Scénographies.

- 15 - 29 octobre

exposition

Concours Acier

Présentation des projets lauréats, dont ceux de deux étudiants de l'école: Caroline



Fresque du climat

Desplan, premier prix exaequo pour son projet *La machine de paysage* réalisé dans le cadre de l'enseignement Blank Page (Bita Azimi, Augustin Cornet, Lise Le Roy, Antoine Pénin et Gabriel Pontoizeau) et Louis Gibault, mention spéciale pour son projet Velum 93.

● 15 octobre

présentation en webinaire

UP8 et Bernard Huet

Présentation de deux ouvrages parus à l'occasion des 50 ans de l'École par leurs auteurs : *UP8*. Pour une pédagogie de l'architecture de Marie-Jeanne Dumont, maîtresse de conférences HDR en histoire à l'Énsa-PB et Antoine Perron, doctorant à l'Ipraus

Huet. De l'architecture à la ville, une anthologie des écrits de Bernard Huet de Juliette Pommier, maîtresse de conférences à l'Énsa de Paris-La Villette.

● 19 octobre

journée d'études en webinaire

Intervenir sur le patrimoine moderne

Cette journée d'étude du programme de recherche ARCHIPAL avait pour thématique l'aluminium dans l'architecture et la ville XIX^e-XX^e siècles, un patrimoine en perspective.

parution

Annuel 2018-2019

Reflète des productions de l'école, l'Annuel est aussi l'occasion de relever les questions qui se posent à notre discipline dans le contexte économique et social d'aujourd'hui, ici et maintenant. Le choix du thème est Chantier(s).

Ouvrage collectif, coordination éditoriale :
Virginie Picon-Lefebvre & Kerim Salom

novembre

● 3 novembre

conférence hors les murs en webinaire

L'intranquillité des territoires

Deuxième cycle de conférences proposé par l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, L'Institut Paris Région et le comité d'histoire du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

● 30 novembre

journée d'étude en webinaire

Architecture et méditerranée

Cette journée d'étude se proposait d'explorer les relations entre l'espace public, le bâti existant et les projets contemporains dans la ville méditerranéenne.

Commissaires : Virginie Picon-Lefebvre et Philippe Prost

décembre

● 14 décembre – 20 janvier

exposition

Les PFE à l'honneur

L'exposition a présenté une sélection de travaux issus de différents studios de PFE de l'automne 2019.

Commissaires : Jérôme Habersetzer

janvier

parution

Villes ouvertes, villes accueillantes

Sortie de l'ouvrage de Cyrille Hanappe aux Éditions Charles Léopold Mayer

● 14 janvier

premier déjeuner jeune chercheuse en webinaire

Les enjeux du numérique dans la gestion des risques liés aux grands événements urbains par Myrtille Picaud Post-doctorante du LABEX Futurs Urbains Groupe Transversal «Ville et Numérique» |LATTs

● 11 – 15 janvier

webinaire

Les sciences sociales et l'Asie du Sud Est Séminaire de Master et de Doctorat

Cet enseignement, organisé collectivement par des établissements franciliens sous la forme d'un stage d'une semaine, s'adressait aux étudiants en master et aux doctorants en sciences sociales qui se spécialisent sur l'Asie du Sud-Est.

février

● 8 février

conférences en webinaire

Fabriquer & représenter les grands territoires

Cycle de conférences de l'intensif du master organisé par Anne Grillet-Aubert, maîtresse de conférences et Marie-Ange Jambu, maîtresse de conférences associée enseignantes-chercheuses à l'Énsa-PB.

● 11 février

webinaire

Le parlement de Loire: explorer les potentiels de la fiction

Webinaire organisé par le DSA architecture et projet urbain et le POLAU-pôle arts & urbanisme.

● 16 février – 16 mars

exposition

Seize maisons en analyse

Deux Studios de deuxième année de Licence se sont associés pour exposer, en maquettes et en dessins, les travaux d'analyse de seize maisons remarquables. Commissariat: Gaëlle Breton et Augustin Cornet.

école nationale supérieure d'architecture de paris-belleville

grande galerie & hall d'entrée

16 février
↓
16 mars
2021



exposition
seize maisons en analyse

DSA architecture et projet urbain
POLAU pôle arts & urbanisme

DSA architecture et projet urbain
POLAU pôle arts & urbanisme

mars

● 2 mars – 31 mai

exposition

Espace public/sol: un accès à la Petite Ceinture

Studio de projet de Licence 1/ Semestre 2
Enseignants: Luca Antognioli, Augustin Cornet, Fanny Costecalde, Victor De Almeida, Anne-Juliette Defoort, Marion

Dufat, Solenn Guével, Nabil Hamdouni, Laëtitia Lafont, Lise Le Roy, Alice Lombard, Sébastien Ramseyer, Alexandrina Striffling

● 18 mars

Table ronde en webinaire

Une table-ronde ayant pour sujet « La revue: outil de formulation et de transfert des théories architecturales et urbaines (années 1950-1980) » a été organisée par Nicole Cappellari (Doctorante, Université Paris1 Panthéon-Sorbonne / Università Iuav di Venezia) et Julien Correia (Doctorant, Ipraus / AUSser, Université Paris-Est / Énsa de Paris-Belleville)

● 18 mars – 30 mai

exposition

Rénovation transformation

Le studio de Licence 3 a abordé les thèmes de la rénovation thermique par la relation au confort et des transformations « mesurées ».

Exposition co-dirigé par Françoise Fromonot et Émilien Robin, avec l'assistance de Raphaëlle Héliot, Natalia Petkova et Antoine Perron.

● 30 mars - 18 mai

exposition

Cadrage-fenêtre-lumière en situation

Un atelier-galerie d'art sur la Petite Ceinture.

Studio de projet / Licence 1 / Semestre 2

Enseignants: Luca Antognioli, Augustin Cornet, Fanny Costecalde, Victor De Almeida, Anne-Juliette Defoort, Marion Dufat, Solenn Guével, Nabil Hamdouni, Laëtitia Lafont, Lise Le Roy, Alice Lombard, Sébastien Ramseyer, Alexandrina Striffling.

avril

● 9 avril

webinaire

Le soin est un humanisme, que peut l'architecture ?

Organisée par le ministère de la Culture, cette initiative avait pour objectif d'animer un premier débat autour des 5 chaires partenariales portées par 3 Énsa et leurs partenaires.

Avec la participation de Béatrice Mariolle, chercheuse à l'Ipraus AUSser, Énsa-PB.

● 14 avril

webinaire

Bella-show

Présentation du CAAPP (Centre Art Architecture Paysage et Patrimoine), lieu d'ancrage des trois prochains festivals qui par symbiose auront pour objectif de préfigurer ce laboratoire à ciel ouvert en devenir pour l'expérimentation à l'échelle 1.

● 28 avril

conférence

Rome - Moscou regards croisés

Par Elisabeth Essaïan, maîtresse de conférences en TPCA, dans le cadre du cycle « L'architecture en Russie: nationalisme, internationalisme, transnationalisme », conçu par Jean-Louis Cohen.

mai

● 3 mai

conférence

Celia Houdart

Depuis plusieurs années, le Studio d'Architecture de Licence 1 consacre une part de son enseignement à l'écriture et au récit, en invitant des personnalités de domaines

différents, tels que la littérature, le cinéma, l'art... Dans ce cadre, Célia Houdart a présenté son ouvrage *Villa Crimée*.

● 10 – 28 mai

exposition

PFE 2^e semestre 2019-20

Les projets de fin d'études (PFE) exposés ont été travaillés durant le second semestre 2019-20 au sein de quatre studios : Paris : ville oubliée (Aghis Pangalos), Transformer pour préserver (Emmanuelle Colboc), Architecture de reconquête (Armand Nouvet et Cyril Ros) et Blank Page (François Brugel, Patrick De Jean et Marc Dujon).

Commissariat : Ludovik Bost et Élisabeth Essaïan

parution

Des fortifs au périph

De Jean-Louis Cohen, professeur à l'Institute of Fine Arts de New York University, membre de l'équipe de recherche Ipraus/AUSser et André Lortie, professeur à l'Énsa-PB et directeur de l'Ipraus/AUSser.

juin

● 12 juin – 31 juillet

exposition hors les murs

Mémoire et création architecturale au village

Exposition des projets du Studio de Master Mémoire, Contexte et Création à Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrière.

● 4 juin

conférence en webinaire

Grand paris express : vers les villes hospitalières

Conférence organisée par Anne Grillet-Aubert, maîtresse de conférences à l'Énsa-PB.

● 7 juin

conférence en webinaire

Matières à histoire

Conférence de clôture de la licence 1 par Hervé Beaudouin, architecte.

● 7 – 30 juin

exposition

PFE à l'honneur

Présentation d'une sélection de travaux issus de différents studios de PFE du 1^{er} semestre 2020-2021.

Commissariat : Ludovik Bost et Élisabeth Essaïan

● 8 juin

webinaire

Planifier le Grand Moscou post-soviétique
Séminaire Inventer le Grand Paris organisé par Élisabeth Essaïan et Alessandro Panzeri

● 15 juin

conférence en webinaire

Re-penser les futurs de la ville

À l'occasion des dix ans du LabEx Futurs Urbains, de nombreuses personnalités scientifiques ont réfléchi à cette question à la Cité Descartes de Champs-sur-Marne. Une conférence - atelier d'écriture sur le thème des fictions climatiques animée par Adèle Gasacuel, autrice, comédienne et metteuse en scène en résidence à l'Université Gustave a eu lieu à l'Énsa de Paris-Belleville.

● 21 juin - 12 juillet

exposition

S'éclairer

L'atelier design Pli & structure, encadré par Arlette Harlé, a proposé une série d'expérimentations destinées à structurer papier & textile à partir du pliage.



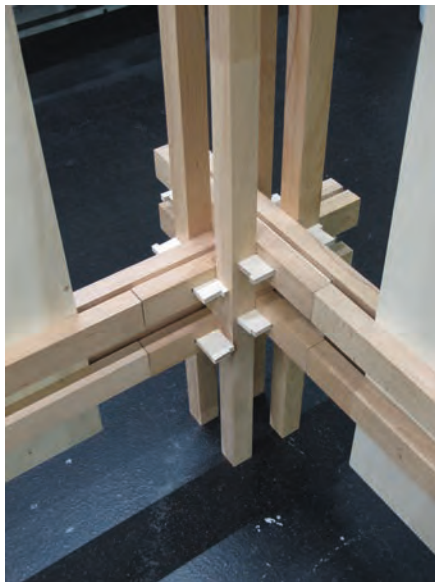
juillet

● 15 – 17 juillet

événement hors les murs

Forum international bois construction

L'Énsa-PB a participé au forum international du bois qui a eu lieu au Grand Palais éphémère. Les stands de ce Forum ont été conçus par les étudiants de Ludovik Bost, responsable pédagogique de l'Atelier Bois. D'un nouveau type, il se compose de panneaux qui se montent et se démontent d'une façon très ingénieuse, sans vis. Baptisés "Belleville", ces stands ont été produits par l'École Supérieure du Bois de Nantes.



Stand de l'Énsa-PB au forum international du bois, Grand Palais éphémère

prix et distinctions

● 8 étudiants de l'Énsa-PB ont été lauréats du prix des diplômes et du prix des mémoires de la Maison de l'architecture d'Île-de-France.

Lauréats du prix des diplômes :

— Maud Delaunay, Albane Tricault, Bastien Camps, Axelle Ponsonnet.

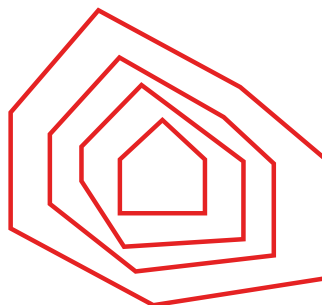
Lauréats du prix des mémoires :

— Guillemette Bourgarel, Alexandra Duval, Victor Gautrin, Dan Toutou.

● 4 étudiants diplômés de l'École lauréats ont reçu le prix AJAP :

— Benjamin Cros, Rémi Leclercq (Cros & Leclercq architectes) et

— Yann Legouis, Baptiste Manet (Sapiens Architectes).



maison de
l'architecture

ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE



● Louis Gibault a été lauréat du concours Archi Jeunes, lancé par l'agence Valode & Pistre. Il a reçu le 5^e prix pour son projet « Tour circuit, circuit court ». Il s'agit du projet d'une tour constituée d'un empilement de maisons individuelles – une densification à faible empreinte.

● Christina Vryakou et Félix Gautherot ont été lauréats du prix Mini Maousse pour leur projet On site. Les six lauréats ont participé au workshop de l'école du bois, et leurs projets seront présentés lors d'une exposition à la Cité de l'architecture en mars 2022.

manifestations accueillies par l'école

La situation sanitaire a fortement impacté l'accueil par l'école de manifestations extérieures. En 2020/2021, seul le tournage du film « Les jeunes amants » de Carine Tardieu a eu lieu en nos locaux.

Les événements accueillis de manière récurrente à l'école ont été annulés et/ou reportés pour 2022.

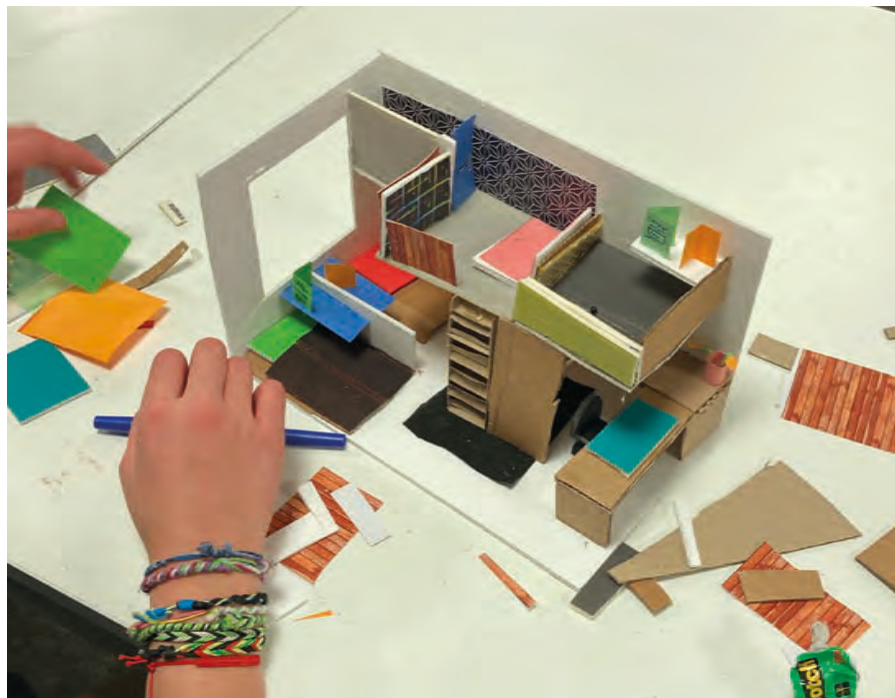
2020

octobre

● 3/10

Agat films Production

Mise à disposition de plusieurs espaces (amphi, studio, salles, coursive et couloir) pour le tournage du film « Les jeunes amants » de Carine Tardieu avec Fanny Ardant, Melvil Poupaud et Cécile de France.



partenariat - l'école des enfants

Le CAUE de Paris

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, qui assure des missions d'intérêt public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale, à travers des actions de conseil, d'information, de sensibilisation, de formation et de participation des citoyens.

L'école d'architecture pour enfants

Créée en 2012, l'École d'Architecture pour Enfants a pour ambition d'offrir aux jeunes, de 6 à 18 ans, une initiation à l'architecture et à la ville. Cet apprentissage leur permet d'acquérir une culture urbaine, de porter un regard curieux sur leur environnement

bâti, de comprendre les besoins et les usages de chacun et de se préparer à devenir des citoyens éclairés, conscients de l'importance de leur cadre de vie.

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est associée au projet depuis sa création.

En 2020-2021, cinq cours hebdomadaires, ainsi que sept stages pendant les vacances scolaires ont été proposés dans le cadre de l'École d'Architecture pour Enfants. 137 enfants s'étaient inscrits pour suivre l'un des cours ou stages proposés cette année. L'Énsa-PB accueillait deux cours hebdomadaires dans ses locaux : le cours des lycéens le mardi soir et le cours pour les jeunes collégiens (11-12 ans) le samedi matin.



p.154/155/156 travaux des enfants participant aux cours proposés par le CAUE «l'école des enfants»



En raison du contexte sanitaire, les cours se sont déroulés pour partie en visioconférence cette année, mais l'Énsa-PB a à nouveau accueilli dans ses murs les élèves de l'École d'Architecture pour Enfants dès que cela a été à nouveau possible.

Un workshop d'une journée, à destination des différents groupes d'élèves collégiens de l'École d'Architecture pour Enfants, a été organisé au printemps dans la cour de l'Énsa-PB. Pendant une journée, les élèves ont pu construire du mobilier urbain, à l'échelle une, avec des matériaux de réemploi.

Enfin, une soirée de restitution des travaux des enfants réalisés lors des cours et stages de l'École d'Architecture pour Enfants s'est tenue le mercredi 23 juin dans l'amphithéâtre Huet de l'École.





étudiant-entrepreneur

Qu'est-ce que le statut d'Étudiant-Entrepreneur ?

Le Statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) permet aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s d'élaborer un projet entrepreneurial dans un Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE).

Le diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » (D2E) accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur : il permet de mener à bien son projet avec un maximum de visibilité et de sécurité.

Ce statut est entré en vigueur dans le cadre du plan d'action en faveur du développement de la culture entrepreneuriale et de formation à l'innovation en septembre 2014 et vise à faciliter la création d'entreprise ou la reprise d'entreprise pour les étudiants lors de leur parcours. Cette action est issue d'une collaboration entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Comment en bénéficier ?

Le statut d'étudiant-entrepreneur s'adresse en priorité aux jeunes de moins de 28 ans, âge limite pour bénéficier du statut social d'étudiant.

Ce statut est ouvert à tous les étudiants en cours d'étude ainsi qu'aux jeunes diplômés qui souhaitent créer leur entreprise.

Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition de diplôme requis pour être éligible au statut. Il convient alors de connaître le PÉPITE de rattachement de son établissement.

Le statut d'étudiant-entrepreneur est délivré à une personne au regard de la réalité,

de la qualité du projet entrepreneurial et des qualités du porteur de projet.

C'est le comité d'engagement du PÉPITE qui est chargé d'instruire les demandes pour le ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le statut est valable 1 an (année universitaire) puis doit être renouvelé.

Pour postuler, il est nécessaire de porter un projet entrepreneurial et d'envoyer un dossier de candidature (à télécharger sur le site du PÉPITE de rattachement de l'établissement) ainsi qu'un CV et une photo d'identité.

Qu'est-ce qu'un PÉPITE ?

Un PÉPITE est un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat. Tout étudiant ou jeune diplômé souhaitant être formé à l'entrepreneuriat et à l'innovation est accompagné et aidé au sein d'un PÉPITE. Ouverts sur leurs écosystèmes socio-économiques, ancrés sur le territoire, les PÉPITE(s) associent établissements d'enseignement supérieurs (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs), acteurs économiques et réseaux associatifs. Les PÉPITE(s) travaillent en réseau pour s'inspirer les uns des autres, permettre aux bonnes idées de se diffuser.

Il existe actuellement 33 PÉPITE(s) sur le territoire français (métropole et DOM-COM).

L'Énsa-PB et le statut d'étudiant-entrepreneur

L'Énsa de Paris-Belleville est membre du PÉPITE 3EF.

Le PÉPITE 3EF est un pôle inter-établissements coordonné par la COMUE Paris-Est Sup en collaboration avec plusieurs écoles et universités.

Toutes les informations relatives au statut étudiant-entrepreneur sont disponibles sur le site du PÉPITE 3EF :

<http://www.pepite3ef.fr>

Coordonnées du PÉPITE 3EF :

6-8 avenue Blaise Pascal Cité Descartes,
Champs-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée

Contact PÉPITE 3EF :

pepitem3ef@paris-est-sup.fr

Les référentes à l'Énsa-PB sont :

● Murièle Fréchède, directrice des études

muriele.frechede@paris-belleville.archi.fr

● Florence Ibarra, directrice adjointe

florence.ibarra@paris-belleville.archi.fr

Disposer du statut d'étudiant-entrepreneur permet notamment :

- un accompagnement par 2 tuteurs,
- l'accès à des espaces de coworking au sein du Pépité ou chez l'un de ses partenaires afin de favoriser la mise en réseau des étudiants-entrepreneurs.

Pour les bénéficiaires en cours de cursus (inscrits par ailleurs dans un diplôme national) :

- des éléments dérogatoires comme le droit à la césure, être dispensé du stage ou du projet de fin d'études pour travailler sur son projet,
- l'accès à un CAPE : un contrat d'appui au projet d'entreprise, signé avec une structure type couveuse ou autre partenaire pour que l'étudiant puisse tester son activité (premières facturations) sans avoir à créer de structure juridique.



Pour les bénéficiaires jeunes diplômés de moins de 28 ans (après les études) :

- conserver le statut social d'étudiant,
- une meilleure visibilité et crédibilité auprès des milieux sociaux économiques, notamment auprès des banquiers, fournisseurs et clients.

Chaque année, PÉPITE France organise le Prix PÉPITE qui récompense jusqu'à 53 lauréats (3 prix de 20 000 € ; 20 prix de 10 000 € et 30 prix de 5 000 €).

En parallèle, chaque PÉPITE est libre d'organiser des événements ou des prix spécifiques.

Informations complémentaires

Toutes les informations complémentaires sur le dispositif pépité sont disponibles sur le site de pépité France à l'adresse :

www.pepite-france.fr

Les étudiants-entrepreneurs de l'Énsa-PB ?

Deux anciens étudiants de l'école ont bénéficié du statut d'étudiant-entrepreneur. Il s'agit notamment d'Andrea Goudal, diplômé en 2019, qui a cofondé l'entreprise WiiN, une plateforme qui permet d'organiser et de recenser des concours, prix et événements.

association Bellasso

Bureau des Étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
60 Boulevard de la Villette – 75019 Paris
01 53 38 50 75



Équipe élue pour 2020-2021

Présidence: Aleth Bousquet et Typhaine Le Hec

Secrétariat: Melis Selin Kocyigit et Tom Laîné

Trésorerie: Bastien Vinatier-Catrevaux et Lou Van Ryssel

Coob: Axel Nicolaon et Amélie Pegorier

Communication: Iris Elie-Lefevre et Léna Clair

Sport: Paul Motteroz et Paul Vagogne

Animation: Julia Mabily et Enzo Le Flem

Culture: Louise Desbiens et Jean Noel

● de septembre à décembre 2020

— Week-end d'intégration

Tout comme les Archipiades, la pandémie a eu raison de l'événement d'intégration des nouveaux arrivants... Cependant, un grand jeu dans Paris a été proposé aux étudiants entrant à l'Énsa-PB. Des étudiants de l'association ou de seconde et troisième année à Belleville ont participé à l'organisation de ce grand jeu, dans l'idée de tisser des premiers liens avec les nouveaux. Plusieurs équipes de dix personnes ont pu s'affronter dans la bonne humeur tout en limitant le contact. Le jeu consistait donc en un jeu d'orientation dans Paris amenant les étudiants à se diriger de stand en stand par le biais de défis. Le budget a donc été très raisonnable et les étudiants n'avaient à payer que 2€ de participation. Des prix

(bons d'achat chez la Villette Bar de 4€ et 7€) ont été attribués à l'équipe ayant fait la meilleure sculpture et à l'équipe la plus rapide.

— Kit de rentrée Coob:

Comme chaque année, le kit de rentrée a été réalisé par les membres de l'association. Ce kit s'étoffe d'année en année et présente maintenant plus de 75 articles à des prix très avantageux. Le prix du kit, cette année, a dû augmenter et est désormais de 140€ (5€ de plus que l'année dernière). Au total, plus d'une centaine de kits ont été vendus. Ce kit est donc l'une des activités les plus importantes de la Coob au moment de la rentrée car il s'agit d'un investissement de plus de 10 000€. Le kit a été une nouvelle fois élaboré suite aux remarques de différents professeurs et étudiants afin de s'adapter aux différents apprentissages du projet et en arts plastiques notamment.

— Parrainage

Tous les étudiants de L1 se sont vus attribuer des parrains et marraines de deuxième année grâce au système de questionnaire que chaque L1 et parrains, marraines ont dû remplir au début de l'année scolaire. Ce nouveau système nous a permis d'associer les binômes de manière moins aléatoire en combinant les caractères ou loisirs. La probabilité qu'une complicité (dans le travail et au-delà pour maintenir le lien) entre un L1 et un L2 se crée est ainsi augmentée. Le système de parrainage étant maintenant

en place depuis plusieurs années a permis aux nouveaux L1 d'avoir des parrains en L2 ainsi que de profiter des parrains de leurs parrains. L'apéro de rentrée n'a pas pu être organisé au vu du contexte sanitaire.

— Voyage d'étude des L1

Cette année, le voyage pédagogique de début d'année des L1 s'est déroulé à Paris. À cette occasion, 8 membres de l'association ont encadré des groupes d'étudiants. Pendant 4 jours, ces encadrants ont permis de donner le sujet des exercices aux étudiants et de les accompagner dans leur travail.

— Confinement

Depuis le début du second confinement, l'asso a redoublé d'effort pour maintenir la vie étudiante à distance. Pour cela, plusieurs dispositifs ont été mis en place. Les réseaux sociaux sont notre manière de relayer cette vie étudiante. Nous avons mis alors en place des concours sur les thèmes de la culture, la cuisine, le sport... Beaucoup d'entre eux passent par les story Instagram. Sur facebook, nous avons relayé un maximum d'informations entre l'école, l'asso et les étudiants. Parmi ces informations, de la prévention avec l'ostéopathe (étirements, rdv et yoga), la mobilité (conférence sur Youtube et explications auprès des étudiants)...

Un système de monitoring a aussi été mis en place de 11h à 13h tous les dimanches et spécialement pour les L1. Ce système prend la forme d'une réunion zoom à laquelle les étudiants sont libres de participer pour poser toutes questions aux volontaires des années supérieures.

● de janvier à juin 2021

— Appel à projet

Nous avons relayé un appel à projet organisé par l'asso COAL.

— Archiglisse

Suite aux restrictions sanitaires nous n'avons pas pu organiser la semaine inter écoles d'architecture au ski.

— Saint-Valentin

De même pour la St Valentin, nous n'avons pas pu organiser de ventes de roses comme les autres années.

— Archipiades

Encore une fois les archipiades n'ont pas pu être organisées cette année.

— Partenariat

Nous avons réalisé un partenariat avec Pumpkin, ce service propose des cartes bancaires gratuites et d'autres avantages comme du cash back ou aucun frais à l'étranger.

— Élections

Cette année encore, les élections de la nouvelle équipe de l'association étudiante Le Bellasso ont pris la forme d'un vote à distance grâce à un google forms envoyé à tous les élèves.

Les pôles présidence, secrétariat, trésorerie et COOB garderont le système d'élection en binôme.

Cependant pour les pôles sport, communication, animation, et culture, chaque élève de l'école peut s'inscrire comme il le souhaite pour former un grand groupe, des représentants sont ensuite élus parmi ces groupes.

● Toute l'année

— Partenariat ordi

Cette année, Le Bellasso a obtenu un partenariat très avantageux pour la vente de 4 gammes d'ordinateurs. Partenariat que le professeur d'informatique Yannick Guenel approuve. Celui-ci marche avec un système de code promo que l'on transmet aux étudiants.

— Bon plans

Le Bellasso a mis en place une série de visites culturelles qui ont accueilli étudiants, enseignants et autres acteurs de l'école. Ces visites de bâtiments, de lieux et d'expositions ont toutes été proposées à prix avantageux grâce à des réservations de groupe et parfois à des prises en charge d'une partie du billet par l'association. Elles étaient toutes accompagnées d'un guide, soit de l'établissement nous recevant, soit recruté par l'association.

Nous avons également créé des expositions à l'association qui ont notamment accueilli des séries de photographies du grand jeu et du voyage pédagogique des L1.

— Commission de vie étudiante

Comme chaque année, le Bellasso dispose d'un siège à la Commission Vie Étudiante. Un représentant en a donc profité pour participer à la réflexion sur différents sujets de la vie de l'école, et notamment celui du tri ou du réemploi.

— Instagram et Facebook

Nous relayons un maximum d'informations entre l'école, l'asso et les étudiants. Parmi ces informations, de la prévention avec l'ostéopathe (étirements, rdv et yoga), la mobilité (conférence sur Youtube et explications auprès des étudiants), Message de prévention contre le vol.

— COOB

La coopérative de Belleville propose du matériel pour les étudiants à des prix très avantageux.

Elle fut ouverte un maximum dans l'année selon les disponibilités des membres de l'association et le contexte sanitaire.

— Kit de rentrée

Cette année encore nous avons proposé aux nouveaux étudiants de l'Énsa-PB le kit de rentrée qui contient tout le nécessaire pour débiter en école d'architecture. Il était au prix de 140€ avec 36 produits. 110 kits ont été vendus. Ce qui donne un chiffre d'affaires de 15 400€ pour un bénéfice de 815,28€.

— Sweat-shirt

Pour la cinquième année consécutive, des sweat-shirts aux couleurs de l'Énsa-PB et du Bellasso ont été vendus aux étudiants à 27€ l'unité avec capuche et 24€ sans. Les couleurs proposées sont les mêmes que l'année dernière (bleu jade et rouge). Les sweat-shirts des anciennes années (jaune et kaki) sont, eux, vendus 20€.

résome archi Belleville

association RÉSOME ARCHI BELLEVILLE
à l'École nationale supérieure d'architecture
de Paris-Belleville
60, Boulevard de la Villette - 75019 Paris

Équipe élue pour 2020-2021
Présidence : Alex Touayev
Trésorerie : Imane Saidi
Secrétariat : Ikram Rhilane

L'accès à l'éducation étant un droit fondamental, l'action du collectif RÉSOME (Réseau d'Études Supérieures et Orientation des Migrant.e.s et Exilé.e.s) vise à favoriser l'orientation et la reprise des études dans l'enseignement supérieur de tous les étudiants exilés, sans discrimination de statut. Ce collectif vient fédérer différents programmes d'accueil mis en place dans plusieurs structures d'enseignement supérieur comme Paris III, Paris IV, Paris VII, Paris VIII, mais aussi l'ENS, l'EHESS, les Arts Déco, AgroParisTech et autres. Le RÉSOME tient également une permanence hebdomadaire à la Bastille afin de permettre aux étudiants exilés de s'inscrire directement dans un programme qui leur est adapté, ou à défaut, sur une liste d'attente.

Lors du mois de novembre de l'année 2016, des étudiants des écoles d'architecture de Paris-Belleville et Malaquais se sont réunis afin de monter un programme d'accueil dans leurs écoles. L'association est officiellement créée en janvier 2017, après la validation de son siège dans l'école par le conseil de l'administration de l'Énsa-PB. La première année, grâce à la liste d'attente du RÉSOME national, neuf étudiants ont été accueillis à Belleville et six à Malaquais.



Aujourd'hui, le programme s'étend également aux Énsa de Paris La Villette et Paris Val de Seine. En partenariat avec l'administration de l'école, RÉSOME ARCHI BELLEVILLE met en place un programme d'accueil en deux temps. Une première phase d'une année, pendant laquelle les étudiants participent aux différents enseignements dispensés par l'école en auditeur libre, leur permettant ainsi de se familiariser avec cette dernière et les études d'architecture en France.

Cela permet aux enseignants d'évaluer le niveau des étudiants, les équivalences variant d'un pays à un autre. L'année suivante, les étudiants qui ont confirmé leur volonté de poursuivre leurs études sont inscrits à l'école et peuvent suivre le cursus de manière similaire à tous les autres étudiants. Ils bénéficient d'un accompagnement dans leur cursus des membres de l'association. L'association étend ses actions en apportant également une aide administrative ou juridique aux étudiants, comme pour l'obtention du statut de réfugié,

d'un hébergement, de la CMU, d'une carte navigo et autres.

Par ailleurs, afin de subvenir aux premières dépenses, un financement participatif de lancement a été mis en place et une collecte de fournitures scolaires a permis aux étudiants d'être rapidement équipés en matériel. L'école offre le kit de rentrée aux étudiants ainsi que leur frais d'inscription.

Les activités que nous avons pu entreprendre au sein de l'association sont diverses et multiples, allant des cours FLE (cours de français) à la collecte de vêtements en association avec Maraudes-Paris.

Tout d'abord, d'un point de vue scolaire, RÉSOME s'occupe d'apporter tout le soutien possible à ses étudiants en leur apportant un tutorat dans les différentes matières enseignées au sein du cursus architectural, avec des membres bénévoles voulant partager leur savoir et venir en aide. Durant la période de confinement, le tutorat se poursuivait à distance.

L'association s'investit dans l'apprentissage du français, c'est pour cela que des cours sont envisageables pour ceux qui en ont besoin afin d'améliorer leur niveau, étudier et interagir avec leur entourage sans grandes difficultés.

Afin de rapprocher les membres de l'association avec les étudiants inscrits sous la tutelle de RÉSOME, des soirées repas ou des apéritifs ont pu être organisés, permettant à tous de se connaître et de tisser des liens.

Pour subvenir aux différents besoins de la vie étudiante des élèves sous la tutelle de l'association, des subventions ont pu être

obtenues de la part de la mairie de Paris, ou encore de dons divers venant de la part des enseignants et étudiants. Nous levons également des fonds grâce à différents événements organisés au cours de l'année en partenariat avec le Bellasso, tels que la vente de crêpes lors de la rentrée ou encore la vente de denrées sucrées lors des fêtes de Noël et des portes ouvertes de l'école. Nous pouvons ainsi partager avec l'extérieur les valeurs de l'association. La période liée à la crise sanitaire du Covid-19 et des restrictions a compromis notre activité ne nous permettant plus d'organiser des événements qui permettaient d'offrir des ressources financières aux étudiants dans le besoin ou d'accueillir de nouveaux étudiants.

Nous essayons de propager les valeurs que nous défendons au sein de l'association et de faire connaître cette dernière par le biais de conférences organisées en partenariat avec différents intervenants tous bénévoles et soucieux de transmettre leurs points de vue, de présenter les enjeux sur le thème de l'exil et de la migration à travers l'architecture et l'urbanisme. Ces conférences sont disponibles sur la page YouTube RÉSOME Architecture.

RÉSOME ARCHI BELLEVILLE est toujours partant pour élargir son équipe et accueillir de nouveaux membres. Toutes les compétences sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter sur nos pages !

Retrouvez-nous sur :
resome.archi@gmail.com.
Facebook : RESOME Architecture
Groupe Facebook : RESOME ENSAPB
Instagram : resome.archi

associations d'anciens élèves

Alumni Paris-Belleville

L'association Alumni Paris-Belleville, association des anciens de l'UP8 et de l'Énsa de Paris-Belleville, est officiellement née en 2017, à l'occasion de la troisième Biennale des anciens élèves de l'école.

L'association a fait sa rentrée en octobre 2020 avec une visite architecturale, accueillie par les architectes « des Clics et des calques », les Alumni ont pu découvrir « La grande coco », un des projets lauréats de « Réinventons la métropole du Grand Paris », programme mixte dans un immeuble et hangar de la rue du soleil. Les confinements ont ensuite perturbé la suite de l'année, en particulier aucun autre événement n'a pu être organisé. Entre décembre 2020 et juin 2021,

alumni paris-belleville

L'association a poursuivi le partage d'offres d'emploi et d'infos en ligne.

Enfin, l'association a contribué à l'Annuel de l'école par un article.

Actualités sur :

alumniparisbelleville.fr

L'association est également présente sur facebook, linkedin et instagram.

Contact

contact@alumniparisbelleville.fr



Association Architectes des Risques Majeurs

L'association des ARM (Architectes des Risques Majeurs) a été créée en mars 2016 par des architectes ayant suivi ou suivant la formation du DSA Risques Majeurs à l'Énsa-PB. Son siège est domicilié à l'Énsa-PB. Son Bureau est dirigé par cinq membres élus, le Conseil d'Administration par dix membres élus. L'association compte actuellement 11 membres adhérents, sa page Facebook est suivie par 1658 internautes et la page Instagram par 521 abonnés.

Elle est un lieu de communication, de sensibilisation et de mise en réseau dont l'objet est d'assurer la promotion de la prise en compte des risques majeurs en architecture, en urbanisme et plus largement dans l'aménagement et la gestion des territoires.

Elle se propose :

- d'assurer cette promotion auprès des professionnels pour que les problématiques liées aux risques soient intégrées dès les prémices des projets ;
- de sensibiliser les acteurs institutionnels ainsi que le grand public à la nécessité d'intégrer le risque dans le développement des territoires résilients ;
- d'assurer une mise en réseau entre étudiants et professionnels impliqués dans la prise en compte des risques.

Activités

Outils de mise en réseau

- L'association a continué d'enrichir la **carte interactive du réseau des ARM et de diffuser de nouveaux portraits** des membres de l'association pour faire



Architectes des Risques Majeurs

connaître les acteurs du domaine des risques majeurs.

- Jusqu'en mai 2021, les ARM ont diffusé chaque mois une **newsletter** reprenant les activités de l'association, les concours, les appels à candidatures, les événements et les offres d'emploi dans le domaine des risques et de l'architecture.

Événements et conférences

- Communication autour de la **journée internationale de la prévention des risques de catastrophes** : le 13 octobre 2021. La cité de l'architecture a proposé un colloque sur le thème de "Faire face aux risques, architecture et philosophie". L'association a pu présenter cette journée particulière par le biais des réseaux sociaux.

- **Organisation d'apéros-débats sur la thématique « Collaborer pour sensibiliser ».**

Ces débats étaient initialement prévus en présentiel à l'Énsa de Paris-Belleville, et pour cause de COVID, le format de ces débats ont été modifiés. Des visioconférences ont été organisées, sous le principe de trois thèmes : "sensibiliser en amont", "sensibiliser pendant le projet" et "sensibiliser en phase post-crise". Le dernier cycle de ces visioconférences a eu lieu le 20/01/21 et a fait intervenir de nombreux intervenants. Toutes les conférences sont désormais disponibles sur YouTube et visionnables par tous.

— Le 28 avril 2021 a eu lieu l'assemblée Générale de l'association. Ce fut l'occasion de faire le point sur les projets en cours et sur le développement de l'association. L'AG a eu lieu sous forme de visioconférence, ce qui a permis de regrouper les membres de l'association basés partout en France.

— La présentation de l'association aux premières années du DSA Risques Majeurs de l'Énsa de Paris-Belleville est prévue le mercredi 13 octobre 2021 à l'école de Belleville. Les étudiants pourront découvrir l'association, ces enjeux et connaître les évolutions possibles après le diplôme.



newsletter ARM, MAI 2021

Projets

— Développement d'un cycle de promenades urbaines autour du risque "À vos risques et périls". L'association souhaite s'associer au travail des étudiants du DSA sur leurs réflexions concernant les abords de la Seine sur les communes d'Alfortville, Vitry et Ivry. Une exposition pourrait être organisée par le corps professoral pour présenter le travail des étudiants et serait associée à une balade ouverte au public sur la prévention du risque inondation, présentée par l'association.

Incidence de la COVID

Les trois confinements n'ont pas permis à l'association d'organiser une assemblée générale en présentiel, ni d'organiser d'exposition ou de conférence. Les séances de travail avec les adhérents ont pu néanmoins se poursuivre en visioconférence. Les apéros débats ont également été organisés selon ce mode, qui a très bien fonctionné. De nombreuses personnes ont pu assister en direct aux différentes présentations et débats. L'association envisage de développer ce type de format et de proposer d'autres conférences sur le sujet des risques et de l'architecture.

Réseaux sociaux :

www.architectesdesrisquesmajeurs.com

www.facebook.com/archi.risquesmajeurs

www.instagram.com/architectes_risques_majeurs

Contact

archi.risquesmajeurs@gmail.com

Association des Architectes
des Risques Majeurs

60, Boulevard de la Villette - 75019 Paris

Association Architecture Patrimoine Continuité

L'association Architecture Patrimoine Continuité réunit les élèves, anciens élèves et enseignants du DSA Architecture et Patrimoine de l'École d'architecture de Paris-Belleville.

Créée en 2018, Architecture, Patrimoine et Continuité se positionne dans le prolongement de la première association Patrimoine Belleville créée en 2016 par les anciens élèves du DSA.

Par ses activités, Architecture Patrimoine Continuité se propose de générer un espace d'action et de réflexion autour de thématiques et sujets partagés auxquels les étudiants, jeunes diplômés et architectes confirmés se confrontent.

Ces activités se situent dans un rapport de continuité avec l'enseignement de la formation DSA Architecture et Patrimoine de l'École, dans le but de fédérer ses membres et de développer une approche élargie autour des questions du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Activité 2020-2021

Les activités de l'année scolaire 2020-2021 ayant été très limitées, nous avons utilisé le temps de l'association pour définir les événements et les activités qu'elle souhaite réaliser pour les membres de l'association et pour un public plus élargi.

① Cycles de conférences

Plusieurs conférences auront lieu lors la prochaine année scolaire :

— *conférence de printemps* en partenariat avec l'association italienne ANCSA

(Associazione Nazionale Centri Storico-Artistico). C'est un événement lié au Premio Gubbio, prix international triennal qui valorise les projets de requalification du patrimoine urbain en Europe.

— *Leçon inaugurale* qui sera une conférence sur un thème à la rentrée scolaire. Un ou plusieurs intervenants seront invités à s'exprimer dans le cadre d'un événement ouvert.

— *Concours* qui est une présentation publique des résultats d'un concours architectural, où l'ensemble des équipes participantes pourrait présenter leurs approches et leurs projets soumis.

L'association souhaite pérenniser ces événements en les reproduisant chaque année.

② Les activités

L'association souhaite organiser une exposition des travaux réalisés par les étudiants du DSA Architecture et Patrimoine.

Des visites de lieux seront organisées, comme par exemple, une visite de carrières de pierre.

Des formations ECP seront mises en place pour les membres de l'association, comme par exemple des formations en lien avec la conservation des matériaux.

③ La communication

L'annuaire des anciens élèves du DSA a pour objectif d'être mis en ligne avant la fin de l'année 2021.

En plus du site internet, nous utiliserons les réseaux sociaux pour diffuser l'actualité de l'association mais également l'actualité des élèves et anciens élèves du DSA.

Architecture Patrimoine Continuité

L'association Architecture Patrimoine Continuité est domiciliée à l'Énsa de Paris-Belleville et développe des partenariats avec les écoles et associations françaises et étrangères.

Pour plus d'informations:

www.apc-belleville.org

apcbelleville@gmail.com

autres associations et activités étudiantes

asso B

01 53 38 50 74

60 Boulevard de la
Villette, 75019 Paris

www.assob.fr

contact@assob.fr

Horaires de Permanence

Lundi: 9h-14h

Mardi et Jeudi: 17h30-20h

L'Asso B est une association loi 1901, à vocation pédagogique et économique, créée en 1999 par des étudiants de L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Elle fait le lien entre les entreprises et les étudiants pour des missions rémunérées. Ces contrats d'études à caractère pédagogique concernent le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, du design, du maquetage, de la scénographie, du graphisme, de l'informatique, de l'économie de la construction...

Parallèlement à son rôle d'interface entre le monde professionnel et les étudiants, l'Asso B apporte également son aide, dans la mesure de ses moyens, au financement de projets des étudiants de l'école. Ces projets ont toujours un rapport avec le domaine de formation: organisation d'ateliers intensifs, diffusion et sensibilisation architecturale, soutien de projets étudiants.... En particulier, l'Asso B soutient le festival Bellastock, et des initiatives post-diplôme tel que GOA, Manifart ou Skywalk.



L'asso B œuvre aussi pour l'amélioration des conditions de travail dans l'atelier maquettes de l'école.

Crise sanitaire

L'activité de l'Asso B a été impactée par le premier confinement car la majeure partie des agences d'architecture avec qui nous travaillons a annulé ou reporté ses contrats. Nous avons alors mis en place une aide financière aux étudiants les plus en difficultés.

L'activité a ensuite repris progressivement en juin pour revenir quasiment à la normale à la fin 2020.

L'asso B est en télé-travail jusqu'à nouvel ordre mais toujours disponible par mail pour établir des contrats entre les agences et les étudiants.

Association Bellette Brass Band

Le Bellette Brass Band, association loi 1901 à but non lucratif depuis 2013, fédère les étudiants des Énsa de Paris-Belleville et de La Villette autour d'un projet musical : transmettre la musique à tous et animer les événements internes aux écoles ou extérieurs. Depuis cinq ans, la fanfare se renouvelle en accueillant tous les étudiants motivés, quel que soit leur niveau. Le renouvellement et la transmission entre les musiciens expérimentés et les débutants participent de la cohésion du groupe.

La fanfare Bellette Brass Band assure l'animation des événements en lien avec les Énsa :

journées Portes Ouvertes de l'Énsa Paris-Belleville et de l'Énsa Paris-La Villette
week-ends d'intégration de l'Énsa Paris-Belleville et de l'Énsa Paris-La Villette
événements festifs des associations étudiantes des deux écoles.

Activités

La fanfare fait sortir la vie étudiante des écoles également, en organisant des rencontres avec d'autres formations.

Elle répond aussi à des sollicitations externes : fêtes de quartier (Fête du Merlan à Noisy-le-Sec), carnivals (la grande parade métèque), animations (prestation au Mac Val de Vitry-sur-Seine) et événements associatifs (fête des Lumières à Saint-Ouen, gala de catch solidaire et inauguration de librairie à Vitry-sur-Seine...).

La fanfare répond également à des prestations privées, anniversaire, mariage, etc. C'est parfois loin de Paris que le Brass Band se retrouve pour des moments musicaux, lors de week-ends à Strasbourg, Lille, Le Havre, Caen, Reims, pour animer les rues et les marchés.

Utilisation des locaux des Énsa

Le Bellette Brass Band répète deux fois dans la semaine (mardi soir et jeudi soir) dans les locaux de l'Énsa de Belleville.



Bellastock

Bellastock est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'architecture expérimentale qui œuvre pour la valorisation des lieux et de leurs ressources en proposant des alternatives à l'acte de construire. La structure engagée dans la transition écologique, développe depuis 2012 une expertise pionnière en France sur le réemploi de matériaux de construction ainsi qu'une réflexion plus globale sur l'urbanisme de transition. À travers ces pratiques, Bellastock œuvre pour le développement d'une économie circulaire appliquée au secteur du BTP, selon elle essentielle pour la fabrique de territoires durables.

La création de Bellastock a été initiée en 2006 au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, par un groupe d'étudiants désireux de pallier au manque de manipulation et d'expérimentation pratique dans leur cursus. Ils lancent pour cela un projet de festival annuel de construction à l'échelle 1, au cours duquel plusieurs centaines de participants conçoivent, construisent et habitent pendant quatre jours une ville éphémère. Dès 2010, Bellastock se structure en association loi 1901, se professionnalise progressivement en diversifiant son activité, toujours au sein de l'Énsa-PB qui témoigne de son soutien et l'accompagne dans cette évolution. La structure construit à travers les années un important réseau d'acteurs français et internationaux, engagés dans la transition écologique et partisans une économie circulaire,

En 2019, pour proposer un mode de gouvernance adapté à l'évolution de son activité, l'association se transforme en Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

Par définition, la SCIC a pour objet de produire ou fournir des biens et des services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale. Cette forme juridique permet à Bellastock de continuer à construire une stratégie partagée avec l'ensemble de ses sociétaires, issus du réseau développé depuis sa création comprenant salariés, personnes physiques, petites entreprises, grandes entreprises et collectivités territoriales. Tous travaillent ensemble avec exigence et engagement, pour porter le développement d'une vision nourrie par la diversité de leurs profils et compétences. Les douze salariés-sociétaires forment une équipe de production pluridisciplinaire composée d'architectes, d'ingénieurs, d'urbanistes, d'enseignants, de communicants, et d'administrateurs, qui œuvrent au quotidien pour Bellastock et les valeurs qu'elle porte.

Dans le cadre de cette transformation, Bellastock s'émancipe et quitte, en mars 2019, ses locaux historiques gracieusement prêtés par l'Énsa-PB depuis 2006, et rejoint de nouveaux locaux plus adaptés à son activité et la croissance de son équipe.

Un partenariat construit sur la durée

L'Énsa de Paris-Belleville continue de soutenir le festival Bellastock, en accueillant notamment le cycle de conférences organisé au mois de mars de chaque année, parvenant à réunir un grand nombre d'intéressés. Le festival Bellastock réussit toujours au fil des années à démontrer sa portée pédagogique et culturelle, étroitement liées aux activités de la coopérative.

Dans le contexte de la création du CAAPP (cf. ci-dessous), Bellastock affirme son

engagement pour un apprentissage par le geste et a fait le choix de sédentariser son festival de 2021 à 2024. Cette sédentarisation a pour optique de préfigurer la création de ce Centre Art Architecture Paysage Patrimoine et d'en faire un équipement exemplaire dédié à l'expérimentation à l'échelle 1.

Le CAAPP se veut un lieu démonstrateur de pratiques en adéquation avec des valeurs de respect et de protection de l'environnement. Suivant la notion de « métabolisme urbain », l'approche de Bellastock est de démontrer la possibilité d'optimiser l'utilisation des ressources locales, matérielles comme immatérielles, et de les valoriser en vue d'une régénération endogène du territoire. Le festival Bellastock porte une démarche écologique et citoyenne qui vise à lier développement culturel et économique du territoire.

Cette préfiguration se déroule sur trois phases, qui donnent l'opportunité d'étudier trois thématiques : s'implanter, s'outiller, s'ouvrir, respectivement étalées sur 2021, 2022 et 2023.

En juillet 2021, le festival « Cité Vivant » s'est ainsi déroulé sur le site de la Maison Sainte-Geneviève à Évry-Courcouronnes, futur site du CAAPP. Cette édition, placée sous la thématique « s'implanter » a soulevé la question de l'implantation dans le processus du projet d'architecture et a pu questionner le rapport au vivant.

Enfin, depuis 2019, un responsable de Bellastock est membre en qualité de personnalité qualifiée du Conseil d'Administration de l'école.

Cluster Art Architecture Paysage et Patrimoine (CAAPP)

L'Énsa-PB, en collaboration avec la SCIC Bellastock travaille actuellement à la mise en place du CAAPP.

« Au cœur d'une forêt à Évry-Courcouronnes, habitants de la ville et jeunes créateurs du monde de l'Art, de l'Architecture, du Paysage, et du Patrimoine, imaginent et expérimentent des procédés constructifs au service d'une ville innovante, respectueuse de son environnement et accueillante ».



Objectifs

Le CAAPP répond à cinq ambitions majeures :

— Faire se rencontrer et faire échanger différentes disciplines (architecture, design, paysage, art, etc) au sein d'un lieu commun autour de problématiques contemporaines : principalement environnementales et patrimoniales.

— Mettre l'accent sur la pédagogie en formant tous les acteurs de la chaîne reliée au CAAPP, depuis la conception à la réalisation d'ouvrages.

— Organiser des temps d'expérimentations collectives ouverts au public, favorisant le dialogue et les échanges autour des sujets liés à l'architecture de la ville

— Développer le territoire d'implantation du CAAPP en proposant un outil capable d'activer les lieux, préalablement identifiés sur l'agglomération

— Initier la jeunesse du territoire d'Évry-Courcouronnes à l'architecture et l'urbanisme, en proposant des ateliers de création et de construction.

Un projet transdisciplinaire

Le CAAPP offre un site inédit en Île-de-France, d'ateliers d'expérimentation à échelle 1 et de création inter-écoles.

Partages, échanges et retours d'expériences sont les leitmotiv de ce lieu dédié à la production et à la diffusion des cultures constructives propres à l'architecture. Il étend l'élan pédagogique initié par les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau au territoire francilien, en l'alimentant des portées artistiques, paysagères et patrimoniales indissociables de l'architecture.

Il permet aux écoles d'architecture, d'art, de design et de paysage franciliennes, ainsi qu'aux écoles et universités partenaires du Grand Paris, de partager un lieu commun au sein duquel échanger des idées et concevoir des projets liés à la transition écologique et à l'expérience par le faire.

Des projets y sont conçus et réalisés en atelier à toutes les échelles, participant à des dynamiques d'enseignement, de professionnalisation et d'insertion professionnelle.

Le projet est actuellement en cours de structuration juridique par Bellastock.



Pour plus d'information sur le projet du CAAPP : <https://caapp.fr/>

Contact Bellastock :
contact@bellastock.com
communication@bellastock.com

Site internet Bellastock
Facebook, Instagram, LinkedIn

soutien aux étudiants

Pour la première fois à la rentrée 2019, l'Énsa-PB a mis en place plusieurs dispositifs pour améliorer la santé de ses étudiants.

Ces actions ont été financées grâce aux crédits attribués à l'École au titre la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Soutien psychologique

Une psychologue a été recrutée pour assurer des consultations à l'école une matinée par semaine. Un mail générique permet aux étudiants de prendre rendez-vous.

Ce dispositif a été renforcé dès le 1^{er} confinement de mars 2020, en effet les plages horaires de rendez-vous ont été étendues et les consultations ont pu se faire à distance. Depuis la rentrée universitaire de septembre 2020, les consultations sont possibles tous les mardis à distance ou à l'école.

Contact :

psychologue@paris-belleville.archi.fr

Consultations d'ostéopathie

Une ostéopathe reçoit les étudiants sur rendez-vous chaque jeudi.

Ce dispositif permet aux étudiants de bénéficier de séances d'ostéopathie souvent inaccessibles aux étudiants en difficulté financière.

Contact :

osteopathe@paris-belleville.archi.fr

Partenariats pour le logement des étudiants

L'École a conclu un partenariat avec le **Generator Hotel**. Entre l'auberge de jeunesse et l'hôtel, cet établissement situé Place du Colonel Fabien propose un hébergement de quelques jours à quelques semaines. Un tarif préférentiel est appliqué aux membres de la Communauté de l'École et leur famille.

Parmi les groupes proposant des résidences avec services, un partenariat passé avec **Studea Nexity** permet d'offrir aux étudiants de l'École un accès prioritaire à la location dans 45 résidences à Paris et en Île-de-France, un accès au service transfert sans frais administratifs et une remise de 50 % sur les frais de dossier, sur présentation de la carte d'étudiant ou d'une attestation d'admission.

25 étudiants ont bénéficié de l'offre cette année.

En mai 2021, l'école a signé un nouveau partenariat avec **Colette**, plateforme de mise en relation pour des colocations intergénérationnelles (traitement prioritaire, réduction des frais d'adhésion).

aide exceptionnelle aux étudiants

Dans le cadre de la crise sanitaire, le conseil d'administration, considérant qu'au regard de la situation sanitaire et de ses conséquences économiques, il était nécessaire de conforter les dispositifs habituels ou exceptionnels d'aide aux étudiants en utilisant et abondant les moyens dégagés par la CVEC, a défini le 30 avril 2020 une procédure d'aide exceptionnelle aux étudiants qui a été à nouveau ouverte en cette nouvelle année universitaire.

En 2020-21, la procédure n'a pas fait l'objet de « campagnes », les dossiers ont été traités au fil de l'eau.

Au total, 87 dossiers ont été reçus et 61 étudiants ont été aidés :

- 28 étudiants de Licence dont 9 en L1, 5 en L2, 14 en L3,
- 19 étudiants de Master dont 10 en M1, 9 en M2,
- 14 étudiants de DSA dont 1 en Maîtrise d'ouvrage, 4 en Projet urbain, 4 en Risques majeurs, 5 en Patrimoine.

Le montant des aides a varié de 120 à 1500 euros pour un total de 24 660 euros.

Les dossiers (modèle en ligne téléchargeable et remplissable) étaient préparés pour être présentés à une commission ad hoc qui était constituée de représentants de l'administration, d'enseignants et étudiants élus, après un échange d'informations avec le service social du Crous de Paris. Les interventions du CROUS, de l'École et d'autres organismes (toute l'information disponible a été mise à disposition des étudiants) ont ainsi été complémentaires. Pour chaque dossier, la commission a examiné la demande exprimée, sa motivation et les éléments justificatifs. Elle a proposé

un soutien financier dans des fourchettes définies par le Conseil d'administration, selon la nature de l'aide et la période concernée. Ces sommes pouvaient s'additionner et la commission avait la possibilité de proposer des montants autres dans le cas de dossiers particuliers.

Aide exceptionnelle à une doctorante

Par ailleurs, le 1^{er} juillet 2021, le conseil d'administration a approuvé l'attribution d'une aide exceptionnelle au bénéfice d'une doctorante devant effectuer durant l'été 2021 une mission d'études en Thaïlande afin de couvrir les frais d'hébergement supplémentaires éventuellement engagés pendant la durée de la quarantaine imposée à son arrivée dans ce pays. Accordée sur présentation d'une facture correspondant à la période de quarantaine pour un montant ne pouvant excéder 1120 € correspondant au financement de 14 jours d'hébergement, ce soutien n'a pas encore été mobilisé, le voyage ayant été reporté.

Cette mission avait obtenu une bourse de mobilité internationale de recherche attribuée par Paris-Est Sup.



***échanges des savoirs au sein de la
communauté internationale***

coopération internationale

L'ouverture à l'international constitue une caractéristique stratégique pour l'Énsa-PB depuis sa création. L'école s'est dotée d'une politique internationale dynamique et propose à ses étudiants et chercheurs des possibilités d'expériences et d'échanges en Europe et dans le monde.

Le laboratoire Ipraus et l'UMR AUSser, l'école doctorale, la communauté d'universités et d'établissements (Comue) Université Paris-Est, chacun des DSA, le master, la licence, sont autant de cadres de développement de coopérations et de constitution de réseaux en matière de recherche et de formation. La mobilité internationale institutionnelle des étudiants et des enseignants sous-tend ou complète coopérations et réseaux dont participent également les voyages pédagogiques.

Le thème de la métropole

L'histoire de l'école est fortement marquée par la création et l'entretien de réseaux axés, d'une part sur Paris et l'Île-de-France (12 millions d'habitants), d'autre part sur l'Asie du Sud-Est et la Chine. Des partenariats durables se sont organisés à l'intérieur de réseaux : Métropoles d'Asie Pacifique (créé en 1999) puis l'UKNA – Urban knowledge network Asia (de 2012 à 2016) avec Leiden et Delft aux Pays-Bas, un collège universitaire de Londres et de nombreux partenaires asiatiques. La collaboration avec l'Université de Leiden (International Institute for Asian Studies) s'est poursuivie jusqu'en 2020, grâce au financement de la Fondation américaine Henry Luce.

Les relations sont fortes avec l'université de Tongji de Shanghai dont nous recevons régulièrement les étudiants dans nos

formations de DSA et de doctorat.

De même, une collaboration forte existe aussi avec Hanoi Architecture University (HAU). Un atelier pour les étudiants de DSA est organisé chaque année en collaboration avec plusieurs institutions et personnalités : outre HAU, Hanoi Urban Planning Institution (HUPI) et Paris Région Expertise (PRX) – Vietnam. En 2020, les étudiants travaillent, lors du workshop à Hanoi, avec des experts qui doivent faire face au défi de mieux contrôler la croissance démographique et l'expansion urbaine en privilégiant un développement urbain durable et une amélioration de la qualité de vie des habitants. Des interventions régulières sont désormais engagées en collaboration avec la faculté d'architecture de Phnom Penh (URBA). Il s'agit de former les étudiants et les professionnels, architectes, urbanistes ou techniciens français et étrangers, notamment cambodgiens, à des interventions architecturales de qualité. Le projet est fondé sur des programmes de recherche engagés dans la mise en place d'un Observatoire urbain du patrimoine à Siem Reap. Il met en perspective la question du rapport patrimoine / développement urbain en Asie du sud-est, avec des équipes travaillant au Cambodge, au Vietnam, au Laos, en Thaïlande ou en Indonésie, dans une approche comparative. Appuyé sur des instances locales, il bénéficie du soutien de l'Unesco et de l'association des amis d'Angkor, et permet notamment d'organiser annuellement un studio sur le terrain.

À la demande des autorités cambodgiennes, l'école s'est engagée dans un projet visant à créer une filière francophone de l'enseignement de l'architecture au Cambodge :

financement d'un enseignant dispensant un cours à l'URBA depuis février 2017, accueil d'étudiants cambodgiens dans l'atelier de Siem Reap, information et accompagnement des étudiants cambodgiens qui souhaitent acquérir la maîtrise du français. Par ailleurs, l'école a obtenu en juillet 2018 un financement du programme Erasmus + - Mobilité internationale de crédits pour favoriser la mobilité d'étudiants et d'enseignants entre l'URBA et l'Énsa-PB. Au printemps 2019, un enseignant de l'Énsa-PB a animé un atelier intensif à Phnom-Penh et un enseignant de l'URBA a été accueilli à l'école, en formation, pendant un mois en mai 2019. À la rentrée 2019, en septembre, l'école a accueilli deux étudiants cambodgiens pour une mobilité d'un an en M1. Ces étudiants, du fait de la pandémie de COVID 19, n'ont pu rentrer au Cambodge à la fin de leur mobilité. Ils ont poursuivi leur cursus en M2 en 2020-2021, avec notamment l'aide matérielle de l'école.

Le patrimoine – mise en valeur et développement urbain

La question du patrimoine architectural et du paysage patrimonial, sous des aspects de préservation mais aussi de réhabilitation et de rapport à la création architecturale ont toujours été des éléments forts de la pédagogie et de la recherche à Paris-Belleville. Des travaux de recherche sont réalisés sur des villes asiatiques mais aussi sur le patrimoine du XX^e siècle. L'enseignement propose nombre d'actions dans ce champ, notamment les studios réalisés chaque année en partenariat avec le réseau Vauban. Le DSA Architecture et Patrimoine s'est développé en s'attachant à tous les domaines du patrimoine et à

toutes les échelles. Aucun voyage n'a pu être effectué en 2020-2021 du fait de la pandémie de COVID 19.

Le thème des risques majeurs

L'école, par la formation conduisant au DSA « Architecture et risques majeurs », est au cœur d'un réseau international qui comprend des administrations (Ministère de l'écologie, du développement durable et des transports); des organismes d'enseignement et de recherche (Centre pyrénéen des risques majeurs), le bureau de recherches géologiques et minières, l'unité risque sismique (BRGM), le centre mondial de services satellitaires, chargé de la lutte contre le réchauffement climatique.... Des ateliers sont accueillis par des collectivités territoriales en France: diverses communes des Pyrénées, de Mayotte, le conseil régional de la Martinique, de la Guadeloupe, ou à l'étranger (Pérou, Djibouti, Haïti, Japon, Népal, Rhodes, Colombie). Des organisations non gouvernementales sont partenaires (par exemple la Fondation des architectes de l'urgence) ou s'associent plus ponctuellement à l'occasion des ateliers cités plus haut.

enseignement ouvert sur le monde

Des partenariats de longue durée se sont développés dans le cadre du cursus avec des écoles étrangères pour permettre à des étudiants de même niveau de travailler sur un projet commun et ainsi d'appréhender la culture du pays partenaire et son approche en matière d'architecture. Quelques partenariats peuvent être cités en exemple :

- avec le département architecture de l'université de Kyunghee de Corée du Sud est organisé chaque année l'accueil d'un groupe d'étudiants coréens pour un workshop mixte dont les résultats font l'objet d'une restitution. En complément, selon les années, un à deux étudiants de notre école sont invités à participer à un enseignement/voyage d'étude en Corée. Ce réseau est important et structurant : nous avons fêté en 2010 le 50^e enseignant d'architecture coréen formé à Belleville... dont plusieurs doyens. Depuis 2017, un atelier est organisé chaque année avec l'université de Busan. Les workshops n'ont pas eu lieu en 2020-2021.

- L'accueil, dans le cadre d'un studio de master d'un workshop annuel de huit semaines (en octobre et novembre) organisé avec le département architecture de l'Université d'Austin (Texas), se complète d'un atelier en janvier et d'une mobilité d'un semestre proposée à deux étudiants de l'école à Austin. Cet échange a été suspendu en 2020-2021.

Responsables Gaëlle Breton, Jean-François Renaud

- L'école est par ailleurs très investie dans le projet de parcours européen de master sur le thème de l'urbanisme de l'Université Paris-Est. Sont associées les universités de Milan, de Hambourg et de Paris-Est dans ce cursus qui prévoit deux semestres dont l'un à Paris et l'autre à l'étranger. Ce diplôme a un double enjeu : développer les actions interdisciplinaires que l'Université Paris-Est permet et renforcer l'ouverture internationale des étudiants du pôle, avec pour objectif de s'inscrire à terme dans des labels de type « Erasmus mundus ». L'École accueille en particulier le studio de projet du Master.

Responsable Corinne Jaquand

- Un studio de master a, chaque année, pour thème de travail la ville de Siem Reap au Cambodge, avec depuis 2015-16 la participation d'étudiants de l'Université Royale des Beaux-Arts (URBA) de Phnom Penh et de Chulalongkorn (Thaïlande) à l'atelier intensif qui se déroule sur place durant trois semaines. Depuis 2018, des étudiants indonésiens participent à cet atelier. Cet atelier n'a pu avoir lieu en 2020/21.

Responsable Cyril Ros

- Un échange triangulaire entre le Shibaura Institute of Technology de Tokyo, l'Université Hang Yang de Séoul et l'Ensa Paris-Belleville permet l'organisation d'un workshop commun annuel dans l'un des trois pays concernés. Depuis l'atelier intensif qui s'est déroulé à Séoul en septembre 2019, aucun échange n'a été organisé.

Responsable Alain Dervieux



● En novembre 2015, une convention a été signée avec l'Université de Tongji (Shanghai) afin d'établir une collaboration autour d'un enseignement de 3^e cycle sur la question du projet urbain à l'échelle des grandes métropoles (accueil d'étudiants en DSA, et l'organisation chaque année d'un workshop commun et d'une journée d'études à Paris ou à Shanghai).

● Un nouvel accord conclu avec la Faculté d'architecture de l'Université de Chulalongkorn (Bangkok, Thaïlande) a permis de lancer un programme d'échange étudiant et de développement de la recherche, notamment par la construction d'un fonds de connaissances partagées (cartothèque en particulier).

● Une convention sur la création d'une école doctorale à Hanoï associant l'Université d'architecture d'Hanoï et les Énsa de Bordeaux, Rouen, Toulouse et Paris-Belleville a été signée le 29 juin 2016. Elle prévoit la mise en place d'une formation doctorale franco-vietnamienne dans les domaines de la ville, du territoire et du paysage. Le 12 novembre 2018, a été signé un accord-cadre, associant les mêmes écoles et l'Université d'architecture d'Hanoï, sur la mise en place de la formation francophone délocalisée à Hanoï sur le schéma Licence/Master/Doctorat. L'Énsa-PB est plus particulièrement chargée du DSA « Architecture et projets urbains » et de la formation doctorale en cotutelle.

● À l'initiative de l'AFEX (Architectes français à l'export), avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire, du ministère de la Culture et de l'Institut français en Inde, 5 jeunes professionnels indiens sont reçus chaque année, depuis 2018, pour six mois dans les agences des membres de l'AFEX. Ce programme YUDAP (Young Urban Designers and Architects Programme) permet à ces jeunes urbanistes et architectes, déjà en exercice dans leur pays, de bénéficier d'une formation théorique et professionnelle complémentaire au sein d'agences françaises d'architecture pendant 6 mois à compter de février. Il a pour objectif d'approfondir la coopération franco-indienne dans le domaine du développement urbain durable, conformément aux accords intergouvernementaux, tout en contribuant au rayonnement de l'expertise française à l'international. L'école, partenaire de ce

programme, organise en mai un atelier d'une semaine associant ces jeunes professionnels indiens et des étudiants de DSA. Le programme a été suspendu en 2020-2021.

● Les voyages d'études (entre quinze et vingt) organisés chaque année sont des occasions d'ouverture internationale. Les voyages à l'étranger prévus en 2020-2021 ont été annulés.

Le voyage des étudiants de Licence 1 n'a pu être organisé dans une ville européenne comme les autres années.

● L'Énsa-PB compte 20 % d'internationaux dans ses étudiants du cursus licence-master et 50 % dans ses formations DSA, ce qui ancre profondément son enseignement et son réseau dans le monde.

mobilité étudiante et enseignante

La mobilité est un moment privilégié du cursus qui offre à l'étudiant la possibilité d'autres expériences pédagogiques, de s'initier à de nouveaux sujets d'étude, de découvrir un pays, d'approfondir une langue, d'affiner ainsi son projet personnel, d'améliorer son employabilité.

Covid 19 et mobilité

En 2020-2021, la mobilité étudiante a été durablement impactée par la pandémie de covid 19 dans le monde. L'école a dû reporter la mobilité au premier semestre du fait de nombreuses annulations de nos partenaires et devant l'incertitude engendrée par la crise sanitaire, nous avons préféré ne pas prendre le risque d'annuler à la dernière minute. De plus, l'école n'était pas favorable aux mobilités exclusivement en ligne.

Elle a été en revanche maintenue au second semestre au vu de l'amélioration de la situation mais elle a été limitée à l'Europe (y compris la Suisse) pour la mobilité sortante.

Le 2^e semestre a vu une très nette baisse des effectifs entrants et sortants.

● Étudiants sortants

Nous avons dû, tout au long du premier semestre 2020-2021, repositionner des étudiants vers l'Europe (ou au sein même du continent européen en fonction des fermetures et annulations), les pays hors Europe n'étant plus accessibles ou étant soumis à une virulence de la pandémie qui ne rendait pas souhaitable le départ des étudiants vers ces pays.

Le service a développé une plus grande proximité avec les étudiants qui étaient

beaucoup en demande de conseils et d'information. Il s'est organisé pour utiliser au maximum les outils numériques pour échanger avec les étudiants et rendre accessible tout document nécessaire pour leur choix de mobilité et pour leur démarche d'inscription. L'utilisation d'une plateforme pour consulter des documents et la mise à jour du site internet et intranet a facilité ce changement. L'organisation de la réunion de sélection des dossiers (pour la mobilité 2021-2022) en mode hybride s'est bien déroulée. Tous ces acquis seront développés pour aller vers plus de dématérialisation des procédures. Seulement 17 étudiants de l'École ont effectué une mobilité au 2^e semestre.

● Étudiants entrants

L'École a accueilli 29 étudiants en mobilité au 2^e semestre 2020-2021 (21 venant d'Europe et 8 de pays hors Europe).

Le studio en particulier et quelques cours d'arts plastiques ont eu lieu en présentiel. Un document « Conditions de fonctionnements de l'Énsa-PB au second semestre – 10 février 2021 » leur a été transmis.

Le service des relations internationales a accueilli les étudiants à l'école sur rendez-vous afin de leur remettre leur badge d'accès à l'école et leur certificat de scolarité.

Une réunion de bienvenue entre les étudiants entrants, le Bellasso (association étudiante) et les étudiants partants en mobilité a eu lieu le samedi 23 janvier 2020 à 16h, heure française, sur zoom. Celle-ci leur a permis de découvrir davantage l'école, et de poser leurs questions.

Un cours de français intensif a été organisé

à distance au mois de janvier 2021. Les cours de français extensif ont eu lieu à distance, sauf le dernier cours (évaluation) que nous avons pu organiser exceptionnellement en présentiel à l'école.

Nous avons assuré très régulièrement un suivi par mail des étudiants.

Nous avons pu recevoir, sur rendez-vous, quelques étudiants mi-juin afin de régler les détails administratifs et échanger sur leur mobilité. Globalement, les étudiants ont été satisfaits de l'enseignement à distance, de la disponibilité de l'administration (service RI, études) et des enseignants.

Le développement des partenariats

L'école offre aujourd'hui, un très large éventail de partenariats à ses étudiants afin de diversifier les approches pédagogiques. À ce jour, 73 partenariats existent, dont quarante-six dans le cadre du programme Erasmus + et vingt-sept conventions bilatérales conclues avec des écoles situées dans 14 pays différents hors Europe. Les plus récentes conventions ont été conclues en 2019-2020 avec les universités de Lima (Pérou) et Sydney (Australie) mais malheureusement aucun échange n'a encore pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire. Les étudiants sont en forte demande de nouvelles destinations. Beaucoup portent leur intérêt vers des écoles situées sur le continent américain et/ou les écoles anglophones. C'est la raison pour laquelle l'école continue de chercher des nouveaux partenariats dans le monde anglophone même en ces temps de pandémie.

Par ailleurs, mieux connaître ses partenariats, et notamment cerner l'évolution des programmes est une priorité que

l'école s'est fixée. Le service des relations internationales s'est attaché à améliorer la documentation proposée en sollicitant des écoles associées et en s'efforçant de constituer des dossiers à jour. Une plateforme a été créée pour rassembler les rapports des étudiants rentrant de mobilité. L'objectif est de mieux aider les étudiants à choisir leur destination en fonction de leur projet pédagogique personnel et aussi de favoriser les projets avec les écoles dont certains enseignements sont plus approfondis.

En effet, l'orientation des étudiants se fonde largement sur les orientations pédagogiques des écoles, dont certaines peuvent être très marquées (importance donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie, à la construction, à l'architecture contemporaine, au patrimoine ou encore à la restauration, au design industriel). La compréhension des organisations pédagogiques est également déterminante.

L'organisation administrative

Des conventions sont signées et renouvelées avec tous les partenaires.

Dans le cadre du programme Erasmus + 2021-2027, l'École a obtenu le renouvellement de la Charte Erasmus permettant la signature d'accords.

L'agence Erasmus + France, Éducation et Formation, assure pour la France, la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, notamment le programme Erasmus +, en distribuant aux universités des aides européennes, favorisant notamment la mobilité étudiante et enseignante et leur organisation.

En 2020-2021, l'école a utilisé l'outil mis en place depuis 2014: le Mobility Tools. Il s'agit d'une plateforme en ligne dédiée à la gestion et au « reporting » des projets soutenus dans le cadre d'Erasmus+. Une fois connecté, on trouve sur Mobility Tool, une partie des informations relatives au projet Erasmus+, et on doit utiliser la plate-forme pour:

- encoder les informations relatives aux participants du projet et ce, dès que l'on dispose de ces informations;
- mettre à jour les informations budgétaires si nécessaire; soumettre le rapport intermédiaire et le rapport final. Cet outil permet de générer le(s) rapport(s) du/des participant(s) et le rapport du bénéficiaire.

Principes

- Signature d'un contrat pédagogique par l'étudiant et les deux établissements partenaires engageant l'étudiant à obtenir un certain nombre de crédits à l'étranger,
- pleine reconnaissance des crédits obtenus pendant le séjour d'étude effectué chez un partenaire,
- établissement d'un relevé de résultats,
- exemption à l'étranger des frais d'inscription payés dans l'école d'origine,
- maintien des bourses et aides sociales.

Instruments de la validation

- Les attestations de présence et de résultats,
- le rapport du participant à remplir sur Mobility Tools,
- le bilan écrit et illustré que devra rendre l'étudiant revenu de mobilité et une planche AO.

Aides financières

Les aides financières aux étudiants provenaient en 2020-2021:

- du programme Erasmus+ lorsque les étudiants partent dans un pays de l'Union européenne, en Norvège ou en Turquie,
- de nos partenaires suisses (mobilité en Suisse),
- du Ministère chargé de la Culture, quelle que soit leur destination, (ces aides sont aujourd'hui réservées aux boursiers mais une enveloppe est toutefois réservée pour les non boursiers),
- de la Région Île-de-France, pour certains étudiants en mobilité hors Europe, sur critères de revenus.

La mise en œuvre de la mobilité

Certains éléments sont déterminants dans le choix de la destination.

L'orientation pédagogique

L'orientation pédagogique des écoles est prise en compte: à Stuttgart, l'importance est donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie; à Göteborg, la majeure partie des enseignements porte sur le développement durable. Madrid est une école principalement orientée sur la construction. De nombreuses écoles italiennes sont spécialisées dans la restauration (Florence, Roma Tre, Roma Sapienza). À Lausanne, l'enseignement est tourné vers l'architecture contemporaine.

Certaines écoles regroupent plusieurs départements au sein même de la faculté d'architecture: à Venise, par exemple, où les étudiants peuvent choisir leurs enseignements entre cinq laboratoires: développement durable, conservation,

construction, paysage et urbanisme. Oslo est une institution autonome dans le système universitaire norvégien et un lieu de recherche dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design industriel. La faculté d'architecture de Roma Tre propose trois masters différents : l'architecture architectonique, l'urbanisme, et la restauration (histoire et théorie de la restauration, restauration archéologique, technique de la restauration). D'autres écoles sont autant des écoles d'ingénieurs que des écoles d'architecture, comme c'est le cas à Madrid où les étudiants sont diplômés « architecte-ingénieur ».

L'organisation du cursus

Selon les écoles, le cursus est structuré de manière différente. Quelques exemples : à Séoul, le studio se tient deux fois par semaine et il existe une grande proximité entre les professeurs et les étudiants (13 étudiants par studio).

À Montréal, le travail est organisé sur des demi-journées : cours théoriques le matin et projet l'après-midi ; il s'effectue en binôme ou en équipe.

À Stuttgart, les cours sont magistraux et obligatoires.

À Bucarest, les studios ont lieu trois fois par semaine.

À Mendrisio, deux jours par semaine sont réservés aux studios, le reste aux cours théoriques qui sont variés : histoire, sociologie, philosophie, théorie, technologies, construction, matériaux.

À Lausanne, les studios ont lieu deux jours dans la semaine et les unités d'enseignement un jour dans la semaine.

À Oslo, l'école organise toutes les semaines

une conférence à laquelle toute l'école assiste. D'autre part, à la fin de chaque semestre, l'école organise une exposition des travaux effectués dans les studios. Aussi, le travail se fait beaucoup en maquettes et seul un jour par semaine est réservé aux cours théoriques ; le studio prend une place importante.

Le choix des enseignements

À Jérusalem, comme c'est le cas également à Mexico, ou à Barcelone, toutes sortes de matières peuvent être suivies en dehors du cursus de l'architecture (mode, vidéo, etc...). À Gênes, les étudiants Erasmus peuvent suivre les cours de la 1^{re} à la 5^e année, et ont un mois pour choisir parmi les cours suivants : design industriel, planification urbaine, restauration, construction d'édifices, architecture navale et architecture du paysage.

À Séville, il existe une possibilité de suivre des cours à l'École des Beaux-Arts.

Moyens mis à la disposition des étudiants

Sur le plan matériel, un grand nombre d'écoles permettent aux étudiants d'avoir leur propre espace de travail, c'est-à-dire un bureau, avec parfois une lampe et un casier, comme cela est le cas à Oslo, mais aussi à Lausanne, à Montréal, à Edimbourg et à Séoul.

Certaines écoles sont ouvertes 24h/24h, ainsi à Oslo, où les étudiants bénéficient d'une place en atelier 7 jours sur 7 ; à Mendrisio et à Madrid également.

Enfin certaines offrent la possibilité de fabriquer des maquettes dans des ateliers très perfectionnés et avec l'aide de

techniciens disponibles pour aider les étudiants, comme par exemple à Montréal, mais également à Stockholm ou encore à Berlin, Graz et Séoul.

À Graz, il existe un atelier bois où chaque étudiant a son établi et sa propre boîte à outils.

La question des langues

Généralement, les cours s'effectuent dans la langue du pays d'accueil, surtout jusqu'à la fin de la licence : c'est le cas en Italie (sauf à Milan où la majorité des cours des masters est en anglais), en Allemagne, en Espagne, au Portugal. Dans d'autres pays, la plupart des cours sont dispensés en langue anglaise, à Prague, Göteborg, Stockholm, ou Delft. Lorsque la langue d'apprentissage est une langue latine, l'acclimatation linguistique se fait assez vite. Enfin, le suivi de cours de langue est déterminant quant à l'intégration des étudiants dans les pays qui ont des langues très différentes de la nôtre (Japon, Allemagne par exemple). Dans les pays où les cours sont en anglais, les étudiants recommandent, pour une meilleure intégration, l'acquisition d'une connaissance même rudimentaire de la langue du pays d'accueil.

L'acclimatation du point de vue linguistique est facilitée dans certains pays, comme en Corée où les étudiants sont encadrés par des enseignants parlant plusieurs langues étrangères.

Le soutien linguistique en ligne (OLS) favorise l'apprentissage des langues pour les participants au programme Erasmus + mobilité. L'OLS propose aux participants aux activités de mobilité à long terme du programme Erasmus + la possibilité

d'évaluer leurs compétences dans la/les langue(s) étrangère(s) qu'ils utiliseront pour étudier, travailler ou faire du volontariat à l'étranger. En outre, certains participants sélectionnés peuvent suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leurs compétences.

Ainsi les étudiants partant avec le programme Erasmus + ont l'obligation de passer un premier test de niveau de langue avant leur départ en mobilité. Les étudiants le souhaitant auront la possibilité de suivre des cours de langue gratuitement. Ils ont la possibilité d'améliorer leur connaissance de la langue principale utilisée dans le cadre de leurs études, de leur travail ou de leur activité de volontariat au cours de leur période de mobilité Erasmus + à l'étranger. Un second test de langue devra être effectué à leur retour de mobilité.

L'École, pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement linguistique des étudiants sortants, a organisé la première semaine de juillet 2021, un intensif (cours à distance) en allemand, espagnol, italien et portugais de manière mutualisée avec les Énsa de Paris-Malaquais, Paris-Est et Versailles.

Les résultats

De 21 étudiants entrants et 5 sortants pour l'année universitaire 1992-1993, l'école a su développer les échanges d'étudiants qui atteignaient en 2019-2020, 87 pour les étudiants entrants, et 89 pour les sortants en mobilité d'études et 3 en mobilité de stages. L'année 2020-2021 qui a vu les flux baisser drastiquement, du fait de la pandémie, n'est pas significative.

Jusqu'en 2001-2002, la mobilité s'effectuait exclusivement en 5^e année mais aujourd'hui la très grande majorité des étudiants effectue la mobilité durant leur 4^e année d'études, c'est-à-dire en 1^{re} année de master, un peu moins d'une vingtaine la réalisant en fin de licence. La validation s'effectue conformément aux règles du programme (30 ou 60 crédits ects par semestre ou par année). L'école privilégie les mobilités d'un an (notamment pour les destinations lointaines) et s'efforce de rééquilibrer la mobilité étudiante au profit de la 3^e année de licence. Lorsqu'elle se déroule en 5^e année, la mobilité n'est que d'un seul semestre (le premier). Des

exceptions à ce principe ont cependant été autorisées en 2020-2021, pour ne pas pénaliser des étudiants de M2 qui n'avaient pas pu partir au 1^{er} semestre.

Depuis la rentrée 2014, un cours optionnel est proposé en priorité aux étudiants accueillis en mobilité. Il leur permet d'acquérir une connaissance globale de l'histoire architecturale et urbaine parisienne. Les visites de différents sites à Paris qui accompagnent ce cours ont été annulées en 2020-2021.

De 2014 à 2017 : « Paris Métropole, quatre siècles d'histoire architecturale et urbaine »
De 2018 à ce jour : « Si Paris m'était conté »

étudiants sortants en 2020 – 2021

La commission des relations internationales a examiné 96 dossiers de candidature et en a retenu 92.

Le contexte de crise sanitaire a entraîné l'annulation de la mobilité à l'Énsa-PB pour le 1^{er} semestre et des annulations de mobilité de la part de certains partenaires essentiellement en zone hors Erasmus. Il a été proposé aux étudiants sélectionnés pour une mobilité auprès de ces partenaires d'être repositionnés vers des destinations européennes: 6 étudiants pour l'Italie, 2 pour l'Espagne et 1 pour l'Europe de l'Est. Au final, seuls 17 étudiants sont partis en mobilité au 2^e semestre.

Le contexte de crise sanitaire a donc entraîné de nombreuses annulations de mobilité de la part des étudiants et une forte chute du nombre de mobilités, soit plus de 80 % par rapport à l'année précédente 2019-2020.

Répartition des mobilités chez les partenaires

17 étudiants sont partis un semestre (S2), dont 5 hors erasmus et 12 en erasmus:

- 1 étudiant a maintenu sa mobilité au Japon (Tokyo, Shibaura) et l'a effectuée en visio depuis la France, car les frontières sont restées fermées,
- 4 en Suisse (2 à Mendrisio et 2 à Lausanne),
- 1 en Allemagne (Berlin),
- 2 en Espagne (Madrid),
- 1 en Finlande (Helsinki),
- 1 en Grèce (Athènes),
- 5 en Italie (1 à Milan, 2 à la Sapienza à Rome et 2 à Roma Tre),
- 1 en Norvège (Oslo),
- 1 en Suède (Stockholm).

Chaque année en décembre, l'École organise une soirée d'information à destination des étudiants souhaitant partir en mobilité. Elle a eu lieu le 6 novembre 2020 en visioconférence. L'exposition des travaux des étudiants de retour de mobilité qui est traditionnellement présentée à l'École a été annulée.

Répartition par année d'étude de la mobilité étudiante

	Mobilité				total
	en 2 ^e année	en 3 ^e année	en 4 ^e année	en 5 ^e année	
2016-2017	0	6	57	5	68
2017-2018	0	18	61	7	86
2018-2019	0	14	70	5	89
2019-2020	0	23	57	9	89
2020-2021	0	1	16	0	17

Données des étudiants sortants

Année	Sortants	dont hors Erasmus +
2016-2017	68	39
2017-2018	86	47
2018-2019	89	45
2019-2020	89	38
2020-2021	17	5

étudiants entrants en 2020 – 2021

L'école accueille en moyenne 75 à 90 étudiants venant de l'ensemble du monde. En 2020-2021, l'école a accueilli 29 étudiants.

21 venant d'écoles européennes: 3 d'Allemagne, 3 de Belgique, 6 d'Espagne, 1 d'Irlande, 5 d'Italie, 1 de Norvège, 1 de Pologne, 1 du Portugal.

8 étudiants originaires d'écoles hors Europe: 2 du Brésil, 1 du Canada, 3 du Chili, 2 du Liban.

Les étudiants accueillis suivent les cours des années correspondant à leur cursus personnel, éventuellement aménagés. Un cours intensif de français langue étrangère a été organisé pour eux en janvier avant le début des cours.

En 2016, l'école a décidé de mettre en place, en plus des cours intensifs, des cours de français tout au long de l'année sur trois niveaux.

Des cours de français extensif sont donc proposés à chaque semestre à raison de 11 séances de 2 heures/semestre.

Données des étudiants entrants

Année	Entrants	dont hors Erasmus+
2015-2016	89	28
2016-2017	69	22
2017-2018	77	22
2018-2019	93	32
2019-2020	87	38
2020-2021	29	8

la mobilité enseignante

Les enseignants de l'école peuvent réaliser des missions d'enseignement auprès d'universités partenaires européennes avec lesquelles l'Énsa-PB a signé un accord bilatéral Erasmus prévoyant des échanges d'enseignants.

Les missions d'enseignement se font sur la base d'un bref programme d'enseignement proposé par l'enseignant candidat (huit heures d'enseignement minimum) et accepté par les établissements d'envoi et d'accueil.

Ce programme doit préciser les objectifs et la valeur ajoutée de l'action de mobilité, le contenu du programme d'enseignement et les résultats escomptés.

Le nombre d'enseignants ayant bénéficié de cette possibilité a varié ces dernières années, tout en restant modeste. Aucune mobilité d'enseignants n'a eu lieu en 2020-2021, du fait de la pandémie.

Évolution de la mobilité des enseignants
partis et accueillis

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021
sortants	1	0	0	1	0
entrants	2	8	4	3	0





communication

communication

- 1 infolettre mensuelle envoyée par courriel à 10 500 contacts

- 5 400 abonnés à la page Facebook
- 5 641 abonnés au compte LinkedIn
- 3 900 abonnés au compte Instagram
- 599 abonnés à la chaîne YouTube

Le service communication a pour mission de développer des actions en interne comme en externe et de mettre en place la politique culturelle de l'école. Parmi ses principales missions :

- l'organisation de conférences et d'événements,
- l'accueil d'événements extérieurs,
- le suivi des expositions et des publications
- la gestion du site internet,
- l'animation des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram, YouTube),
- la rédaction et la mise en page des supports de communication,
- la diffusion interne (affichage papier et dynamique) et externe (lettre d'information, invitation) des informations relatives à l'école.

Deux vidéos ont été réalisés par Arnold Pasquier, maître de conférences associé en arts et techniques de la représentation. — En octobre 2020, « Entendons-nous » : une vidéo sur les difficultés que rencontrent les sourds et les malentendants avec le port du masque, sur une proposition de Manon Scherer, étudiante à l'Énsa-PB.

— En janvier 2021, une carte de vœux virtuelle présentant une sélection de dessins réalisés pendant le confinement par les étudiants de licence sur les thèmes *Voyage autour de ma chambre* et *Fenêtres ouvertes*.

Les réseaux sociaux

Nombre d'abonnés

	2020	2021	%
Facebook	4 545	5400	+19 %
LinkedIn	4 746	5641	+19 %
Instagram	2579	3915	+52 %
YouTube	369	599	+62 %

Le site internet

Présentation des statistiques du site internet www.paris-belleville.archi.fr pour la période allant du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

1- Fréquentation du site

	2020	2021	%
Nbr. sessions	191 309	222 273	+16,42 %
Nbr. utilisateurs	105 116	123 819	+17,79 %
Nbr. pages vues	869 177	997 666	+14,78 %
Taux de rebond	6,70	2,61	-61,02 %

Sessions : une session est la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site Web.

Utilisateurs : il s'agit du nombre d'utilisateurs ayant vu notre contenu ou interagi avec ce dernier au cours d'une période spécifique.

Pages vues : il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.

Taux de rebond : le taux de rebond correspond au pourcentage moyen des personnes qui arrivent sur notre site et en repartent aussitôt. Plus le taux de rebond est élevé, moins les visiteurs naviguent sur le site. Un taux de rebond bas signifie que l'utilisateur a visité d'autres pages.

Données géographiques

Origine géographique des 123 819 utilisateurs

1. France 88 944 (71,49 %)
2. Maroc 3 282 (2,64 %)
3. Liban 2 834 (2,28 %)
4. États-Unis 2 524 (2,03 %)
5. Italie 1 669 (1,34 %)
6. Algérie 1 611 (1,29 %)
7. Tunisie 1 610 (1,29 %)
8. Espagne 1 090 (0,88 %)
9. Belgique 1 056 (0,85 %)
10. Indonésie 1 036 (0,83 %)

Autres constatations

- La journée la plus active : la journée portes ouvertes, le 13 février 2021 avec 1 552 utilisateurs.
- 58 % des visites sont faites à partir d'un ordinateur de bureau, 40 % à partir d'un téléphone mobile et 2 % à partir d'une tablette électronique.

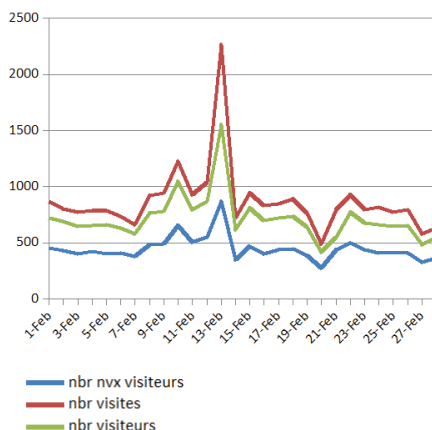
2- Pages du site les plus fréquemment consultées en 2021

- Page d'accueil : 256 073 vues
- Offres d'emploi – stage : 36 024 vues
- Formations / master : 26 266 vues
- Formations / admission / 1^{re} année : 25 538 vues
- Formations / admission / DSA : 18 424 vues
- Formations / spécialisations / mastère architecture et scénographies : 14 423 vues
- Formation / admission / équivalences : 13 054 vues
- Formation / cursus : 13 003 vues

Focus sur la Journée portes ouvertes

En raison de la crise sanitaire, la journée portes ouvertes a eu lieu le 13 février 2021 uniquement sous une forme virtuelle. Plusieurs vidéos ont été tournées en amont par une société spécialisée et diffusées ce jour-là sur le site et sur les réseaux sociaux notamment sur la chaîne YouTube : une visite de l'école (la traversée de l'Énsa-PB), des interviews du directeur, des directrices des études et des relations internationales, des responsables d'ateliers et de nombreux enseignants. La parole a également été donnée à des étudiants, et notamment au Bellasso. Le 10 février, une bande annonce annonçant cette journée a été diffusée. Par ailleurs, deux rencontres offrant la possibilité aux internautes de poser des questions ont eu lieu via zoom pour la première : avec le directeur et à la directrice des études via zoom, avec le Bellasso (association d'étudiants) via un facebook live.

Site internet - Fréquentation du mois de février 2021



Site internet - Fréquentation du mois de février 2021

		13 février	%
Nbr total de visiteurs	15 096	1 552	10 %
Nbr de nouveaux visiteurs	12 569	987	7 %
Nbr sessions ou visites	24 206	2 268	9 %
Nbr pages vues	113 844	14 433	12,6 %
Nbr session / utilisateur	1,60	1,46	
Nbr pages / session	4,70	6,36	
Durée moyenne des sessions	3 minutes 14	5 minutes 17	
Taux de rebond	2,19 %	1,76 %	

Visiteurs : personnes qui ont accédé au site pendant la période déterminée
Nouveaux visiteurs : visiteurs qui se sont connectés pour la première fois sur le site
Session ou visite : si un utilisateur passe sur le site à 10h et revient à 12h, deux visites seront comptabilisées (mais un seul visiteur).

Taux de rebond : Cette statistique caractérise le degré d'intérêt du site. Ce taux calcule le pourcentage moyen de personnes qui arrivent sur le site et en repartent aussitôt. Plus le taux de rebond est élevé, moins les visiteurs naviguent sur le site. Un taux de rebond bas signifie que l'utilisateur a visité d'autres pages.

Instagram

En février,

- 4 697 visites de la page
- 264 clics vers l'adresse du site internet : + 306 % par rapport au mois précédent
- 3 867 comptes uniques ont été touchés et 2 320 le 13 février. Parmi ces comptes, certains ont vu 2 fois ou plusieurs fois les publications
- Les publications du mois de février ont été vues 121 623 fois
- Il y a eu 5 150 interactions avec le contenu dont 4 305 mentions j'aime (nombre de fois que les publications ont été aimées, enregistrées ou commentées) : + 777,3 % par rapport au mois précédent.
- 4 305 mentions j'aime
- Les vidéos ont recueilli 658 Interactions : 541 mentions j'aime, 5 commentaires et 71 enregistrements
- On a enregistré 224 nouveaux abonnés en février : + 7,9 % par rapport au mois dernier

	Nbr de personnes ayant vu la vidéo	Nbr de j'aime
Bande annonce	2 190	242
Paroles d'étudiants	1 547	78
E. Colboc	1 264	70
Bellasso	964	31
M. Fréchède	906	32
Mirabelle Croizier	849	25
François Brouat	831	24
S. Guével	702	21
O. Canale	636	18

Profil des abonnés Instagram: 40 %
sont des parisiens, 40 % ont entre
25-34 ans et 40 % ont entre 25 ans
et 36 ans, 57,6 % sont des femmes
et 42,6 % sont des hommes.

Facebook

En février,

- 4 869 personnes ont vu une de nos publications au moins une fois

- Les vidéos ont été vues 3 121 fois pendant au moins 3 secondes

Les vidéos les plus vues

- bande annonce de l'école vue par 1 400 personnes
- vidéo de F. Brouat vue par 956 personnes

Vidéos les plus populaires:

- la traversée de l'Énsa-PB 1 192 vues
- bande annonce: 553 vues
- paroles d'étudiants: 288 vues
- Le bellasso: 220 vues
- F. Brouat: 162 vues
- M. Fréchède: 144 vues
- P. Prost: 99 vues

(cf. graphique page suivante).

Chaîne YouTube

- 2 200 spectateurs uniques (+ 45 %)
- 4 900 vues (+40,8 %)
- 317,3 heures de visionnage (+ 44 %)
- 91,4 % non abonnés et 8,6 % abonnés
- 54 % femmes et 46 % d'hommes
- 47,4 % tranche 18-24 ans
- 16,9 % tranche 25-34 ans
- 78,3 % France



Vidéo	Vues ↓	Durée moyenne d'une vue	Pourcentage moyen de vidéo regardé
☐ Total	25 299	5:00	10,2 %
☒ La traversée de l'Ensa Paris-Belleville	4 111 16,3 %	5:29	41,5 %
☒ La chanson de geste de Paris-Belleville	3 221 12,7 %	1:09	68,8 %
☐ Conférence de Pierre-Louis Faloci, grand prix national d'architectur...	816 3,2 %	4:03	3,4 %
☒ Carte de vœux 2021 ensa-pb	783 3,1 %	0:38	67,4 %
☒ Pérols d'étudiants	716 2,8 %	2:52	54,3 %
☐ Conférence d'Alphonse Sarthout, agence Ciguë	683 2,7 %	14:25	14,8 %
☒ Partir en mobilité	666 2,6 %	7:55	17,6 %



ressources humaines

enseignants

Enseignants et champs disciplinaires au 1^{er} mars 2021

	Théorie et pratiques de la conception architecturale et urbaine TPCAU	Arts et techniques de la représentation ATR	Ville et territoires VT	Sciences et techniques pour l'architecture STA	Histoire et culture architecturale HCA	Science de l'homme et de la société pour l'architecture SHSA
professeurs	P.Chombart de Lauwe F. Fromonot P. Henry A. Lortie P. Prost		C. Mazzoni		V. Picon	
	7	5	0	1	0	1
maîtres assistants	N.André B.Azimi E.Babin S. Bendimerad G. Breton L. Burriel E.Colboc (0,8) A. Cornet P. De Jean A. Dervieux E. Essaïan V. Fernandez J. Galiano P. Gresham S. Guével J. Habersetzer C. Hanappe B. Jullien M. Macian A. Nouvet A. Pangalos L. Piqueras J.F. Renaud P. Richter E. Robin E. Thibault P. Villien	J.L. Bichaud L. Bost A. Chatelut A.C. Depincé G. Marrey S. Vignaud	F. Bertrand A. Grillet-Aubert D. Hernandez C. Ros	M. Benzerzour D. Chambolle R. Fabbri Y. Guénel R. Morelli C. Simonin	M. Deming M.J. Dumont C. Jaquand G. Lambert J.P. Midant	V. Foucher-Dufoix L. Overney P. Simay
	51,8 ETP (52 PP)	26,8 (28 PP)	6	4	6	5
professeurs et maîtres assistants associés	M. Croizier (½ poste) N. Dominguez (½ poste) M. Dujon (½ poste) J. Lafortune S. Pallubicki A. Pénin S. Ramseyer (½ poste)	A. Pasquier (½ poste)	A. de Maupeou (½ poste) E. Ostarena (½ poste) E. Pierre	T. Bodereau (½ poste)	L. Losserand (½ poste)	D. Albrecht
	9,5 ETP (15 PP)	5	0,5	2	0,5	0,5
associés recherche	K. Salom M. Tardio (½ poste)		A. Denoyelle M.A. Jambu		M. Chebahi (½ poste)	
	4 ETP (5 PP)	1,5	0	2	0	0,5
total	TPCAU 38,3	ATR 6,5	VT 9	STA 6,5	HCA 7	SHSA 4

Total: 71,3 ETP (78 PP)

L'école comptait, au 1^{er} septembre 2020, 59 enseignants titulaires, 74 contractuels :

- 7 professeurs
- 51 maîtres de conférences
- 20 maîtres de conférences associés
- et 49 enseignants non titulaires assurant 96h ou plus d'enseignement par an.

Les effectifs des enseignants titulaires, associés et contractuels

Années	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Postes	72	76	76	78	78
Effectif Total équivalent temps plein	68	70,5	70,5	72,8	71,3
dont Associés et contractuels équivalent temps plein	15	23	23	14	13,5
Pour mémoire Effectif étudiants (y compris mobilité entrante et sortante)	1177	1187	1153	1239	1235
Effectifs étudiants / enseignants	17,9	15,7	16,8	17,01	17,32

Les départs en 2020

Fin de contrats de maîtres de conférences associés au 31 août : Antoine Pénin et Yvan Okotnikoff

Réussite au concours de professeurs des Énsa : François Brugel à Marseille

Les arrivées 2020-2021

Contrats de maîtres de conférences associés :

- Laëtitia Lafont, demi poste S2 en TPCAU, au 1/03/2021
- Léonore Losserand, demi poste S1 en HCA, au 1/09/2020
- Quentin Le Norment, demi poste S2 en TPCAU, au 1/03/2021
- Mathias Romvos, demi poste S2 en TPCAU, au 1/03/2021

enseignants non-titulaires rémunérés sur le budget de l'École

Heures d'enseignements non-titulaires, par champs disciplinaires de 2018 à 2020

Le recensement des agents non titulaires, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord du 31 mars 2011 et de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, a confirmé la nécessité de déterminer de nouveaux fondements pour les modalités de recrutement dans le secteur de l'enseignement supérieur et plus particulièrement pour les écoles nationales supérieures d'architecture, avec l'objectif de sécuriser les parcours professionnels de leurs agents non titulaires. Cette loi a aussi eu 2 conséquences importantes : l'accès au CDI et éventuellement un accès aux concours de titularisation des agents non titulaires remplissant certaines conditions.

2018

Groupes	Nbre	Heures dispensées	%
VT	18	1314	8,9
SHSA	13	670	4,5
ATR	13	1514	10,4
TPCAU	38	4 667	32
STA	29	2 825	19,3
HCA	-	-	-
HMO	23	690	4,7
DSA Risques majeurs	30	915	6,2
DSA Patrimoine	37	820,5	5,6
DSA Projet urbain	40	653	4,4
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	47	574,5	3,9
Total	288	14 643	100 %

2019

Groupes	Nbre	Heures dispensées	%
VT	17	1612	10,7
SHSA	10	720	4,8
ATR	11	1382	9,2
TPCAU	36	4 557	30,4
STA	31	3 028	20,2
HCA	-	-	-
HMO	21	680	4,5
DSA Risques majeurs	30	932	6,2
DSA Patrimoine	37	848	5,6
DSA Projet urbain	40	670	4,5
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	47	580	3,9
Total	280	15 009	100 %

2020

Groupes	Nbre	Heures dispensées	%
VT	18	1627	10,2
SHSA	10	1625	10,2
ATR	10	1350	8,5
TPCAU	38	3659	23
STA	35	3748	23,5
HCA	-	-	-
HMO	21	682	4,3
DSA Risques majeurs	30	684	4,3
DSA Patrimoine	37	1053	6,6
DSA Projet urbain	40	752	4,7
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	47	740	4,6
Total	286	15 920	100 %

Répartition du nombre d'heures des enseignants non-titulaires 2020 par champs disciplinaires et par cycles

Licence

Groupes	Nbre d'heures	Nbre enseignants
VT	609	8
SHSA	1257	10
ATR	1353	10
TPCAU	2860	28
STA	2878	20
HCA	-	-
Total	8 957	76

56,3 %

Master

Groupes	Nbre d'heures	Nbre enseignants
VT	425	4
SHSA	699	5
ATR	313	10
TPCAU	1168	22
STA	447	12
HCA	-	-
Total	3 052	53

19,2 %

HMO – DSA

Groupes	Nbre d'heures	Nbre enseignants
HMO	682	21
DSA Risques majeurs	684	30
DSA Patrimoine	1053	37
DSA Projet Urbain	752	40
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	740	47
Total	3911	175

24,6 %

L'application de la loi du 12 mars 2012 pour la contractualisation des enseignants non titulaires a induit une forte progression des dépenses de personnel.

Coût des enseignants non-titulaires de 2017 à 2019

2018

	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1 ^{er} et 2 ^e cycles	818 652	72,6
Enseignants DSA	257 097	22,8
HMO	36 464	3,2
Recherche	14 852	1,3
Total	1 127 620	100

2019

	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1 ^{er} et 2 ^e cycles	836 685	73,3
Enseignants DSA	258 736	22,6
HMO	31 982	2,8
Recherche	14 842	1,3
Total	1 142 245	100

2020

	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1 ^{er} et 2 ^e cycles	843 212	73,6
Enseignants DSA	264 809	23,1
HMO	37 558	3,3
Recherche	679	0,1
Total	1 146 258	100

personnel administratif et technique

Répartition par service de l'effectif administratif : situation au 1^{er} septembre 2020

Président du CA		Jean-François Renaud
Administration		effectif
Direction et communication		5
Directeur	François Brouat	1
Directrice adjointe, communication interne et externe	Florence Ibarra	1
Responsable de la communication	Stéphanie Guyard	1
Chargée de communication	Daniella Caballero	1
Secrétariat de direction	Sandrine Olivier	1
Agence comptable		2
Agent comptable	Florence Bognaud-Vedel	1
Adjointe à l'agent comptable	Sandrine Azoulai	1
Service financier		5
Directrice financière	Catherine Karoubi	1
Adjointe à la directrice financière	Juliette Metzner	1
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Séverine Briand	1
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Jean-Luc Savignac	1
Régisseur comptabilité, ordonnateur	Sandrine Azoulai	1
Gestion des ressources humaines et logistique		19
Directrice des ressources humaines, des moyens de fonctionnement	Agnès Beauvallet	1
Gestion des personnels titulaires et contractuels MC	Isabelle Leconte	1
Gestion des personnels non titulaires	Claudine Corazzin	1
Responsable de la sécurité des locaux	Sonia Valente	1
Gardien du site	Emmanuelle Henry	1
Accueil	Fernand-Louis Joseph	1
Accueil rue Burnouf, ouverture des locaux	David Traclet	1
Accueil Imprimerie / rue Burnouf	Didier Courtois	1
Installation des salles	Patrick Palamède	1
Accueil, surveillance, magasinage	N.	1
Accueil, surveillance, magasinage	Abou Kourouma	1
Accueil, surveillance, magasinage	Amalore Soff	1
Accueil, surveillance, magasinage	Joseph Nganga	1
Surveillance du soir	Ali Abdulkarim	1
Surveillance du soir	Bruno Najjarkhalil	1
Audiovisuel	François Viau	1
Reprographie	Jimmy Lancreot	1
Archiviste	Blandine Nouvellement	1
Ménage	Nyama Fisiru	1
Immobilier		2
Gestionnaire des travaux et de la maintenance	Arnault Labiche	1
Menuisier	Karim Bouanane	1
Informatique		3
Responsable	Charles Andriantahina	1
Adjoint	Roberto Eliezer	1
Réseaux et multimédia	Chafik Marsou	1

Service des études		12
Directrice des études	Murièle Fréchède	1
Accueil général		
Accueil des étudiants, stages	N.	1
Emplois du temps, programmes, ENT	Sylvie Moscatelli	1
Service des études 1^{er} cycle licence		
DPE, VAE, doubles cursus, concours	Chantal Marion	1
Gestion 1 ^{re} année, bourses, voyages	Cécile Roblin	1
Gestion 2 ^e et 3 ^e années, transferts	Evelyne Canourgues	1
Service des études 2^e cycle master		
Gestion de la scolarité des étudiants	Annie Ludosky	1
Service des études formations spécialisées		
Responsables des formations post-master		
DSA risques majeurs et DSA patrimoine	Anabel Mousset	1
DSA projet urbain et DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	Christine Belmonte	1
Lettre d'information du DSA architecture et patrimoine	Jeanne Montagnon	1
Mastère architecture et scénographies, HMONP	Déborah Arnaudet	1
Observatoire		
Observatoire interne/externe des étudiants	N.	1
Développement relations internationales		3
Directrice des relations internationales	Odile Canale	1
Étudiants sortants	N.	1
Étudiants entrants	Bianca Gonzalez	1
Médiathèque		8
Responsable	Denis Joudelat	1
Traitement informatique des données	Joëlle Pontet	1
Accueil, orientation, prêts	N.	1
Traitement informatique, CDU, gestion du prêt	Marie-Christine Fouqueray	1
Catalogue, indexation, photothèque	Gérard Moreau	1
Matériauthèque	N.	1
Cartothèque	Véronique Hattet	1
Cheffe de projet du système d'information documentaires Archives	Sophie Annoepel-Cabrignac	1
Ateliers		2
Responsable technique atelier bois	Martin Monchicourt	1
Responsable technique atelier maquettes	Clémence Lam	1
Recherche		2
Responsable administrative et financière de l'IPRAUS	Ryme Abouzeir	1
Centre documentation IPRAUS – école doctorale	Christine Belmonte	PM
Centre documentation IPRAUS	Pascal Fort	1
Total		62

Les arrivées en 2020-2021

— À l'atelier maquettes, Clémence Lam, responsable de l'atelier, au 1^{er} septembre 2020

— À la direction des ressources humaines et des moyens de fonctionnement : Joseph Nganga, à l'accueil/surveillance au 1^{er} octobre 2020

— À l'accueil de la direction des études, Violaine Duval, au 1^{er} mars 2021

— À la médiathèque, Karine Fournier, responsable, au 3 mai 2021

Les départs en 2020-2021

Départs à la retraite

Fin 2020

— Denis Joudelat, responsable de la médiathèque,

— Claudine Corazzin, gestionnaire à la direction des ressources humaines et des moyens de fonctionnement, Printemps 2021

— Catherine Karoubi, directrice financière,

— Joëlle Pontet, adjointe au responsable de la médiathèque

Mutation

Sonia Valente, responsable de l'accueil et de la sécurité des locaux, au 1^{er} juin 2021.

Détachement

Juliette Metzner, adjointe à la directrice financière, au 15 mars 2021.

Fin emplois aidés

À l'accueil et la surveillance, Bruno Najjarkhalil, au 25 juin 2021

Les promotions en 2020-2021

Les enseignants

Au titre de l'année 2019, ont été promus :

— Maîtres de conférences de 1^{re} classe : Patrick de Jean et Lorenzo Piqueras

— Maîtresses de conférences de classe exceptionnelle : Élisabeth Essaïan et Corinne Jaquand

Les ATS

Au 1^{er} janvier 2021, ont été promus :

Stéphanie Guyard, inspectrice et conseillère de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle hors classe, Emmanuelle Henry, technicienne des services culturels et des bâtiments de France de classe exceptionnelle, Chantal Marion, secrétaire administrative de classe normale.

Évolution des effectifs

Par statut de 2016 – 2017 à 2020 – 2021 au 1^{er} septembre 2020

		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Titulaires	MTES*	4	3	3	3	3
	Culture	29	32	34	34	33
	Autres	1	3	1	1	1
Contractuels	État Culture	1	1	1	1	1
	Énsa-PB Établissement	13	13	17	17	18
Contrats aidés		7	7	5	5	5
Contrats temps incomplet		4	2	1	1	1
Total		59	61	62	62	62

*Ministère de la transition écologique et solidaire

Par catégorie de 2016 – 2017 à 2020 – 2021 au 1^{er} septembre 2020

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Catégorie A	15	25	18	29,5	19	30,6	19	30,6	21	33,8
Catégorie B	22	37	21	34,4	21	33,9	21	33,9	21	33,8
Catégorie C	11	18	13	21,3	16	25,8	16	25,8	14	22,6
Emplois jeunes, contrats aidés, temps incomplet	11	18	9	14,8	6	9,8	6	9,7	6	9,7
Total	59	100	61	100	62	100	62	100	62	100

formation continue interne personnel ATOS et enseignants

Au cours de l'année 2020 l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a poursuivi ses objectifs pour :

- permettre aux agents de l'école d'optimiser leurs compétences,
- accompagner les agents vers l'évolution de leur métier et de leurs fonctions,
- renforcer le professionnalisme (acquérir ou renforcer les bases du métier),
- permettre aux agents titulaires de se préparer à une promotion de grade ou à un changement de corps par la voie des concours internes et examens professionnels,
- poursuivre les formations aux outils informatiques et bureautiques,
- continuer à sensibiliser l'ensemble des usagers aux risques incendie et à l'hygiène-sécurité dans un ERP,
- poursuivre le programme de formation sur 3 ans pour atteindre les différents niveaux d'apprentissage et de perfectionnement permettant la pratique orale et écrite de l'anglais ou de l'espagnol,
- créer les conditions de la communication (PAO),
- offrir des formations aux agents recrutés en CUI.

Moyens mis au service de la formation

En 2020, la crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place les formations inscrites au plan de formation de l'École. Certaines ont été reportées ultérieurement et d'autres annulées, enfin se sont développées au second semestre des formations à distance. Les dépenses en coûts directs auprès des prestataires de formation se sont élevées à 8 786 €. De nombreuses formations offertes habituellement par le ministère de la Culture à

l'ensemble des agents des établissements publics administratifs ont été annulées et notamment dans le domaine des achats publics, de la préparation aux concours administratifs, de l'apprentissage des langues et des techniques administratives.

2016	26 892 €
2017	12 267 €
2018	26 360 €
2019	38 848 €
2020	8 786 €

Les actions de formation ont concerné 28 agents 2020, 21 femmes, 7 hommes :

- 6 enseignants
- 10 ATOS catégorie A
- 5 ATOS catégorie B
- 7 ATOS catégorie C

Actions de formation en 2020

26 actions de formation réparties sur 65 jours, 49 stagiaires ont effectué 116 jours de formation, soit une moyenne de 2,4 jours par stagiaire, ce qui est stable par rapport à 2019. Mais le coût des formations supporté par l'Énsa-PB a été de 8 786 €, très inférieur aux années précédentes.

Domaine	Intitulé du stage	Durée en jours	Nbre de stagiaires	Coût en euros
Bureautique	Prise en main de l'ordinateur	2	1	MC
Bureautique	Organisation et optimisation de l'ordinateur	1	1	MC
Bureautique	Gestion des dossiers papier et des fichiers	1	1	MC
Économie finance et gestion	GFI Clôture de l'exercice financier	1	1	780 €
Économie finance et gestion	Win M9: formation visa dématérialisé	1	5	1296 €
Économie finance et gestion	Compte financier	1	2	468 €
Management	Comprendre et gérer ses émotions	0,5	1	MC
Management	Optimisation de la gestion du temps pour le cadre	1	1	MC
Politiques publiques nationales	Luttes contre les violences sexuelles et sexistes	0,5	3	MC
Politiques publiques nationales	Egalité femmes-hommes	1	5	1100 €
Formations linguistiques	Atelier conversation anglaise	6	6	EP
Formations linguistiques	Français langue étrangère	13	1	MC
Hygiène santé et sécurité	Gestes et postures	1	2	MC
Hygiène santé et sécurité	Prévention et secours civiques niveau 1	2	5	MC
Hygiène santé et sécurité	SST recyclage	1	3	684 €
Hygiène santé et sécurité	Formation continue des membres du CHSCT RPS	2	1	MC
Hygiène santé et sécurité	Recyclage: Certificat de qualification professionnelle d'agent de sécurité	3	1	588 €
Hygiène santé et sécurité	Formation initiale des agents de prévention	5	1	MC
Informatique	Sensibilisation à l'informatique	3	1	MC
Métiers de l'architecture et du patrimoine	Interaction entre la photographie et les arts	5	1	1600 €
Métiers du livre et de la lecture	La transition bibliographique	1	1	Autre EP
Métiers du livre et de la lecture	Réforme Rameau: atelier d'application des nouvelles règles	1	1	100 €
Préparation aux concours	Missions et organisation du Ministère	2	1	MC
Préparation aux concours	Méthodologie de l'oral du concours de secrétaire de documentation de classe exceptionnelle	3	1	MC
Gestion des Ressources humaines	Base de la gestion du personnel	3	1	MC
Communication	Individualiser sa communication avec le process	4	1	2170 €
Autres domaines	Rencontre annuelle des correspondants archives des opérateurs			
Autres domaines	Séminaire Archires (réseau documentaire Énsa) annulé à cause de la pandémie	-	-	
Autres domaines	Rencontre réseau Docasie à Strasbourg	1	2	
Total		116	49	8786 €

Évolution du nombre d'actions de formation

Domaine	2016	2017	2018	2019	2020
Accueil et post-recrutement	-	-	-	-	-
Achats publics	1	1	7	-	-
Bureautique	10	1	3	2	3
Communication	-	-	3	8	1
Développement durable	-	-	-	-	-
Finances publiques et contrôle de la gestion publique	2	2	1	9	3
Europe et international	2	-	-	-	-
Formations linguistiques	4	2	4	4	2
Handicap, diversité	-	-	-	1	-
Hygiène santé et sécurité	6	9	7	9	6
Informatique	10	4	9	5	1
Management	-	2	1	5	2
Mise en œuvre des techniques administratives : lire, écrire, archiver	2	6	-	2	-
Préparation aux concours	7	9	2	6	2
Ressources humaines	2	4	5	3	1
Techniques et actualités juridiques	1	-	-	4	-
Dispositifs d'accompagnement et gestion de sa carrière	2	-	-	-	-
Métiers de l'architecture et du patrimoine	-	-	-	-	1
Métiers du livre et de la lecture	-	-	-	-	2
Autres domaines	2	6	8	5	2
Total	51	46	50	63	26



budget & fonctionnement

quelques ratios et données

sur la base du compte financier 2020

Budget de l'école

Compte financier 2020

- Répartition par type de dépenses
 - dépenses de personnel : 2,247 M€ soit 1951€/étudiant ;
 - dépenses de fonctionnement : 1,437 M€ pour 1152 étudiants soit 1247€/étudiant ;
 - dépenses d'intervention : 0,294 M€ soit 255€/étudiant ;
 - dépenses d'investissement (logiciels, matériels, mobiliers, installations générales) : 0,217 M€ soit 188€/étudiant.

- Répartition par destination
 - dépenses « enseignement, service pédagogique » (fournitures, service, enseignants contractuels, agents rémunérés par lettre d'engagement) : 1,754 M€ soit 1523€/étudiant.

Nota : les enseignants titulaires et associés sont payés sur le budget de l'État.

- dépenses pour la recherche (fournitures, services, agents rémunérés par lettre d'engagement) : 0,163 M€ soit 141€/étudiant ;
- dépenses de communication (conférences, colloques, séminaires, publications, réception, agents rémunérés par lettre d'engagement) : 0,1 M€ soit 87€/étudiant ;
- dépenses « fonction support » (fournitures, services, logistique, administration, agents rémunérés par lettre d'engagement) : 2,187 M€ soit 1 898 €/étudiant.

Budget de l'État

(personnels enseignants et ATS, titulaires et contractuels)

- État des dépenses des personnels enseignants et ATS

Dépenses sur les budgets du ministère de la Culture et du ministère de la Transition écologique (brut + charges patronales, y compris les charges inscrites au budget des charges communes)

	Ministère de la Culture	Ministère de la Transition écologique	Total (Euros)
2016			6 764 335
2017			7 004 393
2018	7 349 199	111 531	7 460 730
2019	7 620 291	161 653	7 781 944
2020	7 837 490	141 531	7 979 021

Budget école 2020+

budget de personnel État

Le budget global est de 12 175 464 €, soit 10 568 €/étudiant.

Compte financier 2020**Recettes (en milliers d'euros)**

Subventions pour charges service public MC	3,820
Autres financements État (DRAC, autres ministères...)	0,018
Fiscalité affectée (CVEC)	0,050
Ressources propres	0,792
Financements État fléchés	0,060
Financements publics fléchés (Erasmus +, Conseil Régional, Labex...)	0,207
Total	4,976

Ventilation des dépenses (en milliers d'euros) de 2020 suivant les 4 segments définis par le ministère de la Culture

	Personnel	Fonctionnement	Interventions	Investissement	Total
Enseignement, service pédagogique	1,129	0,317	0,177	0,011	1,754
Recherche	0	0,04	0,117	0,002	0,163
Valorisation et diffusion culturelle	0,025	0,067	0	0,203	0,092
Fonctions support	0,974	1,009	0	0,203	2,187
Total	2,247	1,437	0,295	0,217	4,196

gestion financière et comptable

Sept personnes (correspondant à 6,3 équivalents temps plein) ont la charge de la gestion financière et comptable de l'établissement :

- le service financier est composé d'une directrice, d'une adjointe et de trois gestionnaires,
- l'agence comptable est composée d'un agent comptable et d'une adjointe.

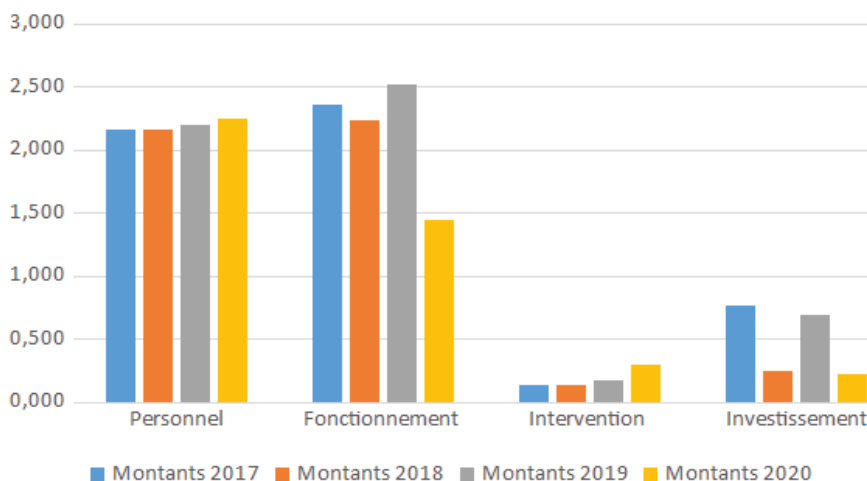
L'agent comptable, dernier intervenant dans la chaîne financière, a pour mission d'assurer le paiement de l'ensemble des dépenses et est chargé du recouvrement des recettes, de la tenue des comptes, de la gestion de la trésorerie et de tenir à disposition des organes de contrôle et de la tutelle les informations et justifications demandées régulièrement.

Depuis 2016, le décret GBCP (gestion budgétaire et comptabilité publique) est appliqué, avec l'objectif de renforcer le pilotage budgétaire, d'améliorer la qualité des comptes et la maîtrise financière des

opérateurs de l'État. Le budget est voté chaque année en conseil d'administration par enveloppe (investissement, personnel, intervention et fonctionnement).

La gestion financière et comptable est suivie sur le logiciel WinM9 de l'éditeur GFI. Dans le cadre de la qualité comptable, le travail sur l'identification des risques comptables et financiers a été poursuivi en 2021. Un module du logiciel WinM9 a notamment été acquis en 2019 pour suivre les immobilisations, permettant de mettre à jour l'inventaire physique à chaque nouvel achat d'immobilisation et de limiter les risques identifiés dans ce domaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, toutes les entreprises doivent déposer leurs factures à destination des services de l'État sur la plate-forme Chorus Pro (selon le Décret n° 2016-1478 du 2 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique).



Le graphique ci-dessus présente l'évolution des dépenses de 2017 à 2020 (en M€).

Fin 2019, le chantier de dématérialisation et de gestion électronique des documents (GED) a été amorcé au sein du service financier. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les devis, bons de commande, factures et documents joints aux dossiers de demande de paiement sont traités uniquement en version numérique. L'outil WinM9 a été enrichi d'un module complémentaire pour ce faire. Durant les confinements liés à la crise sanitaire, le service financier a pu fonctionner normalement grâce à la dématérialisation des procédures et des documents. Les pré-commandes en ligne via WinM9 ont notamment été progressivement rendus accessibles à une partie des services métiers. Cependant, le projet de dématérialisation de la gestion des frais de mission a été reporté d'une part du fait de la crise et d'autre part, en raison du passage à horizon 2022 à un nouveau logiciel de comptabilité budgétaire « PEP ».

Depuis 2018, les marchés sont publiés sur la plate-forme de dématérialisation place (plate-forme des achats de l'État). L'Énsa-PB se raccorde fréquemment aux marchés interministériels proposés par la DAE (direction des achats de l'État) afin de gagner du temps dans les procédures et de bénéficier de tarifs négociés.

● Indicateurs du budget

Au budget final (BR) pour l'exercice 2020, les crédits budgétaires se sont répartis entre les divers secteurs d'activité selon le tableau ci-après :

Répartition crédits budgétaires en 2020		
	École dont licence, master, HMO	4,474
	Laboratoire de recherche (Ipraus)	0,122
3 ^e cycles	DSA	0,361
	École doctorale	0,097
	Chaire partenariale	0,125
	Total	5,179

● Indicateurs des activités

La mise en place du décret GBCP a conduit à une modernisation de la chaîne de la dépense avec une généralisation du service fait et une automatisation des processus de traitement. L'information comptable dispose d'une meilleure fiabilité, et la qualité de la dépense est mieux maîtrisée grâce à l'enchaînement des événements, engagement juridique et service fait, demande de paiement.

Indicateurs depuis 2016 - mise en place du GBCP

	Engagement juridique	Certificats de service fait	Demande de paiement
2016	1 821	836	1 553
2017	1 973	790	1 896
2018	1 862	800	1 868
2019	1 893	868	1 978
2020	1 296	533	1 410

Pour ce qui concerne le suivi et l'exécution des recettes, outre la gestion des diverses subventions, le service financier et comptable a en charge la gestion des cartes de photocopies des étudiants, les droits de pré-inscriptions et d'inscriptions, la gestion des participations des étudiants aux voyages pédagogiques ainsi que la gestion des versements de la taxe d'apprentissage par les entreprises donatrices.

Cartes de photocopies et rouleaux de papier

Le produit des ventes des cartes de photocopies aux étudiants a contribué aux recettes budgétaires à hauteur de 27 865 € en 2020 (61 948 € en 2019, 24 938 € en 2018, 36 760 € en 2017, 35 040 € en 2016, 31 029 € en 2015, 29 860 € en 2014). Le confinement des étudiants à l'occasion de la crise sanitaire a engendré une baisse significative des recettes sur l'année 2020.

En 2020, l'achat de rouleaux de papier pour les traceurs s'élève à 3 731 €, 8 869 € en 2019, 15 739 € en 2018, 9 790 € en 2017, 10 193 € en 2016, 3 800 € en 2015, 8 965 € en 2014. Parallèlement à la baisse des recettes, les dépenses en baisse ont été impactées par les effets de la crise sanitaire.

En effet, les dépenses effectuées pour l'achat du papier des photocopieurs sont également en baisse et représentent 1 894 € en 2020, contre 6 943 € en 2019, 6 878 € en 2018, 7 862 € en 2017, 6 816 € en 2016, 5 402 € en 2015, 8 965 € en 2014.

Taxe d'apprentissage

En 2016, un niveau de collecte comparable à celui des années antérieures a été retrouvé, progression pouvant s'expliquer par l'effort

de communication de l'École.

En 2019, le montant de la taxe d'apprentissage collecté est en augmentation de 21 % par rapport à 2018, du fait d'une communication accrue en la matière (livret d'information aux entreprises, mailing, etc.). En 2020, une baisse importante est observée à hauteur de 73,21 % due aux effets conjugués de la réforme de la taxe d'apprentissage et du ralentissement de l'activité économique dans le cadre de la crise sanitaire.

Évolution de la collecte de la taxe d'apprentissage	
2016	51 641,56 €
2017	51 202,02 €
2018	57 221,30 €
2019	72 232,34 €
2020	19 349,95 €

En 2020, 64 entreprises ont réservé leur soutien à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville par l'intermédiaire d'organismes collecteurs tels que les « Chambres de Commerce & d'Industrie », les « Chambres des Métiers », ou les « Associations & Groupements Interprofessionnels », contre 151 entreprises en 2019.

L'utilisation de la taxe d'apprentissage permet chaque année à l'École de développer sa recherche sur l'architecture, de maintenir le haut niveau des logiciels et équipements pédagogiques, d'enrichir la bibliothèque mais également d'assurer une aide aux étudiants pour les voyages pédagogiques, en France et dans le monde.

gestion des ressources informatiques 2020 - 2021

Le service informatique met à disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs l'ensemble des outils numériques sur le site principal et celui de l'annexe: 85 stations de travail reliés à l'Internet organisés en 4 salles de cours informatique et 2 salles de libre service totalisant 31 stations auxquelles s'ajoutent des postes situés dans les ateliers et dans la médiathèque; des scanners A3, des imprimantes et des traceurs; une offre logicielle actualisée chaque rentrée pour répondre aux besoins pédagogiques.

Les services administratifs et techniques disposent de 56 postes et de 6 imprimantes de groupe multifonctions. Une douzaine d'imprimantes personnelles complètent l'offre pour des raisons pratiques ou de confidentialité.

Le service assure la maintenance sur site et la gestion de l'ensemble du parc informatique (plus de 230 ordinateurs de bureau et portables, 7 traceurs, 5 serveurs, 25 serveurs virtuels) ainsi que les éléments d'infrastructure réseau (2 routeurs, 10 locaux techniques comportant 11 groupes de commutateurs réseau).

Il assure la surveillance permanente de la sécurité du réseau au travers d'un pare-feu et veille au bon fonctionnement de la messagerie (webmail), et des sites internet: www.paris-belleville.archi.fr annuaire.paris-belleville.archi.fr partage.paris-belleville.archi.fr (drive) et de manière plus générale gère les accès aux plateformes Taiga, Zoom et Semaphore.

Les moyens en personnel

Trois ATS composent le service: un responsable, un adjoint et un technicien

informatique travaillant également en binôme dans le pôle audiovisuel. Trois étudiants moniteurs assurent la permanence du libre service informatique l'après-midi et en soirée.

Les évolutions logicielles

— Maintien et applications des correctifs sur les postes pédagogiques pour les logiciels Autodesk version 2020 (autocad, Revit, 3dsMax).

— Acquisition et installation de licences annuelles des logiciels de rendu photo-réaliste 75 V-Ray et 45 Corona Renderer pour 3dsMax.

— Acquisition et installation de SketchUP Pro 2020.

— Acquisition de la licence annuelle de ArchiWizard Education dans le cadre du cours de M. Benzerzour

— Reconduction du partenariat avec la société Abvent permettant l'exploitation sur une licence réseau annuelle d'ArchiCAD 24 et d'ArtLantis Studio 7. Cette convention permet à chaque étudiant et à chaque enseignant d'obtenir directement auprès d'Abvent une licence personnelle annuelle sur présentation d'un justificatif de rattachement à l'Énsa-PB.

— Mise à disposition par Lumion France à 13 étudiants de licences annuelles personnelles du logiciel Lumion3D.

— Acquisition des licences annuelles (Pack Académique 100 postes) des logiciels de cartographie ESRI ArcGIS Desktop Advanced qui est enseigné maintenant dans sa version 10.8.1 .

— Renouvellement des licences annuelles et déploiement d'Adobe Creative Cloud pour les personnels ATS et les ateliers

pédagogiques (Labo Photo). Il y a eu un changement de titulaire du marché national Adobe.

— Suivi d'exploitation du serveur de gestion financière WinM9 GBCP et de gestion des immobilisations Immos.net, déploiements des correctifs (12 patches WinM9 déployés en version 5.4.0 et 12 patches Immos en version 2.2.0). La réduction du nombre des correctifs à déployer est notable (-50 %) car le produit est en fin de vie et devrait être remplacé par la solution Inetum GFI-PEP.

— Acquisition de deux licences du correcteur Antidote 10 pour la Recherche.

— Mise à niveau de l'anti-virus des postes clients Kaspersky Endpoint Security en version 11.6 et mise à niveau de la console serveur Security Center en version 13

— Déploiement des clients de web-conférence LifeSize, solution utilisée pour les réunions avec le ministère de la Culture.

— Signature d'un avenant à la convention de groupement d'achat du MESRI ouvrant d'avantage l'offre des logiciels disponibles pour l'Énsa-PB.

Gestion du matériel

— Acquisition de trois webcams dédiées à la visioconférence avec zoom, à champ large et avec micro déporté pour l'amphi nord, la salle vitrée et la salle des conseils.

— Acquisition de deux micro-PC pour piloter les caméras de webconférence dans la salle des conseils et la salle vitrée.

— Acquisition de 20 stations de travail portables à écran 15 pouces destinés au service audiovisuel et au service des études (remplacement des portables de projection sur site).

— Acquisition de 40 webcams HD afin de

permettre la généralisation de la participation des personnels aux visio réunions depuis leur ordinateur fixe de bureau.

— Gestion courante de la maintenance sur des traceurs et des imprimantes ainsi que le suivi des commandes et du SAV des consommables d'impression (cartouches, kits de maintenance et rouleaux traceurs) Les techniciens du titulaire du marché traceurs sont intervenus quatre fois sur site.

— Les bornes Wi-Fi de l'annexe ont été remplacées permettant un meilleur débit (norme AC) et plus de connexions simultanées. Un nouveau routeur/commutateur supportant directement l'alimentation en ligne (POE) des bornes a été mis en service.

Réorganisation des activités liées au contexte sanitaire depuis octobre 2020

Le service informatique a eu un rôle primordial pour la mise à jour et la mise en application du plan de continuité de l'activité. Maintien en 2021 de l'orientation stratégique visant à permettre le télétravail lorsque cela est possible ainsi que l'exploitation de toutes les ressources et services en ligne disponibles pour soutenir le travail à distance. Par ailleurs un renforcement des dispositifs de visioconférence a été opéré. L'organisation du service informatique et la gestion des projets ont été troublés en raison du deuxième confinement national, du 30 octobre au 15 décembre 2020 et du troisième confinement national, du 3 avril au 3 mai 2021 :

— huit semaines de fermeture du libre-service informatique ont nécessité l'organisation de créneaux d'impression sur rendez-vous y compris pour les PFE représentant 830 prise rendez-vous en ligne

lors de l'inter semestre de janvier 2021 et 1376 rendez-vous d'accès pour l'impression de février à juin 2021.

— Renouvellement des licences de la solution de classes virtuelles multi plateforme permettant d'assurer l'ensemble des enseignements à distance: 44 comptes Zoom et une licence de webinaire 500 places assignés à l'emploi du temps des enseignements ont permis d'assurer les cours magistraux, les travaux dirigés, l'enseignement des langues en groupe, les corrections hebdomadaires et d'organiser des conférences et séminaires en ligne (webinaire) .

— La plateforme Zoom en complément de la solution RENaVISIO a permis d'organiser toutes les réunions de gouvernance de l'établissement: CA, CFVE, CT, CHS, Comités de direction. A noter que certaines réunions se sont tenues en mode hybride.

— Maintien en ligne du serveur de fichiers internet (NextCloud) qui a permis de nombreux échanges pour l'enseignement et pour les services administratifs: mise en ligne de cours (vidéos, documents), gestion de soixante examens et rattrapage à distance (création de liens url pour les sujets, les rendus, les corrections, les rattrapages), gestion des dossiers d'inscriptions (administratives et pédagogiques), création de formulaires en ligne.

Exploitation technique

— Augmentation intégrale du débit internet à 1Gb/s en janvier (débit théorique multiplié par dix, auparavant les débits étaient de 1Gb/s sur le réseau RAP et de 100 Mb/s sur le réseau RENATER soit 100 Mb/s de débit final).

— Maintien en condition opérationnelle au premier semestre des anciens cœurs de réseau avant leur remplacement nécessitant un suivi très régulier avec des échanges en série des blocs d'alimentation électrique (2 panes) – Une panne a également affecté les commutateurs du bâtiments B mais a pu être résolue.

— Refonte du réseau informatique du 1^{er} juin au 12 septembre: les équipements étant vétustes, un projet d'envergure a été mené avec les prestataires de l'UGAP Computacenter et Nomios au travers de 16 réunions (audit, restitution, lancement, préparation, points techniques, points projets, suivi, recette, clôture) et 250 courriels échangés. Afin de réduire l'impact sur le fonctionnement de l'école, les matériels ont été mis en service fin juillet et en août sous le contrôle du responsable informatique. Des commutateurs réseaux de dernière génération ont été installés ainsi que 55 bornes Wi-Fi à la norme Wi-Fi 6.

À cela un dispositif réglementaire de tenue de registre des connexions Wi-Fi a également été déployé.

La présence des sociétés Computacenter et Nomios a impliqué 8 intervenants sur site et 18 déplacements d'experts réseau en juillet et en août.

— Second projet informatique d'importance: la fin la collaboration d'une dizaine d'années avec notre prestataire de messagerie électronique afin de rejoindre la solution de messagerie collaborative Partage de Renater.

Il s'agit d'un projet de migration accéléré et réalisé en deux mois alors que Renater exige au minimum six mois

et a nécessité dix visio réunions de gestion et de workshop techniques. 430 comptes ont été migrés, l'application étant identique à la précédente, aucune période de réadaptation des utilisateurs n'a été requise.

— Projet de la carte étudiante européenne porté par l'agence Erasmus + : une réunion de qualification à l'intégration de l'outil Identitas de Renater a été organisée (solution préconisée par le ministère), le projet est en attente d'une brique fonctionnelle à développer dans le SI de l'Énsa-PB avant toute nouvelle demande d'intégration.

— Mise à jour des pare-feux réseau

— Organisation du premier webinaire de l'Énsa-PB le 30 novembre 2020 réunissant plus de 410 invités : « la journée d'étude – architecture et méditerranée » .

— Organisation de la première JPO virtuelle de l'Énsa-PB le 13 février 2021.

— Configuration, gestion des comptes, des

enregistrements et de la sécurité des 44 comptes Zoom

— Mise en service pour l'Ipraus d'une solution de vidéo conférence mobile Polycom et acquisition d'une licence de salle Zoom H323 dédié à ce dispositif.

— Gestion du serveur de fichiers Nextcloud <https://partage.paris-belleville.archi.fr>

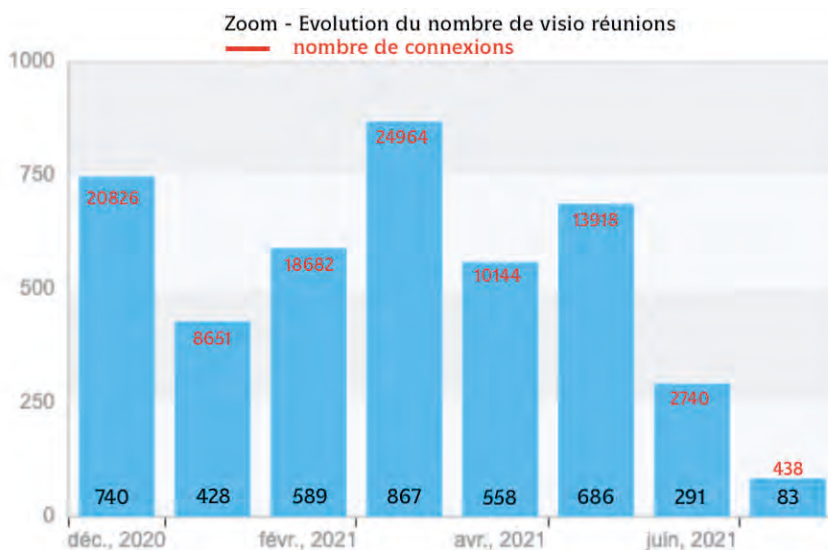
— Dans le cadre de sa prestation de maintenance du site web : passage à la version de wordpress 5.6.1 par le titulaire.

— Gestion du système d'impression et du réseau internet du site de l'imprimerie (liaison Fibre Orange).

— Le serveur Taiga a subi une attaque en mars 2021 n'entraînant aucune perte de données. Le ministère de la Culture gère directement le serveur et son hébergement.

Quelques données

Au sein de la plateforme Zoom, 4245 visio réunions ont eu lieu accueillant l'équivalent



de 100 363 connexions en utilisant pour 60 % d'entre elles des ordinateurs Windows et pour 28 % des ordinateurs MAC

La fréquentation du libre-service d'impression reste élevée avec 16 300 documents grands formats imprimés (rendus étudiants, affichages, panneaux d'exposition) répartis sur 7 traceurs. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à l'année précédente. Les fichiers PDF représentent 96 % des documents traités.

Services divers & collaboration

- Accueil de deux étudiants pour l'examen du TOEIC sur les ordinateurs des salles de cours.
- Attribution de 5 licences des logiciels Vray et Corona Render aux enseignants.
- Accueil de diverses formations inter-Énsa dans les salles de cours informatique notamment les formations ArchiRes.
- Gestion des mouvements de personnels: départs, arrivées, changement de bureau (mise à disposition d'ordinateurs fixes et

portables, attribution - clôture des différents accès: comptes réseau, de messagerie, accès Semaphore, accès aux imprimantes).

- Diverses interventions sur des ordinateurs portables d'enseignants-chercheurs.
- Numérisation de documents grands formats pour les étudiants et les enseignants.
- Impressions de travaux grands formats pour les expositions et notamment les expositions PFE.
- Tenue d'une réunion de travail avec le nouveau responsable informatique de l'Énsa de Paris-Malaquais pour échanger sur les sujets communs aux deux Énsa (modalités d'acquisition de matériels, solutions techniques pour le SI, évolutions).

Libre service informatique & salle des traceurs

Des horaires d'ouverture variables adaptés au contexte sanitaire ont été proposés
Lundi au vendredi: 9h - 18h
Soit jusqu'à 45 heures d'ouverture par semaine.

Zoom - Répartition par type d'appareil utilisé



gestion des travaux d'aménagement et d'entretien 2020 - 2021

Le service immobilier est composé de deux personnes à plein temps (un gestionnaire, responsable du service immobilier en télé-travail deux jours par semaine et un ouvrier multi-technique) et fait appel à des sociétés de maintenance (électricité, courant faible, CVC, ascenseurs, plomberie, serrurerie, étanchéité...) et de travaux (revêtements, restructuration et aménagement...).

Le service immobilier n'a pas pu fonctionner de manière optimale au courant de l'année universitaire 2020-2021 à cause de la crise sanitaire.

Un manque de disponibilité de la main d'œuvre dans les entreprises prestataires et une pénurie de certains matériaux ont complexifié la mise en œuvre des travaux et engendrer des retards.

Les opérations de maintenance préventive et corrective ont tout de même eu lieu et des travaux ont pu être réalisés surtout à l'été 2021.

Les principales évolutions en matière d'immobilier réalisées au courant de l'année universitaire 2020-2021 sont :

- la restructuration de l'atelier maquette;
- la correction acoustique de la salle Jean-Pierre Bobenriether;
- le remplacement de 12 verrières à la médiathèque;
- la campagne importante de reprise d'étanchéité.

● Gestion et réalisation en interne

— Beaucoup de petits travaux d'entretien divers en serrurerie, plomberie, menuiserie et peinture, veille technique sur les installations, accompagnement, pilotage et contrôle des techniciens d'entreprises extérieures intervenant sur nos sites, gestion budgétaire et réalisation du plan de maintenance.

● Gestion interne et réalisation externalisée

— Amélioration de la sécurité et mise aux normes : travaux de remplacement de 12 verrières à la médiathèque, travaux complémentaires de mise aux normes PMR

— Amélioration des conditions d'enseignement : travaux de restructuration de l'atelier maquette et de passage de câbles cat. 6 entre la chaire et la régie de chacun des amphithéâtres

— Amélioration des conditions de travail dans l'école : travaux de correction acoustique de la salle JPB

Divers travaux

— Travaux divers de revêtement (revitalisation des escaliers en bois des bâtiments A et B, réfection du plafond du couloir B2, création de trappes techniques sur platelage),

— travaux divers d'entretien et de maintenance (opération importante de reprise d'étanchéité, de serrurerie, remplacement de roulements à billes du DRY).

politique de développement durable

L'École est engagée dans une politique de développement durable forte.

À l'initiative de la commission Vie étudiante, des bacs de récupération des matériaux (cartons, bois) ont été mis en place dans les studios et les gobelets en plastique ont été retirés des fontaines à eau, incitant la communauté de l'école au ré-emploi.

Un groupe d'étudiants de première et de troisième années a travaillé sur un projet de conception de poubelles de tri, les « Poubelleville » dans le but d'instaurer un système de recyclage du papier et du carton à l'école.

Avec l'aide de Martin Monchicourt, responsable de l'atelier bois, 6 poubelles ont été réalisées à l'atelier bois et mis en place dans les 2 studios de L1 dès septembre. L'École a fait le choix de n'utiliser que des papiers recyclés pour les photocopieurs de l'administration et des étudiants. Ainsi, l'utilisation de papier recyclé est d'environ 70 %. Les cartouches des traceurs ainsi que les toners des photocopieurs sont recyclés par les entreprises Geodis et Conibi, respectivement.

Les bureaux administratifs sont tous équipés de poubelles de collecte de papier (dispositif Recy'go).

Concernant les déchets toxiques ou dangereux pour l'environnement utilisés dans le cadre des ateliers d'arts plastiques, l'établissement a un contrat avec la société Est Argent. Celle-ci prend en charge la sciure de bois avec solvant et tous les contenants aérosols des ateliers bois et maquettes ; le bain de développement-révélateur-fixateur, le papier photos souillé, les étuis de pellicules photos (plastique) et les aérosols de l'atelier photo ; les aérosols et autres solvants utilisés dans l'atelier gravure ou en dessin.

Enfin, l'établissement ne dispose pas de véhicule de fonction et privilégie les moyens de transports collectifs lors des voyages pédagogiques ainsi que pour la prise en charge des déplacements professionnels (administratifs, enseignants, chercheurs, intervenants).

gestion des archives

La gestion des archives de l'Énsa de Paris-Belleville est régie par le livre II du code du Patrimoine qui réglemente les archives publiques. De 2010 à 2018, cette gestion fut assurée par une archiviste contractuelle à mi-temps. En janvier 2018, l'école obtient le recrutement d'un chargé d'études documentaires à temps plein.

L'année 2019 marque quant à elle la mise en place officielle d'une Cellule archives, qui est rattachée à la direction des Ressources humaines et des moyens de fonctionnement. La responsable de la Cellule archives, Blandine Nouvellement, traite les archives des personnels administratifs, enseignants et chercheurs et est la référente de l'école auprès de la Mission des Archives du ministère de la Culture qui conseille l'établissement et assure un contrôle scientifique et technique.

Les archives de l'école sont classées selon les services producteurs ou par nom d'enseignant-chercheur. Elles sont conservées par l'établissement tout au long de leur Durée d'Utilité Administrative (DUA) définie dans le tableau de gestion. Les archives courantes sont détenues par les services; les archives intermédiaires sont, quant à elles, stockées dans des locaux d'archivage dédiés.

Depuis 2010, des bases de données Excel ont été créées pour faciliter la gestion des archives, dont une spécifiquement dédiée à l'inventaire des archives intermédiaires. En outre, des procédures de collecte interne, un suivi des versements et éliminations ainsi que des ressources pour le personnel ont été progressivement mises en place. Au terme de la DUA, les archives sont soit versées, soit éliminées selon des procédures

réglementaires. Des bordereaux d'élimination sont soumis au visa de la Mission des Archives du ministère de la Culture avant de procéder à la destruction physique des documents. Les fonds versés sont, quant à eux, transmis aux Archives nationales et deviennent des archives définitives. Des instruments de recherche sont alors rédigés, permettant ainsi de valoriser ce qui constitue le patrimoine historique de l'école. Ces instruments de recherche sont consultables sur rendez-vous à la Cellule archives ainsi que sur le site internet de l'école et dans la Salle des Inventaires Virtuels des Archives nationales (SIA).

Depuis fin 2016, la Cellule archives dispose d'un espace pour accueillir les chercheurs désireux de consulter les fonds d'archives. Ils sont accueillis sur rendez-vous.

En 2019, des pages dédiées aux archives ont été mise en ligne sur le site internet de l'école. L'objectif est de donner une meilleure visibilité à la Cellule archives et de contribuer à la valorisation des fonds avec notamment la mise à disposition des répertoires de versements et les procédures à suivre pour consulter les documents.

Exercice 2021

Comme en 2020, l'année de 2021 est marquée par le contexte de la crise sanitaire du COVID-19 et par les confinements successifs. Le télétravail a été, dans la mesure du possible, privilégié jusqu'à la fermeture estivale avec une reprise progressive sur site à compter du mois de juin.

Les effets de la crise se font notamment sentir en terme de consultation et de collecte.

En 2021, la Cellule archives a reçu seulement 4 demandes émanant de lecteurs extérieurs. Aucune n'a aboutie à un accueil sur site pour consulter des documents. La fin de l'année est en revanche marquée par une légère augmentation des communications administratives, principalement des sorties de dossiers étudiants pour les services des études et des Relations internationales. Cependant, le volume des demandes et des consultations reste bien en-deçà de celui d'avant la crise.

Les entrées d'archives enregistrées en 2021 correspondent à des documents collectés antérieurement à la crise sanitaire. Les confinements et le télétravail font que les services n'ont pas fait remonter leurs besoins qui sont toutefois probablement bien réels, malgré la baisse de certaines activités.

Depuis 2018, la Cellule archives travaille au réaménagement de ses magasins. En effet, la capacité de stockage total actuel, estimée à un peu plus de 400 mètres linéaires (ml), n'est plus suffisante pour contenir l'ensemble des archives intermédiaires. De plus, les équipements ne sont pas adaptés tant pour la sécurité des personnes que pour la bonne conservation des documents. Le projet de restructuration prévoit notamment l'installation de rayonnages mobiles. Il repose sur un échange de locaux entre la Cellule archives et la Médiathèque. Il a été décidé de passer par l'UGAP pour la réalisation de ce réaménagement. Un premier récolement a été lancé en 2019 puis le travail a pris du retard du fait divers aléas : longue absence de la responsable archives, crise sanitaire, attente du remplacement du responsable de la Médiathèque. Toutefois,

une partie du travail préparatoire a pu être réalisé en 2021 : le récolement a été poursuivi avec en particulier la mise à jour et l'unification du système cotation ; l'inventaire et le reconditionnement d'archives en instance de traitement, en particulier le fonds Dufau, ont été effectués ; enfin, un phasage des besoins pour le chantier a été dressé et des réunions se sont tenues en vue d'obtenir des devis. Une monitrice-étudiante a également été recrutée en septembre afin de dresser les plans d'une partie des espaces de stockage. Fin 2021, la commande a pu être passée auprès de l'UGAP. Les travaux devraient être réalisés au cours du premier semestre 2022.

La Cellule archives a accueilli et formé un nouveau stagiaire, de fin janvier à la fermeture estivale. Ce dernier a participé au travail préparatoire du chantier des locaux et aux réflexions concernant les nouveaux aménagements. Il a également œuvré à l'enrichissement du registre des dossiers étudiants et au traitement d'un fonds de chercheur. Enfin, il a participé à la vie et la gestion quotidienne de la Cellule archives.

Aucun versement aux Archives nationales n'a été effectué cette année. En revanche, après plusieurs mois de report du fait d'un ascenseur neutralisé, les éliminations en attente ont pu faire l'objet d'une destruction physique par une entreprise spécialisée. Cela a toutefois eu pour conséquence de repousser, faute de place, la nouvelle campagne d'éliminations.

La Cellule archives a aussi poursuivi ses actions de valorisation avec notamment la

mise en ligne sur le site internet de l'école du répertoire du dernier versement de mémoires de TPFE, effectué en 2019.

Enfin, la Cellule archives a participé à la réflexion sur le devenir des archives de Pierre Pinon (décédé en mars 2021), architecte et historien, qui a été un enseignant "historique" de l'école, de 1993 à sa retraite en 2013 et a développé une recherche importante, notamment sur Paris. Il s'agit essentiellement d'archives privées classées selon les thématiques de recherches de Pierre Pinon mais les sondages ont permis de détecter la présence d'archives publiques. Après échanges avec le ministère de la Culture et l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), il a été préconisé que ces archives, à l'exception des mémoires soutenus à l'Énsa-PB seraient transférées et traitées par l'INHA. L'école sera informée du résultat de ce travail et il sera alors décidé de l'intérêt ou pas de préparer un futur versement aux Archives nationales.

Bilan chiffré

En 2021, 32,14 mètres linéaires de documents sont venus enrichir les fonds d'archives intermédiaires. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte des archives toujours en cours de collecte, soit environ 53 mètres linéaires supplémentaires. L'accroissement brut pour 2021 est donc estimé à un peu plus de 85 mètres linéaires.

Les sorties d'archives, versements et éliminations, représentent un volume de 24 ml. L'accroissement net pour 2021 devrait avoisiner au final les 61 mètres linéaires. Il faut rappeler ici que durant l'année 2021 la Cellule archives a subi les conséquences de la crise sanitaire. Comme en 2020, les chiffres ne sont donc pas complètement représentatifs de ce qu'aurait été l'accroissement net réel.

Les demandes de communications administratives et de consultations restent bien inférieures à celles enregistrées avant la crise sanitaire et ce malgré la légère reprise mentionnée plus haut : 24 demandes en 2021 contre 46 en 2019 et 12 en 2020. Il en va de même pour le nombre de documents communiqué : 17 en 2021 contre 132 en 2019 et seulement 11 en 2020. Avant la crise la Cellule archives constatait une hausse constante des consultations d'une année sur l'autre.

archives intermédiaires 2021

Entrées (collecte interne, inventaire rétrospectif, don, récupération) enregistrées au 23/11/2021

Agence comptable	0,33 ml
Direction	0,14 ml
Enseignement - Recherche - IPRAUS	21,12 ml
Service des Études	1,11 ml
Service Financier	7,83 ml
Service Ressources humaines moyens de fonctionnement	0,61 ml
Non identifié	1,00 ml
Total	32,14 ml

Collecte en cours au 23/11/2021

Agence comptable	3,61 ml
Enseignement - Recherche - Ipraus	6,88 ml
Service des Études	13,32 ml
Service Financier	10,66 ml
Service Ressources humaines moyens de fonctionnement	4,66 ml
Secrétariat de direction	4,86 ml
Médiathèque	9,05 ml
Total	53,03 ml

Prévisionnel total des entrées pour fin 2021	85,17 ml
---	-----------------

État de l'archivage intermédiaire

	ml
Agence comptable	25,78 ml
Direction	12,63 ml
Direction Adjointe - Communication	7,69 ml
Enseignement - Recherche - Ipraus	87,27 ml
Relations internationales	23,87 ml
Service des Études	155,37 ml
Service Financier	57,25 ml
Service Ressources humaines moyens de fonctionnement	44,13 ml
Non identifié	1,33 ml
Secrétariat de direction	0,97 ml
Total	416,28 ml

versements & éliminations 2021

Éliminations 2021			
Année enregistrement	2019	2021	Total
Service des Études	1,33 ml	15,32 ml	16,65 ml
Service financier	7,60 ml	0	7,60 ml
Total	8,94 ml	15,32 ml	24,25 ml

accroissement net 2021

Calcul de l'accroissement des archives intermédiaires

	accroissement réel	accroissement prévisionnel pour la fin de l'année
Entrées enregistrées en 2021	32,14 ml	85,17 ml
Versements et éliminations pour 2021	24,25 ml	24,25 ml
Accroissement net = (entrées - versements et éliminations)	7,88 ml	60,91 ml

consultations des archives et demandes de renseignements 2021

chiffres arrêtés au 23/11/2021	Nombre de demandes	Nombre d'unité(s) empruntée(s)
Demande externe		
Pas de consultation d'archives	3	0
Recherche par l'archiviste	1	0
Demande interne		
Pas de consultation d'archives	4	0
Sur place - communication administrative	16	17
Total	24	17

ml = mètre(s) linéaire(s)

Comité de rédaction

Ronald Amétis, directeur financier / Charles Andriantahina, responsable du service informatique / Richard Aroquiame, secrétaire général de l'IPRAUS et de l'UMR AUSser / Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et moyens de fonctionnement / Christine Belmonte, responsable du doctorat et formations post master / François Brouat, directeur / Odile Canale, directrice des relations internationales / Karine Fournier, responsable de la bibliothèque / Murièle Fréchède, directrice des études / Gaëlle Gestin-Ligonnière, responsable des formations post-master et de la formation continue / Stéphanie Guyard, responsable de la communication / Florence Ibarra, directrice adjointe / André Lortie, directeur de l'IPRAUS / Cristiana Mazzoni, directrice de l'UMR AUSser

Crédits photos // Alumni Paris-Belleville, Architecture, Patrimoine et continuité, Architectes des risques majeurs, Daniel Aulagnier*, Bellasso, Bellastock, Bellette Brass Band, Anne Chatelut, CAUE de Paris, Roberto Eliezer, Didier Gauducheau, Stéphanie Guyard, Anne Leguay, Pijika Pumketkao, Service des relations internationales de l'Ensa-PB, EnsaÉCO, p.9 croquis de l'Ensa-PB par Jean-Paul Philippon, p.87 Nicolas André, p.139 illustration de la couverture de l'Annuel : Mete Kutlu.

* p.37 Action photo *Objet et attitude* avec Anne Chatelut et Jean Allard

Typographie paris-belleville, Bureau Brut

Réalisation graphique // Daniella Caballero, service communication

Impression // Jimmy Lancreot, service reprographie

édition du 14 mars 2022

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture.

